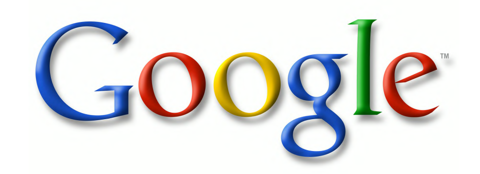





83.g.13.
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

DES CAUSES ACTUELLES

DE

GUERRE EN EUROPE

ET DE L'ARBITRAGE


MARC MICHEL REY
IMPRIMERIE DE BOUILLON
W
HERITAGE OBLIGE
M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
BRUXELLES.

DES CAUSES ACTUELLES

DE

GUERRE EN EUROPE

ET DE L'ARBITRAGE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

BRUXELLES
C. MUQUARDT, ÉDITEUR
HENRY MERZBACH, SUCC'
LIBRAIRE DE LA COUR

PARIS
GUILLAUMIN & Cie
ÉDITEURS
14, RUE RICHELIEU

1873


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
1 - FEB. 1936
OF OXFORD

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

DES CAUSES ACTUELLES DE LA GUERRE.

DEUXIÈME PARTIE.

DES CAUSES DE GUERRE DANS LA SITUATION ACTUELLE DE L'EUROPE.

TROISIÈME PARTIE.

LE CODE ET LA HAUTE COUR DES NATIONS.

ANNEXES.



Les écrits des Amis de la Paix ne reçoivent point d'ordinaire l'accueil que mériterait la sainteté de la cause qu'ils défendent.

Le public se moque volontiers de la douce folie de ces philanthropiques rêveurs de paix perpétuelle.

Si les Amis de la Paix, ayant trop bonne opinion de l'humanité, ont cru à tort que les hommes allaient enfin être assez raisonnables pour cesser de s'entr'égorger, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont défendu une idée

juste et qui fait rapidement son chemin dans le monde, celle de l'arbitrage. C'est sur ce point que j'appelle spécialement l'attention du lecteur.

Je ne suis pas de ceux qui s'imaginent que la paix va s'établir de sitôt entre les peuples. La plus grande partie de ce livre est consacrée, au contraire, à montrer les causes nombreuses de guerre qui menacent l'avenir de l'Europe.

Mais je crois aussi à la puissance de l'opinion et je pense que si tous ceux qui n'admettent le recours aux armes que pour défendre leur pays faisaient le moindre effort pour répandre leur manière de voir, un grand nombre de guerres pourraient être évitées.

Répandez des sentiments pacifiques et vous aurez la paix.

Répandez des sentiments belliqueux et vous aurez la guerre.

Pour prévenir la plupart des conflits, il suffirait même que ces deux classes d'hommes qui forment aujourd'hui l'opinion, les journalistes et les ministres du culte, consacrassent l'influence énorme que la chaire et la presse leur donnent, à faire détester la

guerre et à exposer les avantages de l'arbitrage. C'est pourquoi je leur dédie tout spécialement, quoique en toute humilité, le présent écrit.

Ministres de l'Évangile soyez chrétiens, journalistes soyez philanthropes : à chaque différend qui s'élève entre les peuples, montrez qu'il peut se régler sans l'emploi de la force, faites voir l'atroce folie d'en remettre la solution aux chances des armes, et vous serez les sauveurs de la civilisation.

Ne nous laissons pas endormir par les moments de repos dont nous jouissons maintenant. Tout fait craindre que vers la fin de ce siècle l'Europe deviendra un enfer.

Conflit des classes pour les questions sociales;

Conflit des races pour la question des nationalités.

Voilà ce qui fauchera les générations et fera flamber les cités.

Les passions les plus violentes arment les nations et les classes les unes contre les autres pour des intérêts de l'ordre matériel — des territoires, la richesse Si les hommes de bien voulaient s'entendre et agir de concert, il serait peut-être temps encore de

désarmer les haines avant que la mêlée suprême ne s'engage. Tout au moins le devoir ordonne de le tenter.

Avril 1873.

Émile DE LAVELEY

PREMIÈRE PARTIE

DES CAUSES ACTUELLES DE GUERRE

CHAPITRE PREMIER

LES HOMMES CHÉRISSENT LA PAIX ET POURTANT SE FONT LA GUERRE

L'arbitrage de Genève, en mettant un terme aux longues contestations soulevées entre l'Angleterre et les États-Unis, est venu ranimer les espérances des amis de la paix. Ils se proposent de recommander à tous les peuples d'adopter ce moyen pacifique de décider les différends qui peuvent s'élever à l'avenir. M. Richard, membre du Parlement anglais, vient même d'annoncer qu'il déposerait une proposition pour demander que la reine soumette aux autres gouvernements civilisés le projet d'une conférence qui aurait à formuler un code de droit international[1].

Récemment encore, l'Angleterre, sans se laisser décou-

[1] Parmi les ouvrages récents traitant cette question on lira avec intérêt et fruit les suivants :

I. *La science de la paix*, par Louis Bara.
II. *Recherches économiques sur les guerres contemporaines*, par M. Paul Leroy-Beaulieu.
III. *Middelen tot voorkoming van oorlog* (*Des moyens de prévenir la guerre*), door P. van Bemmelen.
IV. *The question of the age : Is it peace*, by J. E. Cliffe Leslie.
V. *Le droit international*, par M. Charles Calvo.
VI. *Le génie de la paix*, par M. Ch. Potvin.
VII. *Désarmer ou déchoir*, par le comte L. Goblet d'Alviella.
VIII *On international reform*, by Frederic Seebohm.

rager par les jugements défavorables de Genève et de Berlin, a consenti à soumettre à l'arbitrage du président de la République française un différend qui s'était élevé entre le cabinet de Saint-James et celui de Lisbonne, et M. Gladstone vient d'affirmer qu'il ne regrettait en rien le traité de Washington [1].

Il ne faut point s'étonner de ces aspirations pacifiques et des manifestations auxquelles elles peuvent donner lieu. Qui, en effet, après les luttes sanglantes de ces dernières années, n'accueillerait avec transport tout moyen d'en empêcher le retour? Mais pour ne pas se bercer de chimères, il faut voir en quels cas l'arbitrage peut prévenir la guerre, et pour cela il faut examiner une à une les causes de guerre qui existent encore aujourd'hui.

Il y a quelque vingt ans, beaucoup de bons esprits, nullement portés aux utopies, la plupart des économistes

[1] Au banquet du Barreau anglais, en octobre dernier, M. Gladstone s'est exprimé dans les termes suivants : « J'ai assez de confiance dans les principes de politique internationale, que nous avons adoptés pour ne désespérer en rien de l'avenir et pour ne regretter aucun des traités diplomatiques récents, quoique les résultats n'aient pas été ceux sur lesquels nous comptions. Au dessus des intérêts d'argent, au dessus même de ces questions territoriales que l'arbitrage a réglés en notre défaveur, il y a des considérations bien plus importantes pour le bonheur de l'humanité. Pour mesurer la valeur de l'arbitrage, il faut oublier nos impressions du moment; il faut nous rappeler ces querelles où les hommes aux prises se sont baignés dans le sang humain, et penser quel bienfait c'eût été pour l'humanité, si au prix de quelques mortifications et de quelques sacrifices on avait pu éviter, ne fut-ce qu'une partie de ces maux et de ces cruautés que l'emploi de la force a toujours causés. Le désir de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques plutôt que par la guerre, ce n'est pas le gouvernement anglais seul qui l'a conçu. On peut en faire un mérite à la grande République transatlantique qui l'a depuis longtemps préconisé. » Admirables paroles, où respire le cosmopolitisme élevé du philosophe et du chrétien. Dans un *meeting* récent (16 janvier 1873) un membre du Parlement anglais, M. Shaw Lefèvre, a également préconisé le système de l'arbitrage international.

notamment, commençaient à espérer que les peuples civilisés en étaient arrivés à comprendre qu'ils avaient tout à perdre et rien à gagner par la guerre [1]. Tout, en effet, dans nos sociétés adonnées au commerce et à l'industrie, doit attacher les hommes au maintien de la paix.

Parmi les choses tristes de notre époque, je ne connais rien de plus affligeant et de plus fait pour confondre la raison que le contraste qui s'offre à nos yeux entre les progrès de la solidarité internationale et le réveil des idées belliqueuses. D'un côté, on voit les nations entretenir entre elles des relations si intimes, si cordiales qu'on croit entrevoir déjà la fraternité évangélique règnant sur la terre définitivement pacifiée. D'autre part, au contraire, on voit ces mêmes hommes vouer leur temps et leurs richesses aux préparatifs de la guerre et épuiser leur génie d'invention à chercher des moyens plus expéditifs et plus perfectionnés d'égorger leurs semblables.

Considérez combien sont puissantes les influences qui doivent porter aujourd'hui les peuples à chérir la paix. Les anciennes hostilités, les préventions de nation à nation diminuent ou s'effacent, parce que Anglais, Français, Italiens, Russes, en apprenant à se connaître, s'aperçoivent qu'ils se ressemblent, et parce qu'en effet ils deviennent chaque jour plus semblables.

La vapeur, qui rapproche les hommes, et l'électricité, qui, supprimant les distances, communique la même

[1] Parmi les écrivains qui ne partagèrent point ces espérances, si naturelles alors, je dois citer M. Cliffe Leslie, qui prouvait, l'histoire à la main, que l'avenir de l'Europe n'était point la paix, et qui prédisait avec une remarquable sagacité l'unité de l'Allemagne et les conflits qui en devaient résulter. Voyez *Macmillan's magazine* mai et septembre 1860.

pensée au même moment à tous les points du globe, font naître entre les nations des rapports si fréquents et si intimes que rien désormais ne semble s'opposer à l'établissement d'une vaste fédération, réunissant en un seul groupe tous les rameaux civilisés de la grande famille humaine.

Grâce à la réduction des tarifs douaniers et aux traités de commerce, l'échange sans cesse croissant des produits enrichit les vendeurs, multiplie les jouissances des acheteurs et augmente ainsi le bien-être des deux parties. Le capital, devenu cosmopolite, féconde le travail, non seulement dans le pays qui l'a créé, mais dans les pays étrangers où l'appât d'un grand revenu l'appelle. C'est ainsi que l'épargne anglaise contribue à construire les chemins de fer américains ou russes; l'épargne française, les chemins autrichiens, italiens ou espagnols et le canal de Suez; l'épargne allemande, les chemins suédois et roumains; l'épargne belge, les chemins ottomans. Par suite, un pays ne peut nuire à un autre pays sans compromettre ses dividendes, ni frapper un ennemi sans tuer un débiteur, et la victoire coûte presqu'autant aux vainqueurs qu'aux vaincus. Pour faciliter les opérations commerciales et les relations de toute nature, on adopte partout les mêmes lois, les mêmes règlements, les mêmes monnaies, les mêmes tarifs douaniers, les mêmes droits d'accise, les mêmes taxes postales et télégraphiques. C'est ainsi que, récemment encore (oct. 1872), nous avons vu siéger presqu'en même temps le congrès international du mètre, un congrès international de statistique et un congrès international télégraphique.

Enfin, les grandes expositions internationales de Londres, de Paris et bientôt celle de Vienne, semblent consacrer l'union économique des différents pays, en les convoquant dans une même arène pour s'y disputer les palmes de l'industrie et des arts.

Les sentiments pacifiques et les intérêts pacifiques avaient pris un tel empire, que naguère encore, parmi les nations européennes, si on les avait interrogées, aucune n'aurait répondu qu'elle voulait ou prévoyait la guerre.

Et cependant, nous avons vu deux grands pays, faits pour s'entendre et pour marcher, la main dans la main, à la conquête de la vérité et du progrès, jetés brusquement dans un duel à mort pour un prétexte si futile que l'on en a déjà perdu le souvenir. Aujourd'hui, hélas ! l'horizon de l'Europe est plus menaçant que jamais ; ce ne sont plus des points noirs qui y apparaissent, ce sont de sombres nuages couleur de sang qui le couvrent. Les préparatifs de guerre redoublent. Partout on ne voit que forts et citadelles qu'on construit et qu'on agrandit, canons, fusils et mitrailleuses qu'on perfectionne, armées qu'on réorganise et qu'on augmente. Partout, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Suède, en France, à l'imitation de l'Allemagne, c'est la nation tout entière qu'on appelle sous les armes et chaque année les budgets de la guerre réclament de nouveaux crédits extraordinaires. Partout on semble se préparer à une lutte décisive et l'on se croirait à la veille d'une conflagration générale. Ne dirait-on pas que le genre humain, épouvanté de l'atrocité des combats actuels et avide de repos, est cependant entraîné, par quelque mauvais génie, vers la guerre qu'il redoute et qu'il déteste.

Écoutez les écrivains de tous les pays civilisés; ils n'ont pas de termes assez forts pour condamner la guerre. « La guerre, disent-ils, est une monstruosité et une folie. C'est un crime de lèze-humanité, un assassinat en grand et ceux qui y poussent sont des bêtes féroces. » Les gens qui s'expriment ainsi, le font avec la plus sincère conviction, et pourtant, peu de temps après, ils réveillent les sentiments belliqueux en parlant d'honneur offensé, de dignité nationale et de prestige compromis. Qui donc, après avoir vanté les bienfaits de la paix, n'a pas aussi à son tour déclaré que la guerre, dans certains cas, était une nécessité?

En présence de ces étonnantes contradictions qu'on rencontre et dans la situation des différents pays et dans le cœur de nos contemporains, on se persuade qu'il n'est pas inutile de rechercher quelles sont les causes qui actuellement peuvent porter les peuples à se faire la guerre, pour ainsi dire, malgré eux.

Grotius, dans son fameux livre *De jure belli et pacis*, en recherchant les causes de guerre, cite les suivantes : Refus de donner des femmes à ceux qui en demandent, envie de s'établir dans un meilleur pays que celui qu'on possède, désir de s'emparer du gouvernement d'un État, sous prétexte que ce sera pour son bien, prétention à la souveraineté universelle. Ces causes de guerre sont celles qui ont existé dans l'antiquité et au moyen âge. Grotius les empruntait à ses souvenirs classiques. Aujourd'hui, elles ont pour ainsi dire disparu.

M. Paul Leroy-Beaulieu, se livrant à la même recherche que Grotius, dans un excellent livre récemment publié,

croit pouvoir ramener l'origine des guerres contemporaines à l'une de ces trois causes : premièrement à l'oppression d'une nationalité par une autre, secondement à des défiances et à des jalousies surannées « qu'entretient avec art une diplomatie tracassière et que perpétue un détestable enseignement public », troisièmement à l'ambition des princes et au besoin de « faire oublier par l'éclat des entreprises extérieures la pauvreté des institutions du dedans».

En étudiant avec attention les faits contemporains, j'ai cru découvrir un plus grand nombre de causes de guerre, toutes actuelles, sans compter le chapitre très étendu des querelles dont l'origine est si insignifiante qu'on ne peut ni les prévoir ni les décrire, et qu'il faut les grouper sous le titre de conflits sans nom. Ces causes sont la soif des conquêtes, la religion, le maintien de l'équilibre européen, les interventions à l'étranger, les rivalités historiques, les colonies, les disputes d'influence, les obligations des neutres, les hostilités des races, l'imperfection des institutions politiques et la théorie des limites naturelles. Il est probable que cette énumération, si longue qu'elle paraisse, n'est pas encore complète, tant les causes de conflit sont encore nombreuses au sein de cette Europe si policée et si unie sous certains rapports. M. Paul Leroy-Beaulieu fait à ce sujet une remarque très juste. « Des trois fléaux, dit-il, qui affligeaient autrefois l'humanité, la peste, la famine et la guerre, les progrès de la société humaine ont tellement atténué les deux premiers qu'on peut presque les considérer comme disparus. Seule la guerre a retenu et même augmenté sa puissance meurtrière ; elle est devenue plus destructive à mesure que les ressources de

l'esprit humain se sont accrues. Par une déplorable anomalie, de ces trois fléaux, les deux qui provenaient de la nature physique et dont les causes semblaient en grande partie soustraites à l'action de l'homme, ont été en s'affaiblissant chaque jour, à mesure que la civilisation avançait, et celui-là seul dont la cause réside uniquement dans la volonté même de l'homme n'a fait que grandir ». Je crois que les hommes de nos jours sont infiniment moins portés que leurs aïeux à se faire la guerre, mais d'autre part, leurs relations devenant plus intimes et plus fréquentes, peuvent donner lieu à plus de conflits, si elles ne sont pas réglées par des lois internationales. Un mécanisme compliqué, à moins qu'il ne soit parfait, est très sujet à se déranger. Quand on filait à la main, si un rouet venait à se briser, le mal était insignifiant ; mais qu'aujourd'hui dans une de nos manufactures géantes, la machine se détraque, aussitôt des milliers de bobines s'arrêtent et des milliers d'ouvriers sont réduits au chômage. Les guerres sont moins fréquentes, moins longues surtout, mais elles sont bien plus terribles dans leurs proportions et bien plus décisives dans leurs résultats.

CHAPITRE II

L'ESPRIT DE CONQUÊTE

Examinons successivement les différentes causes actuelles de guerre et commençons par l'esprit de conquête. Jadis rien ne semblait plus honorable pour un roi que de faire des conquêtes; cela rentrait dans son rôle. Le plus grand service qu'il pût rendre à son peuple était, croyait-on, d'agrandir son territoire. Le conquérant était applaudi par ses sujets, chanté par les poëtes, admiré par le monde entier. Il se ceignait le front de lauriers et nul ne demandait au prix de quelles hécatombes de combattants et de quelles dévastations de provinces il les avait obtenus, car les souffrances des peuples n'avaient point d'écho. On lui élevait des arcs de triomphes, des colonnes, des monuments de tout genre, et la langue semblait toujours trop pauvre pour louer ses hauts faits. Écoutez quel concert d'éloges pour Louis XIV, pour Frédéric II, pour Napoléon! Avec quelle auréole de gloire ils traversent l'histoire, ces grands tueurs d'hommes, Alexandre et César! Allez à Paris, à Berlin, à Londres même, la plupart des monuments sont destinés à perpétuer des noms de bataille

et des souvenirs de conquête. Nul n'échappe à la contagion. Un roi pacifique entre tous, tombé pour avoir trop aimé la paix, Louis-Philippe consacre le palais de Versailles « à toutes les gloires de la France », et il n'y place que des tableaux de batailles et des statues de guerriers. Il croit devoir ramener les cendres d'un conquérant dont il aurait fallu apprendre aux générations nouvelles à détester la mémoire. C'est ainsi qu'on inocule dans le sang des nations la passion de la gloire militaire et l'esprit de conquête. L'humanité est encore assez insensée pour adorer ses plus grands fléaux.

Il s'est fait cependant un progrès. Autrefois les légistes, les historiens admettaient la conquête comme un moyen légitime d'acquérir des provinces nouvelles. Aujourd'hui la conquête brutale, accomplie, comme jadis, tout simplement pour s'agrandir, n'est plus guère admise. Les auteurs de droit des gens qui se sont récemment occupés de ces questions, tant allemands que français, n'hésitent pas à dire que toute guerre entreprise dans un dessein de conquête mérite d'être flétrie par l'histoire comme un crime de lèze-humanité [1]. La conquête ne s'accomplit plus sous son véritable nom, on l'appelle « annexion » et les États n'y ont recours que malgré eux et sous l'empire, prétendent-ils, de la nécessité. Quand les États-Unis ont enlevé

[1] Voyez *Les lois relatives à la guerre selon le droit des gens moderne*, par M. Achille Morin, conseiller à la cour de cassation, Paris 1872. — *Eroberungen und Eroberungsrecht*, von Dr F. V. Holzendorf, Berlin, 1872. — *Völkerrechtliche Betrachtungen über den französisch-deutschen Krieg*, 1870-1871, von prof. Dr Bluntschli. 1872. — *Les faits de la dernière guerre au point de vue du droit international*, par G. Rolin-Jacquemyns. Gand. 1872. — Seebohm, *On international Reform*, Londres, 1872, Longmans.

au Mexique la moitié de son territoire, c'est parce qu'ainsi seulement, disaient-ils, ils pouvaient faire respecter leurs frontières. C'est pour le même motif que l'Angleterre a annexé à son empire indien le pays des Sikhes, Delhi, une partie de la Birmanie, et que la Russie envahit peu à peu tout le bassin du Syr-Dahria et le Turkestan. Quand la Prusse, en 1866, s'est emparée du Hanovre, du Schleswig-Holstein et de la Hesse, c'est au nom du principe des nationalités et pour fonder l'unité de la grande patrie allemande. Si, en 1871, elle a exigé la cession de l'Alsace et de la Lorraine, c'est d'abord, a-t-elle prétendu, au nom de l'identité des origines ethnographiques, et en second lieu, en raison des besoins de la défense : il fallait un boulevard en avant de la ligne du Rhin et les deux clefs de l'Allemagne, Metz et Strasbourg, devaient être remises à des mains allemandes. Conquérir n'est plus comme autrefois un haut fait dont on se glorifie, c'est un acte qu'on sent être en opposition avec les idées modernes et qu'on s'efforce de justifier en invoquant un principe supérieur ou la nécessité.

L'humanité a donc gagné ceci, que ceux même qui violent le droit des populations de disposer de leur sort rendent hommage à ce droit, qu'ils ne font fléchir que momentanément et devant des raisons tirées du droit de la défense personnelle. Tous les États civilisés répudient le droit de conquête, généralement reconnu naguère. C'est un grand progrès surtout pour l'avenir. Quand les peuples et les rois comprendront clairement qu'ils n'ont aucun intérêt à faire des conquêtes, cette cause de guerre disparaîtra. Nous n'en sommes point là, mais nous y arriverons.

Autrefois les rois étaient poussés aux guerres de conquête par deux des motifs les plus puissants qui agissent sur l'âme humaine. En s'assurant l'admiration de l'univers, ils se procuraient une immense jouissance de vanité. En acquérant une province nouvelle, ils obtenaient un accroissement de puissance et une augmentation de revenu. Ils gagnaient de la gloire et de l'argent.

Aujourd'hui, le sens moral s'élevant peu à peu[1], bientôt, le conquérant sera considéré, non plus comme un héros qui mérite l'admiration, mais comme un fléau qu'on ne peut assez exécrer. Les barons féodaux qui, du haut de leurs donjons, rançonnaient les marchands, étaient aussi, non seulement craints, mais respectés et admirés; aujourd'hui ils seraient traités comme des bandits. Quand l'opinion unanime des peuples civilisés condamnera la conquête au même titre que le pillage, alors la vanité et l'amour de la gloire n'y porteront plus les rois. En outre, quand la liste civile des souverains est réglée par le vote d'une assemblée représentative, la conquête d'une province n'augmente plus leur revenu, et ainsi disparaît le second motif qui pouvait les engager à étendre leurs frontières.

Pour une nation conquérir et tenir assujetties par la force des populations d'une race étrangère, c'est un crime, en même temps qu'une détestable opération financière et politique. Elle se donne le tort de violer le droit et elle s'impose de lourdes charges, sans compensation. On ne peut plus exiger de tributs de la province conquise

[1] Comme expression de ce sentiment je citerai pour exemple, le portrait de Napoléon Ier tracé par Channing et par Emerson, *l'Histoire de Napoléon Ier*, par Lanfrey ou le beau livre de M. Marc Dufraisse sur *le droit de paix ou de guerre*.

et les frais d'armements nécessaires pour la garder et la défendre surpassent de beaucoup les ressources qu'on en peut tirer. Loin d'apporter un accroissement de forces, le territoire assujetti, fût-il couvert de citadelles imprenables, est toujours une cause de faiblesse. Il provoque l'hostilité permanente de l'État voisin auquel se rattachent les populations conquises et devient un point vulnérable dont un ennemi peut tirer parti, au moment opportun. Il suffit de rappeler la Vénétie qui, défendue par le quadrilatère, semblait défier toute attaque et qui a néanmoins été cause des revers de l'Autriche. Celle-ci se relève depuis qu'elle n'a plus ce boulet au pied. L'exemple est décisif.

L'esprit de conquête se déguise volontiers aujourd'hui sous une forme adoucie, en invoquant le système des compensations. Un État vient-il à s'accroître par suite d'une annexion nouvelle, aussitôt l'État voisin réclame un agrandissement équivalent pour que l'équilibre soit maintenu. On poussera même les autres à s'arrondir, afin d'y trouver un prétexte pour en faire autant. Telle a été, par exemple, la politique de Napoléon III [1]. Il favorise

[1] Cette politique se trouve clairement exposée dans une lettre du 3 août 1866, adressée par M. Drouyn de Lhuys, alors ministre, à M. de Goltz, ambassadeur de Prusse à Paris. « Toutes les fois, y est-il dit, que dans nos conversations avec vous j'ai abordé la question des changements territoriaux, qui pourraient avoir lieu au profit de la Prusse, je vous ai exprimé la confiance que le cabinet de Berlin reconnaîtrait l'équité et la convenance d'accorder à l'empire français des compensations de nature à augmenter dans une certaine proportion sa force défensive. Le 13 juillet j'ai rappelé cette réserve à M. Benedetti, par une dépêche qui a reçu l'approbation de l'empereur. Cette dépêche a été confidentiellement communiquée par notre ambassadeur à M. le comte de Bismarck, qui, admettant l'équité de ce principe, a même échangé avec lui quelques idées concernant les moyens d'en réaliser l'application pratique..... »

« L'empereur, en interposant ses bons offices pour le rétablissement de la paix, n'hésita pas à admettre que la Prusse, à la suite de ses succès,

l'agrandissement du Piémont et demande en compensation la Savoie et Nice. Plus tard, il veut jouer le même jeu avec la Prusse, mal constituée, dit-il, et qui doit se donner des frontières moins irrégulières. En échange de ses bons offices, il propose toutes sortes de combinaisons que ses ambassadeurs ont la naïveté de rédiger de leur propre main, sans avoir l'énergie de les exiger ou l'audace de les enlever de vive force. Les compensations, même quand elles s'appuient sur la fameuse théorie de l'équilibre européen, ne sont qu'une conquête hypocrite qui excite la méfiance générale, prépare des déceptions et conduit tôt ou tard à la guerre.

Mieux les nations comprendront que la conquête leur est funeste, plus les guerres de conquête deviendront rares. Plus les écrivains et l'opinion qu'ils forment condamneront les conquérants, moins il en apparaîtra dans le monde. Toutes les histoires sont à récrire sous ce rapport; car il n'est presque pas d'historien qui ait blâmé nettement une conquête dont son pays a profité[1]. Les arts,

pouvait prétendre à une extension de territoire, emportant une population de trois millions. Il ne pouvait d'ailleurs méconnaître que cet agrandissement modifierait gravement sur nos frontières l'équilibre des forces. Mais Sa Majesté n'a pas voulu compliquer les difficultés d'une œuvre d'intérêt européen, en traitant prématurément avec la Prusse des questions territoriales qui touchent particulièrement la France et qui, du reste, ne figuraient pas dans les préliminaires. Il lui semblait suffisant de les avoir indiquées et elle se réservait d'en poursuivre l'examen, d'un commun accord avec le cabinet de Berlin, lorsque son rôle de médiateur serait terminé. » Voyez *Documents pour l'histoire contemporaine*, recueillis par M. Pradier-Fodéré. La théorie des compensations semblait admise de part et d'autre, du moins en apparence, mais la façon dont M. Benedetti en a poursuivi « l'application pratique » de commun accord avec M. de Bismarck, a laissé à désirer.

[1] Pour ne citer qu'un exemple qui reçoit des circonstances actuelles une douloureuse application, M. Thiers n'a jamais condamné le droit de con-

la poésie, la peinture, le roman doivent désormais faire honorer et chérir les hommes de paix, les philosophes, les savants, les inventeurs, les apôtres, les seuls bienfaiteurs de l'humanité. En résumé, sauf en Asie ou en Afrique, il ne se fera plus guère de conquêtes à l'encontre du principe des nationalités ; mais au nom de ce principe il s'en fera encore. C'est la cause la plus profonde des guerres futures.

quête. Ainsi il a écrit dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* : « La Prusse et l'Autriche avaient entraîné l'Allemagne à une guerre injuste contre la révolution française. La France par le droit de la victoire, droit incontestable quand la puissance victorieuse a été provoquée, avait conquis la rive gauche du Rhin. »



CHAPITRE III

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

C'est une idée nouvelle que celle de réunir en un même État les différentes populations de même langue et de même origine, et de refaire la carte de l'Europe d'après les affinités ethnographiques. Au temps des grandes invasions, les chocs des peuples ont été des guerres de race, mais au moyen âge les innombrables petits souverains qui s'étaient partagés le continent, se combattaient sans cesse, dans une mêlée confuse où les influences de race n'entraient pour rien. Plus tard, les grandes dynasties créèrent les États modernes par des conquêtes, des successions, des mariages, des achats, sans s'inquiéter des origines ethnographiques des populations qu'elles réunissaient sous le même sceptre. L'identité du souverain constituait l'unité de l'État. Au congrès de Vienne, les souverains et les diplomates, en réglant les frontières des différents États, se laissèrent guider par les convenances de la politique d'équilibre plutôt que par les exigences de l'ethnographie.

Il est encore aujourd'hui beaucoup d'hommes d'État

éminents, — M. Thiers, par exemple, — qui n'admettent point la puissance du principe nouveau, parce qu'en effet l'histoire ne peut le faire comprendre.

Cependant, on ne peut le nier, une immense fermentation, un mouvement d'une force irrésistible porte les hommes de même race et de même langue à se réunir en un seul État, sans tenir compte ni des limites tracées par les traités, ni des droits traditionnels qu'invoquent les souverains. Ainsi s'est formée l'Italie; ainsi s'est constitué l'Empire germanique. L'habileté de Cavour et de M. de Bismarck a été de comprendre la force de ce mouvement et de s'en servir pour l'accomplissement de leurs projets. Au point de vue de la prépondérance française, Napoléon III a commis une grande faute en favorisant l'unité italienne qui devait engendrer l'unité allemande; mais tôt ou tard l'une et l'autre se seraient faites. Les hommes n'arrivent pas à l'accomplissement de leurs volontés, parce que leur vie est courte; mais ce qu'un peuple poursuit avec persévérance et au nom du droit, il finit par l'atteindre, parce qu'il ne meurt point.

Il paraît étrange que l'opposition des races se prononce précisément au moment où la facilité croissante des communications fait naître partout un sentiment de cosmopolitisme universel. Cela s'explique cependant. Les mêmes causes — la diffusion des lumières, le régime constitutionnel, la culture de la philologie et de la poésie nationale, le réveil des populations arriérées, la civilisation en un mot — produisent ces effets opposés. En s'éclairant, un peuple entre en communication plus intime avec les peuples étrangers, mais il arrive aussi à une conscience plus

nette de son individualité ethnographique. Les progrès de la démocratie exaltent le sentiment national en même temps qu'ils préparent la fraternité des peuples.

Sous un régime despotique, la diversité des langues ne fait pas obstacle à l'unité de l'État. L'empereur de Russie signe-t-il un ukase, Russes, Polonais, Allemands, Finnois, Cosaques, Tartares et Samoïèdes doivent obéir; mais, quand le pouvoir réside dans une assemblée délibérante, il faut généralement une langue commune pour qu'on puisse s'entendre. Partout la littérature a fait naître ou a exalté le sentiment national. Par la philologie et la mythologie comparées, les savants se sont efforcés de reconstituer la physionomie des grandes races, et ces recherches de la science ont fourni des armes aux passions des masses. Latins et Germains, Slaves et Roumains prétendent tracer les bornes des États d'après les frontières des langues, et ce sont les congrès linguistiques et ethnographiques qui leur fournissent un programme, un mot d'ordre, un plan de bataille.

Rien ne menace l'Europe de luttes plus terribles et plus prolongées que la question des nationalités, parce qu'elle met aux prises des masses énormes d'hommes pour des revendications et des prétentions souvent inconciliables.

Cette fermentation ne s'apaisera qu'après avoir atteint son but, et avant cela l'Europe passera encore par plusieurs grandes guerres. Ce ne sont plus aujourd'hui des luttes de souverains qu'on limitait à volonté et qui se bornaient à la prise de quelques places fortes. Tout conflit se transforme bientôt en un choc de races, qui ne finit que par l'écrasement complet de l'un des deux belligérants.

Dans une fresque de Kaulbach, les âmes des guerriers huns et romains, étendus sur le champ de bataille, continuent le combat dans les nuées sanglantes. C'est l'image symbolique de l'âpreté des chocs de race contre race.

Napoléon III, en 1870, espérait, après un premier succès au delà du Rhin, conclure la paix en obtenant une rectification de frontières. Il a déchaîné toute l'Allemagne, qui n'a voulu s'arrêter qu'après avoir arraché à la France l'Alsace et la Lorraine au nom du principe des nationalités.

Si l'on voulait pousser à bout la théorie du pangermanisme et reconstituer la grande patrie allemande, une partie de l'Autriche, une partie de la Suisse et peut-être à la rigueur la Hollande et la moitié de la Belgique devraient entrer dans l'empire d'Allemagne. Je ne crois pas qu'aucun homme sérieux, aucun organe important de l'opinion ait émis ou nourrisse semblables projets. Ni l'empereur, ni son chancelier, ni même ses généraux n'y songent peut-être point. Mais l'idée du pangermanisme, qui existe encore à l'état flottant, se fortifiera et prendra corps, si les Allemands se sentent serrés de près par les Latins ou par les Slaves.

Les Slaves aussi sont agités par différents plans de reconstruction nationale qui tous entraîneraient des modifications de frontières et des guerres. Les Slaves du Danube, Serbes, Croates, Bulgares, Illyriens aspirent à s'unir en une seule confédération. Les Tchèques veulent reconstituer la grande Moravie et les Polonais la grande Pologne. Les Russes, eux, aspirent au panslavisme, qui leur donnerait l'hégémonie de toutes les tribus slaves et

qui porterait leurs frontières à l'Adriatique et aux montagnes du Böhmer-Wald. Avant la guerre de 1870, la question des nationalités n'élevait pas entre Latins et Germains de différend insoluble. Les frontières politiques coïncidaient en général avec les limites ethnographiques, les Autrichiens étant sortis de l'Italie et l'Alsace étant francisée au point de ne pas demander à rentrer dans l'unité germanique. Maintenant l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne est devenue une cause durable de désaccord et de guerre entre Allemands et Français.

Au Sud, « les italianissimes » revendiquent Nice, Malte, la Corse, le Tyrol italien et Trieste. L'Italie certes ne prendra pas les armes pour reconquérir ces provinces où l'on parle sa langue; mais qui peut dire qu'en cas de conflit européen, elle n'accorderait pas son alliance au prix de l'une ou l'autre cession de territoire?

C'est entre Slaves et Germains que le principe des nationalités, poussé à l'extrême, soulève d'inextricables difficultés. Dans le centre de l'Europe, les deux races sont si entremêlées qu'il est impossible de tracer entre elles une ligne de frontière, répondant aux exigences de l'ethnographie. La Bohême notamment, où les Tchèques sont plus nombreux que les Allemands, doit-elle un jour faire partie de la grande Slavie? Les Allemands des bords de la Baltique et ceux des bords du Danube se trouveraient ainsi séparés, et ceux de la Bohême et de la Moravie réduits à une position dépendante; mais la race germanique acceptera-t-elle jamais, sans une lutte à outrance, une solution si contraire à toutes ses aspirations? L'Angleterre même n'échappe pas aux revendications nationales. Les Irlan-

dais, sous le nom de *Home rule*, réclament une autonomie complète, un gouvernement indépendant, comme les Hongrois l'ont obtenu vis à vis de l'Autriche et comme les Croates le demandent aujourd'hui aux Hongrois. Le *Home rule* livrerait l'Irlande au clergé catholique et ramènerait les persécutions et la guerre civile avec toutes ses horreurs.

Quelques écrivains, en France, parlent de former une alliance des peuples catholiques et latins, pour tenir tête aux envahissements des peuples protestants et germaniques. C'est l'idée qui a présidé à la déplorable expédition du Mexique, idée détestable qui donnerait pour adversaires à la France, appuyée sur l'Espagne et l'Italie, toute l'Allemagne, les pays scandinaves et l'Angleterre, sans compter l'Amérique, de sang germanique aussi, avec ses 42 millions d'habitants et ses inépuisables richesses. Mais cette alliance est une chimère. L'Italie et l'Espagne ont des intérêts particuliers qui parleront plus haut que les affinités des origines latines. Les Espagnols nourrissent encore les rancunes et les défiances inspirées par les souvenirs de l'invasion de Napoléon Ier; et d'autre part, les rivalités commerciales et la crainte d'une intervention à Rome, éloigneront pendant quelque temps encore l'Italie de la France.

Le principe des nationalités, appliqué graduellement et conformément aux volontés et aux convenances des peuples, peut amener des changements, en somme favorables au bonheur de l'humanité; mais, imposé par la force et poussé à l'extrême, il aurait pour conséquence le démembrement d'États qui ont leur raison d'être et leur

légitimité. Je veux parler de la Suisse, de la Belgique et de l'Autriche.

Si c'est la race ou pour mieux dire la langue qui doit servir de base aux nouvelles délimitations des États, alors il faut couper la Belgique en deux moitiés, l'une attribuée à la France, l'autre à la Hollande; diviser la Suisse en trois parties, une pour l'Allemagne, une pour la France, une pour l'Italie; découper enfin l'Autriche en districts souvent enchevêtrés, destinés les uns aux Allemands, les autres aux Slaves, d'autres encore aux Roumains ou aux Magyares.

Il est une autre solution plus rationnelle, plus spiritualiste : c'est celle qui s'appuie sur les rapports de caractère et de civilisation plutôt que sur ceux du sang et de l'idiôme. Les affinités d'origine et de langue ont une grande influence, on ne peut le nier; mais la chose principale pour un peuple c'est la liberté, le bien-être, l'autonomie. Or, l'exemple de la Suisse et de la Belgique le prouvent, des populations de race ou de langue différente peuvent jouir de ces avantages, réunies dans un même État, bien mieux que divisées entre les États voisins.

Les Allemands, les Italiens et les Français de la Suisse n'ont certes nulle envie de sortir de la Confédération, pour s'adjoindre les uns à la France, les autres à l'Allemagne ou à l'Italie.

Les peuples de l'Autriche sont certainement plus heureux et plus libres maintenant que si, par leurs dissensions, ils provoquaient le démembrement de l'empire. Ces nationalités mixtes, qui reposent sur les convenances et sur le libre choix des populations et que pour ce motif

j'ai appelées « électives »[1], ont autant de droit au respect que les nationalités qui ont pour fondement l'identité de la langue et des origines, et elles permettent, par l'établissement de confédérations comme la Suisse et l'Autriche, de résoudre pacifiquement des questions de frontières qui conduiront à d'interminables guerres, si on prétend appliquer partout et dans toute sa rigueur la délimitation des États d'après le principe des races. Si les hommes étaient raisonnables et justes, ces guerres seraient évitées; mais dans la situation présente de l'Europe et avec le faible degré de lumière et de moralité des peuples actuels, nous n'y échapperons pas.

[1] Dans un mémoire présenté à l'université de Rostock et consacré à réfuter la théorie des nationalités « électives » que j'avais esquissée dans la *Revue des deux mondes*, du 1er août 1868, M. le Dr Gintl se demande comment moi, Français, j'ai pu émettre une idée favorable à la conservation de la Suisse et de la Belgique, dont la France rêve la conquête. Voici comment il explique cette singularité. Si j'avais admis le principe des nationalités de races, je n'aurais pu revendiquer pour la France que la moitié de la Belgique et le tiers de la Suisse, tandis qu'en invoquant la théorie des nationalités électives et du libre choix des populations, je puis réclamer pour mon pays l'annexion de toute la Belgique et de toute la Suisse. M. Gintl ajoute que c'est aux Tuileries que j'ai été demander mes inspirations. Faut-il dire que, Belge, je n'ai pas été favorisé de si hautes inspirations, ni eu de si artificieuses arrières-pensées. Voyant dans mon pays deux populations de langue différente, — wallons et flamands, — vivre satisfaits sous le même régime, j'en ai conclu que les peuples pouvaient se développer en paix, sans qu'on appliquât partout le principe des nationalités de race, au prix des luttes les plus formidables et les plus funestes au progrès. Ce point de vue a été développé avec conviction et éloquence, par M. Potvin, dans le dernier chapitre de son beau livre le *Génie de la Paix*.



CHAPITRE IV

DES GUERRES DE RELIGION

Dans l'antiquité il n'y a pas eu de guerre de religion. Les luttes des grecs entr'eux étaient aussi fréquentes, aussi acharnées, aussi cruelles que celles des grecs contre les barbares. Quand Alexandre a rasé Thèbes, massacré toute sa population et fait disparaître cette cité illustre de la surface de la terre, ce n'était pas au nom d'une croyance particulière. Quand Rome a asservi successivement les diverses parties du monde connu, elle n'a jamais songé à imposer son culte aux vaincus; loin de proscrire leurs dieux, elle leur a souvent donné place dans le Panthéon national. Les empereurs en persécutant les chrétiens poursuivaient en eux les sectaires politiques, non les sectaires religieux.

Le polythéisme, avec son culte tout extérieur, ses mythes toujours en voie de transformation, et ses idées flottantes, ne renfermait pas des dogmes assez arrêtés pour qu'il put vouloir les imposer par la force et le fer à la main. L'intolérance ne peut naître que d'une conviction très ardente, très précise et très exclusive.

En Asie les progrès du Boudhisme ont été accompagnés de luttes qui ont bien le caractère de guerres religieuses et les conquêtes des mahométans sont incontestablement des guerres de propagande dogmatique, ainsi que les croisades qui en furent la contre-partie ; mais ce fut à l'occasion de la Réforme que se déchaînèrent les guerres religieuses les plus acharnées et les plus sanglantes. C'est que la Réforme avait enflammé le cœur des hommes d'une ardeur inouïe pour certaines vérités qu'ils considéraient comme la condition du salut et du bonheur éternel. Ils étaient ainsi prêts à sacrifier à ces vérités leur bien-être, leur repos, leur vie même, et à les défendre avec cette énergie surhumaine que donne une foi vive et la confiance en Dieu.

Buckle salue comme un progrès l'affaiblissement des croyances religieuses qui a tué le germe des guerres de religion. Je ne puis partager cette opinion. Il faut se féliciter sans doute de ce que le progrès des sentiments de tolérance ont brisé les armes dont les partisans de la persécution dogmatique voudraient encore faire usage aujourd'hui. Mais c'est un bonheur et un honneur pour l'humanité qu'il s'est trouvé jadis des hommes prêts à combattre et à mourir pour leurs croyances, et à mon sens la plus noble guerre de toutes celles qui ont ensanglanté notre planète est celle que les Hollandais ont soutenue contre les Espagnols au XVIe siècle, pour la défense du protestantisme. Il est sans contredit bien plus beau de combattre pour ce que l'on croit le vrai que pour une colonie, un territoire, une frontière ou le point d'honneur. Les animaux carnassiers se battent tous les jours pour les limites de

leur canton de chasse. L'homme seul se bat pour une croyance.

Depuis le traité de Westphalie ce n'est plus la religion ce sont les ambitions et les rivalités politiques qui ont suscité les guerres.

M. Leroy-Beaulieu pense que toute guerre de religion est désormais impossible « parce qu'il n'est plus un membre d'un clergé quelconque qui voulût réduire les dissidents par la contrainte ». Je ne puis partager cette confiance, d'abord parce qu'elle est contredite par l'Église elle-même, et ensuite parce que je vois le clergé catholique mettre tout en œuvre pour promouvoir une croisade contre l'Italie, afin de rétablir le Pape sur son trône. Le droit et le devoir d'employer le glaive pour ramener les hérétiques à l'orthodoxie est, d'après Bossuet, la doctrine constante de l'Église, et le Pape vient récemment de la transformer en dogme. Donc, tous les prêtres, à moins qu'ils ne cessent d'être bons catholiques, doivent avoir des sentiments complètement opposés à ceux que leur attribue M. Leroy-Beaulieu.

Les idées qui ont conduit autrefois aux guerres de religion, sont très loin d'avoir perdu toute influence sur les affaires de l'Europe. Quand je visitai naguère l'Espagne, les gens d'Église que j'eus l'occasion de voir, ne se cachaient point pour dire qu'ils préparaient le renversement du nouveau gouvernement. La dernière insurrection carliste, qui finit à peine, a été une guerre purement religieuse. Les diètes locales des provinces basques y étaient opposées, mais les curés organisaient le mouvement, fournissaient aux insurgés des armes et de l'argent et se mettaient à leur

tête. Plusieurs sont morts ainsi en combattant pour le trône et l'autel. L'intervention de la France à Rome, même sous la république de 1848, et la longue occupation de la cité papale par les troupes de Napoléon III ont eu lieu pour obtenir l'appui du clergé français.

Supposons qu'à Paris, à Madrid et à Vienne, règnent des souverains, enfants soumis de l'Église, n'est-il point hors de doute qu'obéissant à la voix de leur confesseur, ils feraient la guerre à l'Italie? Détachez l'Irlande de l'Angleterre, et aussitôt entre catholiques et protestants éclate une guerre acharnée qui finirait par l'extermination ou l'expulsion des hérétiques. C'est le fanatisme religieux qui, représenté par une souveraine d'origine espagnole, a causé les malheurs récents de la France. C'est cet esprit qui a fait l'expédition du Mexique, l'entreprise la plus insensée qu'on puisse concevoir. C'est ce même esprit qui, dans le conseil suprême de Saint-Cloud, en juillet 1870, a entraîné l'Empereur hésitant et a décidé la guerre contre l'Allemagne protestante. Aujourd'hui encore, c'est le fanatisme religieux qui, par ses menaces, entretient les défiances de l'Italie et la pousse vers l'alliance prussienne [1].

[1] Voici un passage d'une correspondance de France, adressée récemment (janv. 1873) à un journal Belge *le Précurseur* d'Anvers :

« L'exaltation, cette passion si funeste, qui en matière de religion prend le nom de fanatisme, se développe en raison directe du peu de jugement qu'on apporte dans le compte que l'on se rend des événements contemporains. On finit par ne voir que des scélérats dans tous ceux qui ne se jettent pas à l'aveugle dans notre extravagance religieuse. Ainsi on a remarqué que depuis quelque temps la chaire évangélique a complètement perdu sa dignité, son calme, son honnêteté même. On attaque les hommes qui ne croient pas comme des *pétroleurs*, des *bandits*, des ennemis de la société qu'il faudrait exterminer.

» Nous comprenons maintenant en France les horreurs des guerres

En Russie également, le sentiment religieux, quoique moins intolérant que chez les ultramontains, exerce encore une grande influence sur la politique. Le chef de l'État, le czar, étant en même temps le chef de l'Église, il ne lui est pas difficile de donner une couleur religieuse à toute guerre entreprise pour défendre ou pour agrandir la « sainte Russie ». Il en serait de même s'il s'agissait de soustraire d'autres Slaves de foi orthodoxe au joug des mahométans, ou de conquérir Constantinople avec le temple de Sainte-Sophie, la Rome du rite grec.

Une guerre suscitée en tout ou en partie par l'esprit de fanatisme, est donc loin d'être impossible, comme beaucoup de bons esprits sont portés à le croire. Il y a manifestement en ce moment une recrudescence de superstition qui semble devoir y conduire. Néanmoins, je crois que plus tard le progrès des lumières aura pour effet, non d'affaiblir le sentiment religieux, mais de lui ôter ce qu'il a encore d'exclusif et d'agressif. Il réduira la religion à devenir, comme aux États-Unis, un sentiment individuel, fécond en bonnes œuvres, au lieu d'être, comme en Europe, une institution privilégiée, mêlée à toutes les affaires de l'État. La paix du monde sera

religieuses. Que les hommes qui dirigent le cléricalisme viennent à être les maîtres, qu'ils continuent leur œuvre de fanatisation du parti qu'ils conduisent et, à un moment donné, toutes les fureurs que nous pensions oubliées dans l'histoire recommenceraient parmi nous.

« Cette réaction de fanatisme religieux en produit naturellement une semblable dans la région opposée. Les hommes qui haïssent le prêtre comme un ennemi de la liberté, de tout progrès humain et civilisateur, s'irritent des haines cléricales toujours croissantes, et puisent eux-mêmes dans ces haines une explosion plus terrible encore d'antagonisme et de colère. Je puis vous affirmer que nous avons en germe une guerre sociale religieuse ».

d'autant plus assurée que le vrai christianisme exercera sur les âmes une influence plus intime et plus efficace. Le Christ est l'apôtre de la paix. Les quakers seuls sont, en ce point, les vrais disciples de l'Évangile. Si la terre était peuplée de véritables chrétiens, elle ne serait plus arrosée de sang humain. Il faut le proclamer bien haut, les ministres des différents cultes ne se sont point montrés en ceci suffisamment pénétrés de l'esprit du christianisme. Ils n'ont point su faire entrer dans les cœurs, l'horreur de la guerre et des conquêtes.

Au moment où les nations sont sur le point d'en venir aux mains, on ne les voit point se jeter entre elles pour les arrêter au nom de la fraternité chrétienne. Quand les armées de leur pays ont été victorieuses, ils ont toujours été prêts à en remercier Dieu et ils n'ont maudit la guerre que quand elles étaient vaincues. N'est-ce point pourtant une amère dérision que de chanter des *Te Deum* pour des victoires, en l'honneur de celui qui a dit : *Beati pacifici quia possidebunt terram*. Je vois dans l'histoire beaucoup de guerres suscitées par les prêtres ; je ne découvre pas qu'ils en aient, jusqu'à ce jour, empêché aucune.

CHAPITRE V

DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN

Depuis la paix de Westphalie, les hommes d'État européens ont considéré comme maxime fondamentale de la politique extérieure qu'il fallait maintenir entre les grandes puissances une sorte d'équilibre, de façon à ce qu'aucune d'elles ne devînt assez forte pour dominer les autres. D'une part, le désir de certains souverains ambitieux de dicter leurs volontés à l'Europe, et d'autre part, la résolution des puissances menacées de s'y opposer, voilà la cause principale des guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle. C'est pour maintenir l'équilibre que se sont formées les grandes coalitions contre Louis XIV et contre Napoléon. Cette idée est encore très générale en France : M. Thiers notamment l'a toujours défendue dans ses écrits et à la tribune. C'est elle qui l'a fait l'adversaire décidé de l'unité italienne et de l'unité allemande. A ne considérer que l'intérêt de la France et le moment actuel, M. Thiers, comme homme d'État français, avait complètement raison. Mais il ne faut point s'y tromper, tôt ou tard l'unité de l'Italie et celle de l'Allemagne se seraient faites. Le

mouvement national qui y portait, dans ces deux pays, ne pouvait être définitivement arrêté et toute ingérence étrangère devait le précipiter.

Quand il s'est agi de combattre un conquérant qui voulait asservir l'Europe, sans égard pour le droit des nationalités et la volonté des peuples, les guerres d'équilibre ont été probablement légitimes, car quelque sanglantes et coûteuses qu'elles aient été, on peut croire qu'elles étaient nécessaires au progrès et à la liberté. Heeren loue l'Angleterre d'avoir sauvé l'indépendance de l'Europe en se faisant l'âme des coalitions qui ont eu pour but de la défendre. Mais aujourd'hui, ce qui détruit l'équilibre, ce n'est plus l'un ou l'autre conquérant que l'on peut vaincre comme Louis XIV ou détrôner comme Napoléon, ce sont des forces que l'on ne pourrait comprimer qu'en anéantissant les peuples qu'elles font grandir. Ces forces, c'est premièrement le principe des nationalités, qui supprime les anciennes frontières, pour constituer de grandes agglomérations sur la base de l'identité de la langue et des origines. C'est secondement le progrès économique, qui permet aux peuples, occupant de grands territoires, de doubler en population et en richesse dans l'espace d'une génération. Quand on songe que, dans un avenir très rapproché, les États-Unis seront aussi puissants que les autres nations civilisées toutes ensemble, et que la Russie, si elle le voulait, grandirait en forces dans la même proportion sinon dans le même temps, on ne peut plus espérer que l'ancien équilibre se maintienne. Aussi les Anglais et les Américains n'en parlent-ils déjà que comme d'une idée surannée, sans application au XIXe siècle. C'est l'un des

motifs pour lesquels M. Thiers, en 1870, n'a pas reçu des neutres l'appui qu'il réclamait au nom de l'équilibre européen. L'homme d'État anglais ne peut apprécier ces questions d'équilibre de la même façon que l'homme d'État français. Quand l'Angleterre voit grandir sur la frontière du Canada une puissante république avec 42 millions d'habitants aujourd'hui, avec 100 millions demain, et en Asie, le colosse Russe, avec ses 80 millions de sujets, se rapprocher peu à peu de l'Inde, il est naturel qu'elle oublie de s'informer si l'Allemagne, qui ne la touche pas, compte 30 ou 40 millions d'âmes. Les États-Unis et la Russie auront un jour 200 ou 300 millions d'habitants. Il est donc complètement impossible de maintenir l'équilibre. L'Angleterre, la France, l'Allemagne pourront conserver la prééminence sous le rapport des lettres, des sciences ou des arts, mais comme puissances militaires elles descendront inévitablement au second rang. Il faut espérer que l'esprit de conquête disparaîtra avec le despotisme, et qu'à l'époque où certaines races seront assez nombreuses pour menacer l'indépendance des autres, elles seront aussi assez éclairées pour comprendre que leur propre intérêt leur défend de le tenter. Le maintien de l'équilibre, qui a été la cause de tant de guerres autrefois, peut encore en susciter aujourd'hui, mais c'est une source de conflits qui est évidemment en décroissance.

CHAPITRE VI

DE L'INTERVENTION DANS LES AFFAIRES INTÉRIEURES D'UN PEUPLE ÉTRANGER

L'intervention dans les affaires intérieures des pays étrangers donnera également lieu à moins de luttes dans l'avenir. Autrefois, tous les partis admettaient le droit d'intervention et en faisaient usage quand ils étaient au pouvoir. La république française s'était donné pour mission de secourir les peuples qui voulaient s'affranchir du joug « des tyrans ». Plus tard, la Sainte-Alliance avait aussi proclamé que c'était son droit et son devoir d'intervenir pour faire respecter partout la légitimité et pour dompter la révolution.

C'est au nom du même principe que la France fit la guerre d'Espagne en 1823, que l'Autriche, de 1820 à 1848, ne cessa d'occuper tantôt l'une tantôt l'autre partie de l'Italie, et qu'en 1847, M. Guizot voulut envoyer des troupes en Suisse pour soutenir le *Sonderbund* et ce que l'on appelait l'indépendance des cantons catholiques, c'est à dire celle des jésuites. C'est l'Angleterre qui, la première, a soutenu, la doctrine de non intervention. Elle s'est efforcée de la faire prévaloir, et aujourd'hui il semble que

ce principe soit généralement admis[1]. Tout au moins les puissances européennes ont agi dans ces dernières années comme si elles l'admettaient. La France a pu renverser le trône de Louis-Philippe, établir la république et même nommer Louis Napoléon empereur, malgré les traités de 1815, sans qu'on ait contesté aux Français le droit de se donner un gouvernement. Quand les Espagnols ont récemment chassé les Bourbons, ils n'ont eu à craindre aucune intervention, et même quand il s'est agi de faire « monter un Hohenzollern sur le trône de Charles V », Napoléon III s'en est pris au roi de Prusse et n'a pas dénié à l'Espagne le droit de se choisir un souverain. L'Allemagne, même après qu'elle eut occupé la moitié de la France, n'a point essayé de renverser la république ou d'imposer la légitimité, comme en 1815.

Le droit d'intervention peut se défendre par de très bonnes raisons. Si mon voisin met le feu à sa maison, n'ai-je pas le droit, pour préserver ma demeure, d'aller éteindre l'incendie, chez lui et malgré lui? Si un père dénaturé assomme son fils à coups de bâton, n'ai-je pas le droit de l'en empêcher, si je puis? Et si chez une nation la majorité opprime et décime la minorité, les États voisins ne doivent-ils pas interdire le crime et faire respecter l'humanité? La protection que l'État accorde à ses sujets, pourquoi la refuserait-il aux citoyens d'un autre État dont l'existence est menacée? Les mêmes motifs d'inter-

[1] M. Thiers le constate dans son dernier message : « Les gouvernements étrangers, dit-il, ont eu à d'autres époques un penchant à se mêler des affaires intérieures des pays voisins; mais de cruelles expériences les ont éclairés, et ils n'y songent plus ». Ajoutons que les cabinets français n'ont que trop imité les cabinets étrangers en ce point.

vention peuvent être invoqués dans les deux cas[1]. Ce raisonnement est difficile à réfuter, mais l'expérience a démontré que l'intervention est plus nuisible qu'utile et qu'elle aboutit à des résultats opposés à ceux qu'on poursuit. Ainsi, la révolution française entreprend une guerre de propagande républicaine et il se trouve qu'après avoir vaincu l'Europe, elle arrive à anéantir la plupart des républiques existantes, entre autres Venise et les Pays-Bas, et à faire renaître en France et dans toute l'Europe le despotisme, dont les idées du XVIII[e] siècle avaient préparé et auraient amené la fin. L'intervention de la Sainte-Alliance en Italie et en Espagne n'ont point sauvé la légitimité ; elle a surexcité au contraire la fermentation des idées libérales en Europe. C'est parce que les Bourbons ont été ramenés en France par l'étranger qu'ils ont été si facilement renversés en 1830, malgré le remarquable développement économique et littéraire qui a signalé la Restauration. Récemment la guerre du Mexique, entreprise pour relever la race latine et catholique, n'a eu d'autre résultat que d'empirer la condition des Mexicains et de préparer les désastres de la France. L'occupation

[1] Dans un remarquable article publié, en 1859, dans *Frazer's magazine : A few words on no-intervention*, M. Mill dit que « l'intervention pour imposer la non-intervention est toujours juste, toujours morale, sinon toujours prudente. Il faut, ajoute-t-il, que les despotes consentent à être liés par ce principe aussi bien que les États libres, sans cela on arriverait à cette déplorable conséquence que l'injustice viendrait en aide à l'injustice, tandis que le droit ne pourrait aller au secours du droit. » Et, comme exemple, M. Mill cite le cas de l'intervention russe en Hongrie, en 1849, à laquelle il croit que la France et l'Angleterre auraient dû s'opposer. J'admets complètement le principe posé par M. Mill. Ce que je combats, c'est précisément l'intervention d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État, même pour y défendre la liberté. Je ne préconise pas l'abstention absolue.

de Rome a rendu inévitable la chute du pouvoir temporel, parce qu'elle a armé contre lui le sentiment national, exactement comme l'intervention des alliés avait perdu Louis XVI.

Voici le motif profond qui fait qu'une intervention de l'étranger ne peut produire des résultats durables. Les événements qui s'accomplissent dans un pays sont la conséquence des forces sociales qui y sont en activité. L'étranger en intervenant ne modifie point ces forces; après son départ, elles reprennent leur action comme auparavant, avec cette différence que la cause momentanément défendue par les armes étrangères devient plus odieuse et est plus attaquée. Voulez-vous sauver l'ordre, laissez le pays sentir les maux de l'anarchie et il en sortira par ses propres efforts. Que l'étranger intervienne pour défendre le trône, et tous les patriotes deviendront révolutionnaires. Vous prétendez fonder la liberté chez vos voisins : l'intention est louable, mais, comme vos soldats ne leur apportent pas, au bout de leurs baïonnettes, les lumières et les vertus indispensables pour faire durer des institutions libres, celles-ci succomberont et feront place au despotisme. Vous accourez au secours de l'autel, et vous ne voyez pas que vous donnez ainsi pour aliment aux passions anti-religieuses toutes les ardeurs du patriotisme.

Montesquieu dit que la conquête est parfois utile au peuple conquis, et cela est vrai quand la race vaincue est très inférieure à celle qui l'a soumise. Ainsi il vaut mieux pour l'Inde être gouvernée par les Anglais, et pour Java l'être par les Hollandais que par des princes indi-

gènes, car ceux-ci ruineraient leurs sujets par des guerres sans fin et des exactions sans limites, tandis que sous l'administration des Européens la population et la richesse augmentent régulièrement. La Turquie, soumise à l'Autriche ou aux Serbes, serait infiniment plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais une intervention momentanée n'a pas même les avantages relatifs de la conquête: elle ne fait que du mal. Elle affaiblit et déconsidère le pays où elle a lieu; elle y sème de nouveaux germes de désordre et provoque la haine contre le principe, juste peut-être, que l'on a tenté de faire triompher. Si donc les gouvernements européens étaient sages, ils reconnaîtraient comme un principe fondamental du droit des gens, que nul État n'interviendra dans les affaires intérieures d'un État étranger. Il est incontestable que ce système gagne chaque jour du terrain; malheureusement l'expérience du passé profite si peu aux hommes qu'il faut s'attendre à voir se renouveler encore des interventions aussi fâcheuses que celles de Napoléon III à Rome et au Mexique. Je ne sache pas qu'aucun État et aucun parti y aient sincèrement et définitivement renoncé.



CHAPITRE VII

DES RIVALITÉS HISTORIQUES

Les guerres pour des rivalités historiques ont été très fréquentes dans le passé; elles deviendront plus rares et disparaîtront même complètement, il faut l'espérer; mais en ce moment elles menacent encore le repos du monde. La guerre engendre la guerre; le vaincu rêve une revanche, attend son heure, et la lutte recommence. Il naît ainsi entre deux peuples, faits pour s'entendre, des haines qui se transmettent de génération en génération. L'hostilité séculaire qui a régné entre la France et l'Angleterre en est le plus frappant exemple. De 1110 à 1815, sur 705 années, il y a eu 272 années de guerre entre ces deux nations. Cette rivalité a persisté jusqu'à nos jours. Elle était entretenue en France par le parti bonapartiste et même par le parti libéral sous la Restauration et sous Louis-Philippe. Napoléon III avait promis la revanche de Waterloo et ses grands armements maritimes ont longtemps fait croire à l'Angleterre qu'il y songeait. Est-ce qu'à son instigation des colonels de cavalerie n'avaient pas juré qu'ils franchiraient le détroit à la tête de leurs escadrons?

Grâce au traité de commerce et aux relations d'affaires qui en étaient résultées, l'antagonisme entre Anglais et Français avait presque complètement disparu, et l'on pouvait déjà espérer que, les peuples voyant clairement les avantages de la paix et les maux de la guerre, ces hostilités héréditaires de nation à nation s'évanouiraient; mais la guerre de 1870 et la paix qui y a mis un terme ont laissé dans l'âme des Français un ressentiment contre les Allemands plus violent que celui qu'ils éprouvaient contre les Anglais après Waterloo. A moins que les circonstances ne changent, on ne peut se dissimuler qu'il y a là pour l'avenir une cause presque inévitable de conflit.

Les efforts séculaires de l'Allemagne, puis de l'Autriche, pour soumettre l'Italie avaient fait naître dans le cœur des habitants de la péninsule une haine héréditaire contre les ennemis de l'indépendance de leur pays. Depuis que l'Autriche a quitté la Vénétie, ce sentiment a disparu comme par enchantement, et les relations les plus amicales se sont établies entre les Italiens et leurs voisins du nord. Dès que la cause de dissentiment disparaît, l'échange des idées et des produits fait sentir aux peuples modernes la communauté de leurs intérêts.

Entre Anglais et Américains, il n'y a pas antagonisme de race, mais il existe, depuis la guerre de l'Indépendance, une hostilité qui plus d'une fois a failli amener la guerre entre deux peuples qui, ayant les mêmes origines, la même langue, le même culte, les mêmes lois, la même littérature, devraient être unis par les liens les plus étroits. Il serait déraisonnable de reprocher à l'Angleterre de s'être opposée par les armes à l'émancipation de ses colonies : tout autre État

en aurait fait autant; mais en 1812, elle a provoqué la guerre avec l'Amérique par ses prétentions exagérées qu'elle a dû abandonner dans le traité de Gand, et lors de la dernière guerre civile aux États-Unis, elle n'a pas rempli avec assez de rigueur les obligations que lui imposait la neutralité. L'attitude des hautes classes qui, dans le pays de Wilberforce, ne rougissaient pas de témoigner leur sympathie pour la cause odieuse des défenseurs de l'esclavage, a été un scandale qui a justement irrité les Américains et contristé partout les amis de la justice et de l'humanité. Toutefois, les États-Unis n'ont pas oublié l'admirable conduite des ouvriers anglais qui, malgré les souffrances que leur imposait le manque de coton, n'ont cessé de manifester le plus grand enthousiasme pour l'abolition de l'esclavage. Les Américains se souviennent aussi que tous les représentants des idées démocratiques en Angleterre, comme MM. Mill et Bright, ont mis leur éloquence au service de la cause du Nord. Aussi ont-ils accueilli avec satisfaction le traité de Washington et l'arbitrage. On ne peut dire que le compromis ait fait cesser complètement l'ancienne animosité. Elle existe encore au delà de l'Atlantique et le moindre incident pourrait la réveiller. Les Américains disent que pour qu'il n'en reste plus de traces il faut une génération nouvelle. Toutefois, à mesure que les idées démocratiques prendront plus d'empire en Angleterre et que des réformes politiques et sociales y rapprocheront les institutions de celles de l'Amérique, les deux nations sœurs — mais si longtemps sœurs ennemies — se rapprocheront, et l'ancienne rivalité disparaîtra, car il serait inique de demander compte à

l'Angleterre nouvelle des fautes et des offenses de l'Angleterre aristocratique d'autrefois.

Jusqu'à présent entre Slaves et Germains il n'y a eu que des luttes locales, comme en Bohême et en Carinthie, mais point de ces grands chocs qui laissent après eux de profondes rancunes et une haine héréditaire. La race slave vient à peine d'entrer dans sa période d'expansion et elle est d'instinct pacifique. Toutefois, si jamais elle est engagée dans une guerre avec ses voisins d'Allemagne, il est à craindre que, quel que soit le vainqueur, il n'en résulte une rivalité historique semblable à celle qui a existé si longtemps entre la France et l'Angleterre. De ce côté encore l'avenir est plein de menaces.



CHAPITRE VIII

DES LUTTES D'INFLUENCE DANS LES PAYS ÉTRANGERS

De toutes les causes de guerre actuelles, la plus futile et la moins justifiable est celle qui réside dans les luttes d'influence à l'étranger. On accuse souvent les diplomates de provoquer la guerre par leurs rivalités, et M. Paul Leroy-Beaulieu se fait l'interprète de cette opinion qui est très accréditée. L'accusation était fondée autrefois; elle l'est beaucoup moins aujourd'hui. La diplomatie est décidément pacifique maintenant, et dans ces dernières années elle a prévenu par son intervention plus d'un conflit. Il suffit de citer le différend à propos du Luxembourg en 1869, la révision du traité de Paris demandée par la Russie en 1871, et le règlement des *Alabama claims* par le traité de Washington. Si Napoléon III l'avait laissée agir, elle aurait certainement empêché la guerre contre l'Allemagne en 1870. Cependant cette cause de guerre qui résulte des luttes d'influence doit être attribuée en grande partie aux rivalités des diplomates. Les grandes puissances ont la prétention d'exercer de l'influence dans les États de second ordre, et il s'ensuit des luttes de

prépondérance qui conduisent à la guerre parfois et toujours à des armements ruineux. L'Espagne, l'Italie et surtout la Turquie ont été le théâtre de ces compétitions diplomatiques. La question d'Orient, en 1840, est le type de ces différends que l'on appellerait puérils si les destinées des peuples n'y servaient point d'enjeu aux luttes d'habileté des diplomates et des ministres. Cette querelle de 1840 n'est déjà plus pour notre génération qu'un vague souvenir. La France soutient le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali. L'Angleterre appuie la Turquie, parce que telle est sa politique traditionnelle et aussi pour faire pièce à la France. Elle parvient à s'assurer l'alliance des cours du Nord. Le cabinet français se croit joué, insulté; l'opposition pousse à la guerre; on arme de toutes parts. L'Allemagne, frémissante aux souvenirs de 1815, jure de défendre le Rhin. Par la voix de Becker, elle chante :

Sie sollen ihn nicht haben den freien deutschen Rhein.

La France répond par une poésie de Musset :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand;
Il a tenu dans notre verre.

La guerre générale va éclater et la France a devant elle la coalition de 1815. Heureusement Louis-Philippe, plus sage que ses ministres et que la nation, cède à temps. Qu'y avait-il au fond de cette querelle? Rien qu'une lutte d'influence. Qu'importait à la France que Méhémet-Ali eût ou n'eût pas la Syrie? Qui aujourd'hui peut dire ce qui valait mieux pour l'intérêt européen ou pour l'intérêt français? Et pourtant voilà pourquoi les peuples civilisés

allaient s'égorger, sur terre et sur mer, depuis les bouches du Nil jusqu'aux rives de l'Escaut.

Pour augmenter l'influence de la France en Espagne, Louis-Philippe veut que son fils épouse une infante espagnole, malgré l'opposition de l'Angleterre. Il l'épouse en effet, mais l'Angleterre devient hostile et la révolution de février éclate.

Dans l'affaire des mariages espagnols, M. Guizot avait battu le cabinet de Saint-James. Quel avantage en est-il résulté pour la France?

Le maréchal Prim, peut-être d'accord avec le comte de Bismarck, s'apprête à faire nommer le prince de Hohenzollern roi d'Espagne. Napoléon III s'en irrite. Un prince prussien sur le trône de Charles V! La légitime influence de la France compromise! Jamais! Plutôt la guerre. C'est la guerre en effet, et quelle guerre! Pourtant, au fond, qu'importait aux Français que ce fût un prince de Prusse ou un prince de Savoie qui devînt à Madrid la victime impuissante des partis. Si le prince de Hohenzollern avait été élu,—bientôt, comme son frère qui règne en Roumanie, il aurait demandé à regagner la villa paternelle de Dusseldorf.

Il est difficile d'attacher un sens précis à ce mot « influence » que les hommes d'État font sans cesse retentir et auquel on sacrifie trop souvent le repos du monde. Il faut à tout prix maintenir notre légitime influence, disaient les politiques français; aujourd'hui ils disent : il faut la reconquérir. S'agit-il de se faire craindre par les États faibles, de leur imposer ses volontés, de dicter la loi à l'Europe; mais à quoi bon? Qu'y gagneront

les industriels et surtout les braves campagnards, la moëlle de la nation? L'Angleterre était toute puissante à Constantinople : cela lui a valu de sacrifier dans la guerre de Crimée deux milliards et cent mille hommes pour aboutir à un résultat que la Russie a effacé d'un trait de plume il y a deux ans. La France exerçait une influence prépondérante en Égypte : cela lui a permis de consacrer quatre cents millions à ouvrir le canal de Suez aux vaissaux britanniques et italiens. Napoléon III a entretenu une marine de guerre formidable au prix des plus grands sacrifices. Était-ce pour conquérir l'Angleterre ou pour défendre des colonies que nul ne lui enviait? Non, c'était pour maintenir « le prestige » et l'influence du drapeau. Au jour de l'épreuve, les cuirassés ont été complètement inutiles et les marins n'ont pu déployer leur bravoure que sur terre. Si, au lieu de prétendre contrebalancer « l'influence » anglaise par ces coûteux armements maritimes, on avait consacré les millions qu'ils ont coûtés à transformer le matériel d'artillerie et la défense des places fortes, n'eût-on pas agi avec plus de prévision? Il faut savoir répartir ses ressources et mesurer ses efforts au but à atteindre.

Pour maintenir son « influence » on sacrifie tout, et une nation se considère comme la plus malheureuse du monde si elle cesse d'être un État de premier ordre. Et pourtant les États de quatrième ordre ne sont-ils pas les plus libres, les plus heureux? Voyez la Suisse, la Belgique et la Hollande. Tout homme sensé devrait gémir d'être citoyen d'un grand pays et désirer de le devenir d'un état microscopique comme Saint-Marin ou Andorre.

Sans doute un pays doit chercher à étendre son influence, mais en répandant des idées saines, en faisant d'utiles découvertes, en donnant l'exemple de la vertu et de la liberté, non en inspirant la crainte par ses armements militaires. Si, après 1789 et même après 1830, la France n'avait songé qu'à son développement intérieur, sans viser à contrebalancer « l'influence » de l'Angleterre, de l'Autriche ou de la Russie, elle serait aujourd'hui le peuple le plus heureux du monde et elle exercerait une prépondance réelle sur les autres peuples, parce qu'elle leur aurait en ce point servi de modèle. Quand a-t-elle vraiment régné en Europe? Ce n'est pas quand Napoléon occupait tour à tour toutes les capitales à la tête de ses armées, c'est vers la fin du XVIIIe siècle, quand, par la plume de ses écrivains, elle répandait partout des idées de justice, de réforme et de progrès. Lorsqu'on songe à tout ce que ces disputes d'influence et de prestige ont déjà coûté de sang, on ne peut assez maudire la politique qui s'est inspirée de ces misérables considérations. Cette politique a perdu du terrain en présence de l'antagonisme des races qui sort du mouvement profond des populations et non des intrigues de la diplomatie et des cabinets; cependant des querelles d'influence peuvent encore amener l'explosion des hostilités comme en 1870.

CHAPITRE IX

DES GUERRES POUR DES COLONIES

La France et l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande se sont fait jadis de longues et sanglantes guerres pour se disputer des colonies. On prétend que l'Allemagne ne reculerait pas devant une guerre nouvelle pour s'emparer de celles de la Hollande. Peut-être la guerre éclatera-t-elle entre les États-Unis et l'Angleterre pour le Canada, entre la Russie et l'Angleterre pour l'Inde. Cependant les guerres coloniales sont aujourd'hui des guerres insensées, car les colonies ne sont plus désormais pour la mère-patrie qu'une source d'embarras et une cause de faiblesse.

D'abord il n'est pas de colonies, sauf Java, qui donne un profit net. Si on retranche du produit brut les dépenses de l'armée et de la flotte nécessaires pour les défendre, tout bilan colonial se solde par un déficit. Voyez ce que coûte en ce moment à l'Espagne la conservation de « la perle des Antilles ». Après avoir mis à sec son trésor, elle deviendra peut être l'occasion d'une guerre avec les États-Unis. Et cependant les ministères qui se succèdent à Madrid, jurent tous qu'ils ne consentiront jamais à son émancipation. Les

colonies imposent au Portugal une dépense annuelle de plusieurs millions qui accroissent le déficit, et que lui rapportent-elles? Rien que la coûteuse obligation d'envoyer des troupes dans l'autre hémisphère pour réprimer des insurrections, comme celle qui vient d'éclater à Macao. L'Algérie coûte à la France, revenu déduit, environ 50 millions de francs, année moyenne, ce qui fait depuis 40 ans 2 milliards de francs. Si cette somme avait été consacrée à l'instruction publique des différents degrés, quelle puissance, quelle richesse elle aurait produites dans ce beau pays, si favorisé sous tous les rapports! Que d'universités, que de colléges, que d'écoles, que d'académies, que de laboratoires on aurait pu doter avec le budget colonial! Il faut toujours avoir présent à l'esprit l'admirable mot de Bacon : *knowledge is power*, (science est puissance). On croyait généralement en France et en Europe que la tâche ingrate de gouverner et de réduire au besoin les Arabes, présentait au moins cette compensation qu'on formait par cette petite guerre permanente une bonne armée. Il s'est trouvé, au contraire, que l'habitude de combattre des adversaires peu nombreux et peu aguerris avait fait oublier aux officiers les éléments de la grande guerre, et aux soldats la discipline et la tenue. Les qualités qu'exige la tactique actuelle sont très différentes de celles qui conviennent à l'Algérie. Là il faut agir par petits corps attaquant avec élan, sans avoir grand besoin de s'éclairer et sans vastes mouvements de concentration. En Europe, ce qu'il faut chez le soldat, c'est le sang-froid, l'obéissance et la circonspection; chez le général, le talent d'amener par les chemins de fer sur un

point donné une masse énorme d'hommes. La guerre dans les colonies est donc une mauvaise école et pour le soldat et pour l'officier. La France avait un moyen de faire payer cher à l'Allemagne la conquête de l'Alsace, c'était de lui céder en même temps l'Algérie. Cela aurait coûté aux Allemands plus que l'intérêt des cinq milliards de l'indemnité.

Les questions coloniales viennent jeter le trouble dans la marche du régime parlementaire, en introduisant une cause de dissolution dans la composition des partis. Il en résulte une grande instabilité dans l'existence des ministères, et l'administration de la mère-patrie est en souffrance pour des difficultés qui surgissent aux Antipodes. C'est ce qu'on voit constamment en Hollande et parfois en Angleterre.

Les assemblées parlementaires sont très peu aptes à gouverner des colonies, premièrement parce qu'elles ne sont pas choisies à cet effet, secondement parce que la plupart des membres ne connaissent absolument rien aux questions coloniales. Quand, à la Chambre des communes, on discute les affaires de l'Inde, la salle se vide. On ne peut abandonner au pouvoir exécutif le droit de tout faire, et cependant les Chambres sont incapables d'exercer un contrôle utile. Le système colonial, legs de l'ancien régime, exige l'esprit de suite et la vigueur d'une autorité despotique qu'on ne veut plus tolérer. C'est donc un cercle vicieux sans issue. Les ministres eux-mêmes, complètement absorbés par les soins des affaires intérieures et de la politique extérieure, et surtout par les luttes électorales, ne peuvent accorder au gouvernement

des colonies qu'un temps très court et une attention très distraite. Quelle chance y a-t-il qu'ils les gouvernent bien? S'agit-il d'une colonie peuplée d'Européens comme l'Australie ou le Canada, on peut lui laisser le soin de se gouverner elle-même. Mais alors à quoi bon conserver la responsabilité d'un gouvernement indépendant qui peut entraîner la mère-patrie dans des contestations qu'elle n'a pu ni empêcher ni prévoir? Un pays peut gouverner un autre pays despotiquement en lui imposant ses volontés; mais introduisez le régime représentatif dans les colonies et on aboutit à une situation absurde ; car les résolutions du parlement colonial engagent la responsabilité de la mère-patrie qui n'y est pour rien. Une provocation, une imprudence de la colonie peut amener une guerre que la mère-patrie devra soutenir, quoiqu'elle ait complètement désapprouvé l'acte qui y a donné lieu. Imagine-t-on un régime plus absurde et plus périlleux?

Autrefois on pouvait espérer tirer profit des colonies en leur faisant payer un tribut et en s'y réservant un marché privilégié. Aujourd'hui on n'admet plus qu'on puisse traiter une colonie comme un pays asservi qu'on pressure au profit de la mère-patrie. L'insurrection des États-Unis a montré comment cette iniquité prend fin. La Hollande, il est vrai, a construit ses chemins de fer en Europe avec le revenu net de Java, mais ce n'est pas avec le produit des impôts perçus dans l'ile, c'est avec celui du café et du sucre cultivés sur les terres de l'État. En vertu des principes orientaux en matière de propriété, l'État s'est réservé de vastes étendues de terres publiques qu'il fait cultiver au moyen du travail en corvée. Aucun

autre État ne jouit de cet avantage, et même, en Néerlande, un parti puissant et grandissant réclame l'abandon d'un système qui fait profiter les Hollandais des fruits du labeur des Javanais. Les idées de liberté, d'égalité et de justice identique pour tous, se répandent dans le monde entier et bientôt on ne pourra plus ou l'on n'osera plus maintenir dans les colonies l'ancien régime despotique. Comme d'autre part, les orientaux sont peu préparés à se gouverner eux-mêmes, on aboutit à une situation sans issue. Il est très heureux pour les Hindous d'être soumis à l'Angleterre qui leur donne l'ordre, l'instruction, des irrigations et des chemins de fer. Je doute qu'il soit très avantageux aux Anglais de posséder l'Inde, car il faut porter au passif les guerres avec la France et la Russie dans le passé et probablement encore avec la Russie dans l'avenir. Les colonies ne peuvent plus même offrir un marché privilégié pour les produits de la mère-patrie. Car, ou bien ce marché est tout à fait insignifiant relativement au commerce général avec l'étranger, comme c'est le cas pour les colonies françaises, ou bien, sous l'empire des idées de libre échange, il faut les ouvrir à tous, comme ont été obligées de le faire la Néerlande et l'Angleterre. Il y a plus; les colonies anglaises ont imposé aux marchandises venant d'Angleterre des droits d'entrée aussi élevés qu'à celles venant de partout ailleurs.

La possession de colonies est un anachronisme comme le régime colonial. C'est un legs du passé qui a eu son utilité autrefois en répandant la civilisation européenne au delà des mers, mais qui est en opposition avec les institutions, les sentiments, les vrais intérêts de l'époque

actuelle. Cet anachronisme disparaîtra ; il perd visiblement du terrain, et désormais tout État clairvoyant refusera d'acquérir des colonies, et, s'il en possède, cherchera à les émanciper, de façon à ne plus y avoir sa responsabilité engagée. Les colonies ont épuisé et ruiné l'Espagne, et Dieu sait ce que Cuba lui coûte maintenant et lui coûtera encore plus tard. Pour ses colonies aux Indes et en Amérique, la France a soutenu contre l'Angleterre de longues guerres, sans en avoir retiré aucun avantage. Les Indes ont procuré à l'Angleterre une apparence de grandeur et d'éclat, mais je doute que le peuple anglais en ait été plus heureux. Aujourd'hui les États de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie sont en contact sur tous les points du globe, et chacun de ces points, fût-il même inconnu et insignifiant comme l'île San-Juan, peut donner lieu à un conflit qui coûterait plus de sang et de richesses que ne valent toutes les possessions coloniales. Voulez-vous, États prévoyants, supprimer une cause de guerre? affranchissez les colonies, accordez-leur une complète autonomie. Elles grandiront plus vite, et la mère-patrie aura moins de soucis.

CHAPITRE X

L'IMPERFECTION DES FORMES DE GOUVERNEMENT CONSIDÉRÉE COMME CAUSE DE GUERRE

L'imperfection des formes de gouvernement a été et est encore très souvent une cause de guerre. Le despotisme qui permet à un seul homme, au souverain, de décider la guerre doit rendre celle-ci bien plus fréquente.

En effet, un souverain absolu n'a que peu à souffrir d'une guerre, même malheureuse. Ses revenus n'en sont point diminués ni son bien-être atteint. Vient-il à perdre une province, il n'y a que son orgueil qui en souffre. Au contraire, la guerre la plus heureuse impose toujours de cruelles souffrances même aux vainqueurs. Le commerce suspendu, l'industrie arrêtée, les impôts accrus, des morts, des blessés et des malades sans nombre, les familles décimées, des douleurs de toute sorte pour les âmes et pour les corps, voilà des maux que les victoires les plus décisives ne préviennent point. Quant au pays vaincu et envahi, qui dira tout ce qui l'accable et le désole? Si les peuples étaient assez éclairés pour discerner leur véritable intérêt, il n'y aurait plus de guerre, car, aucun d'eux n'ayant d'avantage à attaquer ni à vaincre, aucun n'aurait à se défendre; mais un

souverain peut trouver dans la guerre un plaisir et un profit. Toutes les passions qui agitent le cœur humain aujourd'hui comme autrefois, l'ambition, la cupidité, la vanité, l'amour de la gloire, le besoin de mouvement et de distraction peuvent pousser un souverain absolu à faire la guerre à ses voisins. Quand on nous racontait que Louvois avait entamé la guerre contre l'Europe, à propos d'une fenêtre mal placée, et qu'une épigramme de Frédéric II contre Mme de Pompadour avait provoqué contre la Prusse la guerre qui aboutit à Rossbach, nous pensions que semblables énormités appartenaient à l'ancien régime, et cependant n'avons-nous pas vu éclater la guerre de 1870 pour moins que cela, c'est à dire à propos de rien; car M. Benedetti a affirmé qu'à Ems il n'y avait eu « ni insulté ni insulteur » et que par conséquent l'insulte qui a décidé le vote de la Chambre n'avait jamais eu lieu. Dans un pays gouverné despotiquement, il n'existe aucune garantie durable de paix. Aujourd'hui en Russie, un souverain sage veut la paix parce qu'il comprend que pour développer la puissance de son peuple il faut plus de routes, plus d'écoles, une meilleure organisation sociale; mais qui peut répondre que le successeur d'Alexandre II ne voudra pas agrandir son empire par des conquêtes et acquérir des lauriers sur les champs de bataille? Pendant la guerre de sept ans, la Russie a combattu, puis soutenu, enfin combattu de nouveau Frédéric II, parce qu'elle avait eu successivement trois souverains d'inclination différente. Cet exemple et les faits récents prouvent que la paix de l'Europe sera à la merci du caprice d'un despote tant qu'il y en aura.

Dans une république, l'élection du président peut aussi pousser à la guerre. Ainsi aux États-Unis, pendant la dernière campagne électorale, on a vu les partis exciter tour à tour l'animosité de la foule contre l'Angleterre à propos des *Alabama Claims* et faire de cette passion surexcitée, un détestable moyen de popularité. Le régime constitutionnel, avec un roi impuissant comme en Angleterre ou un président comme en Suisse, est une meilleure garantie de paix ; mais pour que ce régime soit un obstacle à la guerre, il ne suffit pas qu'il y ait une Chambre élective qui délibère et décide. Il faut que cette Chambre, soit composée d'hommes assez indépendants et assez raisonnables pour résister aux excitations du pouvoir exécutif. Or c'est ce que l'on ne rencontre encore nulle part, sur notre continent au moins. Dans tous nos États, le gouvernement, en provoquant les susceptibilités du patriotisme ou en faisant naître une situation qui compromet, dit-il, l'honneur du pays, obtiendra toujours un vote de guerre. On l'a bien vu en 1870. C'est même en vain qu'on inscrirait dans la Constitution que le droit de décider la guerre appartient exclusivement au parlement. Si la raison publique n'est pas mûre et l'opinion publique agissante et toute puissante, le parlement votera la guerre quand le ministère le voudra. L'homme a un tel fonds de férocité, qu'il est toujours facile de l'entraîner au combat. Je ne connais pas d'exemple d'une Chambre qui ait voté la paix, quand le gouvernement voulait la guerre.

Ce qu'il y a de plus dangereux pour le repos du monde, c'est la situation d'un grand peuple soumis à un régime qui ne répond pas à ses besoins ou à ses aspirations.

Le despotisme, établi dans un pays que le besoin d'être libre n'agite pas encore sérieusement, peut maintenir la paix. Il suffit que le souverain ait des sentiments assez élevés pour préférer le bonheur de ses sujets à la vaine gloire des combats. C'est l'exemple que nous offre aujourd'hui la Russie. Mais le despotisme, imposé à une nation qui veut être libre, conduit inévitablement à la guerre, même quand le souverain et le peuple ne la désirent pas. La nation, irritée de ne pouvoir régler à sa guise ses affaires intérieures, s'occupe de ce qui se passe à l'étranger et y cherche une compensation aux humiliations de son assujettissement[1]. Le souverain, ébranlé par l'opposition, cherche aussi des diversions à l'extérieur, comptant que la gloire militaire fera oublier la liberté. Des expéditions et des guerres seront ainsi pour le monarque une nécessité et pour la nation qu'il tient asservie, une distraction et une consolation. Telle a été la situation de la France sous Napoléon III. De là, la guerre de Crimée et celle d'Italie, les expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique. Toute l'Europe prévoyait que le progrès des idées de liberté en France devait conduire à une grande guerre, parce que c'était la dernière ressource de l'Empereur. Même, s'il devait être vaincu, il était plus glorieux

[1] William Temple parlant de Louis XIV, explique de la façon suivante le motif qui a déterminé ce souverain à la guerre. Ses paroles s'appliquent littéralement aux événements de 1870 : « S'il y avait un terme aux visées de l'ambition, on aurait pu croire que l'intérêt de la France était de conserver sa haute position, si glorieuse dans le monde et si redoutée par ses voisins; mais outre que les désirs du cœur humain n'ont point de bornes, la France devait avoir l'une ou l'autre guerre extérieure pour occuper la nation et pour empêcher les Français de réfléchir à leur triste condition, insupportable pour tous, excepté pour ceux qui recevaient de l'argent de la cour. » *Survey of the constitution of the Netherlands*.

pour lui de tomber sous les coups de l'ennemi que sous le poids de son impopularité et, s'il était vainqueur, il raffermissait sa dynastie et attachait son nom aux victoires et aux conquêtes de la nation.

Le succès d'un usurpateur dans un pays qui veut être libre, est donc une cause certaine de guerre. Il est étrange que l'Angleterre et les autres États européens l'aient oublié, quand ils ont applaudi au coup d'État de 1851. Si aujourd'hui, par un coup de majorité, on rétablissait une dynastie en France, elle serait fatalement conduite à la guerre, car un roi pacifique ne pourrait résister aux attaques de l'opposition anti-monarchique. Actuellement, dans ce pays, la république seule peut choisir librement entre la paix et la guerre.



CHAPITRE XI

DE LA THÉORIE DES LIMITES NATURELLES

La théorie des limites naturelles est encore une cause de conflit. Quand un peuple n'a point les frontières qu'il se croit assignées par la nature, il rêve de les acquérir même les armes à la main. Et cependant, y a-t-il vraiment des limites naturelles pour les divers États? J'en doute, et d'autant plus, que les frontières ethnographiques ne correspondent point du tout avec ce que l'on nomme les frontières physiques ou naturelles. On comprend qu'on veuille grouper les populations d'après le langage qu'elles parlent, parce qu'en effet la communauté de la langue favorise l'unité politique, mais il serait contraire à la justice et au bon sens de séparer des populations de même origine, sous prétexte qu'un fleuve ou une chaîne de montagnes passe à travers leur territoire. Aussi est-ce le principe des nationalités plutôt que la théorie des frontières naturelles qui est invoqué aujourd'hui comme base de la reconstruction des États.

Les seuls pays qui aient des frontières naturelles, correspondant assez bien avec les frontières ethnographiques,

sont l'Espagne, l'Italie et la Suède-Norwége. Et encore, l'Italie devrait s'étendre jusqu'aux Alpes et posséder le Tessin, le Tyrol italien, Nice, la Corse et Malte. La Péninsule ibérique contient, outre les Espagnols, les Portugais qui ont une nationalité distincte, très peu disposée à se sacrifier à la chimère de l'unité ibérique. La Péninsule scandinave est habitée par des Lapons, race à part, et elle ne renferme pas tous les Suédois, car les côtes de la Finlande sont aussi suédoises.

Quelles sont les limites naturelles de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne? Slaves, Allemands, Hongrois, Roumains sont partout si entremêlés qu'il n'y a ni fleuves, ni montagnes qui puissent servir de limites entre ces races. La théorie des frontières naturelles sacrifie nécessairement tous les petits États, Hollande, Belgique, Suisse, Danemark, car, créés par l'histoire ou par la sympathie des populations, ils n'ont point de bornes tracées par la nature. Vers le Midi, la France a des frontières naturelles assez bien indiquées dans les Alpes et les Pyrénées, et encore cette dernière chaîne coupe en deux parties la nationalité basque assise sur ses deux versants. Mais au Nord et au Nord-Est, où est la séparation naturelle? Si, après les Alpes et le Jura, on veut suivre le Rhin, il faut englober les populations d'origine germanique des provinces rhénanes et de la Belgique flamande. Si, au contraire, on s'attache à la frontière des langues, on voit qu'elle passe par les Vosges pour s'élever ensuite le long des hauteurs de l'Ardenne jusqu'au delà de Liége, et se diriger en ligne droite vers la Manche qu'elle atteint entre Calais et Dunkerque. Mais

cette limite ethnographique ou linguistique n'est pas indiquée par le moindre cours d'eau ou par le plus petit faîte de partage. Il est donc impossible de délimiter le territoire des États en prenant l'orographie pour base. Les limites naturelles ne peuvent être un titre valable pour des revendications territoriales, par la raison que ce n'est pas la nature, mais l'histoire qui crée les nations. Le seul fondement des États devrait être désormais la communauté des traditions et de la civilisation ou le choix raisonné et libre des populations. Malheureusement la théorie des frontières naturelles exerce encore trop d'empire sur l'imagination de certains peuples pour qu'on puisse la rayer de la liste des causes actuelles de guerre.



CHAPITRE XII

DES OBLIGATIONS DES NEUTRES

Les différends, nés au sujet des obligations qu'impose la neutralité, tendent à devenir plus dangereux et plus fréquents pour deux motifs : d'abord, parce que le commerce international prenant chaque jour une importance croissante, la guerre, qui y apporte de nombreuses entraves, même pour les neutres, excite chez ceux-ci de vifs ressentiments; ensuite, parce que le sentiment de ce que les peuples se doivent devenant plus exigeant, on ne supporte plus certains faits qui, autrefois, n'auraient soulevé aucune réclamation. Ces conflits proviennent de ce qu'aucun traité, aucun principe généralement accepté, n'a réglé les droits et les devoirs des neutres. Les peuples se trouvent encore les uns à l'égard des autres dans cet état d'anarchie barbare où se trouvaient les hommes primitifs, avant que leurs rapports ne fussent soumis aux commandements de la loi et aux décisions des juges. Chacun de leurs actes peut donner lieu à un conflit, car nul ne sait ni ce qu'il doit aux autres, ni ce qu'il est en droit d'en exiger. Ce sont des questions de neutralité qui, à plusieurs

reprises déjà, ont mis l'Angleterre en guerre avec les autres puissances maritimes et qui récemment ont failli la brouiller avec les États-Unis et l'Allemagne. Pendant la dernière guerre, l'Angleterre a permis l'exportation des armes de guerre ; la Prusse a réclamé, mais le cabinet de Saint-James a répliqué en rappelant que la Prusse fournissait des armes à la Russie pendant la guerre de 1854. La réponse *ad hominem* était accablante, mais au fond fournir des armes aux belligérants est-ce bien comprendre tous les devoirs de la neutralité, et la Belgique, en défendant toute exportation de ce genre, n'a-t-elle pas mieux agi envers ses deux puissants voisins ? Quand l'Angleterre a permis qu'un corsaire, échappé de ses ports au mépris des lois anglaises, vint se ravitailler dans ses colonies, ne violait-elle pas les devoirs de la neutralité en ne l'y faisant pas saisir ? Le tribunal arbitral de Genève l'a cru et a condamné l'Angleterre. On pourrait ainsi citer cent questions qui ont déjà donné lieu à de sérieux débats et qui toutes peuvent conduire à la guerre, si le différend s'envenime et que les peuples manquent de sagesse ou les gouvernants d'habileté. Ces questions constituent un sérieux danger pour la paix future et un danger qui s'aggrave.

CHAPITRE XIII

DES CAUSES DE GUERRE SANS NOM

L'homme, comme tous les carnassiers, est enclin à se battre. Il se bat non seulement, comme ceux-ci, pour une proie, c'est à dire pour un avantage réel ou supposé, comme des richesses, des colonies, un territoire, mais il se bat aussi sans but appréciable, uniquement pour ce que l'on appelle le point d'honneur. Deux cavaliers se rencontrent : ils sont de même rang, aucun des deux ne veut céder le haut du pavé. Ils se provoquent, tirent l'épée et l'un tue l'autre. Les peuples ressemblent à ces duellistes. Ils commettent ce crime abominable de la guerre, non pour défendre des opprimés ou faire triompher la justice, pas même pour un gain matériel, mais seulement parce que, dit-on, l'honneur national est engagé. Le type de ces guerres qui n'ont d'autre cause que la férocité et la folie des hommes, est celle qui éclata en 1739 entre l'Angleterre et l'Espagne à propos de « l'oreille de Jenkins » comme dit Carlyle dans son *Frédéric le Grand*. Le capitaine Jenkins naviguait dans les eaux de la Havane: des gardes-côtes montent à son bord, et furieux de ne point trouver de contrebande lui coupent l'oreille, après

avoir essayé de le pendre. L'Angleterre prend feu, l'Espagne maintient son droit, et la guerre est déclarée. Elle met définitivement fin à la puissance maritime des Espagnols. A la honte du XIXe siècle, n'avons-nous pas vu la guerre éclater entre la Russie et la France pour une cause non moins futile. La coupole de l'église de Jérusalem a besoin de réparations ; les moines grecs prétendent avoir le droit de les faire, les moines latins le contestent; ils se disputent et en viennent aux coups. La Russie soutient les moines grecs, la France les latins, et voilà que commence l'imbroglio diplomatique des Lieux saints qui aboutit à une lutte sanglante dont le seul résultat est de permettre à Napoléon III de « laurer » son effigie et de baptiser des boulevards et des ponts du nom des victoires remportées par ses généraux.

Récemment on insulte à Alexandrie un employé inférieur du consulat espagnol. Il avait été le provocateur, soutient le gouvernement égyptien; n'importe, il faut une réparation ou l'Espagne envoie sa flotte. Faut-il rappeler la Grèce menacée, ses côtes bloquées par l'escadre britannique, la France irritée, toute l'Europe en émoi et lord Palmerston triomphant, le tout à propos de quelques meubles avariés du sieur Pacifico? Faut-il citer aussi la guerre sans motif déclarée par l'Espagne au Pérou et au Chili, pendant laquelle Valparaiso, ville ouverte, est en partie réduite en cendres? On n'en finirait pas s'il fallait rappeler tous les conflits nés du hasard, soutenus par l'orgueil et trop souvent tranchés par la force [1]. Tant que

[3] M. l'abbé Garaude a essayé d'en faire l'énumération dans un ouvrage d'une inspiration honnête et chrétienne : *La guerre considérée au point de*

les hommes ne seront pas devenus plus raisonnables, des différends de ce genre peuvent surgir à chaque instant. Heureusement les États sont moins prompts qu'autrefois à faire appel aux armes et plus disposés à accepter la médiation d'une puissance amie.

Des différentes causes de guerre que nous avons énumérées, les unes tendent à s'atténuer et à disparaître. Ce sont celles qui résident dans l'esprit de conquête, dans la théorie de l'équilibre, dans les rivalités historiques ou coloniales, dans le fanatisme religieux, dans les interventions étrangères. D'autres au contraire s'aggravent et deviennent plus menaçantes, comme l'antagonisme des races et les conflits des nationalités. En somme, quoiqu'on voie poindre à l'horizon deux ou trois grandes guerres, l'esprit de paix a gagné du terrain. Les batailles sont si meurtrières, la destruction des hommes s'opère par des engins si perfectionnés, la mécanique tend tellement à remplacer la valeur personnelle, que la guerre a perdu même ce caractère chevaleresque qui la faisait paraître moins horrible. Les hommes se battront encore, parce qu'ils ne sont pas assez raisonnables pour faire disparaître de commun accord toutes les causes de conflit; mais au moins ils en sont arrivés à détester la nécessité de se battre. C'est déjà un grand progrès.

vue philosophique, social et religieux. Voyez aussi les excellentes études contenues dans le volume intitulé : *Prize essays on a Congress of nations.* Boston-Whipple and Damrell. Published for the American peace Society.

DEUXIÈME PARTIE

DES CAUSES DE GUERRE DANS LA SITUATION ACTUELLE DE L'EUROPE

Dans la première partie de cet essai j'ai essayé d'indiquer les causes de guerre considérées à un point de vue général et pour ainsi dire abstrait. Je voudrais examiner maintenant, en jetant un coup d'œil sur la situation des principaux peuples civilisés, quelles sont les circonstances particulières qui peuvent amener chacun d'eux à faire ou à subir la guerre.

Je passerai successivement en revue la France, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, les États scandinaves, l'Angleterre et les États-Unis. Je ne me dissimule pas les difficultés d'une semblable étude. Il est difficile d'analyser les sentiments qui guident les résolutions des peuples et plus difficile encore de discerner les mobiles qui font agir les souverains. Il est presqu'impossible, quand on dit nettement ce que l'on croit vrai, de ne point froisser certaines susceptibilités nationales. Néanmoins, cette étude, quelqu'imparfaite qu'elle soit, peut avoir son utilité. Habitant d'un état neutre et ami de tous ses voisins, j'y apporterai, à défaut d'autre mérite, celui d'une entière impartialité.

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE

On a souvent accusé la France d'être une menace perpétuelle pour le repos de l'Europe, parce qu'elle était inquiète, turbulente, révolutionnaire, toujours disposée à se mêler des affaires intérieures des autres pays, avide de gloire militaire, décidée à maintenir sa suprématie sur le continent et rêvant de reconquérir un jour ses frontières naturelles et de venger ses défaites de 1815. Cette appréciation s'appuyait sur quelques faits indéniables. Il est hors de doute qu'en France, certains partis, certains écrivains surtout, parlaient souvent et très haut de revanche à prendre, de prestige à maintenir, de frontières à rectifier, de prépondérance à conserver et qu'ainsi ils entretenaient un courant superficiel d'idées belliqueuses. Mais au fond, on peut affirmer, je crois, que la grande majorité de la nation était décidément acquise aux idées pacifiques et que l'empire de ces idées s'affermissait chaque jour davantage.

Si, avant chacune des guerres entreprises par Napoléon III, on avait interrogé directement et honnêtement la nation, elle aurait certainement voté pour la paix. Seule-

ment en France la situation est toujours très complexe. Quoique le pays veuille sincèrement la paix, il est certaines idées fortement enracinées dans l'esprit des classes supérieures auxquelles le gouvernement peut toujours faire appel, s'il désire la guerre. Pour se rendre compte de la conduite politique de la France, il faut examiner de plus près ce qu'il y a de contradictoire dans sa situation.

M. Taine, dans une lettre adressée à M. Strauss en octobre 1870, a parfaitement montré combien les sentiments pacifiques avaient fait de progrès en France depuis trente ans. La grande division de la propriété et la constitution sociale qui en résulte doivent attacher le pays à la paix. On compte environ cinq millions de propriétaires, et vingt millions d'habitants sont engagés dans les travaux de l'agriculture. Ceux-là n'ont rien à gagner à la guerre, et ils le savent. Ils ne s'inquiètent point de politique étrangère et les questions de prépondérance, d'équilibre et d'influence à l'extérieur les touchent peu. Ils maudissent l'impôt et n'aiment point la conscription; or, ils savent par expérience que toute guerre dévore des hommes et de l'argent. Grâce aux chemins de fer et à la hausse des prix de tous les produits agricoles, leur condition s'est beaucoup améliorée. Ils ont plus d'aisance, ils vivent mieux; ils ont même fait quelques économies, placées dans la rente ou dans les obligations des villes et des compagnies. Ils sont donc intéressés à ce que l'ordre et la paix se maintiennent. Napoléon le savait si bien que pour faire accepter sa dictature, il avait résumé son programme en ce mot fameux : l'Empire c'est la paix. Les cultivateurs proprié-

taires ont toujours voté pour l'Empire parce que ce régime, pensaient-ils, leur assurait l'ordre et l'accroissement de leurs profits. Consultés en 1871, quand l'Allemagne réclamait une énorme indemnité et une cession de territoire, ils ont voté pour la paix quand même.

Les ouvriers de l'industrie, pénétrés d'idées socialistes, s'occupaient de coalitions internationales et parlaient de république universelle. Loin de nourrir des sentiments d'hostilité contre les autres peuples, ils oubliaient presque l'idée de patrie pour ne songer qu'à la solidarité commune de tous les ouvriers, sans distinction de race ou de nationalité. L'ennemi, ce n'était pas l'étranger, c'était le maître. Les industriels, les commerçants étaient naturellement hostiles à la guerre, et les rentiers, les détenteurs d'obligations de toute sorte étaient accusés de vouloir la paix à tout prix. La France actuelle était donc très différente de celle de 1830, toute bouillonnante encore des souvenirs de la Révolution et du premier Empire ; elle était moins belliqueuse même qu'en 1848 et, déjà alors, le premier acte diplomatique de la république avait été une ode à la paix universelle et à la fraternité des peuples, écrite par la plume éloquente de Lamartine. On peut donc affirmer en toute vérité que le peuple français n'aurait jamais de lui-même poussé son gouvernement à la guerre.

Malheureusement, certains souvenirs, certaines aspirations, certains rêves constituaient un fond de matière inflammable à laquelle un souverain voulant la guerre pouvait toujours mettre le feu. Quelques écrivains avaient eu le tort d'entretenir dans la nation l'idée vague de

reprendre un jour ses frontières naturelles[1]. Cette idée avait perdu beaucoup de son crédit dans les derniers temps; néanmoins Napoléon III a pu croire qu'en réalisant ce rêve et en rendant à la France les limites conquises par la première république, il parviendrait à asseoir définitivement sa dynastie. De là, pour atteindre ce but, ses menées sourdes et persistantes, qui l'ont conduit enfin à se faire jouer par la Prusse.

L'idée que la France ne pouvait, sans déchoir, perdre sa prépondérance en Europe, était aussi très répandue. De bons esprits, comme Prevost-Paradol, la partageaient. Cet écrivain si sensé d'ordinaire ne peut se résigner à voir s'élever des puissances comptant cent millions d'âmes, et pour qu'à la fin du siècle il y ait aussi cent millions de Français, il veut créer une seconde France en Algérie[2], où hélas! après 40 années d'occupation, il n'y a que 250,000 européens, dont la moitié environ sont étrangers. Si Sadowa a occasionné à M. Rouher des angoisses patriotiques et provoqué un mécontentement sourd dont l'opposition s'est fait une arme contre l'Empire, c'est parce qu'à partir de 1866 la prééminence de la France semblait

[1] En voici un exemple : M. Augustin Thierry dit dans ses *Récits des temps mérovingiens.* « La nature ne voulut que le maintien de nos limites naturelles. L'idée de les reprendre ne se perdra jamais ; elle est profondément nationale et profondément historique ». M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution* et dans celle de *l'Empire*, se montre toujours pénétré de la même idée.

[2] Les partisans aveugles de la *colonisation* ne songent pas que la population qui s'accroît déjà si lentement en France, — la période de doublement étant de quinze ans, — n'augmenterait plus du tout en Algérie où le climat est moins favorable à la vie et à la fécondité de l'Européen. Pourquoi ne pas coloniser le centre de la France plutôt que la côte africaine? Dépensez 40 millions par an dans le Berry et le Limousin, et vous obtiendrez de bien autres résultats qu'en Algérie.

menacée. C'est ce sentiment qui a déterminé Napoléon III à risquer la guerre, parce que sans cela il se croyait perdu[1].

Les divers gouvernements qui se sont succédés en France, ont aussi trop détourné l'attention du pays des affaires intérieures sur les affaires extérieures. Ils prétendaient maintenir leur « légitime influence », c'est à dire régenter le voisin. La restauration fait la guerre d'Espagne. Le pacifique Louis-Philippe occupe Ancône et se laisse entraîner jusqu'aux limites d'une guerre générale pour soutenir le vice-roi d'Égypte. M. Guizot veut intervenir en Suisse pour secourir les jésuites. Enfin, Napoléon III fait la guerre de Crimée pour une querelle de moines, la guerre d'Italie pour une idée, l'expédition de Rome pour défendre le Pape, celle du Mexique pour relever les races latines et enfin la guerre de Prusse, sans motif aucun. Ces précédents avaient habitué les politiques aux interventions à l'étranger et leur avait fait adopter le mot de Frédéric II, qu'il ne devait point se tirer en Europe un coup de canon sans la permission de la France.

Le peuple français s'est toujours montré plein de sympathies fraternelles pour les autres peuples ; mais en même temps il voulait conserver le rang et le renom de première puissance militaire du continent. Les souvenirs des prodigieuses victoires de l'Empire, gravés dans tous les esprits par l'histoire, la poésie, les tableaux, les monuments et par le nom même des rues, des boulevards et des ponts,

[1] Il faut voir dans la déposition de M. Thiers comment la France et la Prusse ont été entraînées à la guerre, sans qu'aucune des deux nations l'ait voulu. Point de page dans l'histoire moderne qui soit plus instructive et plus affligeante. (V. aux annexes, n° 1.)

imprimaient au caractère national une teinte martiale. On aimait la guerre pour la guerre[1]. Béranger, en chantant le vieux soldat, a aidé au retour des Bonaparte et lui a fourni des éléments belliqueux. L'influence des intérêts matériels aurait été assez forte pour réfréner ces dispositions guerrières, si le gouvernement n'avait pas cru qu'il était de son intérêt d'y faire appel et de les déchaîner.

La constitution de l'armée était aussi un danger pour la paix, non que le soldat tînt fort à se battre; sorti des classes agricoles, il en partageait les sentiments pacifiques; mais les officiers et les sous-officiers étaient portés à la guerre par esprit de métier d'abord et ensuite parce qu'une campagne offre des chances d'avancement rapide. Le service n'étant pas obligatoire, les jeunes gens des familles aisées se faisaient remplacer et ainsi les classes dirigeantes, n'ayant pas à craindre pour la vie de leurs enfants, ne présentaient qu'une molle résistance aux entraînements belliqueux. Les expéditions faciles et toujours victorieuses contre les Arabes, sous un beau climat et sans privations sérieuses, avaient aveuglé l'armée sur les horreurs d'une grande lutte contre une puissance de force égale. Ses chefs, les maréchaux, étaient ainsi disposés à faire la guerre de 1870, comme un jeu qu'on dirige à sa guise et qu'on cesse quand on a gagné. Ces dispositions, dangereuses en tout pays, l'étaient surtout sous un régime établi par la force des bayonnettes et ayant toujours besoin

[1] C'est ainsi qu'en juin 1859, après la bataille de Solferino, M. Forcade écrivait dans la chronique de la *Revue des deux mondes :* « La guerre, il faut l'avouer, est pour la France une fête; le vieux sang français retrouve alors son éternelle jeunesse. La France s'abandonne à l'ivresse des batailles; elle respire tout entière le souffle héroïque qui anime ses soldats. »

d'elles pour se maintenir contre l'opposition des grandes villes.

Si Napoléon III s'est décidé à la guerre en 1870, c'est parce que les votes militaires, lors du plébiscite, avaient révélé un mécontentement sérieux dans une partie de l'armée. Convaincu que son indispensable appui allait lui échapper, il crut ne pouvoir le ressaisir que par la victoire.

Enflammé par le souvenir des campagnes de propagande de la Révolution et aussi pour faire de l'opposition, le parti radical depuis 1830 n'avait cessé de pousser à la guerre, tantôt contre la Russie à propos de la Pologne, tantôt contre l'Europe entière à propos de la Belgique, tantôt contre l'Angleterre à propos du droit de visite ou de la question Pritchard, tantôt contre l'Autriche à propos de l'Italie.

Parmi les démocrates, les socialistes seuls tenaient pour la paix et en cela ils avaient raison. La guerre, en dévorant les capitaux, arrête l'amélioration du sort des classes laborieuses qui n'est possible que par l'accroissement du capital et la diffusion de l'instruction. Tout ami du peuple, qui l'entraîne à la guerre sans nécessité absolue, est aveugle; car il va contre son but.

Tant que la France n'aura pas un gouvernement solidement assis, elle risque d'être jetée à l'improviste et malgré elle dans une lutte où son existence peut être engagée[1]. Ce sera toujours la dernière ressource d'un sou-

[1] Supposons Henri V rétabli sur le trône, soit avant, soit après Gambetta, et il sera forcé de faire la guerre à bref délai. Proudhon écrivait en 1854 au prince Napoléon : « Henri V est seul logique, et comme ce qui est logique tôt ou tard se réalise, Henri V reviendra. » — « L'enfant du miracle » se mettrait à la tête de la réaction cléricale dans toute l'Europe

verain poussé à bout par l'opposition. Si le trône de Louis-Philippe a été ébranlé parce qu'il ne prenait pas les armes pour des différends sans nulle importance, comment un souverain pourrait-il résister longtemps aux attaques de ceux qui, se faisant une arme des impatiences patriotiques, parleraient de rétablir l'intégrité du territoire? Aujourd'hui, il faut bien l'avouer, la situation n'est plus ce qu'elle était avant 1870. Le pays alors était profondément attaché à la paix et c'est le gouvernement qui l'entraînait à la guerre. Dorénavant ce sera le pays qui sera porté à la guerre et la difficile mission du gouvernement sera de contenir ces entraînements trop naturels. C'est là un immense danger, car le désir aveugle de la revanche peut faire recommencer les fautes de 1870. Les guerres actuelles ne sont plus comme autrefois des tournois presque sans résultat; ce sont des luttes à fond, comme s'exprime M. de Bismarck, et la défaite du vaincu peut être si écrasante qu'il ne s'en relève plus. Que la France le sache bien, il ne suffit pas d'adopter l'organisation militaire de l'Allemagne, il lui faut des réformes profondes dont les résultats ne sont pas immédiats. La Prusse est parvenue à réunir toute la puissance que donne le principe d'autorité avec toute celle que renferment les institutions démocratiques. Dans les cadres d'une discipline de fer,

contre les deux ennemis de l'Église, l'Italie et l'Allemagne. Mais quels alliés trouverait-il? Ses partisans et ses adversaires lui laisseraient-ils le temps d'en chercher? Et s'il était vaincu, la France ne serait-elle pas morcelée? L'Allemagne ne forcerait-elle pas la Belgique à prendre les provinces septentrionales autrefois possédées par Charles V et à entrer dans le *Zollverein*? La fin du siècle verra probablement des événements décisifs. Les amis de la France ne peuvent assez lui recommander la plus extrême circonspection.

elle a jeté les incalculables ressources que fournissent l'enseignement universel et le service militaire imposé à tous. Le mouvement national, cette force immense des temps modernes, s'est mis aux ordres de la féodalité. Au sentiment du devoir, à la foi religieuse, à la simplicité de la vie, à l'âpre travail, à l'esprit de subordination et d'obéissance, à tout ce que l'ancienne société avait de solide, sont venus se joindre les découvertes de la science, les progrès économiques, les ressorts d'une administration exacte comme une montre de précision, et ainsi s'est formée cette puissance dont il est plus facile d'analyser les éléments que de s'approprier les traditions.

La France a perdu cette force de cohésion que le respect de l'autorité et l'esprit de religion donnaient à l'ancien régime, et elle n'a pas encore su tirer des institutions démocratiques les ressources qu'elles offrent, lorsque, comme aux États-Unis, elles s'appuient sur le développement moral et intellectuel de tous. Avant de jeter les yeux au dehors, elle doit donc fonder solidement des institutions libres et leur emprunter, par la diffusion de l'instruction et du bien-être, toute la force qu'elles recèlent.



CHAPITRE II

L'ALLEMAGNE

Lorsqu'on veut démêler en Allemagne les influences favorables à la paix et celles qui portent à la guerre, on trouve une situation tout aussi complexe qu'en France. Les Allemands, comme tous les peuples civilisés à notre époque, s'appliquent de plus en plus à l'industrie. Ils cherchent à accroître leur bien-être par le travail. Ils créent des banques, construisent des chemins de fer, améliorent leur agriculture, fondent des sociétés financières et industrielles de tout genre. Voués, comme on dit, aux intérêts matériels, ils doivent chérir la paix.

Le germain des anciens temps avait sans doute l'instinct de la « combativité »; mais les évènements l'avaient assoupi. Longtemps divisée en un grand nombre de petits États qui jouaient un rôle très effacé, l'Allemagne ne s'est pas habituée à s'occuper des affaires extérieures, ni à étendre son influence au dehors. L'ancien empire germanique n'a pas eu une carrière militaire assez brillante pour créer dans la nation la soif de la gloire des armes. L'organisation de ses armées était si imparfaite, ses mouve-

ments si lents, la direction si inerte qu'il n'est parvenu à se défendre, ni contre la France ni même contre la Suède. Les souvenirs de l'histoire ne doivent donc point porter les Allemands à la guerre, et les lauriers à cueillir sur le champ de bataille ne les remplissent pas d'enthousiasme. Toutefois la domination violente de Napoléon avait laissé dans les âmes un ressentiment profond, et l'idée seule que des jours d'humiliation pareils pussent revenir soulevait l'Allemagne entière. C'est ce sentiment qui a produit l'unanimité du mouvement dans la dernière guerre. Les Français avaient oublié tout ce que le premier Napoléon avait fait souffrir à l'Allemagne, mais les Allemands y pensaient avec une furieuse amertume. Rien de plus naturel : Les maux de la guerre laissent une trace plus durable dans la mémoire des vaincus que dans celle des vainqueurs.

Le mode de formation des armées en Allemagne constitue aussi un certain obstacle à la guerre. La nation ne l'entreprendra jamais à la légère et sans une grande appréhension. Qu'on se rappelle quelle opposition a rencontrée d'abord la guerre contre l'Autriche en 1866. La mobilisation de l'armée appelle tant d'hommes sous les drapeaux, que la vie de la nation s'en trouve pour ainsi dire suspendue. L'industrie manque de bras ; les usines se ferment ; les femmes et les vieillards doivent faire la récolte : c'est une désorganisation sociale. La guerre, quoique portée en pays ennemi, cause des pertes énormes. Comme le recrutement atteint toutes les familles, même celles qui sont riches et influentes, les mères, les épouses dans toutes les classes sont

hostiles à la guerre. La *landwehr* et l'armée active renferment un très grand nombre d'hommes mariés; aussi, même après les étonnants succès de 1866 et de 1870, les soldats n'aspiraient-ils qu'à rentrer dans leurs foyers. On disait qu'une armée, formée comme celle de la Prusse, était incapable de soutenir une guerre aggressive; l'expérience a prouvé le contraire ; mais ce qui est vrai, c'est que la guerre, avec une semblable armée, jette un trouble immense dans l'ordre économique et de grandes souffrances dans toutes les âmes. Tout cela, je le sais, ne suffit pas pour empêcher les gouvernants de lancer le pays, malgré lui, dans la guerre; on l'a vu en 1866 : dans aucun pays du continent, l'opinion publique n'est assez puissante pour arrêter un ministre ou un souverain très décidé à agir. Néanmoins l'organisation de l'armée doit avoir pour effet d'empêcher le goût des expéditions et des conquêtes de se répandre dans la nation.

Mais à côté de ces circonstances qui agissent dans le sens de la paix, il en est d'autres qui vont dans un sens tout opposé; ce sont les traditions historiques de la Prusse, la théorie des races et l'imperfection du régime représentatif. La Prusse a grandi par l'épée et par un dur labeur appliqué à la culture d'un sol stérile. Apre, stoïque et belliqueuse, on l'a justement appelée la Sparte de l'Allemagne. La plupart de ses souverains ont aimé avec passion la guerre ou tout au moins les choses militaires. Son héros est Frédéric II, homme de guerre par excellence. Ses traditions la poussaient donc à la conquête. Sa « mission historique » était d'unifier l'Allemagne

sous le sceptre de ses rois et ce but elle vient de l'atteindre, sous nos yeux, par l'élévation du roi Guillaume à la dignité d'empereur allemand. Seulement, la grande Allemagne, le grand empire germanique du moyen-âge n'est pas encore reconstitué, et il est difficile de déterminer jusqu'où devraient s'étendre ses frontières.

L'idée du pangermanisme, c'est à dire la réunion en un seul État de tous les rameaux de la race germanique, est incontestablement un rêve qui existe dans l'esprit de la plupart des Allemands, tantôt indécis et flottant, tantôt nettement arrêté et porté à l'action. Constituer au centre de l'Europe un empire compact de soixante millions d'hommes, qui, appuyé sur la mer du Nord et la Baltique, déboucherait sur la Méditerranée par Trieste et étendrait son influence sur tout le bassin du Danube par une intime alliance avec les Hongrois, tel est manifestement le but prochain ou éloigné que poursuivent les patriotes germanisants, et, comme cet idéal ne peut être atteint sans un grand remaniement des divisions territoriales actuelles, il y a là une cause très probable de guerres futures.

Je ne suis pas de ceux qui croient que ces vastes desseins fassent partie du programme actuel des hommes d'État qui gouvernent aujourd'hui l'Allemagne. On a dit que le prince de Bismarck aurait proposé à Napoléon III de lui concéder la Belgique à condition qu'il pût prendre la Hollande. Il est avéré que de semblables éventualités ont été agitées entre M. de Bismarck et les représentants de l'Empereur des Français, mais c'était une façon de caresser l'idée favorite de Napoléon : le rétablissement des anciennes frontières de la France. Il est peu proba-

ble que l'Allemagne eût jamais consenti à l'annexion de la Belgique à la France, même moyennant cession de la Hollande, parce que c'eût été ouvrir le chemin direct de Berlin à revers des forteresses du Rhin. L'occupation de la Hollande, frémissante sous le joug, avec la France sur l'Escaut et sur la Meuse, n'eût pas été tenable.

A en juger d'après les symptômes extérieurs, le dessein du grand Chancelier est plutôt de travailler à l'unification de l'Empire actuel, sans viser à étendre maintenant ses frontières, aux dépens soit de l'Autriche soit de la Hollande[1]. Autrement, il n'eût probablement pas entamé cette formidable lutte contre l'ultramontisme qu'on ne peut vaincre ni en une ni en deux campagnes. Si l'Autriche devait succomber un jour, par suite de l'hostilité irréconciliable des nationalités qui s'y entrechoquent, les provinces allemandes se réuniraient tout naturellement à l'Empire d'Allemagne. Aujourd'hui la Prusse a évidemment besoin de l'Autriche pour résister à une alliance possible de la France et de la Russie. Comme

[1] On croit en France que M. de Bismarck a provoqué la guerre de 1870 pour conquérir l'Alsace et la Lorraine. Les faits connus ne confirment point cette idée. M. de Bismarck a voulu la guerre de 1866; mais il ne désirait pas la guerre avec la France. M. Thiers l'affirme nettement dans sa déposition au sujet du 4 septembre. Si la Prusse avait voulu la guerre, elle n'aurait pas évacué Luxembourg en 1867, alors qu'elle était complètement prête et que la France n'avait pas encore de chassepots, et en 1870 le roi Guillaume n'aurait pas approuvé le retrait de la candidature Hohenzollern, après les menaces insensées de M. de Gramont; car cet acte était une humiliation pour lui aux yeux de l'Europe et surtout de l'Allemagne. Ce qui est vrai c'est que la Prusse s'était préparée à la guerre, parce que, comme tous les gens prévoyants en Europe, elle la considérait comme inévitable. En 1867, le général de Moltke disait: « comme homme je suis heureux que la guerre ait été évitée, comme militaire je dois le regretter. La guerre est inévitable : — aujourd'hui que la France n'est pas armée, je conduirais mon armée en trois semaines sous les murs de Paris, tandis que plus tard qui sait ce qui arrivera? »

la Prusse n'est pas prête à se porter héritière de toutes les possessions de la maison de Habsbourg, elle devrait abandonner le Bas-Danube à la Russie, ce qui offrirait un bien grand danger pour l'avenir. Il semble donc que le temps des grandes entreprises de ce côté ne soit pas encore venu.

Le régime représentatif est d'introduction si récente en Allemagne, que ce ne sont pas les assemblées délibérantes qui gouvernent réellement. Le roi Guillaume et ses ministres n'ont jamais admis le système parlementaire où, comme en Angleterre, c'est la Chambre, qui en définitive, décide de la marche des affaires.

En Allemagne, par conséquent, comme dans les pays despotiques, le choix entre la paix ou la guerre est déterminé par les inclinations et les vues du souverain. Il est très humiliant pour l'humanité au XIXe siècle que son sort dépende des résolutions de quelques potentats ; mais, le fait étant ainsi, il vaut mieux le reconnaître que le dissimuler. Or, on dit que le prince impérial d'Allemagne est d'humeur très pacifique, malgré ses succès sur les champs de bataille, et qu'il a horreur de la guerre, quoiqu'il ait appris à la bien faire. On peut trouver en ceci une garantie pour la paix dans l'avenir.

Quelques personnes considèrent comme probable un choc prochain entre l'Allemagne et la Russie. On prétend même que M. de Bismarck a voulu attaquer immédiatement la Russie. On ne peut nier que cette éventualité n'occupe des esprits et des journaux sérieux, en Allemagne non moins qu'en Russie. Toutefois on ne peut encore bien discerner ce qui donnerait lieu à la lutte. L'empereur

Guillaume a un attachement sincère pour son neveu de Russie et nul, j'imagine, — M. de Bismarck moins qu'un autre, — n'a pu croire qu'il lui déclarerait la guerre sans raison et sans prétexte. De son côté, l'empereur de Russie ne manque pas une occasion de témoigner hautement sa sympathie pour l'Allemagne et pour l'armée allemande. Il n'y a en ce moment nul sujet de querelle entre les deux empires.

On a parlé des provinces baltiques. Sans doute le gouvernement russe, en persécutant les protestants de ces provinces et en favorisant l'enseignement du russe aux dépens de l'Allemand, blesse le sentiment national en Allemagne et y provoque de temps à autre de vives réclamations. Mais les origines ethnographiques des populations et la situation géographique des provinces baltiques s'opposent à ce qu'elles soient jamais incorporées d'une façon définitive à l'Allemagne. La grande majorité des habitants sont celtes ou finnois et point allemands [1]. Ensuite, il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se convaincre que la possession d'une longue bande de territoire sur la Baltique, séparant les Russes de l'accès naturel à

[1] D'après von Klöden, dans l'Esthonie, sur 312,000 habitants, 25,000 seulement sont Allemands, les autres Finnois; en Livonie, on compte 94,000 Allemands sur 917,300 habitants; en Courlande, 52,000 Allemands sur 574,425 habitants. Donc dans les trois provinces, sur une population de 1,804,425 âmes 171,000, soit environ 10 p. c., sont d'origine germanique. Mais il est vrai que la civilisation y est venue d'Allemagne. La grande majorité des habitants, soit 1,475,000, sont protestants. Les villes, surtout les ports de mer comme Riga et Revel, sont allemandes. L'Université de Dorpat est allemande. Les propriétaires fonciers, les maîtres d'école, les commerçants sont de sang allemand. — D'après la *Conversations-Lexikon* de BROCKHAUS (1872) il y aurait dans les trois provinces baltiques sur 1,910,740 habitants, 64,170 Russes, 131,073 Allemands, 704,650 Esthoniens (Finnois) et 704,650 Lettes et Lithuaniens.

la mer, serait intenable pour l'Allemagne et contraire à l'intérêt des populations tant du littoral que de l'intérieur. Je ne crois donc pas qu'il y ait un homme d'État sérieux en Prusse qui songe à faire cette conquête.

L'objet des luttes à venir, si elles doivent éclater, c'est la Bohême. En Bohême et en Moravie, il y a 5 millions de Tchèques et 2 millions et demi d'Allemands. Les Tchèques veulent constituer un état slave. La minorité allemande résiste, appuyée sur les autres allemands de l'Autriche. Les Tchèques se déclarent opprimés et tournent les yeux vers la Russie. Si jamais la Panslavie devait se constituer à côté de la Pangermanie, les deux colosses se disputeraient la Bohême qui, par ses origines ethnographiques, est plutôt slave et par sa situation géographique, allemande. Les Allemands ne se soumettront que vaincus dans une lutte suprême, à voir passer aux mains d'un empire slave un pays qui est situé au cœur même de l'Allemagne. Ce sont là peut-être des éventualités bien lointaines et qui ne menacent pas encore le présent, mais on ne peut se dissimuler que le principe des grandes agglomérations poussé à bout conduit à ces sombres perspectives.

On attribue aussi à l'Allemagne des projets de conquête sur deux petits états maritimes qui lui procureraient une marine et des colonies. L'Allemagne refusant de rendre au Danemark les cantons septentrionaux du Schleswig, habités par des Danois, malgré les traités de Vienne et malgré le principe des nationalités invoqué par les Allemands pour revendiquer les duchés, cette violation de tous les droits constitue un acte si peu justifiable et une

iniquité si peu utile, qu'on serait porté à y voir, en effet, un moyen d'avoir prise sur le Danemark afin de l'absorber un jour tout entier. Néanmoins on peut espérer que la nation allemande finira par comprendre qu'elle n'a nul intérêt à tenir sous son joug des populations de race étrangère. Cette vérité est évidente pour tout homme que n'aveuglent pas de fausses idées de grandeur nationale.

Les Allemands aspirent avec une impatience puérile à posséder une flotte, comme si ce n'était pas un double fléau d'avoir à ajouter au budget de la guerre, le budget de la marine. Les États-Unis qui envoient leurs navires de commerce sur toutes les mers du globe, se gardent bien de commettre une semblable folie; la dernière guerre civile finie, ils ont vendu la plupart de leurs navires.

La France a commis une grande faute en consacrant à des cuirassés qui ne pouvaient menacer que l'Angleterre des millions qui ont fait défaut ailleurs. Le gouvernement allemand s'est montré en ce point plus sage que la nation allemande. Cette année, il n'a point réclamé d'augmentation importante pour la marine, dont il a limité la mission à la défense des côtes.

Les Allemands ne sont pas guéris, je crois, du désir peu sensé de posséder des colonies et il se peut qu'ils jettent des regards de convoitise sur celles de la Hollande. Mais il est difficile d'admettre que le gouvernement allemand, qui est en tout très clairvoyant, ne comprenne pas que, même en prenant la Hollande, il n'aurait pas ses colonies. Car celles-ci pourraient être séquestrées par l'État qui serait maître de la mer, comme on l'a vu à l'époque de Napoléon Ier, quand les Anglais se sont em-

parés des colonies hollandaises dont ils n'ont rendu qu'une partie, lors de la paix. Il est donc peu probable que l'Allemagne tentera d'accomplir, sans prétexte et sans justification, une conquête odieuse qui ne lui donnerait même pas ce qu'elle paraît désirer : des colonies. Elle s'efforcera plutôt d'entraîner peu à peu la Hollande dans le cercle des influences germaniques, en multipliant entre les deux pays les relations intellectuelles et commerciales. Seulement les Pays-Bas ont une grande avance sur l'Allemagne sous le rapport politique. Ils ont dans leur histoire trois siècles de pleine et glorieuse liberté sous le régime républicain, tandis que l'Allemagne sort à peine de la servitude monarchique et féodale. Si donc un lien plus étroit devait s'établir entre les deux peuples, ce ne serait que quand la nation allemande aurait conquis le self-government véritable au même degré que la Hollande.

On ne peut se le dissimuler, le vrai danger pour le repos futur de l'Europe provient de l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine. Je n'ignore point les raisons que font valoir les stratégistes allemands. Nous étions en tout cas, disent-ils, certains d'avoir à nous défendre contre une guerre de revanche du côté de la France. Maintenant que nous sommes couverts en avant par la ligne des Vosges, par Metz et Strasbourg, et en arrière par le Rhin et ses forteresses, l'invasion de l'Allemagne est devenue presqu'impossible. Nous n'avons fait que prendre le canon dirigé contre nous, pour le retourner contre l'ennemi. — Fort bien, mais l'avantage stratégique, indéniable, n'est-il pas compensé et au delà par ce fait que dans toute com-

plication où l'Allemagne se trouvera engagée, elle devra toujours porter à son passif militaire l'hostilité d'une nation belliqueuse de 38 millions d'hommes qui s'alliera avec n'importe quelle puissance, dans l'espoir de reprendre l'Alsace. L'Allemagne, quelque puissante qu'elle soit, s'est attachée au pied un terrible boulet qui lui enlèvera à l'avenir la liberté de ses mouvements.

Le résultat le plus certain de l'annexion de l'Alsace a été de doubler la force aggressive de la Russie, dans le cas où celle-ci voudrait réaliser les projets d'agrandissement qu'on lui prête. S'il ne répugnait pas d'attribuer des vues machiavéliques à l'éminent ministre d'une grande puissance, on serait tenté de croire que le prince Gortschakof n'a point insisté pour garantir l'intégrité de la France, afin de pouvoir toujours compter sur son concours dans le cas d'une lutte avec l'Allemagne. Un journal russe disait récemment : C'est la Russie maintenant qui tient dans ses mains les destinées de l'Europe. Cela est vrai en ce sens que c'est de la Russie principalement que dépend le maintien de la paix[1].

[1] Les Allemands se rendent parfaitement compte des dangers de leur situation. Je citerai seulement les remarquables articles de la GEGENWART : *Die geograpisch-politische lage Deutchlands,* par M. Eduard van Hartmann. L'Allemagne, dit cet écrivain, est entourée de trois grands et de quatre petits États. Sur ce nombre, trois : la France, les Pays-Bas et le Danemark, sont des ennemis décidés. L'Autriche, par l'avénement d'un cabinet clérical deviendrait également hostile. Quant à la Russie l'amitié des souverains des deux pays empêche seule l'antagonisme naturel des germains et des slaves de conduire à une rupture. La situation politique de l'Allemagne est donc des plus périlleuses, et pour se défendre elle doit toujours pouvoir disposer d'une force égale à celle de la France et de la Russie réunies.

CHAPITRE III

LA RUSSIE

La Russie est sans contredit l'état qui sera le plus longtemps un danger pour la paix de l'Europe, d'abord parce que le peuple russe rêve un avenir de grandeur qui ne peut se réaliser que par des extensions territoriales de nature à bouleverser toute la carte de l'Europe, ensuite parce que le régime despotique, qui y est en vigueur, remet la décision de la guerre aux volontés d'un seul homme. On ne peut mettre en doute les sentiments pacifiques de l'empereur actuel. Comprenant parfaitement les besoins de son empire, il s'est dévoué tout entier à ces deux grands actes qui immortaliseront son nom : l'abolition du servage et la création des chemins de fer. Quand on songe aux facilités qu'eussent offertes à une ambition conquérante les conflits dont l'Europe a été récemment le théâtre, on ne peut qu'admirer la modération de l'empereur Alexandre. Pendant la guerre entre la France et l'Autriche, puis entre l'Autriche et la Prusse, enfin entre la France et l'Allemagne, la Russie aurait probablement pu faire payer son alliance par de grandes concessions, ou enlever de

haute lutte d'importantes « rectifications de frontière ». En ne le faisant pas, elle n'a eu égard qu'à son intérêt; mais ce n'est pas un mérite ordinaire d'avoir vu que son véritable intérêt était dans la paix et non dans la guerre.

Ce n'est certes pas le caractère du peuple russe qui l'entraînera aux entreprises guerrières. La race slave, en général, quoique très brave, est pourtant pacifique d'instinct, et les meilleurs observateurs s'accordent à dire que les paysans russes sont les plus doux et les moins querelleurs des hommes. Mais les rêves de grandeur nationale que nourrit la partie la plus active de la nation, conduisent à la guerre. Tout apocryphe qu'il est, le fameux testament de Pierre le Grand n'en trace pas moins un idéal qui s'est profondément gravé dans l'esprit de la nation russe. On ne contestera pas que la politique traditionnelle de la Russie est de s'avancer jusqu'au Danube, d'y dominer et d'arriver ainsi un jour à Constantinople. Les gouvernants actuels peuvent n'y point penser; le pays y songe et y songera longtemps encore. Il est certain aussi que le principe des nationalités et le sentiment de la communauté de la race qui ont donné naissance au mouvement panslave, ont mis aux mains de la Russie une arme nouvelle d'une puissance formidable. Si la Turquie, l'Autriche et les puissances occidentales font obstacle au développement des slaves méridionaux et des Tchèques, ceux-ci se tourneront vers la Russie et la provoqueront pour ainsi dire à tenter la réalisation de ses desseins d'agrandissement. La Russie n'aura pas toujours un souverain assez sage pour résister à des tentations de ce

genre et, tant que le régime de ce grand pays sera purement despotique, il suffira du caprice du maître ou de l'ambition d'un ministre pour commencer de ce côté une guerre de race et de conquête.

Si les populations de la Turquie n'avaient à choisir qu'entre la domination des Ottomans et celle des Russes, il faudrait dans l'intérêt général de l'humanité souhaiter que les seconds remplacent les premiers. Le pays serait mieux administré; les lumières et le bien-être se répandraient plus vite et les habitants arriveraient plus tôt à ce degré de développement qui les rendrait aptes à se gouverner eux-mêmes et à s'affranchir définitivement de tout despotisme. Mais la Russie rencontrera probablement dans ses projets d'agrandissement vers le midi deux obstacles insurmontables. D'abord, entre les Slaves de la Pologne et de la Galicie et les Slaves du Danube et du Balkan s'étendent, comme une digue continue, des Valaques, des Hongrois et des Allemands. dont le principe des nationalités réclame l'indépendance et qui ne se laisseront pas aisément asservir. En second lieu, les Slaves du Midi, Croates, Serbes et Bulgares, ont conservé un si ardent amour de la liberté qu'ils ne se soumettraient jamais au joug moscovite. La Serbie démocratique, avec son gouvernement constitutionnel, est certainement mieux faite que la Russie pour servir de centre d'attraction aux Slaves méridionaux et, suivant toute probabilité, c'est elle qui deviendra le noyau de formation de la future confédération du Balkan.

Une campagne heureuse peut conduire les Russes à Constantinople; mais ils ne seront pas les héritiers des

Turcs. La géographie et l'ethnographie s'y opposent. Le Danube et la Péninsule transdanubienne appartiendront aux populations qui y habitent.

On peut découvrir des causes de guerre entre la Russie et trois autres grandes puissances, l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre. Si la Russie veut reprendre un jour, sous un souverain moins sage qu'Alexandre, ses projets sur Constantinople, elle rencontrera sur son chemin l'Autriche décidée à tout pour y mettre obstacle. L'Autriche et la Hongrie surtout, tant qu'elles auront quelque force, ne souffriront jamais que le Danube devienne un fleuve russe. La Russie pacifique peut être l'alliée de l'Autriche; la Russie conquérante n'aura pas d'ennemi plus acharné. C'est pour ce motif que les Russes panslaves veulent détruire l'Autriche, et que les Hongrois, qui voient le danger, cherchent des alliés contre les Russes.

L'Allemagne a manifestement le même intérêt que l'Autriche en Orient; elle ne peut donc pas souffrir non plus, à moins qu'une nécessité majeure ne l'y oblige, que la Russie s'avance de ce côté. Il y a là tout au moins un germe d'antagonisme. La question des provinces baltiques n'est point encore devenue une cause de mésintelligence entre Russes et Allemands. Si la Russie respectait, comme elle l'a fait longtemps, les droits historiques et garantis de ces provinces, elles continueraient à être pour l'empire dont elles font partie, un foyer de culture et une pépinière de bons administrateurs, d'officiers, de savants, de professeurs, d'hommes utiles dans toutes les carrières. Mais, si pour les russifier on prétend leur imposer par la violence la langue russe et le culte orthodoxe, ainsi que le

veut le parti moscovite, les plaintes des Allemands et des protestants persécutés exciteront les susceptibilités nationales dans tout l'empire allemand.

Ce qui est plus grave, c'est le sentiment de rivalité qui se développe visiblement entre Russes et Allemands, malgré l'alliance intime des gouvernants. L'empereur Alexandre paraît dévoué à l'alliance prussienne. Mais les Russes ne semblent pas être dans les mêmes dispositions. Ils n'ont pas vu sans envie ou tout au moins sans appréhension les prodigieux succès de leurs voisins et la prédominance qu'ils ont si brusquement atteinte. Les Allemands n'ignorent point que ces sentiments existent ; ils s'attendent en conséquence à avoir plus tard à se défendre contre la Russie et ils s'y préparent. Rien n'est plus dangereux que cet état d'esprit de deux grands peuples qui sont convaincus qu'un jour ils en viendront aux mains. Cette conviction, si elle persiste, suffit pour rendre le choc inévitable. Des deux parts, on s'habitue à se considérer comme ennemis et on s'apprête à saisir l'instant opportun d'agir, afin de ne pas être attaqué dans un moment défavorable. C'est ce sentiment qui a conduit à la guerre franco-allemande. Ceux qui en Allemagne et en Russie veulent la paix doivent donc combattre cette idée en montrant qu'entre les deux peuples, s'ils se contentent de leurs frontières actuelles, il n'existe aucun motif de dissentiment ou d'antagonisme.

Entre l'Angleterre et la Russie, on ne découvre qu'une seule cause de mésintelligence, mais elle est grave : c'est l'Inde. C'est pour empêcher la Russie de s'avancer en Orient, que les Anglais ont fait la guerre de Crimée, et

aujourd'hui que les Russes s'approchent de l'Indus par un autre chemin, ils se sont décidés récemment à leur dire, au risque d'une nouvelle guerre : Vous irez jusque là et pas plus loin. Appuyés sur les forts nouvellement élevés aux bords de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, les Russes veulent soumettre à leur pouvoir le Khanat de Khiva. Ils occupent Taschkend et Samarkande; Bokhara ne peut conserver longtemps son indépendance. En remontant ainsi l'Oxus par une marche continue et sûre, ils arriveront à l'Indou-Kousch, et alors il ne seront plus qu'à quelques marches du Pundjaub et de Lahore.

L'Angleterre est très indécise sur l'attitude à prendre. Les Russes disent : Si nous annexons les Khanats, ce n'est point par esprit de conquête, c'est comme vous, Anglais, vous avez fait dans l'Inde, et les Américains au Mexique, uniquement pour préserver nos commerçants contre des attaques de voisins barbares. En Angleterre, les gens raisonnables, — et il y en a plus qu'ailleurs, — admettent que les Russes sont parfaitement dans leur droit, et qu'ils ont pour mission évidente de faire pénétrer la civilisation dans l'Asie centrale où seuls ils ont accès. Récemment encore, l'organe le plus influent de la presse quotidienne, le *Times*, disait avec raison qu'il n'appartenait pas au peuple anglais, la nation commerçante par excellence, de s'opposer au progrès des Russes qui aurait pour effet d'ouvrir à la culture et au commerce de l'Europe une immense contrée encore barbare et la région si peu abordable de Bokhara et de Samarkande. Mais à côté des gens sensés qui parlent ainsi, le gros de la nation pense autrement. La majorité est convaincue

qu'entre les deux États il y a une rivalité naturelle, que c'est à l'épée de décider qui des deux sera maître en Asie, que c'est une lâcheté de s'occuper de prétendus intérêts humanitaires en face d'un empire aggressif qui n'a qu'un but : la conquête de l'Inde, qu'il n'y a point de milieu, qu'il faut ou arrêter maintenant la Russie ou s'apprêter à lui abandonner l'empire indien et ses deux cent millions d'habitants.

Il est probable en effet qu'un jour l'Asie appartiendra aux Russes. Ils y sont chez eux. Ils y avancent lentement par suite d'une série d'annexions territoriales, tandis que l'Angleterre en sera toujours séparée par l'épaisseur du globe. Enfin, ayant un peu de sang touranien dans les veines, ils semblent appelés par la nature même à régner sur le continent touranien. En attendant, les deux opinions qui divisent l'Angleterre à ce sujet, se feront équilibre, et aucun ministère ne prendra sur lui de déclarer une guerre sans issue à la Russie, parce qu'elle aura fait un pas en avant vers l'Himalaya. Seulement le sentiment naturel de jalousie qui anime les Anglais à l'égard de la Russie les portera irrésistiblement, en cas de guerre européenne, à s'unir aux ennemis de cette puissance. En l'attaquant à l'Occident, ils espéreront détourner ses forces de l'Orient et arrêter ainsi ses continuels agrandissements en Asie. En résumé, si la Russie continue à étendre pas à pas son territoire et son influence en Asie, ce qui est manifestement sa mission, elle n'y rencontrera nul obstacle et elle n'a aucune attaque à craindre même de la part de l'Angleterre. Mais, si elle veut s'avancer en Europe, elle trouvera probablement devant

elle la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Ce qui est à prévoir tôt ou tard, c'est une alliance entre la France et la Russie, l'une pour arriver au Rhin, l'autre pour franchir le Danube [1].

[1] Voir aux annexes n° 2 une étude sur la politique russe.



CHAPITRE IV

LA POLOGNE

La situation de la Pologne, quoiqu'elle semble réduite à l'impuissance, est encore aujourd'hui un danger pour le repos de l'Europe. Il n'y a pas huit ans qu'elle a failli donner lieu à une guerre générale. Couper en trois tronçons une nation, fondée sur une forte unité ethnographique et sur les traditions séculaires d'une glorieuse histoire, et partager ce territoire ainsi dépecé entre les trois États voisins, d'accord pour mettre à mort une noble nationalité, cet acte est tellement contraire au droit et aux exigences de tout progrès régulier qu'il est impossible de compter sur une paix durable tant que cet abus de la force ne sera pas réparé, ou les restes de ce peuple anéantis... je veux dire complètement assimilés à ses maîtres actuels.

Ces trois tronçons chercheront de nouveau à se réunir, et ainsi, outre les insurrections toujours à redouter, il y aura encore à craindre des occasions de conflit entre les co-partageants. C'est le danger qui se présente actuellement en Galicie. Les Polonais en Galicie jouissent, comme

les autres habitants des provinces autrichiennes, d'une grande liberté. Ils aspirent à une indépendance plus grande, et le but de leurs efforts est d'obtenir une autonomie complète, sous l'autorité presque nominale de la maison de Habsbourg. On ne peut qu'applaudir à toute extension des institutions libres; malheureusement la situation générale est tellement faussée qu'il en résulte de graves dangers de froissement et d'hostilité. Premièrement, les Polonais de la Russie ne peuvent voir leurs compatriotes d'Autriche indépendants et libres, sans être tentés de reconquérir les mêmes avantages. La liberté, illimitée à Lemberg, en contraste avec le régime despotique à Varsovie, est comme un appel incessant à l'insurrection. C'est là le résultat inévitable de la situation, en dehors même des passions des hommes.

Le gouvernement russe ne peut assister sans un extrême déplaisir à l'établissement en Galicie d'institutions libres qui, quelle que soit la modération déployée de part et d'autre, constituent un danger constant pour sa domination en Pologne.

J'ai supposé la modération et la sagesse des habitants et des gouvernants de la Galicie. Mais seront-ils toujours fidèles à ce programme pacifique? Peuvent-ils répondre que leur pays ne deviendra pas un foyer d'agitation et de propagande polonaise? Cette éventualité n'est-elle même pas très probable, et l'Autriche pourra-t-elle échapper à la responsabilité des fautes commises par le gouvernement provincial galicien?

La Galicie renferme encore une autre source de difficultés internationales. La moitié des habitants sont des



Ruthènes du rite grec que leur langue, leur culte, leur alphabet, leur condition subalterne vis à vis des Polonais font pencher vers la Russie. Le parti panslave les appelle « des frères opprimés » et entretient une agitation pour les délivrer du « joug étranger ». Ici, ce n'est pas le gouvernement russe, mais le peuple russe qui agit; ce sont ses aspirations, ses passions qui sont engagées dans le débat. Il n'est donc pas facile de résoudre cette difficulté.

La Pologne renaîtra-t-elle un jour? Si elle doit reconquérir son indépendance, ce ne sera probablement pas, comme les Polonais l'ont souvent espéré, par le secours de la France ou de l'Angleterre. Le ciel est si haut et la France est si loin, s'écriait Kosciuzko désespérant du salut de son pays. La France ne pourrait arriver aux bords de la Vistule qu'en traversant toute l'Allemagne et, à moins qu'un nouveau Napoléon ne surgisse, tenant l'Europe dans sa main, il n'est pas probable que les armées françaises prennent ce chemin. L'Angleterre et la France pourraient pousser la Pologne à la révolte et lui envoyer des secours par mer. Mais cela suffirait-il pour arracher la Pologne à l'étreinte de la Russie, et d'ailleurs quelles chances de durée auraient les résultats de cette intervention? Des corps anglo-français continueraient-ils à monter la garde à Varsovie? La France marcherait-elle toujours d'accord avec l'Angleterre? Il ne faut point se bercer d'illusions; l'immensité et la proximité de la Russie finiraient tôt ou tard par lui assurer la prépondérance finale.

Mais il est une autre puissance qui peut avoir un intérêt bien plus direct que la France ou l'Angleterre à réta-

blir la Pologne : c'est l'Allemagne unifiée. Espérons que le choc entre le pangermanisme et le panslavisme pourra être évité; mais, s'il était impossible d'y échapper, il est évident que les Allemands trouveraient dans le rétablissement de la Pologne un rempart contre les attaques de la Russie, qui peut devenir beaucoup plus forte que la Germanie, attendu qu'elle a beaucoup plus d'espace pour loger ses futures générations. Ce ne serait pas payer trop cher l'érection d'un semblable boulevard, que de sacrifier, pour le constituer, la Galicie et la partie polonaise du duché de Posen. L'Allemagne, étant aussi près que la Russie, pourrait continuer à défendre son œuvre. Elle seule aussi peut arriver par les armes à un résultat définitif; car, partant de Kœnigsberg, une marche victorieuse peut conduire ses aigles à Moscou et à Saint-Pétersbourg en une campagne.

Les Polonais répondront peut-être, que si l'Allemagne était assez forte pour vaincre complètement la Russie, elle prendrait la Pologne pour elle-même. Il est impossible de prévoir quelles peuvent être les visées ambitieuses d'un conquérant, mais la nation allemande n'a aucun intérêt à soumettre par la force un peuple de race étrangère. Elle a, au contraire, un intérêt palpable à ce que la Russie, appuyée sur l'Asie et sur la sympathie des Tchèques, ne puisse l'attaquer sans rencontrer d'abord devant elle le rempart d'une Pologne fortement reconstituée. La croissance de l'Allemagne est forcément limitée par l'étendue du territoire qui lui appartient. La croissance de la Russie n'a pour ainsi dire pas de limites, car toute l'Asie s'ouvre devant elle, et son développement n'est arrêté que



par l'imperfection de ses institutions et de sa civilisation. La Russie deviendra donc un jour beaucoup plus puissante que l'Allemagne. Si cela arrive avant que les idées pacifiques ne règnent parmi les hommes, la confédération germanique ne sera plus en sûreté. Avoir pour sujets des Polonais prêts à la révolte serait une source de faiblesse. Avoir pour alliée une grande Pologne indépendante serait, au contraire, une grande force.

Ce point est évident. Ce qui n'est pas aussi clair c'est de savoir si, en tout état de cause, la Pologne doit tenir à se séparer complètement de la Russie. Pour examiner impartialement cette question, il faudrait oublier le présent et ne considérer que l'avenir. Aujourd'hui, écrasée par un despotisme sans limites, persécutée dans ses croyances religieuses, dans sa langue et dans ses traditions, dépouillée de tout droit politique et même d'une partie de ses droits civils, la Pologne est sans doute très malheureuse et elle ne peut que détester ses oppresseurs. Mais le peuple russe est bon et doux et, s'il arrivait un jour à avoir un gouvernement représentatif et des institutions libres, les Polonais ne pourraient-ils pas former avec lui, de concert avec la Finlande et les provinces Baltiques, un état fédéral? Ce serait le moyen d'éviter les rivalités et les conflits qui seraient presqu'inévitables entre une Pologne et une Russie entièrement séparées. Russes et Polonais appartiennent d'ailleurs à la même race et les uns et les autres n'auraient qu'à gagner à faire succéder une entente fraternelle à leurs haines séculaires.

C'est là peut-être un rêve qui ne se réalisera jamais. Mais en attendant, le devoir des amis véritables de la



Pologne est de ne point la pousser à des insurrections intempestives et désespérées, comme on ne l'a fait que trop souvent. Si les Polonais avaient agi avec la même sagesse que les Hongrois; si, appuyés sur leurs traditions historiques et sur les quelques droits que la Russie leur avait laissés jusqu'en 1830, ils avaient, tout en revendiquant une autonomie plus complète, développé les ressources économiques du pays et relevé le niveau intellectuel et moral des classes inférieures, leur situation serait bien meilleure aujourd'hui et ils seraient plus rapprochés du but qu'ils veulent atteindre. Dieu me garde de faire un grief, aux héroïques insurgés de la Vistule, de leurs tentatives pour secouer le joug qui les écrase. Mais les peuples ont besoin pour réussir de sagesse, de prévoyance et de persévérance plus encore que de bravoure militaire.

Autrefois la Pologne était la grande puissance de l'Europe orientale. Un mot explique sa chute : l'histoire a pu donner à ses annales le titre de « l'anarchie de la Pologne ». On ne saurait trop méditer de nos jours la leçon qui ressort de ce terrible exemple.

CHAPITRE V

L'AUTRICHE

Si la force agressive de la Russie et de l'Allemagne est une menace pour le repos de l'Europe, la situation troublée de l'Autriche ne crée pas de moindres dangers, car le démembrement de cette grande puissance ne pourrait s'accomplir sans donner lieu à de formidables luttes.

Ce qui met l'Autriche en péril, c'est, on le sait, l'hostilité de ses différentes races qui toutes sont disposées à sacrifier l'existence de l'empire au développement de leur nationalité[1]. Les Hongrois n'ont pas hésité à couper l'empire-royaume en deux pour arriver à une autonomie complète, et un parti puissant voudrait même rompre entièrement le faible lien qui unit encore la Cisleithanie à la Transleithanie. Les Polonais ne demandent qu'à sortir de l'Autriche pour reconstituer le royaume de Pologne. Les Roumains voudraient s'unir à leurs compatriotes des Principautés. Les Slaves du sud rêvent de se joindre à leurs frères de la Turquie pour rétablir l'ancien empire slave de Douchan. Les Tchèques exigent avec menace

[1] Voyez mon livre : *La Prusse et l'Autriche depuis Sadowa.*

une indépendance aussi complète que celle obtenue par les Hongrois. Enfin, les Allemands, plutôt que d'être subalternisés dans un État où domineraient les Magyares et les Tchèques, se rejetteraient vers la grande Allemagne. Chaque race poursuit ainsi un idéal et tend vers un avenir, qui ne peuvent se réaliser qu'en brisant l'unité de l'Autriche actuelle.

La conservation de l'Autriche est un des premiers intérêts européens, car elle peut devenir un lien de fusion entre les diverses races, comme l'est la Suisse et la Belgique. Ces vastes agglomérations qui se forment, sous nos yeux, sur le fondement exclusif de l'identité d'origine, menacent l'existence des États où différentes races co-existent, unies par le lien des souvenirs historiques et des affinités morales.

Avec le régime fédéral, des groupes de race différente pourraient être plus heureux et plus libres que dans un vaste royaume unitaire mais despotique. L'intérêt des populations de l'Autriche est évidemment de maintenir l'existence d'un État qui garantit leur autonomie et qui désormais n'est plus assez centralisé pour les asservir. Un second motif qui doit encore faire désirer à l'Europe entière la conservation de l'Autriche, c'est qu'il est très avantageux qu'au centre du continent il existe un puissant État forcément voué à la paix. A moins qu'il n'arrive au pouvoir un ministère féodal-ultramontain, assez insensé pour mettre en jeu l'existence de l'empire en attaquant l'Italie au nom de Rome, l'Autriche ne songera qu'à se défendre, et elle ne fera la guerre que pour arrêter la Russie sur le Danube.

Beaucoup de personnes en France croient pouvoir compter sur l'alliance de l'Autriche en cas de lutte avec l'Allemagne. Sans doute la cour et certains généraux peuvent rêver à une revanche de Sadowa, et c'est parce qu'il faisait fond sur ces sentiments que M. de Gramont a conseillé la guerre de 1870[1]; mais aujourd'hui il est plus qu'alors probable que l'Autriche resterait neutre comme à cette époque. Elle ne pourrait évidemment s'allier à un ennemi de l'Allemagne sans s'aliéner définitivement ses populations allemandes qui y verraient une trahison de leur nationalité.

Si la Russie prenait part à la guerre, il est même à prévoir que l'Autriche serait amenée à se prononcer contre elle. Naturellement les Allemands agiraient

[1] En 1867, peu de temps après l'entrevue de l'empereur Napoléon et de l'empereur François-Joseph à Salzbourg, un anglais (v. *Daily Telegraph*, 28 sept. 1867) demandait à M. de Bismarck s'il ne craignait pas l'alliance austro-française qui semblait s'y être tramée, — « Non, répondit-il, j'ai exprimé ma véritable pensée dans ma circulaire du 7 septembre. Aucun homme sensé ne croira à une alliance sérieuse entre la France et l'Autriche ou du moins n'en craindra les conséquences pour la Prusse. L'Autriche ne *peut pas* s'allier à la France contre l'Allemagne; car l'élément germanique est le mortier qui retient ensemble les pierres qui composent cet énorme édifice. Nous sommes très sympathiques à l'Autriche, et nous espérons qu'elle se reconstituera autour d'un noyau allemand. Je désire, pour ma part, une alliance solide avec un roi constitutionnel de Hongrie, qui, en sa qualité d'empereur d'Autriche, protège l'élément germanique dans ses provinces allemandes. L'entrevue de Salzbourg a peut-être été un échec pour la France; en tous cas, ce ne pouvait être un danger pour la Prusse. » — M. de Bismarck a vu juste parce qu'il raisonnait en se basant sur la force des choses, non sur les vains projets des hommes.

« Quant à la Russie, elle a en elle-même, disait-il, des éléments de force plus nombreux qu'aucun autre État, mais pour les développer il lui faut le temps. Je connais bien ce pays : il n'est pas encore préparé à entreprendre en grand la réalisation de ses desseins. Qu'il se tienne tranquille, et il aura un splendide avenir. » Encore une appréciation aussi simple que juste.

fortement en ce sens, et les Hongrois feraient de même, car ils redoutent avant tout un accroissement de la puissance russe vers l'Occident, parce qu'ils seraient inévitablement écrasés par les Slaves, si ceux-ci étaient vainqueurs de l'Allemagne. Aujourd'hui heureusement la situation de l'Autriche est excellente. L'entrevue cordiale de l'empereur François-Joseph et de l'empereur Alexandre a donné au gouvernement autrichien une nouvelle force pour résister aux agitations panslavistes. Le parti conservateur reste maître en Hongrie. Les Galiciens et même les Tchèques semblent avoir réduit leurs exigences. L'agriculture, l'industrie font partout des progrès inouïs; le budget est en équilibre, la richesse augmente rapidement et par suite les populations sont plus satisfaites. L'exposition de Vienne viendra apporter une consécration européenne à cette ère de prospérité. Si l'Autriche conserve la liberté et la paix pendant dix ans encore, elle est sauvée. Les diverses races se trouveront si heureuses d'être réunies qu'elles ne voudront plus se séparer.

CHAPITRE VI

LA TURQUIE

Le décès tant redouté de l'État que l'on appelle « l'homme malade » est considéré généralement comme une cause de guerre inévitable. La Russie voudra, dit-on, s'emparer de l'héritage; l'Autriche et l'Angleterre s'y opposeront : de là le conflit.

Autrefois, la seule solution que l'on prévît était un partage des dépouilles. Aujourd'hui, on commence à comprendre que, si les Turcs disparaissent, ils ont des successeurs tout désignés : les populations chrétiennes qui occupent le territoire de l'Empire.

L'Angleterre a suivi longtemps en Orient une politique peu prévoyante et qui menaçait à tout instant d'aboutir à la guerre. Elle prétendait maintenir debout la puissance ottomane qui tombe et s'affaisse, et dans ce dessein elle s'opposait aux tentatives d'émancipation des jeunes et vigoureuses populations slaves à qui l'avenir appartient.

Les Turcs ont beaucoup d'excellentes qualités, mais il ne savent ni administrer, ni travailler, ni se reproduire. Leur nombre diminue rapidement et le moment

viendra où ils auront disparu. Il n'en reste, en Europe, affirme-t-on, que deux ou trois millions et même d'après l'estimation de Ficker, reproduite par von Klöden, que 1,300,000. La civilisation occidentale tue les Orientaux quand ils veulent se l'approprier. Le même phénomène se passe dans les îles du Pacifique, et en Amérique, pour les Indiens. Les emprunts, par exemple, mènent rapidement la Turquie à la banqueroute, et les chemins de fer feront inévitablement reculer le musulman inerte devant l'activité des chrétiens. La Serbie libre est le foyer autour duquel devront se grouper les autres Slaves successivement affranchis. Les Serbes se gouvernent très habilement ; ils ouvrent des routes, perfectionnent leur culture et ne s'endettent pas. Ils n'imitent pas l'Occident hors de propos ; ils conservent leurs institutions communales tout à fait républicaines et leur organisation agraire qui garantit l'égalité. La Bosnie, le Montenegro, la Bulgarie doivent peu à peu se joindre à eux. Plus tard ils devront tendre la main aux Grecs pour former avec eux un État fédéral. Voilà l'avenir dont il faut favoriser la lente éclosion, sans pousser les populations à une rébellion anticipée. Il suffit de laisser agir les lois économiques en favorisant le développement intellectuel des Slaves méridionaux. C'est ce qu'a toujours fait la Russie. Quelles que fussent ses arrière-pensées, elle était en cela l'organe de la civilisation. Au lieu de la contrecarrer, comme l'ont fait l'Angleterre et l'Autriche, au risque de provoquer à chaque instant des conflits, il faut agir dans le même sens que la Russie et pousser franchement à l'émancipation intellectuelle des Slaves. C'est le rôle que l'éloquent

évêque de Diakovar, Strossmayer, veut faire adopter par la Hongrie, et c'est en effet le seul moyen de conjurer les dangers du panslavisme.

CHAPITRE VII

LA ROUMANIE

L'avenir de la Roumanie inspire de plus grandes inquiétudes que celui de la Serbie. Les confidences affligées du prince Charles, au moment où naguère il voulait se démettre d'un pouvoir qu'il ne pouvait faire servir au bien du pays, ont donné une idée peu rassurante de la situation des principautés. Les Roumains des classes supérieures ont hérité des traditions byzantines des Grecs du Phanar, et ont greffé sur cet élément malsain ces raffinements élégants empruntés à Paris, qu'on prend volontiers pour la fleur d'une civilisation avancée.

La masse de la population rurale sort à peine de l'inertie du servage, et la jeunesse, au lieu de s'appliquer à développer les ressources économiques du pays, en s'adonnant à l'agriculture et à l'industrie, se voue aux fonctions publiques et se dispute les places. De là des partis toujours prêts à la rébellion, quand ils ne sont pas au pouvoir, et une instabilité permanente qui rend le gouvernement impuissant pour tout, sauf pour augmenter les dépenses. Joignez à cela que le principe des nationa-

lités produit également ici une fermentation qui peut donner lieu à de sérieuses complications.

Le parti de « la grande Roumanie » rêve de grouper en un seul État tous les Roumains qui forment un groupe compact d'environ dix millions d'hommes répandus maintenant en Bessarabie, en Bukovine, en Transylvanie, en Serbie et dans les Confins militaires. Ces aspirations nationales sont surtout menaçantes pour la Hongrie, qui dans ses provinces orientales renferme environ deux millions de Valaques, très irrités contre la domination Magyare. Tant que la situation de la Roumanie restera aussi précaire que maintenant, il n'y aurait nul avantage à l'agrandir, et il serait insensé de la part des Roumains de rêver la conquête de vive force de la Transylvanie. Mais il est certain que la situation des principautés est une source permanente d'inquiétude et de dangers. Un choc entre la Russie, l'Autriche et la Turquie y est toujours à redouter. Les relations internationales en Europe sont dans un état si précaire que la menace de la retraite du prince Charles a suffi pour alarmer les grandes puissances.

La solution indiquée par les conditions géographiques et ethnographiques, ce serait de faire entrer la Roumanie dans la fédération austro-hongroise. Les roumains des principautés seraient ainsi unis à ceux de la Transylvanie et des Confins; l'avenir serait assuré et les chances de conflit écartées. La Turquie y aurait cet immense avantage d'échanger une suzeraineté nominale contre une solide barrière qui la préserverait des attaques de la Russie. Les puissances occidentales ne pourraient y voir

qu'une consolidation de l'Autriche, dont l'existence est indispensable à l'indépendance et à la liberté de l'Europe orientale.

La Russie seule ferait opposition et elle aurait tort; car ce serait encore un avantage pour elle d'être à l'abri d'une tentation qui l'entraîne à des efforts pour atteindre un but qui n'est pas à sa portée. Suivant toute probabilité, le Danube n'est pas destiné à devenir russe. Mieux vaudrait donc qu'il fût remis entre des mains capables de le défendre. On diminuerait ainsi les chances de guerre. On peut à peine espérer que la reconstitution de la Péninsule turque aux mains des populations indigènes puisse s'accomplir sans luttes; mais au moins on comprend ce qu'exige le bien de l'humanité dans ces régions et on entrevoit quel sera l'avenir.



CHAPITRE VIII

L'ITALIE

Il n'y a point de pays qui, s'il le veut, soit plus que l'Italie à l'abri des chances de guerre. Séparée du reste de l'Europe par une barrière de hautes montagnes, comme l'Espagne, elle a presque les avantages d'une position insulaire. Ses limites ethnographiques s'accordent presque partout avec ses frontières naturelles, et aucun de ses voisins ne songe à lui enlever une partie de son territoire.

Elle n'a pas comme l'Espagne une grande colonie à gouverner, à défendre, à contenir. Elle est donc préservée de la nécessité d'avoir une marine militaire et elle est à l'abri de toute complication transocéanique.

En Europe, elle ne peut prétendre à être puissance prépondérante. Elle n'est pas chargée de maintenir l'équilibre des États. Elle n'a pas à faire prévaloir son influence, au besoin, les armes à la main. Elle peut donc compter sur un avenir de paix qu'aucune attaque du dehors ne viendra mettre en péril. Mais le gouvernement italien sera-t-il toujours assez sage pour comprendre que son premier devoir est d'assurer le développement intel-

lectuel, moral, économique, artistique de la Péninsule, et que se précipiter dans la guerre sans provocation serait une insigne folie? De ce côté, on pourrait concevoir quelques appréhensions.

L'Italie est admise maintenant comme sixième grande puissance européenne dans ces congrès où se décident les destinées de notre continent. Elle est fière de cette dignité et elle considérerait comme un grand malheur d'en être dépouillée. Les autres nations ne peuvent que se féliciter de l'admission dans les conseils européens d'un État qui a tout intérêt au maintien de la paix. L'Italie y a déjà joué un rôle utile et honorable. Néanmoins, je pense qu'il vaudrait mieux pour les Italiens que leur pays fût considéré comme un État de second ordre. Il y aurait pour eux bien moins de chances d'être entraînés dans les complications et les luttes dont l'Europe peut devenir le théâtre.

En 1871, quand la question de la neutralité de la Mer noire menaçait d'amener la guerre, un ministre italien a défini la politique de son pays en disant que l'Italie devait être « toujours indépendante, jamais isolée ». Cela voulait dire apparemment que dans tout conflit où les grandes puissances seraient engagées, l'Italie ne pourrait rester neutre et s'abstenir, comme le ferait la Suisse où l'Espagne, mais qu'elle devrait prendre parti pour l'un ou pour l'autre des belligérants.

L'Italie entrerait donc en campagne uniquement parce que son intervention en Crimée a réussi, et à cause de cette ancienne opinion, très accréditée encore aujourd'hui, que les neutres sont généralement sacrifiés et que la paix se fait toujours à leurs dépens.

On ne peut nier que de petits pays neutres, placés entre de puissants États, comme la Belgique ou la Hollande, ne courrent quelque danger en cas de guerre. Mais toute autre est la situation de l'Italie. Elle est complètement séparée du reste de l'Europe; aucun de ses voisins ne peut songer à se l'annexer et elle est assez forte pour se défendre. La politique d'abstention ne l'exposerait à aucun risque et elle lui est commandée par l'intérêt évident de ses populations. Rien ne justifierait donc cette politique d'intervention active vers laquelle semblent pencher certains hommes d'État italiens.

Quelques *italianissimes* rêvent des extensions de territoire, justifiées, disent-ils, par le principe des nationalités. Ils réclament notamment le Tyrol italien, Trieste et les villes du littoral de la Dalmatie, où la domination de Venise a implanté l'usage de la langue italienne[1]. De ces revendications, une seule a quelque fondement. A la paix de 1859, l'Autriche a eu tort de vouloir se maintenir aux bords du lac de Garde. Mais il est impossible de tracer partout des frontières exactement conformes aux limites ethnographiques. L'Italie ne compte pas apparemment réclamer le canton du Tessin parce qu'on y parle sa langue, pas plus que le Valais ne revendiquera le val de la Lesia au delà du Mont-Rose, sous prétexte qu'on y parle

[1] Dans certains programmes pour l'enseignement primaire on lit, après la mention Italie : *Provincie italiane soggette ad altre nazione*. (Voyez Programmi di Pietro Rossi — Napoli 1871 — p. 31.) Dans le programme des écoles normales, je trouve : *Altri Stati italiani : stati dependenti dall'Ausria, San-Marino, Malta, la Corsica, il canton Ticino*. Cette façon de mentionner les régions où l'italien se parle, mais qui n'appartiennent pas à l'Italie, peut inspirer des idées de revendication territoriale très dangereuses. La théorie des nationalités fondée sur la langue conduit à la guerre non moins que celle des limites naturelles.

allemand. Le Tyrol italien peut être heureux, libre, prospère et conserver sa langue comme le Tessin, sans faire partie de l'Italie. Celle-ci peut donc attendre en paix une rectification de frontière que l'Autriche lui offrira peut-être elle-même quelque jour.

Quant à Trieste, ce port est nécessaire à l'Autriche et il serait inutile à l'Italie. Ce serait donc de la démence de l'enlever à l'une pour le donner à l'autre.

La Dalmatie est slave. Elle doit être réunie tôt ou tard à la Bosnie dont elle n'est que le littoral. Les villes dalmates Zara, Sebenico, Raguse, Cattaro sont maintenant des bourgs sans importance et leur réunion à l'Italie ne les relèverait pas. Toute la péninsule turque formera un jour un puissant État slave dont les ports dalmates, rattachés à l'intérieur par des chemins de fer, seront les débouchés, préparés par la nature même. L'Italie sera assez sage pour ne pas convoiter ce qui, d'après les nécessités géographiques, ethnographiques et économiques, ne doit pas lui appartenir.

Ce qui inquiète l'Italie, ce qui la pousse à s'armer et à s'appuyer sur l'Allemagne, ce sont les craintes que lui inspire la ligue cléricale. Il est manifeste que les cléricaux en Autriche, en Espagne et en France visent à s'emparer du pouvoir, pour défaire l'Italie et reconstituer le pouvoir temporel. Si la légitimité était rétablie en France, une croisade à Rome serait à redouter. Ce serait un acte insensé, et les journaux cléricaux de France aggravent singulièrement la situation extérieure de leur pays, rien qu'en parlant, car ils font naître en Angleterre, en Allemagne, en Italie surtout, une hostilité déclarée ou

sourde contre la France, posée ainsi en chevalier errant de l'ancien régime. Espérons que jamais la nation française ne tolérera pareille folie. Il ne suffirait pas en effet de vaincre l'Italie et de la morceler, il faudrait l'occuper et la tenir tout entière sous les pieds d'une armée étrangère; sinon, elle rejetterait princes et pontifes, pour reconquérir son unité, inséparable désormais de sa grandeur nationale.

CHAPITRE IX

L'ESPAGNE & LE PORTUGAL

L'Espagne, cantonnée dans sa presqu'île, n'a pas à craindre d'attaques du dehors. La France, sa seule voisine, ne songe à lui enlever aucune province, et le principe d'intervention est tellement discrédité que la guerre de 1823 ne se renouvellera plus. Elle vient de se constituer en République, nul n'a protesté. Que les Bourbons reviennent et personne ne songera à s'y opposer.

L'Espagne n'attaquera pas non plus l'Angleterre pour lui enlever Gibraltar, car ce rocher, habité par une population très mélangée, peu espagnole et parfaitement gouvernée, ne peut être revendiqué au nom du droit des nationalités. On ne voit que Cuba qui puisse devenir la cause d'un conflit entre l'Espagne et les États-Unis. Les Américains sont assez sages pour ne pas vouloir faire cette conquête de vive force ; mais à ce sujet, des conflits continuels se produisent et il se peut qu'un jour ils aboutissent à la guerre. Désormais ses possessions coloniales ne seront plus qu'une charge et un danger pour l'Espagne. Le ministre qui aura assez d'énergie pour proclamer d'abord l'abolition de l'esclavage, puis l'émancipation de la colonie, aura rendu un immense service à son pays

et à l'humanité. Il aura délivré l'Espagne d'une cause de ruine et aura fait disparaître une occasion de guerre.

La conquête du Portugal a été l'idée fixe de l'Espagne depuis le moyen-âge. La géographie même lui inspirait ce dessein. La configuration de la péninsule ibérique ne semble comporter qu'un seul État, car aucune frontière naturelle ne sépare les Portugais des Espagnols. Aussi, ceux-ci ne cessèrent-ils de tenter la conquête du Portugal, que quand la bataille décisive d'Aljubarrata, en 1385, eut brisé définitivement leurs espérances.

La maison d'Autriche suivit une autre voie, déjà ouverte par Ferdinand et Isabelle : *Tu felix, Austria, nube*. Ce moyen consistait à lier les dynasties des deux pays par de fréquents mariages, de façon qu'un jour l'une ou l'autre devînt l'héritière des deux couronnes. Cela faillit arriver à la fin du xve siècle, quand le roi de Portugal, Emmanuel, qui avait épousé une fille d'Isabelle la Catholique, fut déclaré héritier des royaumes de Castille et d'Aragon, et cela se réalisa en effet, en 1580, dans la personne de Philippe II. Mais les soixante années de détestable gouvernement des trois Philippe (1580 à 1640), la violation de tous les privilèges (*foros*) du Portugal, la dure tyrannie que ce pays eut à subir ne firent qu'accroître l'hostilité naturelle qui existait déjà entre les deux peuples.

L'Espagne est loin d'avoir renoncé à établir un jour l'unité ibérique, et à chaque instant des combinaisons et des plans d'union sont mis en avant, mais les Portugais repoussent cette idée de toute la force de leur patriotisme. Ils ont une glorieuse histoire; ils ont leurs lois, leurs traditions à eux; ils ont toujours été plus libres et mieux

gouvernés que leurs voisins. Chose étrange, malgré l'intime voisinage et la presque identité de race et de langage, ils sont, par leurs idées, par leurs usages, par leurs tendances, beaucoup plus rapprochés des Français que des Espagnols. Les tristes souvenirs de l'union avec l'Espagne au XVIe siècle sont encore vivants dans les esprits. Ils défendraient leur indépendance avec la plus grande énergie et, vaincus, il ne tarderaient pas à s'insurger. Les Espagnols n'ont donc aucun intérêt à les subjuguer par la force. Ils dépenseraient beaucoup de sang et d'argent pour une conquête probablement irréalisable et en tout cas peu durable.

Ce qui pourrait s'effectuer avec avantage, ce serait une union douanière entre ces deux peuples, aujourd'hui plus séparés que si une barrière de montagnes infranchissables s'élevait entre eux. Lisbonne deviendrait le port d'embarquement de tout l'ouest de l'Espagne, et les relations commerciales plus fréquentes feraient disparaître les sentiments hostiles qui divisent ces deux branches d'une même famille.

Mais les Portugais craignent que l'union douanière ne soit le premier pas vers l'union politique et, ne voulant pas celle-ci, ils repoussent celle-là. Aussi longtemps que les idées d'annexion et les ambitions conquérantes exerceront encore leur pernicieux empire sur l'esprit des souverains et même des peuples, je n'oserais me hazarder à blâmer leur prévoyance et leurs appréhensions. *Principiis obsta* est une maxime de la sagesse antique, dont nos contemporains ont plus que jamais raison de faire l'application.

CHAPITRE X

ÉTATS SCANDINAVES

Les États scandinaves, quoique situés loin du théâtre habituel des grandes guerres européennes, ne sont pas à l'abri de tout danger. Le Danemark nourrit encore un profond ressentiment du coup qu'il a reçu en 1864, et tant que l'Allemagne conservera des cantons danois qui réclament leur réunion à la patrie dont ils ont été séparés par la force, ce sentiment durera. Au commencement de la guerre de 1870, il a fallu, dit-on, les conseils les plus pressants de la Russie et de l'Angleterre pour empêcher le Danemark d'y prendre part.

La Suède, de son côté, craint les visées ambitieuses de son puissant voisin de l'est qui s'est déjà, à plusieurs reprises, agrandi à ses dépens. En attendant que le progrès de la justice internationale et l'intelligence des vrais intérêts des peuples aient écarté ces dangers, il est une combinaison qui contribuerait à maintenir la sécurité et la paix dans ces parages. Il faudrait réunir la Suède, la Norwége et le Danemark par un lien fédéral très lâche, semblable à l'alliance militaire et commerciale

qui existe entre la Bavière et l'Allemagne du nord. Ce serait une garantie contre les dangers venant soit de l'est, soit du sud.

Il est certaines circonstances où la Suède pourrait adopter une politique aggressive. La Suède regrette toujours la perte de la Finlande. Dans les villes finlandaises les sympathies scandinaves sont encore très fortes. Il n'y a point de mouvement anti-russe parce que l'autonomie du pays est respectée, mais si on veut tenter de le russifier, comme on le fait dans les provinces baltiques, un indomptable esprit de résistance se développera. Déjà maintenant, la domination russe est loin d'être populaire en Finlande ; en cas de lutte, le sentiment national se tournerait du côté de la Suède. Si un jour une guerre décisive devait éclater entre la Russie et l'Allemagne alliée à l'Autriche et à l'Angleterre, il ne serait pas impossible que la Suède se joignît à la coalition, à la condition qu'elle pût prévoir que la Russie serait rejetée assez loin vers l'orient pour que la Suède n'ait pas à craindre plus tard la vengeance du puissant empire [1].

[1] En novembre 1854, la Suède avait conclu une alliance avec les puissances occidentales. Elle devait agir en Finlande au printemps 1855. Un article curieux de M. Björnstjerne Björnson dans le *Gegenwart* du 30 novembre 1872 montre que, si la question des frontières était réglée entre le Danemark et l'Allemagne, les scandinaves se retourneraient probablement vers celle-ci.

CHAPITRE XI

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

Depuis que M. de Lavalette a proclamé, avec le retentissement dont on se souvient, la fameuse théorie des grandes agglomérations [1], si bien appliquée depuis, les petits États tremblent pour leur existence. Tant que Napoléon III a régné en France, la Belgique a interrogé l'horizon du côté du sud avec les plus vives inquiétudes, et aujourd'hui la Hollande ne semble pas plus rassurée du côté de l'est. La création du royaume des Pays-Bas, comprenant les pays jadis réunis par la maison de Bourgogne, était certes la meilleure œuvre du congrès de Vienne, et c'a été une grande faute de la défaire en 1830; on le voit clairement aujourd'hui. La Hollande et la Belgique réunies se défendaient contre une annexion à l'Allemagne, par leurs populations latines du sud, et contre

[1] M. de Lavalette dans sa circulaire de 1864 disait : « Une puissance irrésistible pousse les peuples à se réunir en de grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces ». C'était là aux yeux du ministre de Napoléon III une « vérité frappante ». L'Allemagne s'est empressée de réaliser ce programme.

une annexion à la France par leurs populations germaniques du nord. La Hollande apportait à l'Union sa marine et ses colonies, la Belgique son industrie et ses richesses minérales. Un État de dix millions d'habitants, concentrés sur un petit territoire et disposant d'immenses ressources, formait entre la France et l'Allemagne une barrière respectable et une force très sérieuse qu'aucune des deux grandes puissances n'aurait voulu se mettre à dos.

Aujourd'hui que le royaume des Pays-Bas a été coupé en deux tronçons, comme pour en rendre l'absorption plus facile, on peut toujours craindre des combinaisons et des marchés comme ceux que Napoléon III semble avoir offerts à la Prusse. Il serait désirable qu'avec le consentement de l'Europe un lien fédéral pût s'établir entre la Belgique et la Hollande, sans porter atteinte à leur autonomie respective pour les affaires intérieures. Ce serait réduire les chances de guerre de ce côté, en diminuant les tentations de conquête de la part des voisins. L'intérêt de l'Europe est évidemment de fortifier les États comprenant plusieurs nationalités diverses, comme l'Autriche, la Suisse et la Belgique, afin d'éviter autant que posssible le choc universel des races, qui menace de nous ramener aux luttes des Barbares du IVe siècle.

CHAPITRE XII

L'ANGLETERRE

L'Angleterre était jadis un des peuples les plus belliqueux de l'Europe. Les Anglais, comme les anciens Normands, aimaient à se battre et ils se battaient admirablement, car ils ont rarement été vaincus et ils ont souvent battu les autres. Ils croyaient devoir intervenir constamment dans les affaires du continent pour maintenir « l'équilibre européen ». Ils étaient insatiables de colonies; ils en enlevaient à l'Espagne, à la France, à la Hollande et toute paix leur apportait de nouvelles possessions. Ils visaient à occuper des points stratégiques sur toutes les mers. Cette période de gloire militaire et de grandeur extérieure est celle où régnait l'aristocratie.

Aujourd'hui que les idées bourgeoises et démocratiques l'emportent, les Anglais disent : « Nous avons contracté une dette énorme qui pèse sur toutes les transactions et qui nous impose de lourds sacrifices; nous avons versé notre sang pour maintenir l'équilibre sur le continent, et cet équilibre n'est plus qu'un vain mot, une idée ancienne, que les réalités actuelles détruisent irrésistiblement. Nous

n'avons donc pas atteint le but pour lequel nous avons tant bataillé. Ayant à entretenir une puissante marine, nous ne pouvons avoir assez de troupes pour nous mesurer avec les puissances continentales qui, par le service universel, peuvent mettre un million et demi de soldats sous les armes. Nous ne pouvons agrandir notre île, et des colonies, nous n'en avons que trop. A quoi sert de dominer sur toutes les mers et de faire flotter notre drapeau jusqu'aux sommets de l'Himalaya, si chez nous, nous ne pouvons donner du pain et de l'instruction à tous? Ce n'est pas quand on a un million de pauvres secourus qu'on a le droit de gaspiller le capital rédempteur sur les champs de bataille aux quatre coins de l'univers. Faire le bonheur de ses sujets et non régir des empires aux antipodes, voilà la mission d'un État moderne [1]. »

L'Angleterre est devenue la plus pacifique des nations, d'abord sous l'influence des idées que nous venons de résumer, ensuite parce que la guerre peut causer sa ruine et que la victoire ne lui offre aucun avantage en perspective, enfin par suite d'une horreur toute chrétienne du sang versé. Les relations si intimes des peuples entre eux, la diffusion des idées de philanthropie et de cosmopolitisme, l'absurdité d'employer la force pour régler les différends des peuples civilisés, la connaissance plus générale des principes économiques et bien d'autres influences encore inspirent aujourd'hui aux hommes éclairés de toutes les nations une répulsion contre la

[1] L'opinion de ceux qui prétendent que la politique d'isolement convient à l'Angleterre a été parfaitement exposée et défendue par M. Augustus Mongredien, dans son étude intitulée : *England's foreign Policy*. London, 1871.

guerre, bien plus vive qu'autrefois. Mais, dans les autres pays, ces sentiments sont contrebalancés par des ambitions, des rancunes, des hostilités héréditaires, ou bien ils n'ont point d'action sur les décisions du gouvernement. En Angleterre, au contraire, ils sont fortifiés par le sérieux du caractère national et par l'action profonde d'un christianisme vivant. J'ai pu apprécier la force de ces sentiments en assistant aux séances du Parlement, en juillet 1870. Tandis que M. Ollivier allait en guerre d'un « cœur léger », et que l'Allemagne et la France réunissaient leurs légions avec une ivresse belliqueuse presque joyeuse, les hommes d'État Anglais étaient accablés de douleur à l'idée de cette lutte qui pourtant, ils le savaient bien, ne pouvaient atteindre leurs rivages. J'ai vu M. Gladstone retomber sur son banc, pâle, la voix brisée, les traits contractés de tristesse, comme s'il avait vu se dérouler devant lui le tableau des massacres de cette terrible guerre.

Les Français ont cru que l'Angleterre viendrait à leur secours et ils lui en veulent de ne pas l'avoir fait. Sans doute les Anglais ont compati très sincèrement aux malheurs de leurs anciens alliés; mais ils ne pouvaient oublier que c'était pour tenir tête à la formidable flotte, créée par Napoléon III, qu'ils avaient fait leurs grands navires cuirassés, et si, aujourd'hui la France doit réduire sa marine pour augmenter son armée, ce n'est pas l'Angleterre qui s'en plaindra. Napoléon avait commencé la guerre de 1870, malgré les plus pressantes instances du gouvernement anglais, qui, s'appuyant sur le texte exprès du traité de Paris, demandait qu'on eût recours aux bons offices des

neutres avant d'en appeler aux armes. L'Angleterre, alarmée par la publication du traité Benedetti et craignant que l'Empereur victorieux ne s'emparât de la Belgique, avait conclu avec les deux belligérants des traités garantissant le respect de ce petit pays. Au fond, c'était une alliance avec l'Allemagne pour empêcher les projets de conquête qu'elle attribuait à Napoléon. Elle ne pouvait donc, après Sedan, se retourner contre la Prusse dont les victoires lui assuraient l'objet même qu'elle avait en vue.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la politique traditionnelle de l'Angleterre est de s'appuyer sur l'Allemagne. C'est de concert avec l'Allemagne qu'elle a vaincu Louis XIV et Napoléon. Depuis que la Prusse existe, son alliance avec l'Angleterre a toujours été intime. Frédéric II, contre l'Europe coalisée, n'avait pas d'autre allié. S'il fallait un jour arrêter la Russie sur la route de Constantinople, les Anglais ne pourraient se passer de l'Autriche ni de l'Allemagne. L'alliance allemande est une des nécessités de la politique anglaise. La France ne peut donc attendre de l'Angleterre qu'une neutralité bienveillante, qui ferait même place à une hostilité déclarée, si elle s'alliait avec la Russie.

Sur le continent, on reproche souvent à l'Angleterre la politique d'effacement qu'elle suit depuis quelques années et on la déclare indigne d'un grand pays. Une considération l'explique : l'Angleterre est une île, et n'est qu'à peine un État européen. Comme le disait récemment M. Grant Duff au Parlement, l'Angleterre n'est pas seulement une puissance américaine, australienne, océanique, elle est aussi incomparablement la plus grande puissance de

l'Asie. Il ne faut donc pas s'attendre à voir un pays, qui a de si vastes intérêts dans le monde entier, suivre la même ligne de conduite qu'un État exclusivement européen.

L'Angleterre est-elle donc vouée à la paix perpétuelle et son aversion pour la guerre est-elle si grande que rien ne la déciderait plus à se battre? Je ne le crois pas. Une partie de la nation est très sensible à la façon ironique dont on parle sur le continent de « l'abaissement de l'Angleterre, » et l'antique amour des combats se réveille. Il est, en outre, trois causes pour lesquelles les Anglais prendraient probablement les armes : la Belgique, Constantinople et le Canada. Les traités conclus par l'Angleterre, en juillet 1870, avec la France et l'Allemagne, semblent prouver que l'Angleterre défendrait la Belgique. Elle le ferait parce qu'elle a garanti sa neutralité et qu'elle ne voudrait pas laisser ici protester sa signature [1], ensuite parcequ'elle ne se croirait plus en sûreté si une grande puissance continentale occupait Anvers.

L'Angleterre ne veut pas non plus que les Russes s'emparent de Constantinople, parce que de là ils domineraient la Méditerranée et menaceraient l'Inde. Mais la Russie semble avoir choisi un autre « objectif » : l'Asie cen-

[1] On objectera que l'Angleterre n'a pas défendu le Danemark. Sans doute, mais c'est précisément pour sauver la Belgique qu'elle a dû abandonner le Danemark. Le gouvernement anglais voulait protéger ce petit pays de commun accord avec la France. Mais celle-ci, ayant demandé des compensations territoriales, l'Angleterre refusa. S'aliéner définitivement l'Allemagne sans être sûr de la France, c'était sacrifier la Belgique; avec un souverain comme Napoléon III le danger était évident. Le gouvernement anglais le comprit et les révélations du traité Benedetti lui ont donné raison. Ce point d'histoire contemporaine a toujours été mal apprécié sur le continent.

trale, croyant qu'ainsi elle arrivera plus sûrement à la domination de tout le continent asiatique.

Ce qui déterminerait l'Angleterre à défendre le Canada, ce n'est pas l'intérêt, mais le point d'honneur. Elle n'a aucun intérêt à conserver le lien nominal qui la rattache à cette colonie; au contraire, elle doit désirer très vivement qu'il soit rompu, dès que le Canada pourra se suffire à lui-même. L'Angleterre le comprend, car c'est pour ce motif qu'elle a réuni ses différentes provinces de l'Amérique du Nord en une seule confédération, le *Dominion*, préparant ainsi leur future indépendance. La situation actuelle est manifestement pleine de dangers et de contradictions.

Le Canada jouit d'une autonomie complète; or, il est contraire à l'intérêt des deux parties qu'un pays libre soit soumis aux résolutions d'un autre pays libre [1], et qu'un Parlement engage la responsabilité d'un autre Parlement. Supposons l'Angleterre, entraînée à une guerre avec les États-Unis pour un intérêt tout anglais ou pour sa façon d'interpréter les devoirs des neutres. Le Canada n'y est pour rien ; il désapprouve la politique anglaise; néanmoins le voilà, malgré lui, en guerre avec ses voisins, avec qui il désire vivre en bonne intelligence. Prenons le cas inverse. Le Canada use envers les États-Unis de procédés que l'Angleterre désapprouve. Le Parlement du *Dominion* ne veut pas faire les concessions que l'Angleterre trouve équitables ou ne parvient pas à faire respecter

[1] Prenons un exemple. Quatre fois déjà un Parlement australien a voté une loi autorisant le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs. Quatre fois l'Angleterre a opposé son *veto* à une mesure commandée par les conditions particulières de l'Australie.

les frontières de l'État voisin. Les Anglais doivent se battre pour des faits qu'ils n'ont pu empêcher. Cela est-il juste et raisonnable ? Si l'Angleterre pouvait imposer ses décisions au Canada par l'intermédiaire du gouverneur, il serait naturel qu'elle en portât la responsabilité. Maintenant, elle a la responsabilité sans le pouvoir.

Le lien qui subsiste encore crée de grands dangers pour le peuple anglais et ne lui apporte aucun avantage. Loin de garantir l'indépendance du *Dominion*, il la compromet. En effet, en cas de guerre avec l'Amérique, il est reconnu que l'Angleterre ne pourrait défendre le Canada. Donc, si un conflit a lieu, le Canada sera envahi et perdu, quoiqu'il arrive. Coupez le lien, et le Canada ne sera pas attaqué. Ainsi ce lien provoque le péril et ne sert de rien pour le conjurer.

En outre, l'indépendance du *Dominion* fera disparaître presqu'entièrement les chances de conflit entre l'Amérique et l'Angleterre. L'Amérique sera plus disposée à respecter une république-sœur, que la colonie d'une monarchie contre laquelle elle a nourri une longue rancune à peine apaisée. Ce qui est vrai du Canada, le deviendra aussi bientôt de l'Australie. L'autorité que la mère-patrie y exerce est nulle, puisqu'elle ne peut empêcher les Parlements australiens d'adopter des tarifs douaniers absurdement protecteurs et frappant les produits anglais comme les autres. Supposez une guerre avec la Russie ou avec la France : ne serait-il pas déplorable que Melbourne ou Sydney fussent rançonnées ou dévastées pour une querelle toute européenne et qui ne serait même pas comprise aux antipodes ?

L'Angleterre, en renonçant aux Iles Ioniennes, a donné un bel exemple de désintéressement et une preuve qu'elle comprend les exigences des temps modernes. Elle est prête à affranchir aussi ses colonies d'origine anglaise à leur première demande; mais il est temps, pour le *Dominion* tout au moins, d'en finir avec une responsabilité complexe, également périlleuse pour les deux parties. Dès que l'on constate une fausse position, il faut en sortir, sans attendre que des complications, qui feraient apparaître le danger à tous les yeux, empêchent en même temps d'appliquer le remède, parce que la dignité nationale serait engagée.

Mais faudrait-il donc que l'Angleterre désarmât, comme le lui conseillaient certains amis de la paix, qui croyaient que l'âge d'or allait commencer? Non pas. Dans une société où il y a beaucoup de brigands, ce sont les bons et les pacifiques qui doivent être les mieux armés. L'Angleterre est la forteresse de la liberté en Europe; il faut qu'elle soit inattaquable dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité. Quoiqu'on fasse, les causes de guerre abondent encore sur notre continent. Telle occasion peut se présenter où l'intérêt général — et non des considérations de « prestige, d'influence, de gloire » — commanderait l'action; il faut donc y être préparé. Le seul fait que l'Angleterre est prête à agir [1], et qu'on le sache, constitue une forte garantie pour l'ordre et le repos de l'Europe.

[1] L'Angleterre devrait adopter le service militaire imposé à tous les citoyens comme un devoir envers la patrie. Plusieurs économistes anglais, des plus distingués, n'ont pas hésité à montrer les vices de son organisation actuelle. Nous citerons un travail de M. Cliffe Leslie : *The military systems of Europe.* (NORTH BRITISH REVIEW, déc. 1867.) Un article

Depuis quelque temps l'Angleterre est mécontente d'elle-même et du rôle qu'elle joue dans le monde. Et, en effet, elle se trouve dans une position fausse. Elle est devenue trop sage pour se jeter dans la guerre sous prétexte d'équilibre à maintenir ou d'influence à conserver et, d'autre part, elle ne s'est pas fait l'organe et le défenseur de la politique de la paix. Une grande nation, comme un grand homme, sent qu'elle a une mission à remplir et quand elle y fait défaut, elle en souffre et s'en irrite.

Que l'Angleterre, appuyée sur des forces de terre et de mer suffisantes pour défier toute attaque, propose hardiment aux autres peuples de renoncer à la guerre pour régler leurs différends, qu'elle se fasse l'apôtre du droit des gens et de l'arbitrage international, qu'elle adopte la politique des fondateurs des États-Unis et elle s'assurera les sympathies ardentes de tous les peuples et l'éternelle reconnaissance de la postérité. Alors elle sera contente d'elle, car elle aura été à la fois chrétienne et héroïque. Elle pourra s'enorgueillir de ce triomphe de l'esprit de paix avec bien plus de raison que de ces victoires sanglantes qui illustrent ses annales. Aux yeux de la raison, le traité de Washington l'emporte sur les journées de Crécy, d'Azinconrt, de Trafalgar et de Waterloo.

de M. Cairns : *Our defences* (Fortnightly Review, 1 feb. 1871) et le discours de M. Stuart-Mill au meeting de la *Workingmen peace society* en mars 1871.

Le service personnel doit être introduit, partout parce que c'est le seul système équitable et aussi le seul efficace. Le principe démocratique et la situation si troublée de l'Europe l'exigent également. Dans les pays où l'opinion y est encore contraire, comme en Angleterre et en Belgique, le devoir de tout bon patriote est, me semble-t-il, de combattre ce fâcheux préjugé et de réconcilier le public avec le système du service obligatoire pour tous.

CHAPITRE XIII

LES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont été et sont peut-être encore le pays qui chérit le plus la paix et qui l'aime pour les motifs les plus élevés. Plus la moralité, plus l'intelligence sont développées dans un pays, plus ce pays détestera la guerre, parce que la guerre est funeste à la prospérité, à la vertu et à la liberté et qu'elle mène ordinairement à l'anarchie ou au despotisme. Aux États-Unis, le peuple se gouverne lui-même et il est assez éclairé pour voir que c'est sur lui que retombent toutes les charges, toutes les souffrances de la guerre.

L'esprit pacifique de Penn, l'esprit de religion des *Pilgrims-Fathers*, l'esprit de justice et de haute philanthropie de Washington et de Franklin avaient communiqué à toute la nation une trempe morale supérieure à celle des autres peuples. Depuis le commencement des sociétés humaines, il n'en est aucune qui approchât de celle qui s'était développée dans la Nouvelle-Angleterre, jusqu'au moment où l'Europe l'inonda pour ainsi dire du flot croissant de ses émigrés. La force morale du noyau primitif a dû être bien

puissante pour qu'il ait pu prévaloir, comme il le fait encore, sur les éléments impurs qu'il s'est assimilé.

Aujourd'hui, le peuple américain n'est plus aussi pacifique qu'autrefois, pour plusieurs raisons. D'abord, le mélange avec l'émigration européenne a abaissé la moralité politique. Ensuite, la croissance merveilleuse de la grande république lui inspire un orgueil explicable peut-être, mais qui la porte à manquer d'égards vis à vis des autres peuples et à ne pas ménager leurs légitimes susceptibilités.

Les fondateurs de l'État avaient émis ce principe que l'Union ne devait point se mêler des affaires de l'Europe[1]. Elle est restée fidèle à ce programme jusqu'à ce jour ; mais de temps en temps elle paraît prête à l'abandonner et on peut craindre qu'elle ne le fasse à l'avenir.

Les ambitions d'agrandissement territorial commencent aussi à la travailler. Certains partis poussent à l'annexion, même par les armes, du Canada, du Mexique, de l'Amérique centrale et des Antilles. Cependant, le congrès a fait récemment preuve d'une sagesse qu'on ne prévoyait pas et qu'aucune nation européenne n'aurait probablement montrée, en refusant l'adjonction de deux îles dans les Antilles et en s'abstenant, malgré les plus violentes excitations, d'intervenir dans la guerre civile de

[1] Washington disait dans son adresse d'adieu au peuple américain : « La grande règle qui doit toujours présider à nos relations avec les autres peuples est, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir avec eux aussi peu de rapports politiques que possible. Pourquoi, en liant notre sort à celui de l'Europe, exposer notre repos et notre prospérité dans la mêlée des ambitions, des rivalités, des caprices, des rancunes, des folies des peuples européens ? » — Admirable langage plein de sagesse et de prévoyance, que les États-Unis ne devraient jamais oublier.

Cuba. Il faut espérer que cet esprit de modération durera.

Le territoire non peuplé de l'Union offre encore place pour des centaines de millions d'hommes et, si elle parvient à maintenir ses nobles institutions, sa puissance d'attraction sera assez forte pour attirer à elle tout le continent américain, sans l'emploi de la force. Un gouvernement libre, une république moderne ne doivent point faire de conquêtes. Même avant d'accepter des populations qui demanderaient à être reçues dans la confédération, elle devrait examiner si elles en sont dignes et si elles n'y apporteraient pas un élément d'infériorité et de désordre. Mieux vaut être citoyen d'un petit État, uni, tranquille et libre, que d'un grand Empire, déchiré par les factions et tourmenté par l'ambition de s'agrandir sans cesse.

La circonstance la plus menaçante pour le repos du monde et la plus regrettable au point de vue des progrès de la civilisation, c'est l'hostilité invétérée des Américains contre les Anglais. Cette hostilité, entretenue par la presse, par l'école, par les traditions, par les familles, et à chaque instant envenimée par les agitateurs du forum, est une chose contre nature, et quiconque contribue à la nourrir commet un crime de lèse-humanité.

Tout devrait unir les deux peuples. Ils ont même origine, même langue, même religion, mêmes institutions, mêmes lois, même avenir. Ils n'ont que des intérêts communs. L'Amérique produit le coton, le blé, la viande dont l'Angleterre a besoin ; l'Angleterre, le fer, les étoffes, la plupart des produits manufacturés qu'elle peut fabriquer à meilleur marché que l'Amérique. Leurs échanges sont déjà gigantesques ; ils devraient doubler, tripler, pour le

profit de toutes les deux. Une guerre causerait à l'une et à l'autre les maux les plus cruels et ne procurerait pas le plus mince avantage au vainqueur ; guerre sans but, sans issue, sans excuse, aussi insensée que les sentiments de rancune qui l'auraient suscitée.

Il est affligeant d'entendre les américains d'aujourd'hui parler avec légèreté d'une semblable éventualité. Ce n'est pas ainsi que s'exprimaient leurs pères. Ils éprouvaient une horreur religieuse pour la guerre et ils comprenaient qu'ils devaient au monde l'exemple d'une démocratie équitable envers tous. Il faut cependant reconnaître que dans les questions de droit international, les américains ont toujours proposé les solutions les plus conformes à la justice et les plus favorables au progrès des sentiments de fraternité entre les peuples. Ils ont souvent proposé et toujours accepté d'en appeler à un arbitrage pour régler les différends internationaux, et ils ont demandé au congrès de Paris de reconnaître le principe du respect de la propriété privée des belligérants sur mer aussi bien que sur terre, principe de justice que les Anglais ont commis la faute de rejeter.

En temps de paix, l'Amérique n'entretient presque pas d'armée permanente et sa marine militaire est très faible relativement à l'étendue de ses côtes et à l'importance de sa marine marchande. La façon dont elle a réduit ses armements à la fin de la guerre civile, est peut-être plus digne encore d'admiration que le dévouement et l'énergie qu'elle a déployés pour s'assurer la victoire. Elle est donc encore à l'abri de l'esprit militariste et de ses entraînements. Maintenant que le traité de Washington a prouvé

aux Anglais et aux Américains que leurs différends peuvent se régler sans l'emploi de la force, on peut espérer que la paix entre les deux peuples est assurée. Elle le sera surtout le jour ou le Canada sera déclaré complètement indépendant.

Si un jour les institutions anglaises devenaient entièrement démocratiques, il n'est pas impossible qu'un lien fédéral vînt rattacher les unes aux autres toutes les branches de la grande famille anglo-saxonne, malgré la distance qui les sépare. Un semblable lien serait plus naturel et plus avantageux que celui qui réunit aujourd'hui l'Angleterre et ses colonies.

Les États-Unis ont été et sont encore le peuple le plus pacifique du monde, mais ils cesseront de l'être si la moralité politique continue à y baisser.



TROISIÈME PARTIE

LE CODE & LA HAUTE COUR DES NATIONS

CHAPITRE PREMIER

PEUT-ON RÉDUIRE LE NOMBRE DES CAUSES DE GUERRE?

J'ai essayé d'énumérer les causes actuelles de guerre. Ces causes sont nombreuses et il en est qu'on ne peut espérer faire disparaître dans l'état actuel de l'Europe. Néanmoins, tout en voyant que nous aurons encore à traverser des guerres terribles tant par le nombre d'hommes qu'elles mettront en mouvement que par l'acharnement des belligérants, je ne crains pas de dire que, si la civilisation continue à progresser, la guerre cessera entre les nations, comme elle a cessé entre les citoyens d'un même État.

Pourquoi n'y a-t-il plus de guerres privées? Parce qu'il y a des lois qui déterminent les droits de chacun, des juges pour appliquer ces lois, et des gendarmes pour faire exécuter les décisions des juges.

Que faut-il pour qu'il n'y ait plus de guerres entre nations? Il faut un code international, un tribunal international et un pouvoir exécutif international. Nous sommes encore très éloignés de posséder tout cela; car, s'il exis-

tait une juridiction internationale suprême, les peuples, soumis à une loi commune et à une autorité commune, formeraient une véritable confédération.

L'humanité marche manifestement vers cet idéal; mais en attendant qu'il se réalise, et puisque des guerres sont encore inévitables, ne peut-on du moins trouver des moyens pour en réduire le nombre?

J'essaierai de montrer que ces moyens existent et que même parmi les grandes réformes réclamées par notre état social, il n'en est point dont l'application serait plus facile et plus préparée. L'homme d'État qui en prendrait l'initiative ne rencontrerait aucune de ces difficultés que soulèvent les changements dans les lois civiles, et il serait appuyé par l'opinion publique universelle.

Cependant beaucoup de personnes, et parmi les plus expérimentées, se refusent à partager cet espoir. Les guerres, disent-elles, sont le résultat des passions humaines. La force de ces passions ne diminue point; le cœur de l'homme en recèle tout autant qu'autrefois. La civilisation, en éclairant l'esprit, n'assoupit point les passions; elle ne fait que leur fournir plus de moyens pour s'assouvir et plus d'instruments pour combattre. Le dernier terme du progrès consiste à fabriquer l'engin le plus destructeur, et le problème qu'on s'efforce partout de résoudre, est de massacrer le plus d'hommes dans le moins de temps possible. L'état naturel des hommes est la guerre, a dit Cicéron; *Homo homini lupus*, a dit Hobbes.

Je crois cette opinion tout à fait superficielle. L'humanité s'éloigne de l'état de guerre et s'approche de l'état de paix; mais sa marche en avant est lente et passe par bien

des périodes de recul apparent. Nous en traversons une en ce moment.

Le cœur de l'homme ne change pas, c'est vrai, mais ses idées se modifient. Ses passions restent les mêmes, mais, les institutions au sein desquelles elles se déploient étant autres, les actes qu'elles produiront seront différents.

L'homme est, avant tout, égoïste. L'instinct de conservation qui anime tous les êtres animés, depuis l'infusoire jusqu'à l'homme, les pousse à poursuivre avec ardeur, avec violence, ce qui leur est utile, sans s'inquiéter du reste. L'intérêt est le grand mobile du monde vivant, et il gouverne la plante même, qui recherche, par un obscur instinct, ce qui peut favoriser sa croissance. Vous n'arriverez donc pas à transformer tous les hommes en héros de dévouement, prêts à sacrifier leur intérêt; mais vous pouvez faire que leur intérêt consiste à être justes et à respecter le droit, en punissant les injustes et les méchants.

L'homme étant égoïste, s'il peut être convaincu que faire le mal lui est nuisible, il s'en abstiendra. Plus il verra clairement que les conséquences du mal lui sont funestes, moins il se laissera aller à ses mauvais instincts.

Le sauvage tue celui qui lui dispute son bien; l'homme civilisé l'assigne devant le tribunal. Tous deux poursuivent leur intérêt de la façon qui leur paraît la plus avantageuse. Les nations agissent comme les sauvages, parce qu'il n'y a pas de tribunal qui puisse leur faire rendre justice. Constituez ce tribunal, et elles auront intérêt à lui soumettre leurs différends au lieu de s'entr'égorger.

L'homme est un être sociable, sinon les sociétés ne

seraient pas nées. Il y a en lui de l'ange et de la bête. La bête est gouvernée par la loi de l'égoïsme, l'ange par la loi de la sympathie. Fortifiez l'ange, domptez la bête et la paix s'établira par le triomphe de la loi d'amour.

Le sentiment de la sociabilité a constitué d'abord la famille, puis la tribu, puis la nation. Aujourd'hui il prépare l'établissement de la société universelle.

Au temps du cannibalisme, on se battait individu contre individu, comme dans la Nouvelle-Hollande ou durant l'âge de la pierre. Plus tard, on s'est battu tribu contre tribu, clan contre clan, comme dans les temps héroïques de la Grèce, comme au moyen-âge, comme dans les montagnes de l'Écosse, ou aujourd'hui, en Amérique, dans les prairies du territoire indien. Durant l'époque moderne, on s'est battu nation contre nation, sans égard à l'origine ethnographique. Nous assistons maintenant au commencement d'une évolution nouvelle. Les populations se constituent par grandes familles, et on se battra race contre race.

In societate, aut vis, aut lex valet, a dit Bacon. A mesure que l'empire de la loi a embrassé des cercles plus étendus, les chocs à main armée sont devenus moins fréquents, mais plus terribles; à l'origine, ce sont des duels d'homme à homme et il y en a chaque jour. Maintenant ce sont des rencontres de millions contre millions, mais elles sont séparées par d'assez longs intervalles de paix[1].

[1] M. Cliffe Leslie a résumé en termes éloquents ce mouvement irrésistible qui conduit l'humanité à la paix, à travers les combats et les guerres. « Les périls croissants qui menacent la paix de l'Europe ne doivent pas nous alarmer sur sa destinée finale. La loi n'est pas née de l'amour désintéressé de la justice. La loi c'est la justice imposée par la force; la violence, l'iniquité, la discorde, le danger général l'ont fait naître comme la souffrance et la maladie ont créé l'art de la médecine. Plus se multiplient

Ce qui conduira les peuples à la paix, c'est qu'ils n'ont plus aucun intérêt à se faire la guerre. L'anthropophage tire profit du combat, car il mange le vaincu. Le sauvage tire profit de la victoire, car il jouit du butin. Les Grecs et les Romains avaient intérêt à guerroyer, car la guerre leur procurait des territoires et des esclaves. C'était la chasse à l'homme perfectionnée, comme la domestication des animaux est le perfectionnement de la chasse aux animaux. Au lieu de vivre de la chair du vaincu, on vivait de ses sueurs.

Aux rois absolus la guerre offre encore des avantages, car elle assouvit leur cupidité et satisfait leur orgueil, en leur donnant de la gloire, des revenus et des sujets.

Actuellement la guerre est toujours un fléau pour les peuples, même pour les vainqueurs. Sans tenir compte du sang qu'elle fait couler, des douleurs qu'elle cause, elle coûte toujours plus qu'elle ne rapporte.

Annexez-vous des provinces nouvelles, comme vous ne pouvez leur imposer de tributs, cet accroissement de territoire ne diminuera aucunement les charges des contri-

les occasions de conflits internationaux, plus leurs conséquences sont terribles, et plus se fera sentir la nécessité de l'arbitrage. Déjà nous pouvons discerner dans le sein du temps les germes d'un sénat européen et les rudiments d'une loi européenne. A mesure que la situation s'aggrave et que les nations se rapprochent en ordre de bataille et s'unissent pour la conquête ou la défense, l'unité européenne gagne du terrain. La crainte de la France fait l'unité allemande, la haine de l'Autriche produit l'unité de l'Italie et la question d'Orient, même si elle doit être un jour tranchée par l'épée, prépare la solution de la question de l'Occident. On voit apparaître au dessus des nations souvent encore en guerre les linéaments d'une politique européenne et l'idée générale d'une société unique habitée par des hommes qu'on appelle *européens* et constituant une seule nation « l'Europe ». *L'avenir de l'Europe déterminé par l'histoire.* Macmillan's Magazine, sept. 1860. — M. GOBLET D'ALVIELLA, a également esquissé ce mouvement vers l'unité dans son excellent livre : *Désarmer ou déchoir.*

buables et ne rendra pas leur existence plus facile. Au contraire rien que les craintes de guerre font augmenter sans cesse les impôts et les dettes des États. Comment les peuples ne désireraient-ils pas la paix avec ardeur?

Tout pays qui veut faire la guerre avec succès doit renoncer à la liberté.

L'esprit d'obéissance passive et de discipline est la vraie force des armées. L'esprit de critique, de discussion et de résistance légale est le ressort des institutions libres.

Dans un pays qui se bat ou veut se battre, l'autorité doit être absolue. Le souverain qui convient est un général, un dictateur.

Dans un pays qui veut être libre, toute autorité doit être contrôlée, limitée, discutée. Il y a donc incompatibilité entre l'esprit de conquête et l'esprit de liberté. Là c'est la force, ici la parole qui règne.

La guerre finie, la victoire conduit souvent à l'asservissement du peuple vainqueur, parce que il y a toujours plus de Bonaparte que de Washington.

Tout le monde croyait autrefois que les intérêts des peuples étaient opposés. Le sens romain du mot *hostis* semblait donc juste au fond : l'étranger était l'ennemi. « Le profict de l'un est le doumage de l'autre », disait Montaigne. Même au XVIIIe siècle, Voltaire regrettait que l'on ne puisse désirer le bonheur de sa patrie, sans désirer en même temps le malheur des autres peuples. Les économistes sont venus montrer la fausseté de cette idée. Ils ont fait voir que les peuples sont solidaires et leurs intérêts harmoniques. Tout pays doit désirer d'être

entourés de voisins prospères et riches, parce que ces voisins se disputeront ses produits à haut prix et ainsi l'enrichiront aussi. Ruinez les autres peuples, vous détruisez vos débouchés et vous portez un coup funeste à votre propre industrie. L'économie politique est donc d'accord avec le christianisme pour dire aux peuples : aimez-vous les uns les autres, et pour confirmer cette belle pensée de Béranger :

> « Aimer, aimer, c'est être utile à soi,
> Se faire aimer, c'est être utile aux autres. »

A mesure que les moyens de communication deviennent plus nombreux et plus rapides, le commerce établit entre les nations des relations plus intimes[1]. L'univers entier devient un immense atelier où, par suite de la division naturelle du travail, chaque peuple s'applique à faire ce à quoi ses aptitudes ou les ressources de son territoire le prédisposent, et produit ainsi, non pour lui seul, mais pour les autres peuples qui lui livrent en échange ce qu'ils ont récoltés ou fabriqués de leur côté. L'échange international amène la dépendance internationale, d'où résulte la solidarité universelle.

[1] L'influence pacifique qu'exercent les échanges internationaux a été parfaitement mise en lumière dans un *Essai* de Sir Louis Mallet publié par le *Cobden Club*, *Commercial treaties and internationalism*, avec cette admirable épigraphe empruntée à M. Gladstone : *The ships that travel between this land and that are like the shuttle of the loom that is weaving a web of concord between the nations* *. Rien ne prouve mieux à quel point les relations commerciales assoupissent les haines entre nations que l'effet produit par le traité de commerce anglo-français. Les anciennes préventions s'étaient dissipées, les antipathies avaient disparu comme par enchantement. Une estime réciproque s'était développée entre les deux peuples. Ils avaient compris que leur intérêt était identique.

* Les vaisseaux qui vont d'un pays à un autre sont semblables à la navette d'un tisserand qui tisse un lien d'amitié et de concorde entre les peuples.

M. Seebohm a montré de la façon la plus saisissante [1] que par une sorte de loi historique et en raison du progrès de la civilisation, les nations s'éloignent de l'état d'indépendance ou d'isolement pour arriver à un état « d'interdépendance » croissante. Un peuple qui vit principalement de l'agriculture et qui peut se suffire à lui-même, comme la Russie ou les États-Unis, souffre bien moins de la guerre qu'un État comme l'Angleterre, qui importe des aliments et des matières premières pour exporter des marchandises fabriquées. Mais comme l'industrie et le commerce se développent partout, tous les peuples souffriront bientôt au même degré de l'interruption des échanges internationaux.

Les peuples devant sacrifier à la guerre leur bien-être et leur liberté, il est évident que s'ils voient clair, ils ne la désireront pas, et si aucun d'eux ne fait une guerre offensive, nul n'aura à se défendre.

[1] *On international reform*, by Frederic Seebohm. London, 1871.

CHAPITRE II

DES INFLUENCES QUI CONDUISENT A LA PAIX

Pour assurer la paix, il faut deux choses. Premièrement que les peuples voient clairement que la guerre ne leur est jamais profitable et secondement trouver un moyen qui permette de terminer les conflits qui sont inévitables, sans que le point d'honneur impose le recours aux armes.

Quant au premier point, les peuples commencent à comprendre combien la guerre et les préparatifs de guerre leur sont funestes.

Ce que coûtent les guerres modernes en hommes et en argent est effroyable. M. Paul Leroy-Beaulieu en a fait le compte dans son admirable livre sur les guerres contemporaines. La guerre franco-allemande de 1870 a coûté à la France seule 10 milliards et la guerre civile d'Amérique 45 milliards. Par suite du service obligatoire pour tous, ce sont véritablement deux nations armées qui s'entrechoquent On frémit en songeant aux désastres qu'occasionneront les guerres futures.

La guerre a complètement changé de caractère, d'abord

parce qu'elle ne se fait plus entre souverains, mais entre peuples, ensuite parce que depuis Napoléon la stratégie s'est entièrement modifiée. Autrefois, on ne se battait que pendant l'été; le froid arrivant, les troupes entraient dans leurs quartiers d'hiver. Trente ou quarante mille hommes composaient une force respectable. On consacrait des mois à prendre une ville, et c'était là souvent l'unique résultat d'une campagne. A la paix, on se rendait presque toutes les conquêtes faites. Le vainqueur se contentait de la cession d'une colonie, de quelques places fortes ou d'un lambeau de territoire.

Maintenant, suivant l'énergique expression de M. de Bismarck, on fait la guerre à fond, on poursuit et on atteint des résultats décisifs. En quelques mois la carte de l'Europe et l'équilibre des puissances sont complètement changés. Des millions d'hommes se rencontrent. Le pays qui succombe est accablé et envahi : il est entièrement à la merci du vainqueur. Comme la guerre jette un trouble profond dans une société industrielle, elle éveille d'effroyables colères, de part et d'autre on veut en finir par un écrasement absolu de l'ennemi; de là vient que, malgré l'adoucissement des mœurs, les guerres modernes sont plus terribles qu'autrefois. Les hommes voient tout cela, mais l'horreur que leur inspire la guerre est étouffée par les causes que nous avons énumérées,—rancunes historiques, hostilités de race, intérêts coloniaux, revendication des frontières naturelles, imperfection des institutions représentatives. Ces préjugés, ces passions, ces fausses vues ne disparaîtront que peu à peu, par le progrès des lumières et des échanges internationaux.

Pour aider à ce mouvement, il faut favoriser tout ce qui tend à établir entre les peuples la communauté des vues et la solidarité des intérêts. De nombreuses mesures peuvent agir en ce sens. Il suffira d'indiquer les principales :

1° Diminution des droits d'importation, traités de commerce et de réciprocité et, s'il se peut, abolition complète des douanes. Tout ce qui isole les hommes les pousse à la guerre; tout ce qui les met en relation les incline à la paix. Rien n'établit entre les nations des relations plus intimes que le commerce. C'est par le *Zollverein*, c'est à dire par la suppression des lignes douanières, que s'est fondée l'unité de l'Allemagne.

2° Réduire les tarifs de transport des marchandises, des lettres [1] et des télégrammes, afin de multiplier autant que possible, l'échange des produits et des idées. L'échange est la base de toute société, c'est ce qu'a bien compris M. de Bismarck. En fondant la Confédération du Nord, il a réduit au minimum les frais de transport entre les États confédérés. Ailleurs, on ne semble pas encore apprécier toute l'efficacité de ce moyen;

3° Adopter le même système de monnaie, de poids et mesures et de lois commerciales, non seulement afin de faciliter les transactions, mais pour que cette uniformité fasse sentir, d'une manière pratique, aux différents peuples la puissance du lien qui les rattache;

4° Accorder aux étrangers les mêmes droits civils qu'aux nationaux, afin que l'homme retrouve partout une

[1] M. Wolowski défend cette excellente idée de n'avoir plus qu'une taxe uniforme entre les différents pays, chaque pays gardant pour lui les recettes qu'il fait, sans décompte ultérieur. C'est traiter les différents États comme constituant déjà une seule confédération... postale.

patrie et qu'un sentiment de fraternité cosmopolite remplace peu à peu celui de nationalité exclusive ;

5° Favoriser l'enseignement des langues étrangères, de la géographie et de toutes les notions se rapportant à la situation des pays étrangers. C'est parce que les peuples ne se connaissent pas assez que les anciennes hostilités continuent à subsister ;

6° Multiplier les livres et les ouvrages d'art qui font chérir la paix et détester la guerre, proscrire ceux qui la font aimer ;

7° Appuyer partout tout ce qui peut donner force et efficacité au système représentatif, et notamment enlever au pouvoir exécutif le droit de guerre et de paix;

8° Favoriser les entreprises industrielles qui appliquent les épargnes d'un pays à mettre en valeur les richesses naturelles des autres pays, de façon à ce que, le capital devenant cosmopolite, les intérêts de tous les capitalistes deviennent solidaires ;

9° Enfin, influence plus puissante peut-être que toutes les autres : le clergé devrait, à l'exemple des Quakers, faire pénétrer dans les âmes cette horreur de la guerre qui est l'esprit même du christianisme et qui distinguerait enfin les chrétiens des sauvages.

CHAPITRE III

LE CODE DE DROIT INTERNATIONAL

Indépendamment des mesures que nous venons d'indiquer comme ayant pour effet d'incliner les hommes à chérir la paix, il est un moyen pratique qui préviendrait non toutes les guerres, comme l'espèrent quelques enthousiastes, mais certaines guerres.

Ce remède consiste à formuler d'abord un code de lois internationales déterminant les droits et les devoirs des nations les unes à l'égard des autres, en temps de paix et en temps de guerre ; en second lieu, à instituer un système d'arbitrage permanent ou une haute cour des nations pour régler les différends qui pourraient s'élever entre les Etats ayant accepté le nouveau code de droit international.

Voyons d'abord comment on pourrait introduire un code international.

Beccaria fait remarquer que les relations internationales sont de plusieurs siècles en arrière relativement à la civilisation qui règne dans l'intérieur de chaque pays. Dans chaque pays, en effet, il y a des lois rédigées avec

le plus de clarté possible et appliquées avec le plus de justice possible. Entre les peuples il n'y a pas de lois reconnues, et c'est la force qui décide en dernier ressort, comme au temps de la barbarie.

Il y a deux façons de discuter et de terminer un débat, ou à coups de fusil ou à coups d'arguments.

Dans un même état les citoyens n'en appellent plus qu'à la raison, mais c'est à la force que les peuples ont encore recours. Il en sera de même aussi longtemps qu'il n'y aura ni lois, ni arbitres pour régler leurs différends.

Avant qu'au sein de chaque peuple il n'y eut des lois et des tribunaux, les contestations aboutissaient à des combats, et une offense, à la *vendetta*.

Puis on admit la composition et le combat judiciaire que nous trouvons chez les Germains, chez les Scandinaves et dans toute l'Europe, à l'époque féodale. En France, Saint-Louis, par ses lois, en Angleterre, Henri II, en établissant les grandes assises, restreignirent la pratique du combat judiciaire, mais elle ne disparut du *Statute book* anglais qu'en 1818[1].

Les nations, dans leurs contestations, en sont encore au combat judiciaire. Chacun des belligérants invoquant les faveurs de la Providence, la victoire est censée cou-

[1] Voici le fait qui fit disparaître définitivement le combat judiciaire du *Statute Book*. En 1818, William Ashford intenta une poursuite contre Abraham Thornton comme meurtrier de sa sœur. Thornton soutint devant la cour qu'il n'était pas coupable; il se déclara prêt à soutenir son affirmation les armes à la main et tirant son gant, il le jeta sur le parquet. Le jugement fut suspendu et l'année suivante l'*attorney-general* introduisit un bill pour changer la loi, disant que si Thornton avait insisté il aurait fallu l'intervention de la législature pour s'opposer par une loi *ex post-facto* au combat judiciaire. — V. *Speech* of M. Henri Richard, M. P. sept. 1872.

ronner la juste cause, et Dieu, s'être rangé du côté du plus fort.

Déjà les anciens soupçonnaient que certains principes de justice devaient régler les rapports des nations entr'elles. Cicéron, par exemple, en parle dans le *De Officiis*. Mais c'est à Grotius que revient l'éternel honneur d'avoir essayé, dans le *De Jure pacis et belli,* de formuler un code du droit des gens. Puffendorf, Bynkershoeck, Vattel et les jurisconsultes anglais et américains ont formulé un grand nombre de règles pour déterminer les droits et les devoirs des nations les unes à l'égard des autres. Dans les débats qui surgissent à chaque instant les deux parties invoquent ces règles. Mais les auteurs se contredisent et les principes ne sont point généralement acceptés. Ils ne peuvent donc servir de base pour régler les différends, et, en dernier ressort, il ne reste, pour terminer la discussion, qu'à recourir à la force ou à tenir l'affaire en suspens, comme cela a eu lieu dans la question de l'*Alabama,* ce qui entretient une hostilité sourde, très dangereuse pour le maintien de la paix.

La nécessité d'établir un code du droit des gens a été si clairement démontrée dans le remarquable Mémoire de Bara[1], que je me contenterai d'y renvoyer le lecteur.

« Le droit des gens en est encore aux misères de l'empirisme », a dit très bien Rossi. Rien n'est plus vrai. Chaque fois qu'on discute une question du droit des gens,

[1] Ce mémoire couronné en 1849 par le congrès des Amis de la paix a été retrouvé l'an dernier par M. Visschers et édité par M. Potvin. L'exposition des idées est parfois trop abstraite, mais la pensée est toujours forte et profonde, et la méthode lumineuse.

soit dans un congrès, soit dans des notes diplomatiques, soit dans la presse, les parties adverses peuvent invoquer des autorités et des précédents. En l'absence de principes arrêtés, la discussion peut s'éterniser; il n'y a point de raison pour que le débat finisse. Quand il a fallu fixer les règles qu'auraient à suivre les arbitres chargés, par le traité de Washington, de se prononcer sur les *Alabama-Claims*, la discussion entre les représentants de l'Angleterre et ceux des États-Unis a été si laborieuse, si difficile qu'elle n'aurait jamais abouti, si des deux parts on n'avait été animé du plus vif désir d'arriver à s'entendre[1]. L'accord établi avec tant de peine faillit encore échouer, parce que les Américains donnaient au mot « dommage » un sens que les Anglais ne pouvaient admettre : ils prétendaient que les arbitres devaient prononcer aussi sur les « dommages indirects » causés par les corsaires échappés des ports anglais. Le point en litige fut traité à fond dans la presse des deux pays et dans des notes diplomatiques; mais on ne parvint pas à se mettre d'accord. Sans l'extrême prudence des deux gouvernements, on serait arrivé à une rupture qui aurait exaspéré les deux nations. Elle ne fut évitée

[1] Le correspondant d'un journal anglais, le *Daily Telegraph* (30 mars 1871), rendait compte dans les termes suivants de ces pénibles négociations: « Chaque jour les dix commissaires passent quatre ou cinq heures engagés dans de longues délibérations. Habitués à la façon dont de semblables discussions sont conduites en Angleterre, Lord Grey et ses collègues se bornent généralement à invoquer les précédents et les axiômes du droit acceptés par les plus illustres juristes de tous les temps et de tous les pays. Les représentants de l'Amérique sont toujours prêts à soutenir que tel ou tel point controversé est spécial, exceptionnel et ne peut être décidé d'après l'expérience du passé, ou d'après des précédents périmés ». Si on avait un code international et une haute commission permanente pour l'interpréter, de semblables difficultés ne pourraient naître.

que parce que les arbitres se hâtèrent de trancher le différend de leur autorité propre.

Est-il concevable que les grandes puissances laissent indécises des questions qui peuvent à chaque instant les exposer à la guerre, ou à des froissements qui y conduisent, quand il serait si facile de s'entendre pour décider, de commun accord, les points controversés, ce qui empêcherait la plupart des différends de se produire à l'avenir [1] ?

Voici quelques unes de ces questions : Un État neutre peut-il permettre l'exportation des armes et des munitions destinées aux belligérants ? La Belgique n'a pas hésité à interdire cette exportation pendant la guerre franco-allemande, quoique la fabrication des armes soit une de ses principales industries, et la France et l'Allemagne lui en ont su gré. L'Amérique et l'Angleterre n'ont pas voulu suivre cet exemple. L'Allemagne a vivement réclamé contre la ligne de conduite adoptée par le cabinet de Saint James. Celui-ci a répondu en rappelant que, lors de la guerre de Crimée, la Prusse avait fourni des armes à la Russie. La réponse *ad hominem* était sans replique ; mais il n'en est pas moins vrai que l'Allemagne a conservé de cet incident un ressentiment violent contre les Anglais. Et, en effet, fournir des armes aux belligérants ne paraît pas compatible avec les véritables devoirs de la neutralité. Deux hommes se battent, vous devriez secou-

[1] M. Ch. Lucas, de l'Institut de France, dans son ouvrage récent sur *le droit de légitime défense dans la pénalité et dans la guerre*, a consacré la troisième partie de ce livre au sujet suivant : *La nécessité d'un congrès scientifique international relatif à la civilisation de la guerre et à la codification du droit des gens* (1873). Librairie Durand et Pedone-Lauriel, 1873.

rir celui qui a raison ou tout au moins séparer les combattants, si vous en aviez la force: mais non, vous leur donnez des armes, indifféremment, de façon à assurer peut-être le triomphe de l'injuste agresseur. Est-ce bien agir? N'est-ce pas violer les préceptes les plus clairs de l'humanité?

Je sais que l'interdiction d'exporter présente des difficultés d'exécution réelles, surtout pour une île comme l'Angleterre; mais on pourrait s'entendre pour fixer des règles sur ce point.

Une autre question qu'il faudrait décider dans une conférence internationale c'est celle des francs tireurs. Les citoyens d'un pays envahi qui, sans uniforme et sans commission, tirent sur l'ennemi, ont-ils droit à être traités comme les soldats de l'armée régulière[1]? La France et l'Allemagne semblent être, à ce sujet, d'un avis différent, quoique les Français, en Espagne et en Italie, aient agi, comme les Allemands en France, et les Allemands de 1814 comme les Français de 1870. Si la question reste indécise, il peut en résulter une série de représailles atroces, dans le cas d'une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne. Il serait facile de prévenir ces horreurs par une convention semblable à celle de Saint-Pétersbourg relative

[1] Il semble naturel que le citoyen puisse défendre son pays envahi. Cependant c'est un retour vers la guerre antique où tous les habitants sans distinction étaient considérés comme engagés dans la lutte, tandis que d'après le principe moderne l'état de guerre n'existe qu'entre les armées. En outre, si le soldat peut être assailli par les habitants sans uniforme, il sera porté à tirer sur tout le monde, car chaque habitant peut être un ennemi; c'est donc le retour à la barbarie. Cette question a été récemment traitée dans les études consciencieuses de M. Rolin-Jacquemyns relatives à la guerre franco-allemande. Voyez *La guerre actuelle dans ses rapports avec le droit international.*

aux balles explosives. La guerre ne connaît pas de loi, prétend-on, *Mars exlex*, mot d'une concision féroce, que rappelait récemment le comte Goblet, et qui était parfaitement juste autrefois. Mais aujourd'hui, le devoir de la civilisation consiste précisément à rendre les guerres moins fréquentes et à en diminuer les cruautés, par l'application des règles du droit des gens.

Le traité de Washington a adopté trois règles concernant les devoirs des neutres, à l'égard des belligérants. D'après la seconde de ces règles un état neutre « ne peut permettre à aucun des belligérants de faire de ses ports ou de ses eaux, la base de ses opérations légitimes contre l'autre ni de s'en servir pour augmenter ou renouveler ses approvisionnements militaires, ses armes ou pour recruter des hommes. » Mais le charbon est-il « un approvisionnement militaire » pour un navire de guerre? Si un corsaire comme l'*Alabama* s'échappe d'un port neutre en violation de ces règles, l'État neutre doit-il le faire saisir, ou tout au moins ne doit-il pas lui interdire absolument l'entrée de ses ports, ainsi que l'a décidé le tribunal de Genève?

Les États-Unis et l'Angleterre se sont engagés « à observer à l'avenir les règles du traité de Washington et à les porter à la connaissance des autres puissances maritimes en les invitant à y accéder ». Pourquoi ne pas faire examiner en même temps les règles suivies à Genève, pour les sanctionner ou les modifier s'il y a lieu, afin d'en faire des principes admis en droit international par toutes les nations contractantes ?

Le congrès de Paris de 1856 a fait faire un grand pro-

grès au droit international. Il a été décidé que les belligérants ne délivreraient plus de lettres de marque à des corsaires et que le pavillon couvrait la marchandise. Quarante-six États ont adhéré à ce principe qui est devenu ainsi une sorte de loi internationale positive. Les États-Unis n'ont pas voulu accepter cette règle ; ils ont demandé avec raison que la propriété privée soit complètement respectée sur mer comme sur terre. Et, en effet, il n'y a aucun motif pour maintenir cette différence. L'équité exige l'adoption du principe défendu par les Etats-Unis. L'Angleterre qui s'y est opposée est précisément l'État qui aurait le plus d'intérêt à ce qu'il devint la loi internationale universelle [1].

Je ne puis énumérer ici toutes les questions de droit international qui demandent impérieusement une solution dans l'intérêt de tous les peuples civilisés. Pour les résoudre il suffirait de suivre l'exemple admirable de la conférence

[1] La marine marchande de l'Angleterre équivaut à peu près à celle de tous les autres états réunis. Son industrie a besoin d'importer des matières premières et des denrées alimentaires et d'exporter ses produits, exportation qui ne peut se faire que par mer. L'interruption du commerce maritime produirait donc pour l'Angleterre une crise, des désastres économiques épouvantables. Or, le seul *Alabama* ayant suffi pour ruiner le commerce des États-Unis, une vingtaine de corsaires mieux équipés encore et plus rapides suffiraient pour réduire à l'inaction toute la marine marchande de l'Angleterre. La France, l'Allemagne, la Russie se sont interdit de délivrer des lettres de marque, mais il suffirait de faire commander des *Alabamas* par des officiers de la marine. L'Angleterre en supprimant le commerce maritime de la Russie, des États-Unis ou de la France ne leur infligerait qu'un mal insignifiant. Ces États peuvent se suffire et ne vivent pas principalement par l'industrie et le commerce, qui sont le fondement de la richesse et de la puissance de l'Angleterre. L'emploi de la vapeur a changé les conditions du problème. Un seul navire très rapide suffit pour ruiner tout le commerce des belligérants, parce que les frais d'assurance sur leurs navires devenant plus élevés, on emploie les neutres. Comment l'Angleterre ne voit-elle pas le danger qui la menace?

de Genève qui a réglé les secours aux blessés sur les champs de bataille. Une conférence, composée de délégués de différents États, se réunirait pour fixer les règles concernant les points de droit international controversés. Chaque pays serait représenté par un juriste spécial, et par un diplomate. Les décisions seraient prises à la majorité des voix.

Nul pays n'aurait un droit de *veto*, mais il pourrait toujours déclarer qu'il n'accepte pas tel ou tel principe, comme l'ont fait les États-Unis au congrès de 1856 en refusant de renoncer à l'emploi des corsaires, si on n'admettait pas le principe plus large du respect absolu de la propriété privée. De cette façon aucun État ne devrait craindre de compromettre son indépendance ou d'être entraîné à sacrifier des points qu'il considérerait comme essentiels à sa sûreté. Chacun conserverait son entière liberté et pourrait toujours déclarer qu'à partir d'un certain moment il ne considère plus telle ou telle règle comme obligatoire.

Malgré ces réserves les États parviendraient à s'entendre sur la plupart des points parce que leur intérêt au fond est identique.

De même qu'il existe une règle qui détermine les rapports des citoyens entre eux, règle qui est le droit civil, il est aussi une règle qui détermine *in abstracto* quels doivent être les rapports des nations entre elles. Cette règle, c'est la justice appliquée au droit des gens, et ce qui est juste, c'est ce qui est conforme à l'ordre universel, c'est à dire ce qui est le plus favorable au bien général. Les nations ont à l'égard les unes des autres des droits

et des devoirs que l'on peut définir en s'appuyant sur la justice, sur le droit naturel. Mais tant que ces principes ne sont pas sanctionnés par l'accord explicite des peuples, on ne peut les invoquer comme un droit positif. Les éléments de ce droit des gens se trouvent dans les précédents, et dans les auteurs qui critiquent et rectifient l'usage, en s'inspirant des notions de la justice abstraite. Déjà beaucoup de points sont élucidés et si les peuples voulaient s'entendre, une conférence de juristes n'aurait nulle peine à rédiger un code de droit international. M. Bluntchli a même pu en publier un qui, dans beaucoup de parties, ne fait que consacrer des principes à peu près généralement admis en théorie, quoique non consacrés encore, par un consentement formel.

Si l'Angleterre proposait, comme le demande un membre du Parlement, M. Henry Richard, de réunir une conférence qui eût à formuler un code de droit international, elle pourrait compter au moins sur le concours des Etats-Unis; car, à peine fondée, la jeune république a fait une tentative de ce genre qui lui fait le plus grand honneur. Immédiatement après la fin de la guerre de l'indépendance, le congrès envoya trois commissaires munis de pleins pouvoirs pour négocier des traités d'amitié avec les grands Etats de l'Europe. Le premier traité conclu fut le traité avec la Prusse; il consacre les grands et larges principes de droit international qui tendent à triompher aujourd'hui : le respect absolu de la propriété privée sur mer, l'adoucissement des règles du blocus.

En 1826 le président Adams envoya aussi des délégués au congrès de Panama où des représentants des républi-

ques américaines s'étaient réunis pour établir entre elles une sorte de code de droit international, tentative qui malheureusement avorta, mais qui certainement réussirait aujourd'hui[1].

[1] J. B. Miles, de Boston, secrétaire de la *Société de la Paix* d'Amérique, a été délégué (1873) en Europe pour s'entendre avec les amis de la paix de ce continent sur les moyens de jeter les bases d'un code international du droit des gens. Voir *Bulletin de la Société des Amis de la Paix*, février 1873, et le *Herald of Peace*, de Londres.



CHAPITRE IV

LA HAUTE COUR ARBITRALE

Toutefois, il ne suffirait pas d'avoir un code de droit international; il serait aussi nécessaire qu'il y eût une cour arbitrale pour juger les différends futurs entre les gouvernements qui auraient accepté le code.

On peut dire que l'Europe entière, épouvantée des guerres terribles qui ont éclaté récemment sans cause réelle, et non moins inquiète de celles qui nous menacent encore, réclame l'adoption d'un moyen qui éloignerait de semblables malheurs, ce moyen l'opinion publique l'indique, c'est un système d'arbitrage international.

Récemment la *American Peace Society* a demandé au congrès des États-Unis, qu'il propose aux autres États de constituer une haute cour de nations, composée non de souverains mais de citoyens éminents des divers pays, laquelle déciderait les différends qui pourraient s'élever entre les peuples. En Angleterre la *Workmen's national peace association* a résolu, dans un meeting du 22 février 1871, « de rappeler au gouvernement son devoir de prendre l'initiative pour l'établissement d'une haute cour des na-

tions, chargée de régler les différends internationaux. »
Une autre société *The national association for the promotion of social science*, par l'organe de son comité, a été jusqu'à poser une série de questions concernant le mode d'organisation de cette haute cour des nations.

Le premier point qu'il faut bien mettre en lumière, c'est que la cour arbitrale ne disposerait d'aucune force militaire pour faire mettre ses décisions à exécution, pas plus que les souverains, dont on a quelquefois invoqué l'arbitrage, n'entendaient employer leurs armées pour faire respecter leurs jugements. Autrement les nations cesseraient d'être indépendantes ; on aurait consacré un droit universel d'intervention, et tout débat, même insignifiant, pourrait donner lieu à une guerre générale. On se trouverait en présence d'une sainte alliance agrandie, ce qui serait une médiocre garantie pour les progrès de la liberté.

D'ailleurs aucun pays ne se soumettrait d'avance au jugement d'une haute cour dont les décisions pourraient compromettre sa prospérité et son existence même. Ç'a toujours été le côté utopique et réellement dangereux que les philantrophes n'ont pas vu et qui a arrêté les hommes d'État.

Le temps viendra où la fédération des peuples s'établira. Alors il y aura une haute cour, semblable à celle des États-Unis, dont les décisions seront rendues exécutoires par voie d'autorité. Mais l'heure n'en est pas encore venue. La vraie civilisation, le vrai sentiment chrétien n'exercent pas encore un empire assez général, assez incontesté.

La haute cour serait composée des représentants diplomatiques des puissances adhérentes, aidés dans leurs travaux par des jurisconsultes en droit international.

Pour ne froisser les susceptibilités d'aucun grand État, le siége de la haute cour devrait être la capitale d'un petit pays neutre comme la Suisse ou la Belgique.

La cour serait permanente quant à sa composition, mais elle ne siégerait que lorsqu'il y aurait un conflit à régler. Cette cour devrait être établie par le traité spécial qui aurait promulgué le code de droit international.

Il serait essentiel que cette cour eût une grande position et que nul n'ignorât son existence, afin que l'opinion publique du monde pesât sur l'État qui voudrait se soustraire à l'obligation de soumettre le différend à la cour. Si le public avait su que le 23e protocole du traité de 1856 obligeait moralement la France, dans sa querelle avec la Prusse, à en appeler aux bons offices des autres puissances avant de recourir aux armes, il est probable que l'opinion aurait forcé l'empereur des Français à cette démarche et la guerre eût été évitée.

Le principe de non intervention dans les affaires intérieures étant posé dans les termes les plus absolus, la haute cour pourrait s'occuper de tout litige international et prononcer toute décision que chaque cas comporterait. Nulle autre réserve ne serait nécessaire, puisque les décisions ne seraient pas imposées par la force.

CHAPITRE V

LA HAUTE COUR INTERNATIONALE PEUT ET DOIT S'ÉTABLIR

Nous allons montrer maintenant :

1° Que l'établissement d'une haute cour internationale, avec les restrictions que nous venons d'indiquer, est conforme aux idées et aux besoins de notre temps ;

2° Qu'elle serait bientôt acceptée par la plupart des peuples civilisés ;

3° Qu'elle serait un bienfait incalculable pour l'humanité tout entière et, pour ainsi dire, l'aurore de cette ère de paix rêvée par tous les hommes de bonne volonté, qui sera un jour le lot de notre race.



CHAPITRE VI

LA HAUTE COUR EST LE COMPLÉMENT INDISPENSABLE DES PROGRÈS DE LA CIVILISATION MODERNE

Le sentiment moral de l'humanité a été si péniblement affecté par le spectacle de l'épouvantable guerre qui vient de finir, qu'on a partout soif de paix et d'institutions pacifiques. Le discours que l'empereur d'Allemagne a prononcé en ouvrant le premier parlement de la Germanie unifiée, et l'adresse, votée en réponse par cette assemblée, sont un hommage à la paix qui prouve la puissance qu'exercent les sentiments pacifiques, même sur des hommes de guerre et sur un peuple en armes.

Le mouvement en faveur de la paix date déjà de loin, mais, comme toutes les grandes évolutions qui transforment l'ordre social, il s'est développé lentement, en exerçant son influence dans un cercle de plus en plus vaste.

Grotius ne se contente pas de préconiser l'arbitrage, il conseille de constituer un congrès général, composé de délégués des différents États qui règleraient les différends survenus entre les pays représentés.

En 1693, William Penn publia un écrit intitulé *An Essay on the present and future Peace of Europe,* où il

recommande l'établissement d'un congrès général pour régler les disputes internationales. Rappelant « le grand dessein » de Henri IV, il dit : « Le projet de ce roi prouve que cette idée est susceptible d'être mise à exécution. Sir William Temple montre dans son *Histoire des Provinces-Unies*, par un exemple mémorable, qu'une semblable confédération peut s'établir. Enfin l'Europe nous fait voir par d'incomparables souffrances que cela devrait se faire. »

En Allemagne, Leibnitz et Kant défendirent des idées semblables. Vattel se prononce aussi en faveur de l'arbitrage. « Sans doute, dit-il, le droit peut être méconnu par les arbitres, mais il est bien plus à craindre qu'il ne triomphera pas par la force des armes. » — « Les Suisses, ajoute-t-il, ont eu la précaution, dans toutes leurs alliances, contractées entre eux ou même avec des puissances voisines, de déterminer comment les différends seraient soumis à des arbitres, s'ils ne pouvaient arriver à les régler par un accord amical. Cette sage mesure n'a pas peu contribué à assurer à la République helvétique cette liberté et cette prospérité dont elle jouit, en même temps que le respect de l'Europe. »

En France, l'arbitrage trouva des défenseurs dans Nicole et surtout dans le fameux abbé de Saint-Pierre dont J.-J. Rousseau a si éloquemment résumé les idées. Il proposait, comme on le sait, un projet de paix perpétuelle [1] où tous les souverains de l'Europe devaient s'en-

[1] Voici les articles se rapportant à l'arbitrage tels que les a rédigés en 1713 l'abbé de Saint-Pierre, d'après les mémoires de Sully :

ART. 3. Les grands alliés, pour terminer entre eux leurs différends présents et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et leurs successeurs, à la voie des armes, et sont convenus de prendre doréna-

tendre pour constituer une diète qui eût jugé les différends et qui eût ensuite imposé le respect de ses décisions par la force des armes. C'était tout simplement vouloir établir la confédération universelle ou les États-Unis d'Europe, en médiatisant les souverains. Il est donc bien naturel que ceux-ci se soient montrés peu empressés à adopter ce projet.

Les fondateurs des États-Unis, héritiers de l'esprit de Penn, s'étaient presque tous occupés de trouver un moyen de terminer les différends entre les peuples autrement que par la guerre. Franklin, renouvelant sans le savoir le beau mot de Cicéron : *Iniquissimam pacem justissimo bello antifero,* disait : « Il n'y eut jamais de bonne guerre et jamais de mauvaise paix. Quand les hommes, convaincus de cette vérité, s'entendront-ils pour terminer leurs disputes par l'arbitrage? » Jefferson disait : « Les nations ne trouveront-elles donc jamais un meilleur moyen que par la force pour régler leurs différends? La guerre ne

vant la voie de conciliation, par la médiation du reste des grands alliés, dans le lieu ordinaire de l'Assemblée générale.

ART. 4. Si quelqu'un des grands alliés refuse d'exécuter le jugement et les règlements de la grande Alliance, négocie des traités contraires, fait des préparatifs de guerre, la grande Alliance agira contre lui offensivement, jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits jugements ou règlements, ou donné sûreté de réparer le tort causé par ses hostilités et de rembourser les frais de la guerre, suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de l'Alliance.

ART. 5. Les alliés sont convenus que les plénipotentiaires, à la pluralité des voix, règleront, dans leur Assemblée perpétuelle, tous les articles qui seront jugés nécessaires pour procurer à la grande Alliance plus de sûreté, de solidité et tous les autres avantages possibles; mais l'on ne pourra rien changer aux articles fondamentaux, que du consentement de tous les alliés. Voyez l'*Abbé de Saint-Pierre*, par GUSTAVE DE MOLINARI.

Pour l'histoire de l'idée de la Paix en Belgique, je ne puis que renvoyer le lecteur au beau livre de M. Potvin : *le Génie de la Paix.*

peut aucunement réparer les torts dont on a souffert et au lieu de diminuer les pertes et les maux, elle les augmente énormément. » Madison et Washington exprimèrent souvent des idées semblables. Samuel Adams écrivait en 1788 aux représentants du Massachusetts dans le Congrès: « Vous êtes chargés d'engager le Congrès des États-Unis à prendre en sérieuse considération l'examen de la question de savoir si, par leur influence sur les nations européennes avec qui nous avons des traités de commerce ou d'amitié, on ne pourrait pas arriver à terminer ou régler les différends internationaux, sans avoir recours à la guerre qui trop longtemps a ensanglanté la terre, pour le malheur de l'humanité et à la honte de notre raison et de nos gouvernements. [1]»

La *Société Américaine de la Paix* fut fondée en 1826. Dans leur circulaire, les fondateurs disaient: « Nous espérons, par nos efforts, rendre plus fréquente cette sage pratique de soumettre les différends entre nations à une dis-

[1] L'exemple le plus frappant de l'inutilité de la guerre est, comme le dit très bien M. William Jay, dans son excellente brochure *War and Peace*, la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis. L'Angleterre prétendait avoir le droit de saisir en pleine mer ses marins réfractaires sur les vaisseaux neutres et, profitant, paraît-il, de l'identité de la langue, elle enleva ainsi environ 800 marins américains qu'elle força à servir sur ses bâtiments. Les États-Unis ne pouvant obtenir que l'Angleterre renonçât à ces prétendus droits dont ses matelots étaient victimes, déclarèrent la guerre à l'Angleterre. Mais fatigués des pertes subies de part et d'autre les belligérants mirent fin à la lutte par le traité de Gand. L'Union n'obtint pas ce qu'elle avait poursuivi par la guerre, la renonciation au droit de visite de la part de l'Angleterre, mais de son côté celle-ci perdit 2,422 navires, capturés par les américains, c'est à dire bien plus de bâtiments qu'elle ne s'était procuré de matelots par ses saisies. La conséquence la plus déplorable de cette lutte coupable et insensée fut que l'animosité entre les deux pays, qui commençait à s'apaiser, redevint plus violente que jamais et n'a pas encore disparu depuis.

cussion amicale et à l'arbitrage, de sorte qu'on arrive à terminer toutes les disputes par un appel à la raison, comme il convient à des créatures raisonnables, et non par un appel à la force, comme le font les animaux, but qui sera atteint par l'établissement d'un Congrès des nations chrétiennes dont les décrets seraient imposés par l'opinion publique qui gouverne le monde, surtout par l'opinion éclairée des lumières de l'Évangile de la paix. » Le mouvement en faveur de cette idée, qui avait pour organe le journal the *Harbinger of peace*, acquit assez d'influence pour se faire jour dans les assemblées législatives. En 1835, une pétition en faveur d'un Congrès des nations ayant été envoyée à la législature du Massachusetts, un comité spécial du Sénat émit un avis favorable et les deux résolutions suivantes furent adoptées : Premièrement, qu'il fallait chercher un moyen de régler pacifiquement les disputes internationales sans avoir recours à la guerre, et secondement, que le gouverneur se mettrait en relation avec le pouvoir exécutif des autres États de l'Union pour qu'une action commune fût adoptée en vue d'atteindre ce but. En 1837, à la suite d'une nouvelle pétition de la Société de la Paix, adressée à la législature du même État, un comité mixte (*joint committee*) du Sénat et de la Chambre des représentants fit un rapport très favorable à l'idée et plein de considérations aussi justes qu'élevées.

Pendant la session de 1837-1838, M. Legaré fit un rapport à la Chambre des représentants du Congrès, au nom du comité des affaires étrangères, dans lequel il recommandait de s'en remettre à l'arbitrage d'une puis-

sance tierce en cas de différends internationaux. « Bientôt cet exemple serait suivi, ajoutait le rapporteur, et deviendrait la loi générale des nations civilisées[1]. »

Au milieu des luttes politiques la question fut parfois mal comprise par les pouvoirs publics. Le *New-York peace Society* ayant adressé une pétition au Congrès, elle fut très bien accueillie par le président Adams et défendue par l'éloquence de M. Clay. Mais on y vit un mouvement dirigé contre l'annexion du Texas, et par suite la pétition ne reçut pas l'accueil sur lequel elle aurait pu compter si son but n'avait pas été mal interprété.

En 1851, le comité des affaires étrangères du Sénat des États-Unis, présidé par M. Foot, émit un vœu en faveur de l'arbitrage international.

En février 1853, sur le rapport de M. Underwood, président du comité des affaires étrangères, le Sénat adopta la résolution suivante :

« Le président est engagé, chaque fois que cela sera praticable, à insérer dans tous les traités à conclure à l'avenir, un article ayant pour but de faire soumettre tout différend qui pourrait s'élever entre les parties contractantes, à la décision d'arbitres impartiaux à choisir de commun accord. »

Le comité du Sénat était d'avis que les arbitres doivent être des juristes peu ou point mêlés aux affaires politiques.

[1] Pour l'histoire de l'arbitrage on peut consulter un article du *North American review* : *Historical survey of international arbitration*, réédité en brochure par la *Peace society* de Londres et un travail de M. Henry Bellaire : *Études historiques sur les arbitrages dans les conflits internationaux*, 1872.

Plusieurs législatures d'État adoptèrent aussi des résolutions donnant pour instruction à leurs sénateurs d'appuyer ce système d'arbitrage. A cette époque une négociation était entamée avec l'Angleterre : le président et le secrétaire d'État de l'Union se déclarèrent prêts à insérer dans le traité une stipulation en faveur de l'arbitrage; mais le projet n'aboutit pas, chose très regrettable, car tous les débats au sujet des *Alabama claims* n'auraient point surgi. Un jugement arbitral y aurait immédiatement mis fin, probablement d'une façon bien plus favorable pour l'Angleterre.

Dès 1816, une société s'était fondée à Londres pour favoriser l'établissement de la paix perpétuelle. Son organe fut le *Herald of peace*. Elle adopta l'idée d'un Congrès des nations, et, en 1835, elle adressa en ce sens une pétition au Parlement, où elle recommandait d'avoir recours à l'arbitrage, pour trancher la fameuse question des limites entre les Etats-Unis et l'Amérique anglaise.

Sur le continent, l'idée de la paix avait aussi trouvé des apôtres dévoués.

En 1830, un grand homme de bien qui appelait la guerre « cette condamnation à mort prononcée contre deux nations innocentes », M. le comte de Sellon fonda la *Société de la Paix*, de Genève, et en 1841, au sein de la *Société de la Morale chrétienne* à Paris, un comité de la paix se constitua. Puis vinrent les congrès internationaux de la Paix. Le premier se réunit à Londres en 1842. On y adopta une adresse à tous les gouvernements civilisés, pour les prier d'introduire dans leurs traités une clause par laquelle ils s'engageraient, en cas de dissentiment,

à s'en rapporter à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Cette proposition est devenue le 23e protocole du traité de Paris de 1856. Le roi Louis-Philippe en recevant cette pétition dit : « La paix est le besoin de tous les peuples et grâce à Dieu, la guerre coûte trop cher aujourd'hui pour s'y engager légèrement. Je suis persuadé que le jour viendra où dans le monde civilisé on ne la fera plus. » Le président des États-Unis répondit : « Que le peuple soit instruit, qu'il jouisse de ses droits, et il demandera la paix, comme indispensable à sa prospérité. »

Aux États-Unis, l'action des amis de la paix acquérait de plus en plus d'influence, grâce aux efforts d'un homme de foi, Elihu Burritt, qui avait quitté le métier de forgeron pour se faire l'apôtre des idées de fraternité.

Lorsqu'en 1848, Elihu Burritt se rendit en Angleterre pour y enflammer de l'ardeur de son zèle la propagande en faveur de la paix, il fut accueilli avec enthousiasme par le groupe d'hommes éclairés qui, ayant à leur tête Cobden et Bright, travaillaient à établir la concorde entre les peuples par la solidarité des intérêts. Quatre congrès de la paix furent tenus successivement de 1848 à 1851, à Bruxelles[1], à Paris, à Francfort et à Londres. Leurs séances où la plus haute éloquence fut mise au service des idées les plus justes et les plus utiles, eurent un grand retentissement.

[1] Le congrès de Bruxelles fut présidé par M. Auguste Visschers, dont les services furent grandement appréciés par les sociétés de la Paix américaine et anglaise. La société américaine lui offrit un beau volume où il m'a été donné de prendre connaissance d'intéressantes publications américaines concernant les origines du mouvement en faveur de la paix et de l'arbitrage.

Toutes ces assemblées adoptèrent le principe de l'arbitrage à prononcer par un congrès des nations.

Le 1er juin 1849, Cobden, toujours occupé de ce qui peut établir la concorde entre les hommes, avait proposé au Parlement de voter une adresse à la Reine pour la prier d'ordonner au secrétaire d'État des affaires étrangères, d'inviter les autres puissances à conclure des traités engageant les parties contractantes en cas de différend que des négociations amicales ne pourraient aplanir, de s'en remettre pour les points débattus à la décision d'arbitres[1].

La proposition de Cobden, défendue par MM. Hobhouse, Milner-Gibson, Roebuck et Joseph Hume, fut combattue par lord Palmerston et lord Russell comme actuellement impraticable; au vote elle fut repoussée par 176 voix contre 79, et cependant, peu de temps après, elle était insérée dans le traité de Paris. Une députation de la société de la paix de Londres, composée de MM. Hindley M.-P., Joseph Sturge et Henri Richard,—ces noms méritent de ne pas être oubliés,— se rendit à Paris pour recommander à lord Clarendon et aux plénipotentiaires réunis dans cette ville une clause concernant l'arbitrage international.

Lord Clarendon proposa au congrès l'adoption partielle de l'idée défendue par les sociétés de la Paix d'Europe et d'Amérique[2]. Les autres diplomates accueillirent favora-

[1] Voici le texte même de cette proposition qui forme une date importante dans l'histoire du mouvement en faveur de la paix. « That an humble address be presented to her majesty, praying that she will be graciously pleased to direct her principal secretary of state for foreign affairs to enter into communication with the foreign Powers, inviting them to concur in treaties, binding the respective parties, in the event of any future misunderstanding, which cannot be arranged by amicable negociation, to refer the matter in dispute, to the decision of arbitrators. »

[2] Voyez aux annexes, n° 3.

blement l'idée et ainsi fut consacré un principe de la plus haute importance pour l'avenir. Il était stipulé que si un désaccord venait à s'élever entre la Sublime Porte et une ou plusieurs des parties contractantes, elles devaient, avant de recourir aux armes, fournir aux puissances signatrices du traité le moyen de prévenir une semblable extrémité par leur médiation. Le 23e protocole donnait au même principe une application beaucoup plus large : « Les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer le vœu, au nom de leur gouvernement, que les États entre lesquels un sérieux dissentiment viendrait à s'élever, eussent recours avant d'en appeler aux armes, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une puissance amie. Les plénipotentiaires espèrent que les gouvernements non représentés au congrès s'uniront au sentiment qui a inspiré le vœu contenu dans le présent protocole. » Et, en effet, quarante États adhérèrent à cette clause. Si elle avait été généralement connue, il est probable que l'opinion aurait obligé Napoléon III à accepter, en 1870, la médiation offerte par l'Angleterre, et la guerre franco-allemande eut été évitée.

En 1853, un traité se négociait entre les États-Unis et l'Angleterre, au sujet des pêcheries du Canada. Plusieurs membres du Parlement, ayant à leur tête Cobden, insistèrent auprès de lord Clarendon pour que le traité contînt une clause consacrant l'arbitrage. Et, en effet, le traité décida qu'en cas de différend chaque partie nommerait un arbitre, et que les deux arbitres en désignerait un troisième, s'ils se trouvaient en désaccord. Les parties contractantes s'engageaient à considérer la décision des

arbitres comme définitive et sans appel. Avec une semblable clause, la question des pêcheries ne pouvait conduire à la guerre.

La guerre de Crimée fut une guerre injustifiable, entreprise, comme l'ont parfaitement démontré MM. Paul Leroy-Beaulieu[1] et Kinglake, pour que la victoire vînt amnistier le trône sanglant du 2 Décembre. Elle ouvrit cette période troublée qui aboutit aux catastrophes de l'année 1870-1871 et qui étouffa l'idée de la paix internationale sous le bruit continuel des armements ou des batailles. Néanmoins, même pendant ces années constamment assombries par la guerre ou par les préparatifs de la guerre, deux faits montrèrent que la médiation des neutres, acceptée à temps, peut détourner le fléau de la guerre. En 1867, la Prusse et la France furent sur le point d'en venir aux mains à propos du Luxembourg. Déjà un corps d'armée prussien était massé à Trèves, et Moltke annonçait qu'il conduirait son armée sous les murs de Paris en trois semaines. Quoique la France n'eût pas encore modifié ses fusils ni réorganisé son armée, Napoléon III était décidé à marcher en avant. On sait comment l'habile intervention de l'Angleterre, appuyée sur le 23e protocole du traité de Paris, détourna l'orage.

Grâce à la fermeté, à la prudence, à la droiture de lord Granville et à la médiation des neutres, le différend entre la Russie et les signataires du traité de Paris, au sujet de la neutralité de la mer Noire, s'est aplani de la même façon.

[1] Voyez *les Guerres contemporaines*, p. 100.

CHAPITRE VII

LA HAUTE COUR ARBITRALE EST PRÉPARÉE PAR L'ARBITRAGE.

On vient de le voir, l'idée de recourir à la médiation pour régler les différends internationaux a gagné sans cesse du terrain et elle est arrivée à être insérée dans un traité solennel, dont les clauses à ce sujet ont été sanctionnées par la plupart des États civilisés. Il n'y a qu'un pas de plus à faire pour arriver à l'arbitrage. Je veux montrer maintenant que si une puissance comme l'Angleterre ou les États-Unis proposait d'adopter un code de droit international et une cour arbitrale pour l'appliquer, les autres États ne pourraient se soustraire longtemps à la pression de l'opinion publique, qui les forcerait à accepter ce moyen de prévenir la guerre en bien des cas. Pour le prouver, il suffit de montrer que le recours à l'arbitrage devient de plus en plus fréquent, et si dans chaque pays les hommes de paix appelaient fortement l'attention sur ce point, bientôt la guerre n'éclaterait plus que par suite de ces causes profondes qui rendent un choc inévitable; mais des guerres sans motif sérieux, comme celle de Crimée ou celle du Mexique, seraient certainement évitées.

Le traité de 1783, qui mit fin à la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, fixa les limites entre le territoire respectif des deux États. Mais une difficulté surgit bientôt au sujet de la rivière Sainte-Croix qui devait former la limite au nord-est. Un nouveau traité fut conclu, en 1794, stipulant que le différend serait décidé par trois commissaires, un à choisir par chaque État, et le troisième à désigner de commun accord ou par le sort. La décision intervenue fut acceptée par les deux parties.

Après le traité de Gand de 1814, qui termina une nouvelle guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, on déféra le règlement de certaines réclamations réciproques à l'arbitrage de l'empereur de Russie, et son jugement, prononcé en 1822, fut accepté par les deux parties.

En 1835, le règlement de certaines réclamations des États-Unis à charge du Mexique fut déféré à l'arbitrage du roi de Prusse. Dans le traité de Guadalupe, qui mit fin à la guerre entre le Mexique et les États-Unis, il fut stipulé qu'en cas de différend on aurait recours à l'arbitrage de commissaires ou d'une puissance amie. Le traité conclu la même année entre le Mexique et la France, contenait la même stipulation.

Entre le Portugal et les États-Unis, plusieurs réclamations réciproques restaient en suspens, notamment celle concernant le navire mexicain *Armstrong*, détruit par les Anglais, en 1814, dans le port de Fayal. A plusieurs reprises, le Portugal avait offert de s'en rapporter à un arbitrage. Les États-Unis refusaient. Enfin l'affaire fut soumise à la décision de l'empereur des Français, qui condamna les réclamations des États-Unis.

En 1821, un amiral chilien enleva des lingots d'argent à un citoyen américain. De là, vives et persistantes réclamations du gouvernement de l'Union. En 1858, le différend fut soumis à l'arbitrage du roi des Belges.

Les *Portendic claims*, réclamations du gouvernement anglais contre la France, pour des navires anglais capturés en 1854 par des croiseurs français sur la côte marocaine de Portendic, furent déférées de commun accord à l'arbitrage du roi de Prusse.

Certaines réclamations restées indécises entre l'Angleterre et les États-Unis furent soumises en 1853 à une commission mixte qui choisit pour troisième arbitre M. Joshua Bates, de Londres. Des dommages-intérêts furent accordés dans plus de trente cas très difficiles et entre autres pour la question du navire américain *la Créole*, qui avait failli amener une rupture entre les deux États.

Un traité anglo-américain relatif à un canal à construire à travers l'Isthme de Darien, ayant donné lieu à quelques contestations, le président des États-Unis dit : « que pour ces questions de géographie politique le débat devrait être soumis à ces hommes de science qui honorent l'Europe et l'Amérique ».

Conflits en 1860 entre les États-Unis et la Nouvelle Grenade, et en 1861 entre les États-Unis et Costa-Rica, réglés par une commission arbitrale.

En 1863, différend entre les États-Unis et le Pérou et un autre entre le Brésil et l'Angleterre, terminés par une décision arbitrale du roi des Belges.

L'affaire du détroit de Puget entre l'Amérique et l'Angleterre fut également règlée en 1865 par la sentence

d'une commission arbitrale et un différend entre l'Espagne et l'Égypte a été soumis en 1870 à l'arbitrage de l'Angleterre.

Enfin, nous avons le traité récent de Washington qui fera époque dans l'histoire du progrès des relations internationales[1], et plus récemment encore un différend entre l'Angleterre et le Portugal, au sujet des limites de leurs possessions en Afrique, soumis à l'arbitrage du président de la République française.

Avant de quitter l'Amérique, les deux commissaires anglais qui avaient pris part aux négociations d'où est sorti le traité de Washington, eurent l'occasion de faire ressortir, au banquet d'adieu, toute l'importance de cette convention.

« Je crois, dit lord de Grey, que ce traité exercera une

[1] D'après ce traité toutes les réclamations qui se rapportent à la question de l'Alabama et des autres corsaires (*Alabama claims*) ont été soumises au jugement arbitral de cinq membres dont un nommé par les États-Unis, un par l'Angleterre, un par le président de la Confédération suisse, un par le roi d'Italie et un par l'empereur du Brésil. Le tribunal devait décider si l'Angleterre a rempli oui ou non tous ses devoirs de puissance neutre et dans le cas où la décision serait négative, déterminer la somme à payer comme réparation des dommages causés. On sait que le tribunal de Genève a accordé en bloc 75 millions de francs à l'Amérique, parce que en plusieurs points l'Angleterre avait manqué aux « dues diligences ». — Voyez aux annexes nº 4.

Les réclamations autres que celles concernant les corsaires sont aussi soumises à un tribunal arbitral composé de trois membres, un nommé par les États-Unis, un par l'Angleterre, un troisième désigné de commun accord, ou bien par le roi d'Espagne.

La somme à payer en échange des concessions faites par l'Angleterre au sujet des pêcheries au Canada doit être déterminée par une commission de trois membres dont un nommé par l'Angleterre, un par les États-Unis et le troisième de commun accord, ou à défaut d'entente, par l'empereur d'Autriche-Hongrie.

La contestation concernant l'île de San-Juan a été soumise au jugement arbitral de l'empereur d'Allemagne qui a, comme on sait, adjugé l'île contestée aux États-Unis.

grande influence sur le monde pour lui procurer le premier des bienfaits terrestres, la paix. Tout ce qui peut enlever le règlement des contestations internationales aux terribles décisions de l'épée est un incalculable progrès pour la civilisation. »

« Il y a eu et il y aura toujours des différends entre les nations, dit lord Stafford Northcote, et ils doivent être décidés d'une ou d'autre façon. Nous avons assisté à de terribles guerres et nous ne pouvons espérer de n'en plus voir, mais nous arrivons, je le crois, à une époque où un règlement pacifique des contestations internationales rendra les guerres moins fréquentes. La plupart des guerres ont eu pour cause des dissentiments et un sentiment mal entendu de l'honneur national ; voilà la catégorie des guerres qui peuvent être évitées par un arbitrage pacifique. L'honneur national ne consiste pas à ne jamais avouer qu'on a eu tort, mais plutôt à rechercher en tout la justice, à reconnaître le droit d'autrui en regard du sien, et même à aller au delà de la stricte justice, jusqu'à se prononcer contre soi-même plutôt que pour soi-même, en cas de doute. »

Le traité de Washington sera probablement une des plus belles dates de notre siècle, d'abord parce qu'il a rétabli l'harmonie entre les deux rameaux de la race qui représente la liberté dans le monde, et ensuite parce qu'en donnant une haute consécration au principe de l'arbitrage international, il contribuera à rendre de plus en plus fréquent l'emploi de ce moyen pacifique de terminer les différends entre les peuples. Les ministres et les négociateurs d'Amérique et d'Angleterre qui sont parvenus, malgré des

difficultés de tout genre, à faire adopter le traité, ont bien mérité de l'humanité tout entière.

Quoique notre continent n'ait pas encore compris la portée immense de ce grand acte diplomatique[1], les faits qui précèdent, suffisent pour montrer que le principe de l'arbitrage international gagne sans cesse du terrain, lentement mais sûrement. Malgré les guerres qui nous menacent ou peut-être à cause d'elles, ce mouvement continuera à gagner en étendue et en puissance comme celui pour l'abolition de l'esclavage. Il deviendra un jour irrésistible et les hommes s'étonneront d'avoir si longtemps fait appel à la force pour décider leurs contestations, comme les animaux et les sauvages.

Quand une idée est juste, le dévouement d'un petit nombre d'hommes de bien suffit pour la faire triompher. Rappelons-nous ce qui arrivé pour l'esclavage. Le 7 juillet 1783 six quakers se réunirent à Londres pour « rechercher les mesures à prendre afin d'amener la libération des esclaves dans les Indes Orientales et de décourager la traite sur la Côte d'Afrique ». Disons le nom de tous les six, ils méritent les bénédictions de l'hu-

[1] Les *Sociétés de la paix* d'Amérique, d'Angleterre, de France et de Hollande font en ce moment les plus louables efforts pour appeler l'attention sur l'arbitrage. Le dernier numéro du *Herald of peace* (1st march 1873) donne le tableau de cet admirable mouvement. En France, MM. Frédéric Passy et Henry Bellaire; en Hollande, MM. de Bosch-Kemper et Van Bemmelen, s'efforcent avec un dévouement que rien ne décourage, à faire sortir un public distrait d'une indifférence que l'ignorance seule explique. Si l'opinion était plus éclairée, elle ne tarderait pas à imposer l'arbitrage aux gouvernements, pour la plupart des questions qui à chaque instant menacent la paix du monde. — M. E. Cauchy a fait ressortir, avec une vraie éloquence, au sein de l'Institut de France toute l'importance de la sentence arbitrale de Genève. — Voir les *Comptes rendus des séances de l'Institut* par M. Ch. Verger, janvier 1873.

manité tout entière : c'étaient William Dillwyn, Georges Harrison, Samuel H. Hoare, Thomas Knowles, John Lloyd et Joseph Woods. Privés, à cause de leur culte, de toute influence politique, ils attaquèrent de front une institution considérée comme indispensable à la prospérité des colonies, consacrée par la législation de tous les États, représentant une valeur de plusieurs milliards et qui existait depuis les temps les plus reculés. Ces humbles quakers donnèrent le branle à ce magnifique mouvement qui aboutit, en 1807, à la suppression de la traite par l'Angleterre, en 1838 à l'affranchissement des esclaves dans ses colonies, récemment à l'abolition de l'esclavage aux États-Unis, dans les colonies françaises et néerlandaises et qui va enfin briser les fers des derniers esclaves au Brésil et dans les colonies espagnoles.

Ce sont aussi les quakers, ces vrais disciples du Christ, qui ont déclaré résolûment la guerre à la guerre. Leur petite armée pacifique n'a fait encore que peu de recrues et cependant que de grands résultats déjà obtenus! Leur œuvre sera finalement couronnée de succès, comme l'ont été la propagande pour l'abolition de l'esclavage et déjà, partiellement aussi, celle pour l'abolition de la peine de mort. Ainsi que l'a dit l'évêque Watson : « Si l'esprit du christianisme exerçait son plein empire sur les hommes, surtout sur les hommes politiques, il n'y aurait plus de guerres entre les peuples chrétiens. »

CHAPITRE VIII

AVANTAGES D'UNE HAUTE COUR INTERNATIONALE

Les avantages qu'offriraient un code de droit international accepté par les puissances et une haute cour arbitrale qui appliquerait ce code, sont si évidents qu'il est presque superflu de les signaler.

Le code international, en décidant d'avance les questions aujourd'hui controversées, empêcherait même les contestations de naître, exactement comme la clarté des articles du code civil empêche les procès. Récemment, les autorités grecques de Corfou veulent arrêter un malfaiteur sur un bâtiment de commerce italien; l'Italie revendique pour les navires marchands le privilége de l'exterritorialité dont jouissent les navires de guerre : de là, contestation. Qui a raison? Avec un code, le différend n'aurait point surgi.

L'arrestation, en 1861, des envoyés des États insurgés d'Amérique, Mason et Slidell, à bord du paquebot anglais *le Trent*, faillit amener la guerre entre les deux pays. Le gouvernement anglais exigeait la mise en liberté immédiate. La presse des États-Unis prêchait la résis-

tance. Le gouvernement céda, mais ce fut au prix d'une humiliation et de l'impopularité. Si, au lieu d'obtempérer aux réclamations accompagnées de menaces de l'Angleterre, le cas eût été décidé par le code et par le tribunal international, la situation eût été bien meilleure pour l'Amérique, et on n'eût pas été conduit à deux doigts d'une guerre abominable pour un incident insignifiant. Quel avantage, d'autre part, pour l'Angleterre, si elle avait pu remettre immédiatement le règlement des *Alabama-Claims* à cette haute cour, au lieu d'avoir eu à régler tous les préliminaires de l'arbitrage avec le gouvernement américain toujours dominé par les exigences des partis.

Aujourd'hui on peut dire que la paix du monde est toujours à la merci du moindre événement qui peut engager ce qu'on appelle l'honneur national. Pour recourir à l'arbitrage, il faut qu'un gouvernement passe par de longues et difficiles négociations et qu'il brave l'opinion disposée à attribuer sa résolution à la crainte, à la pusillanimité. Si la haute cour était en fonction, l'opinion publique condamnerait le gouvernement qui en récuserait la compétence. La puissance de l'opinion qui maintenant pousse à la guerre, imposerait alors le maintien de la paix.

CHAPITRE IX

RÉPONSE AUX OBJECTIONS

Il nous faut maintenant répondre brièvement aux objections que l'on a faites au principe de l'arbitrage international.

On dit : « Puisque les décisions de la haute cour ne seront pas mises à exécution par la force, elles seront de nulle valeur. »

Sans doute, il est certaines questions qui ne peuvent être réglées actuellement par l'arbitrage, parce que toute la passion d'un peuple y est engagée, comme par exemple la revendication de certains territoires ou la reconstruction de la carte européenne d'après le principe des nationalités.

Si les nations étaient sages et discernaient clairement leur intérêt, même ces difficultés pourraient se résoudre sans conflits et sans guerres. Malheureusement, dans l'état de barbarie où nous sommes encore plongés, nous ne pouvons espérer qu'il en soit ainsi. Mais des questions comme celles de l'*Alabama*, des pêcheries du Canada, de l'île San-Juan, des Lieux-Saints, du missionnaire Pritchard et tant d'autres qui ont troublé les bonnes relations

des peuples sans qu'aucun intérêt vital fût en jeu, pourraient se régler par arbitrage, parce que, quelle que soit la décision, il y a plus d'intérêt à l'accepter qu'à faire la guerre.

Dans la plupart des querelles, l'objet du débat ne vaut pas la dépense d'un jour de mobilisation des armées. Mais l'État qui reculerait, craindrait de perdre toute autorité et de se voir exposé à toutes les insultes. Chacun est amené ainsi à pousser le différend jusqu'aux dernières extrémités. L'arbitrage international, en mettant à couvert l'honneur des deux parties, assurerait la paix, sans rien coûter à la dignité. L'arrestation de MM. Mason et Slidell importait fort peu à l'Angleterre, mais un principe, — les droits du pavillon britannique,— était engagé ; elle devait donc réclamer. Par l'arbitrage, elle aurait obtenu satisfaction immédiate sans risquer une lutte avec l'Amérique.

Entre des États qui rêvent des conquêtes ou entre souverains qui veulent la guerre, comme un moyen de fortifier leur pouvoir, il est difficile de faire accepter l'arbitrage. Entre des peuples, comme les Américains et les Anglais, qui ont tout à perdre et rien à gagner s'ils arrivent à devoir s'entr'égorger, l'arbitrage est une institution pratique et qui serait obéie, parce qu'elle aurait derrière elle l'opinion publique et l'intérêt évident des deux nations. Maintenant déjà, quand un différend s'élève, on invoque Grotius, de Martens, Vattel et les précédents, et quand on parvient à montrer clairement de quel côté est le droit, celui qui a tort s'incline. Ainsi récemment, en 1871, la Russie, après avoir annoncé qu'elle ne considérait plus les clauses du traité de 1856 comme obligatoires en ce qui

concernait la neutralisation de la mer Noire, a reconnu, dans les protocoles de Londres, ce principe d'ordre public européen qu'aucun État ne pouvait s'affranchir, de son autorité privée, des stipulations d'un traité général. La conférence de Londres a agi exactement comme agirait la haute cour. Seulement l'intervention de celle-ci étant assurée préviendrait bien des dangers.

Supposons que les États-Unis et l'Angleterre s'accordent pour faire rédiger un code de droit international et qu'ils appellent le concours des savants les plus compétents en ces matières, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, croit-on que ce code ne serait pas bientôt reconnu par toutes les puissances? Que ces deux États nomment une haute cour arbitrale, est-ce que, le cas échéant, tous deux ne s'estimeront pas heureux de pouvoir y déférer leurs contestations, sans devoir recourir à des négociations diplomatiques lentes et périlleuses ou à des menaces?

Autrefois les duels étaient fréquents en Angleterre; maintenant il n'y en a pour ainsi dire plus. Pourquoi? parce que l'opinion publique les a condamnés. S'il y avait un moyen régulier, connu, apprécié, d'obtenir satisfaction sans faire la guerre, l'opinion publique du monde flétrirait l'État qui aurait recours à la force. Or, l'institution de l'arbitrage international aurait cet effet.

Lors de la guerre de la France contre le Mexique, en 1858, la cour de Londres offrit sa médiation, mais elle fut repoussée sous prétexte « qu'aucun tribunal étranger n'était assez élevé pour imposer sa juridiction ». Cette objection peut être soulevée contre l'arbitrage d'un souverain étranger. Mais une cour internationale, présentant

bien plus de garanties et jouissant d'une plus grande autorité, ne serait point légèrement récusée.

Dans la discussion de la motion de M. Cobden, en 1849, lord Palmerston disait : « Aucun pays ne voudrait consentir aveuglément à soumettre ses droits et ses intérêts, dans toutes les occasions, à la sentence d'une tierce partie, —que les arbitres soient des souverains ou des hommes de science,—parce qu'il serait presqu'impossible de trouver un tribunal dans lequel les deux adversaires auraient également confiance. » Cette objection n'est pas très sérieuse ; car, premièrement, les arbitres s'efforcent généralement d'arriver à une transaction qui ne sacrifie complètement aucune des deux parties. M. Gallatin, ministre des États-Unis, écrivait à son gouvernement, le 18 avril 1827 : « Un arbitre, que ce soit un roi ou un fermier, se laissera rarement guider par les règles strictes du droit ; il tendra toujours à partager la différence. » Cette transaction arbitrale sera certainement plus rapprochée de la justice que le traité qui serait conclu à la fin de la guerre.

En second lieu, ce que l'État même qui serait condamné peut perdre par une décision contraire à ses prétentions, n'est rien en comparaison de ce que lui coûterait la guerre.

Troisièmement, la haute cour ne pourrait prononcer un jugement manifestement inique en présence du code international, et avec la chance que ce précédent se retournerait contre ceux qui l'auraient fait poser.

Enfin, dans le cas d'une décision injuste, compromettant un intérêt majeur, l'État qui se croirait lésé pourrait toujours refuser de s'y soumettre, et il se trouverait alors dans la situation où il aurait été s'il n'y avait pas eu d'arbitrage.

Certes, la haute cour peut donner tort à celui qui a raison, mais la guerre fait-elle donc triompher toujours la cause la plus juste? Non, elle fait voir seulement quel État avait la meilleure armée. A moins d'admettre, comme dans le duel judiciaire, que Dieu donne la victoire à celui qui la mérite, il faut convenir que l'arbitrage offre plus de garanties de justice que le canon.

Tant qu'il n'y a point de tribunaux, l'opinion publique pousse les hommes, en cas d'offenses, à la *vendetta* et à l'emploi des armes.

Quand il y a des lois et des juges, elle les pousse à renoncer à l'emploi de la force et ils y renoncent. Entre les nations, il en serait de même. Que la cour d'arbitrage international soit établie, et l'opinion publique forcera tous les États à s'y soumettre.

L'opinion publique exerce plus d'empire sur les gouvernements que sur les individus, parce que leurs actes sont toujours publiés et commentés partout, et que leur autorité dépend de l'opinion. Les États ne refuseront donc d'accepter les décisions arbitrales que quand celles-ci seront manifestement injustes et qu'un intérêt majeur sera menacé.

Pour repousser la motion de Cobden, lord Palmerston disait encore : « Je crois que s'en référer à l'arbitrage serait très dangereux pour l'Angleterre, parce qu'il n'y a point de pays qui excite autant de jalousie, à cause de son grand commerce et de sa puissante marine, et par suite, elle ne trouverait pas d'arbitres réellement impartiaux. Il n'y a point de pays non plus qui, à cause de ses immenses intérêts commerciaux, risquerait davantage à soumettre

ses différends avec d'autres peuples à des arbitres qui manqueraient d'impartialité et du juste sentiment de leur responsabilité. »

Il me semble que c'est précisément parce que l'Angleterre a un si vaste commerce et tant de colonies, et qu'elle est exposée ainsi à des conflits sur toute la surface du globe, qu'elle a le plus grand intérêt à les régler d'une manière moins onéreuse que par un appel aux armes. Plus les chances de guerre sont nombreuses pour un État, plus il a intérêt à adopter les moyens de la prévenir.

Il n'est pas plus vrai de dire que la jalousie qu'elle provoque, empêcherait l'Angleterre de trouver des arbitres impartiaux. Cette jalousie a disparu. La plupart des peuples voient, au contraire, dans l'Angleterre le défenseur et le modèle des pays libres.

L'Angleterre respecte les traités et le droit international reconnu. Elle n'aurait donc pas à craindre de jugement injuste, car ce jugement servant de précédent viendrait frapper ceux qui l'auraient émis. Le gouvernement anglais est si pénétré de ces considérations qu'il a plusieurs fois proposé aux États-Unis de faire trancher tous leurs différends par voie d'arbitrage. Prenez une à une toutes les difficultés où l'Angleterre s'est trouvée récemment en désaccord avec un autre pays, l'affaire de l'île San-Juan, celle du *Trent*, celle de l'*Alabama*, celle de la neutralité de la mer Noire dénoncée par la Russie en 1871, celle du navire allemand le *Frei*, celle de l'exportation des armes, en est-il une seule dans laquelle le gouvernement anglais n'aurait pas été heureux de remettre la décision du débat à une haute cour internationale?

S'il s'agit d'un intérêt secondaire, un jugement arbitral quel qu'il soit vaut incomparablement mieux que la guerre. Si un intérêt vital se trouve compromis, il reste toujours la ressource de ne point accepter la décision.

Quand l'institution d'une haute cour n'éviterait qu'une guerre sur vingt, il vaudrait encore la peine de l'établir.

L'expérience a démontré que l'arbitrage ne peut jamais être un danger pour personne. Dans ces dernières années on y a eu souvent recours : toujours il a aplani les difficultés sans soulever aucune réclamation et sans laisser aucune amertume. La décision intervenue a été constamment respectée.

Si une décision, émanant d'un souverain, a eu de tels résultats, elle serait bien plus efficace encore, si elle était prononcée par une haute cour basant ses jugements sur un code international accepté par toutes les nations, car cette cour, réunissant plus de conditions d'impartialité, jouirait de plus d'autorité, et, s'imposant pour ainsi dire d'avance, cela éviterait la démarche toujours un peu pénible de proposer l'arbitrage.

Il est certain que les peuples arriveront un jour à adopter ce système. Toute la marche de l'histoire le démontre. L'emploi de plus en plus fréquent de la médiation, de l'arbitrage, des conférences, prouve que les nations aspirent à régler leurs différends par un moyen moins barbare que le recours aux armes. Si l'Angleterre, si son premier ministre actuel, M. Gladstone, dont les paroles respirent toujours une horreur toute chrétienne de la guerre, proposait aux autres États de nommer une commission pour régler les points controversés du droit des gens et pour chercher

un système d'arbitrage international, plus d'un gouvernement répondrait à son appel, et l'opinion publique, dans le monde entier le saluerait comme un bienfaiteur du genre humain. La question est mûre. La Hollande a demandé qu'une conférence européenne règle les obligations des neutres en ce qui concerne l'exportation des armes. Le chancelier d'Autriche a proposé de proclamer le respect de la propriété privée sur mer, et il espère que la Prusse fera prévaloir ce principe, dont elle ne s'est point départie durant la dernière guerre. Les États-Unis de qui émane l'idée du système d'arbitrage, ne la repousseraient pas. Ce qui permet surtout de le croire, c'est l'impression favorable produite en Amérique par les derniers arbitrages. Dans son dernier message, le président Grant salue de loin le temps heureux où la paix règnera entre les hommes, et il se déclare prêt à appuyer toute proposition dans ce sens qui pourrait émaner du Congrès [1].

Par le dernier paragraphe du traité de Washington, « les hautes parties contractantes sont convenues d'observer entre elles à l'avenir les règles que ce traité consacre et de les porter à la connaissance des autres puissances maritimes, en les invitant à y accéder ». Si l'Angleterre et les États-Unis, en mettant cette stipulation à exécution, proposaient en même temps aux autres

[1] Les paroles du président Grant, malgré leur accent trop utopique, sont si remarquables que je crois devoir en reproduire ici le texte même : « As Commerce, education and the rapid transit of thought and matter by telegraph and steam have changed every thing, I rather believed that the great Maker is preparing the World to become one nation, speaking one language, a consummation which will render armies and navies no longer necessary. I will encourage and support any recommendations of Congress tending towards such ends. »

Message of president Grant, march. 1873.

États de nommer une conférence de juristes pour fixer les points du droit des gens actuellement controversés, on arriverait à adopter certains principes qui préviendraient un grand nombre de contestations, sans mettre aucunement en péril l'indépendance des nations qui accéderaient à cette mesure, pas plus que ne l'ont fait la convention de Genève, celle de Saint-Pétersbourg ou le traité de Paris de 1856. Récemment le chef du cabinet anglais s'est exprimé de façon à ne pas décourager un semblable espoir : « Le traité de Washington, disait M. Gladstone, est la solennelle consécration internationale de ce sentiment d'équité qui a découvert un meilleur mode de régler les différends internationaux que la brutale décision de l'épée. Nous avons voulu mettre en oubli nos opinions particulières et notre adhésion aux vues que nous avions émises concernant nos droits et nos réclamations, d'abord afin d'employer ce que nous considérons comme le moyen le plus sûr et le plus honorable de mettre fin à des difficultés existantes, et en second lieu afin de donner au monde l'exemple de l'appel à un arbitrage plutôt qu'à la force. »

Cet exemple devrait être constamment et avec une infatigable insistance proposé à l'imitation des autres peuples par les ministres du culte de toutes les dénominations, par toutes les sociétés instituées pour la propagation du christianisme et pour la conservation de la paix, par les savants d'Allemagne, de France et du monde entier. Les peuples civilisés que le spectacle de la dernière guerre a contristés, finiraient peut-être par sortir de leur inconcevable indifférence à ce sujet; car partout on craint pour l'avenir de nouveaux et plus redoutables conflits. Il y en a

probablement que nulle force humaine ne pourra conjurer. Mais n'est-ce pas une raison de plus pour aplanir, par un moyen pacifique, les différends qui peuvent surgir entre des pays que tout devrait rapprocher?

Quand même aucun État ne devrait répondre à la proposition faite de commun accord par l'Angleterre et les États-Unis, ce serait encore pour ces grandes nations, aux yeux de la postérité, un éternel honneur d'avoir tenté de réduire les chances de la guerre. Si, au contraire, l'heure de cet immense progrès était sonnée, ce serait une lourde responsabilité pour ceux qui, ayant pu contribuer à le réaliser, en auraient laissé échapper l'occasion.



CHAPITRE X

PROPOSITIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA HAUTE COUR DES NATIONS

Les propositions devraient comprendre trois points :

1° Nommer une conférence composée de délégués des différents pays — juristes et diplomates — afin de fixer les principes du droit des gens aujourd'hui contestés.

2° Décider qu'en cas de dissentiment sur l'application de ces principes, on s'en référera à la décision d'une haute cour composée de juristes représentant les parties contractantes.

3° Renouveler le 23e protocole du traité de Paris de 1856, en stipulant qu'avant d'en appeler aux armes, en cas de dissentiment, on invoquera la décision arbitrale des parties contractantes, et insérer une clause semblable dans tous les traités à conclure à l'avenir, comme l'ont fait les États-Unis et le Mexique en 1839, les États-Unis et l'Angleterre en 1863.



ANNEXES

ANNEXE N° 1

EXTRAIT DE LA DÉPOSITION DE M. THIERS DANS L'ENQUÊTE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 4 SEPTEMBRE

« Lorsque, pour s'excuser, l'empereur Napoléon III, prétend que c'est la France qui l'a entraîné à la guerre, soit qu'il se trompe ou qu'on le trompe, il n'est pas dans la vérité. Si, en effet, il n'a pas voulu la guerre et qu'à son corps défendant, il ait cédé, c'est à son parti qu'il a cédé et non à la France. J'ai tout vu, et j'affirme, la main sur la conscience, que la France n'a pas voulu la guerre. Quelques hommes de cour, et je dois ajouter, pour être complétement vrai, quelques spéculateurs de bourse, très peu nombreux du reste, sentant que les fautes de 1866 pesaient sur les affaires, et croyant qu'une campagne de six semaines suffirait pour rendre l'élan aux spéculations dont ils vivaient, disaient : — « C'est un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille « hommes à sacrifier, après quoi l'horizon sera éclairci, et les « affaires reprendront. » — Mais c'étaient de rares exceptions, et je le répète, la France ne voulait pas la guerre. C'est un parti, aveuglé par son ambition et par son ignorance, qui seul l'a voulue, nous l'a donnée et nous a perdus.

« C'est dans la nuit qui suivit cette journée que notre sort fut décidé. Je n'ai jamais su ce qui s'est passé pendant cette nuit fatale. Deux ambassadeurs des grandes puissances, tous

deux hommes d'esprit et très dignes de foi, m'ont assuré que l'Empereur qu'ils avaient vu dans l'après-midi, leur avait dit, en parlant de la nouvelle du matin (l'abandon de la candidature Hohenzellorn :) « C'est la paix; je le regrette, « car l'occasion était bonne, mais à tout prendre, la paix « est un parti plus sûr; vous pouvez regarder l'incident « comme terminé. »

« Les principaux ministres m'avaient tenu à peu près le même langage, et, malgré ces assurances, dans la nuit tout tourna brusquement à la guerre. Je crois que la cour et ses familiers firent un puissant effort, aidés des bonapartistes purs, qu'ils intimidèrent les ministres, et triomphèrent de leur faiblesse et de celle de l'Empereur, en se servant du prétexte d'un outrage fait à la France par le roi de Prusse.

« Tant que je vivrai, je me rappellerai cette terrible journée. Le Corps Législatif était réuni dès la matin, et on vint nous lire la déclaration de guerre fondée sur les motifs que je viens d'exposer. Je fus saisi, la Chambre le ful comme moi. On se regardait les uns les autres avec une sorte de stupeur. Les principaux membres de la gauche se groupant autour de moi, me demandèrent ce qu'il fallait faire. Craignant les mauvaises dispositions de la majorité à l'égard de la gauche, je dis à mes collègues : « Ne vous en mêlez pas et laissez-moi faire. » — Je voyais un orage prêt à fondre sur nos têtes. Mais j'aurais bravé la foudre, avec la certitude d'être écrasé, plutôt que d'assister impassible à la faute qui allait se commettre. Je me levai brusquement, je jaillis si je puis dire, de ma place et je pris la parole. Des cris furieux retentirent aussitôt. Cinquante énergumènes me montraient le poing, m'injuriaient, disaient que je déshonorais, que je souillais mes cheveux blancs. Je ne cédai pas. De ma place, je courus à la tribune où je ne pus faire entendre que quelques paroles entrecoupées. Convaincu qu'on nous trompait, qu'il n'était pas possible que le roi de Prusse,

sentant la gravité de la position puisqu'il avait cédé sur le fond, eût voulu nous faire un outrage, je demandai la production des pièces sur lesquelles on se fondait pour se dire outragé. J'étais sûr que si nous gagnions vingt quatre heures, tout serait expliqué et la paix sauvée. On ne voulut rien entendre, rien accorder, sauf toutefois la réunion d'une commission, réunion de quelques instants où rien ne fut éclairci. La séance recommença ; avec la séance, le tumulte. Je fus insulté de toutes parts, et les députés des centres, si pacifiques les jours précédents, intimidés entraînés dans le moment, s'excusant de leur faiblesse de la veille, par leur violence d'aujourd'hui, votèrent cette guerre qui est la plus malheureuse certainement que la France ait entreprise, dans sa longue et orageuse carrière. »

Je cite cet extrait pour montrer comment un pays peut être entraîné à la guerre, malgré lui, par ses représentants et ses ministres.

ANNEXE N° 2

LA POLITIQUE RUSSE[1]

Sur tout ce qui concerne la Russie, nous ne savons rien de très précis. La raison en est simple : la Russie ne se connaît pas bien elle-même. Dans un pays où nul ne peut dire nettement ni ce qu'il pense, ni ce qu'il voit, où les investigations de la statistique commencent à peine, tout est enseveli, sinon dans les ténèbres, au moins dans le demi-jour. C'est une des grandes forces de la Prusse de se bien connaître et de connaître aussi les autres pays mieux qu'eux-mêmes. Elle y est arrivée par l'application assidue, minu-

[1] Quand ce travail a paru dans la *Revue des Deux Mondes* (15 novembre 1871), plusieurs journaux russes et allemands, notamment le *Nord*, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, la *Gazette de l'Académie* (russes), et la *Gazette de Spener* et la *Correspondance provinciale de Berlin*, ont cru qu'il émanait d'un français cherchant à créer de l'animosité entre Russes et Allemands, afin de frayer le chemin à une alliance de la France et de la Russie. — Citoyen d'un pays neutre, je n'ai qu'un objet en vue : rechercher tout ce qui peut affermir la paix entre les peuples et par suite favoriser les progrès de la civilisation.

I. *Aperçu sur la question d'Orient*, par le général ROSTISLAV FADÉEF ; 1869. — II. Général FADÉEF, *Russlands Kriegsmacht und Kriegspolitik*; *uebersetzt*, von J. ECKARDT, 1870. — III. J. ECKARDT, *Russland's ländliche Zustände*. — IV. E. KATTNER, *Preussen's Beruf im Osten*. — V. *Livländische Beiträge*, von BOCK. — VI. *Lettre à l'empereur Alexandre II*, par un Slave; Bruxelles, 1871. — VII. *Foreign armies and home reserves*, by capt. C. B. BRACKENBURY, R. A. 1871.

tieuse de l'esprit d'observation scientifique aux phénomènes de la vie sociale, c'est à dire par l'étude de la géographie physique, ethnographique, économique et militaire. Pour ne citer qu'un exemple, M. Meitzen publie en ce moment, avec le concours du bureau royal de statistique, un ouvrage sur les conditions agraires des provinces prussiennes qui, par la multitude et la précision des détails, ressemble à la photographie la plus exacte qu'on puisse concevoir, et qui est le résumé d'une immense quantité de faits notés et contrôlés avec un soin extrême. Pour la Russie, il n'existe rien de pareil. Nous ne pouvons donc point juger exactement de sa force réelle, ni apprécier quel poids elle apporte dans la balance européenne. Cette ignorance où tout le monde se trouve, même le gouvernement russe, est pour les hommes d'état de l'Europe une grande cause d'incertitude dans leurs calculs politiques; mais c'est pour la Russie elle-même une source de périls. Ainsi il est certain que, lors de la guerre de 1853, l'empereur Nicolas s'était fait complètement illusion sur les forces dont il disposait. Pouvait-il se figurer qu'avec cette armée d'un million d'hommes dont il était si fier, il ne parviendrait pas à jeter à la mer 80,000 soldats ennemis, accrochés à un rocher et assiégeant pendant un an une seule forteresse de son empire?

Nous obtenons parfois sur le mouvement des idées en Russie des révélations curieuses; mais sur la situation économique et militaire de l'empire nous en sommes réduits à des données assez vagues. Quel est aujourd'hui le nombre d'hommes dont la Russie pourrait disposer dans le cas d'une guerre offensive ou défensive? Victorieuse, quelle force pourrait-elle mener à Vienne ou à Berlin? Vaincue, quelles réserves pourrait-elle opposer à un ennemi triomphant pour couvrir Moscou ou Saint-Pétersbourg? Que vaut l'armée russe? Elle a de bons soldats, une excellente cavalerie légère; mais ses officiers, ses généraux, seraient-ils capables de con-

duire une guerre scientifique, comme celle que l'emploi des chemins de fer permet et impose aujourd'hui? Se montrerait-elle encore solide dans la résistance comme à Sébastopol, mais incapable de pousser vivement une attaque, comme elle l'a été, en 1854, dans la campagne du Danube, où les Turcs seuls ont suffi pour l'arrêter? Quels sont les effets réels de l'émancipation des serfs sur la condition économique de l'empire? Quelle est sa puissance financière, et de quelles ressources pourrait-il disposer en cas de besoin? Quelles sont les visées actuelles de la politique russe? Veut-elle toujours arriver à Constantinople? De quel œil contemple-t-elle le subit développement de l'empire allemand? Pourquoi s'est-elle abstenue de toute intervention dans deux guerres qui transformaient complétement la situation de l'Europe? Pourquoi tout au moins ne s'est-elle pas fait payer d'un prix plus élevé que la liberté de la Mer-Noire sa persistante neutralité, si utile aux desseins de la Prusse? Est-ce modération et sagesse, ou calcul et ambition bien entendue? Quels sont ses desseins pour l'avenir? Marchera-t-elle vers l'Inde par le bassin de la mer d'Aral et les monts Indou-Koush, ou bien aspire-t-elle à réunir sous sa loi tous les Slaves occidentaux jusqu'à Prague, Trieste et Posen? Voilà toutes questions auxquelles je ne sais qui pourrait répondre, et pourtant elles sont du plus puissant intérêt, car l'avenir de l'Europe y est engagé.

C'est vraiment à la Russie que peut s'appliquer l'image du sphinx. Il faut que l'Europe devine l'énigme, si elle ne veut être dévorée, — ceci soit dit sans métaphore. Nous ne voyons maintenant que l'agrandissement de l'Allemagne; mais la croissance de cet État est limitée comme celle de la France ou de l'Italie par l'étendue du territoire qu'occupent les tribus germaniques. Supposez-les même toutes groupées en une confédération qui embrasserait les provinces allemandes de l'Autriche : actuellement ce serait une puissance

formidable; mais à moins de conquérir des races étrangères, ce qui ne ferait que l'affaiblir, elle ne peut s'étendre plus loin, l'espace lui manque. Au contraire, devant les accroissements de la Russie s'ouvrent des espaces illimités, d'immenses territoires fertiles et non peuplés. Dans le monde, il y a trois États dont le développement peut être, pour ainsi dire, indéfini : les États-Unis, le Brésil et la Russie. Dans les limites de leurs frontières actuelles, ils peuvent nourrir plusieurs centaines de millions d'hommes. Aux 80 millions d'âmes de la Russie, ajoutez les 30 millions de Slaves qui vivent hors de son territoire, et vous obtenez déjà un total supérieur à celui qu'aucun autre État européen peut jamais espérer atteindre; mais en outre, dans la Russie d'Europe seulement, il y a place pour une population aussi nombreuse, et la Russie d'Asie en peut contenir le triple. Donc, sous le rapport du nombre au moins, l'empire des tzars doit l'emporter un jour incomparablement sur les autres puissances. Cet avenir semble très éloigné encore, parce que les populations russes sont inertes, ignorantes, pauvres, asservies. Le gouvernement les ruine par des impôts que l'armée dévore improductivement. Il brise le ressort de la volonté de ses peuples sous la main de fer d'une bureaucratie omnipotente; mais, si l'on communiquait aux Russes cet esprit d'entreprise qui transforme l'Amérique, et qui est chez le *Yankee* le résultat de l'instruction, de la liberté et du protestantisme, quel changement soudain viendrait étonner et peut-être alarmer l'Europe! Les chemins de fer franchiraient l'Oural, et iraient porter la vie, le commerce, la richesse au centre de l'Asie. D'innombrables bateaux à vapeur sillonneraient le Volga, le Don, le Dniéper, la Caspienne, au lieu des barques informes qui suivent maintenant le fil de l'eau paresseuse. Le Grand-Central asiatique ferait arriver la locomotive au bouches de l'Amour, et mettrait le Japon et la Chine en communication rapide et journalière avec l'Eu-

rope. Une autre ligne, longeant le Syr-Daria, se dirigerait vers l'Inde. Les plaines fécondes de la Russie méridionale seraient mises en valeur par les machines à vapeur, et leur terre noire. nourrissant l'Europe, attirerait son or et son industrie. Partout s'ouvriraient des écoles et des universités. La population doublerait en vingt-cinq ans, et chaque habitant jouirait d'une puissance productive grandement accrue. Essentiellement le Russe est-il inférieur à l'Anglo-Saxon? Nullement, mais il est trop gouverné et mal instruit. Que deux empereurs successifs, comprenant enfin d'où viennent la richesse et la puissance des nations, donnent à leur peuple l'instruction d'abord, puis le *self-government*, qu'imitant les États-Unis ils renoncent momentanément à des armements qui épuisent un pays encore pauvre, qu'ils respectent et excitent l'initiative individuelle au lieu de la briser, et le développement de la Russie étonnera le monde. Qu'il s'élève ensuite, *quod numen avertat*, un souverain ambitieux et grand capitaine comme Frédéric II, et l'Europe est à sa merci.

Il y a pour l'Europe deux chances d'échapper à ce danger : la première est que l'esprit de conquête, qui est la criminelle et persévérante folie des despotes, aura cessé de sévir quand la Russie sera parvenue à cette colossale puissance qu'elle semble devoir acquérir un jour. La seconde est que l'immense Slavie reste divisée, et qu'en avant de la Russie il se forme de côté du Dniéper une confédération comprenant tous les Slaves occidentaux : Polonais, Tchèques, Serbes, Slovènes et Bulgares, ainsi que les Roumains et les Hongrois, — état pacifique auquel l'Autriche servirait de moule et de centre d'attraction.

On connaît la nouvelle politique des slavophiles russes qui, prenant pour arme de combat le principe des nationalités et des idées démocratiques, se donne pour but de constituer un immense état panslave, empire ou confédération.

C'est actuellement le thème journalier de la presse périodique en Russie, et ce plan, jadis traité de chimère, devient l'objectif avoué et généralement accepté de toute la nation. Les journaux, les revues, les livres, en parlent sans cesse ; mais nulle part il n'a été exposé avec plus de clarté et d'esprit critique que dans un écrit du général Rostilav Fadéef ayant pour titre : *Aperçu sur la question d'Orient*. Le général Fadéef, on le comprend, ne révèle aucun des secrets du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il se contente d'esquisser la situation de son pays vis-à-vis de l'Europe et d'indiquer la politique qu'il devrait suivre dans la question d'Orient. Ce qui mérite surtout de fixer l'attention sur cette publication, c'est qu'elle expose d'une façon claire et juste la situation si complexe de l'Europe orientale, sur laquelle on entend émettre chaque jour les jugements les plus arriérés et les plus absurdes. Les Russes distingués ont un mérite rare : outre une extrême finesse d'aperçus, ils voient les choses de haut et les jugent avec une complète impartialité, comme s'ils descendaient d'une autre planète. Vivant presque toujours à l'étranger, l'Europe entière est leur patrie; grands seigneurs par la naissance, ils sont souvent démocrates de conviction. Ils parlent rarement à cœur ouvert de politique étrangère, leur bouche est close par d'impérieuses considérations; mais, quand ils peuvent s'ouvrir sur ce sujet, nul ne le traite avec plus de clairvoyance qu'eux. L'Anglais a l'œil observateur et le jugement très sain, seulement il voit tout par la lorgnette britannique ; le Russe est trop européen pour que sa vue soit troublée par le patriotisme moscovite. C'est une vraie bonne fortune d'aborder la question d'Orient avec un guide comme le général Fadéef. Ce qui prouve sa sagacité, c'est que, dans l'écrit que nous nous proposons d'analyser [1], il a prévu plusieurs des faits considérables réalisés

[1] Publié le 4 décembre 1869, avec la permission de la censure, l'ouvrage du général Fadéef sur les *Forces militaires de la Russie* est formé

depuis, notamment l'alliance de la Prusse et de l'Autriche, dont il indique les motifs de la façon la plus précise.

I

On parle encore de question d'Orient, mais ce terme n'a plus le même sens qu'autrefois, du moins pour ceux qui connaissent la situation. Une autre question bien plus vaste, bien plus redoutable, a surgi, la question du panslavisme, et c'est de celle-ci que dépend nécessairement la solution de la question d'Orient. Il ne peut plus s'agir aujourd'hui d'un partage de territoires turcs dans le genre du partage de la Pologne, ou de celui que l'empereur Nicolas proposait à l'ambassadeur d'Angleterre à la veille de la guerre de Crimée. Les populations slaves du Danube et du Balkan ont pris conscience d'elles-mêmes; elles seront un jour les maîtresses du territoire qu'elles occupent, parce qu'elles se multiplient, tandis que les Turcs disparaissent.

Les Serbes, les Bosniaques et les Bulgares s'affranchiront du joug ottoman; mais se constitueront-ils sous les lois ou du moins sous le protectorat de la Russie? Voilà le point qui demeure incertain. Or, suivant le général Fadéef, ce n'est que par le moyen du panslavisme que la question peut être résolue dans un sens russe. Jamais l'Autriche ne souffrira que la Russie s'empare du Danube et domine sur le Balkan, et l'Autriche, en raison de sa position géographique, peut toujours, quand elle le veut, arrêter la Russie. Celle-ci doit donc détruire l'Autriche, si elle veut atteindre son but, et le moyen d'y parvenir, c'est de l'attaquer par l'arme du panslavisme. C'est ainsi que la question panslave a pris la place de la question d'Orient.

Les faits rappelés par le général Fadéef nous permettront

d'articles publiés dans le *Russki Westnik (le Messager russe)* de MM. Katkof et Léontief. Il faut dire cependant que les livres du général Fadéef n'ont pas été bien accueillis par les journaux officiels.

de prouver jusqu'à l'évidence les points qui précèdent; mais déjà nous pouvons en tirer d'importantes conclusions que l'auteur ne pouvait indiquer. On voit maintenant pourquoi dans la guerre de 1866 et dans celle de 1870 la Russie a observé une neutralité toujours bienveillante pour la Prusse, et pourquoi elle a menacé l'Autriche d'une attaque immédiate, si cet état venait au secours de la France. A part même l'affection et les liens de famille qui existaient entre le roi Guillaume et l'empereur Alexandre, l'intérêt russe commandait cette ligne de conduite. Les victoires de la Prusse lui ouvraient le chemin de Constantinople ou du moins lui donnaient une chance, — la seule possible peut-être, — d'y arriver. Sadowa, en affaiblissant l'Autriche et en la livrant aux déchirements des nationalités, écartait le principal obstacle. Les défaites et l'affaiblissement de la France présentaient un double avantage. La triple alliance de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche avait imposé la paix à la Russie en 1855, et elle offrait une barrière invincible à ses entreprises. L'Autriche et la France vaincues, l'Angleterre restait seule, et la triple alliance n'était plus à redouter. Ce n'est pas tout. De ces grands bouleversements sortait, sinon la certitude, au moins la possibilité d'une alliance pour la Russie. Dans l'ancien ordre des choses, il n'est pas un état, pas même la Prusse, qui l'aurait aidée à marcher sur Constantinople. Dès qu'il franchissait le Danube, le tzar devait s'attendre à voir se lever contre lui l'Europe tout entière. S'avancer seul contre tous était une folie évidente; c'était déjà trop de l'avoir essayé en 1853, et il aurait pu le payer de la perte de la Pologne et de la Finlande; mais la France diminuée, brûlant de prendre sa revanche et de recouvrer ses provinces, pouvait un jour venir en aide à la Russie, si celle-ci lui garantissait la conquête de ce qu'elle appelle ses frontières naturelles. Avec tout État qui désire plus ardemment une chose qu'il ne craint la prépondé-

rance du panslavisme, la Russie peut s'entendre; avec les autres, tout accord est impossible. Pour la France puissante et glorieuse, l'alliance russe était une chose impossible; pour la France vaincue et mutilée, elle peut devenir une tentation, un espoir.

J'ignore ce qu'a pu dire M. Thiers lors de sa mission à Saint-Pétersbourg ; mais voici probablement ce qu'aurait répondu le prince Gortschakof, s'il avait pu exprimer nettement le fond de sa pensée : Vous nous avez vaincus à Sébastopol, et, tant que vous serez forts, vos vaisseaux unis à ceux de l'Angleterre garderont le Bosphore. Vous avez en main l'arme terrible de la Pologne, et en cas de besoin vous vous en seriez servis contre nous, comme vous avez voulu le faire en 1863; maintenant vaincus à votre tour, vous ne songerez qu'à vous venger, et peut-être l'heure sonnera où nous marcherons à l'accomplissement de nos desseins respectifs. D'ailleurs la Prusse victorieuse est désormais trop puissante; elle peut nous inquiéter un jour. Tout ce que nous pouvons désirer, c'est qu'elle ait à dos, sur le Rhin, la haine implacable d'une nation belliqueuse de 37 millions d'hommes. En prenant l'Alsace, elle perd le fruit de ses victoires de Sadowa et de Sedan. La Prusse a successivement abattu nos deux plus redoutables adversaires, l'Autriche et la France, et maintenant par ses conquêtes elle se lie les bras. La Russie, sans bouger, recueillera le fruit de ces luttes de géants. La guerre de 1866, celle de 1870 et surtout la paix qui l'a terminée, ont fortifié la position de la Russie en lui apportant une chance d'arriver à ses fins. — Voilà quelles ont pu être les considérations qui ont déterminé l'attitude du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Revenons à l'argumentation du général Fadéef. Jamais, dit-il, l'Autriche ne permettra que la Russie s'avance vers le Balkan. Autrefois elle ne voyait pas le danger qui la menaçait de ce côté. En 1786, Joseph II conclut un traité avec

Catherine II pour la conquête et le partage du territoire ottoman; mais la résistance inattendue des armées turques fit avorter ce plan. Le cabinet de Vienne ne vit clairement le péril que quand Napoléon, pour s'assurer l'alliance russe, fut sur le point de lui faire d'importantes concessions sur le Danube. C'était l'idée de Tilsitt. L'Autriche y mit obstacle par une guerre d'abord, puis en donnant une archiduchesse à Napoléon. Depuis lors elle n'a cessé d'entraver les desseins de la Russie en Orient avec autant de perspicacité que de persévérance. Elle s'opposa à l'émancipation de la Serbie qui, en créant sur le Danube un état slave indépendant, devait nécessairement réveiller les aspirations nationales des Slaves autrichiens. Elle résista tant qu'elle put à l'affranchissement de la Grèce, qui, en affaiblissant la Turquie, servait les intérêts russes. Lors de la guerre de 1829, quand les armées russes arrivèrent en vue de Constantinople, elle s'efforça de provoquer une coalition contre la Russie, et c'est seulement la confiance que Charles X témoigna dans la modération de l'empereur Nicolas qui la fit avorter. En 1854, la France et l'Angleterre, ne pouvant atteindre la Russie que par mer, n'auraient pu lui porter de blessures mortelles. L'Autriche, en portant sur le Danube une armée de 200,000 hommes qui menaçait l'empire russe dans le flanc, le réduisit à l'impuissance et lui imposa la paix. En 1863, lors de la dernière insurrection polonaise, l'Autriche aurait marché contre la Russie, si elle avait pu compter sur un appui décidé de la part de la France et de l'Angleterre. On connaît le mot de Schwarzenberg après que les Russes eurent soumis la Hongrie à son profit : « l'Autriche étonnera le monde par son ingratitude... » C'est qu'en effet là où les intérêts de deux nations sont essentiellement opposés il n'y a point de place pour la reconnaissance. On affirme que l'empereur Nicolas dit un jour au poëte polonais Tzewuski : « Vous ne savez pas quels sont les deux princes les plus bêtes? Eh

bien! c'est Sobieski et moi, car tous les deux nous avons sauvé Vienne. » Que le mot soit authentique ou non, il peint la situation. L'opposition de l'intérêt russe et de l'intérêt autrichien en Orient est absolue, et, si le tzar est intervenu en 1848, c'est parce qu'en écrasant les Magyars il se posait en protecteur des Slaves.

Le même danger menace l'Autriche et la Turquie : le réveil des populations slaves. Ces populations, quand elles auront acquis, avec plus de lumières et de richesses, la conscience de leur force et de leur unité nationale, voudront constituer un état indépendant. Or cela n'est possible qu'en effaçant les frontières actuelles et en démembrant l'Autriche et la Turquie. La Russie appuie ce mouvement d'émancipation slave, l'Autriche s'y oppose; de là une hostilité irréconciliable.

La Hongrie, pour échapper au péril d'être noyée dans l'océan panslave, devrait se mettre elle-même à la tête du mouvement et devenir le noyau de la future confédération; mais la Russie, de même sang que les Slaves turcs et autrichiens, aspire à les réunir sous sa protection. Entre ces deux ambitions, il n'y point de transaction possible; c'est un duel d'influences en attendant le duel à main armée. D'après le général Fadéef, tant que l'Autriche existera, jamais la Russie ne pourra donner à la question d'Orient la solution qu'elle juge seule conforme à sa politique séculaire et aux intérêts des populations chrétiennes soumises aux Turcs.

Seules les puissances maritimes de l'Occident ne pourraient plus sauver la Turquie contre une attaque de la Russie vigoureusement menée. Avec son réseau de chemins de fer, la Russie peut, en trois semaines, réunir 500,000 hommes sur le Danube, et, masquant les places fortes, s'avancer sur Constantinople avant que la France et l'Angleterre alliées puissent y amener 50,000 hommes. En 1854, il a fallu bien des mois pour conduire 60,000 hommes à Varna presque

sans cavalerie et sans artillerie de campagne. L'Angleterre est aujourd'hui aussi incapable de défendre la Turquie contre la Russie qu'elle le serait de protéger le Canada contre les États-Unis. Une armée de débarquement pouvait être une force sérieuse quand on se battait avec des armées de 100,000 hommes au plus; maintenant qu'on met en campagne un million d'hommes au moins, une attaque par mer à grande distance est presque impossible. Ç'a été encore une des idées chimériques caressées par Napoléon III d'arriver à Berlin par un débarquement dans la Baltique malgré 300,000 hommes de landwehr que les chemins de fer permettaient de concentrer aussitôt au point attaqué. Donc aujourd'hui la France et l'Angleterre alliées ne pourraient plus arrêter la Russie en Turquie; mais l'Autriche le peut sans tirer l'épée, comme elle l'a fait en 1854; un simple coup d'œil sur la carte le démontre à l'évidence. Que l'Autriche masse 200,000 hommes en Transylvanie, et les armées russes ne peuvent un instant songer à traverser le Danube. En effet, tandis qu'elles s'avanceraient sur le Balkan, l'armée autrichienne marchant en avant les couperait complétement, et elles se trouveraient prises comme dans une trappe.

Ce n'est pas tout: l'Autriche peut en même temps porter au cœur de l'empire un coup bien plus terrible encore. Par la Galicie, elle tient en ses mains la question de la Pologne. Pendant que les armées russes combattraient en Turquie, elle n'aurait qu'à promettre la reconstitution du royaume des Jagellons, dont la Galicie ferait partie; les Polonais se soulèveraient et s'avanceraient avec elle sur la capitale même de l'empire. On peut donc admettre comme démontrée la proposition suivante : tant que l'Autriche sera une puissance de premier ordre, la Russie ne peut résoudre à son profit la question d'Orient. La route qui de Saint-Pétersbourg conduit à Constantinople, doit nécessairement passer par Vienne. La Russie, si elle vise à s'agrandir en Europe, n'a pas de

plus grand intérêt que de voir l'Autriche s'affaiblir, se disloquer et surtout perdre sa puissance militaire.

II

La Russie ne peut-elle pas du moins compter sur l'alliance de la Prusse? Le général Fadéef ne se fait aucune illusion à cet égard, et il n'hésite pas à répondre que non. Il analyse avec une impartialité toute scientifique les intérêts des deux états, et il constate qu'ils sont devenus divergens. Tant que la Prusse avait à redouter une attaque de la part de la France et de l'Autriche unies, nous pouvions, dit-il, compter sur « notre bon allié », qui aurait eu besoin de nous pour repousser ces deux adversaires, et, pour avoir notre appui, il nous aurait fait peut-être de grandes concessions en Orient; mais dans les circonstances actuelles la Prusse ne peut plus nous abandonner le Danube sans perdre son prestige et sans se faire honnir par tout bon patriote allemand.

L'alliance entre la Prusse et la Russie date de loin ; elle a duré presque sans interruption depuis le traité conclu entre Pierre et l'électeur Frédéric, le premier roi, jusqu'à nos jours, et elle a toujours eu un caractère très intime, fortifié de temps en temps par des mariages entre les deux familles souveraines. Elles avaient deux grands intérêts communs : le dépècement de la Pologne d'abord, celui de l'Autriche ensuite; mais depuis que l'Autriche, expulsée de la confédération, a cessé d'être un rival à redouter et que la petite Prusse est devenue la grande Allemagne, celle-ci se croit tenue de défendre les intérêts allemands sur le Danube aussi bien que sur le Rhin. Jamais elle ne permettra que le fleuve qui, après avoir arrosé tant de territoires allemands, débouche dans la Mer-Noire, tombe aux mains des Russes. On a chanté la garde sur le Rhin, *die Wacht am Rhein,* contre la France; on chanterait de même la garde sur le Danube, *die Wacht*

an der Donau, contre la Russie. Le grand reproche que les Allemands ont fait à l'Autriche, c'est de n'avoir pas su germaniser ses populations slaves ; que diraient-ils si la Prusse livrait aux Moscovites des territoires qui doivent rester ouverts aux conquêtes futures de la civilisation germanique?

Les Allemands voient clairement le danger dont les menace le panslavisme, car ce danger grandit sous leurs yeux. Les Magyars en sont plus frappés encore, car ils sont plus directement menacés. L'alliance de la Prusse et de la Hongrie est pour ainsi dire forcée, car elles ont le même ennemi à combattre. Les Hongrois sont l'avant-garde des Germains contre les Slaves; aussi les voit-on toujours à Vienne soutenir les Allemands contre les Tchèques. L'Autriche a vu sans regret un Hohenzollern s'établir à Bukarest. C'était encore un tour de Bismarck, disait-on; non, le prince Charles était un Allemand, et pour l'Autriche cela suffisait : c'était nécessairement un allié. « La fin de sa lutte contre la Prusse, dit le général Fadéef, et son alliance avec elle donneront à l'Autriche une bien plus grande force qu'une alliance avec la France, qui serait toujours incertaine et intermittente. La contiguité des territoires, l'identité des intérêts en Orient, le sentiment populaire de part et d'autre, les sympathies de race rendent l'alliance prussienne beaucoup plus avantageuse. Si la situation de la Russie était déjà difficile quand l'Autriche protégeait la Turquie, maintenant que la Prusse protége l'Autriche, elle l'est devenue bien davantage. Un triple rang de boucliers défendent désormais le Balkan. N'oublions pas que ceci était écrit en décembre 1869; c'est le programme de l'entrevue de Gastein entre l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph tracé deux ans à l'avance.

On s'est étonné de la réconciliation si cordiale qui semble avoir eu lieu en 1871 entre la cour de Vienne et celle de Berlin. Comment, a-t-on dit, la victime peut-elle serrer la

main du bourreau? C'est que, quand il s'agit du salut d'un empire, l'amour-propre blessé, les rancunes de la défaite, tout est forcément oublié. Deux états ont-ils même intérêt, quels que soient les sentiments personnels des souverains, ils seront amenés à s'entendre; quand au contraire les intérêts sont hostiles ou du moins généralement considérés comme tels, — à tort, car au fond les peuples n'ont tous qu'un même intérêt, la paix et la facilité des échanges,—un conflit finit tôt ou tard par éclater. Or, en ce moment, et pour longtemps encore, l'Autriche et la Prusse sont forcées de s'entendre par un intérêt de conservation évident : pour le comprendre, il suffit de réfléchir sur la situation où se trouvent ces deux puissances.

La situation de l'Autriche est toujours critique. La difficulté est grave et résulte de la composition même de l'empire. Les Slaves sont la race la plus nombreuse dans l'Austro-Hongrie ; on en compte 16 millions, et seulement 9 millions d'Allemands, 5 millions de Magyars et 3 millions de Roumains. Ces Slaves ne sont point du tout opprimés ; mais ils sont maintenus dans une situation subalterne. Dans la Transleithanie, ce sont les Hongrois qui gouvernent; dans la Cisleithanie, ce sont les Allemands. Or les Slaves ne veulent plus supporter ce régime ; ils prétendent constituer dans les provinces où ils sont en majorité des états slaves aussi indépendants que les cantons suisses, et reliés aux autres pays autrichiens par les liens d'une fédération assez lâche. Voilà ce que réclament avec une énergie croissante les Polonais, les Tchèques, les Croates, les Slovènes et les Dalmates; le Tyrol les appuie, mais seulement afin d'assurer sur son territoire le triomphe sans contrôle des principes ultramontains. Pour arriver à leurs fins, les Slaves, les Tchèques surtout, ne reculent devant aucun moyen. Ils cherchent partout des alliés, surtout dans les rangs des féodaux et des ultramontains, exaspérés contre la constitution et les lois libéra-

les; ils s'agitent, ils refusent d'entrer au parlement central, ils s'efforcent d'entraver de toute façon la marche du gouvernement; enfin, comme moyen suprême, ils se tournent vers la Russie, et menacent de démembrer l'empire au profit du panslavisme. L'Autriche peut-elle refuser toute satisfaction aux vœux des Slaves? Est-il possible de maintenir une forme de gouvernement libre que la majorité des populations repousse et déteste? N'est-ce pas jeter les Tchèques, les Slovènes, les Croates, dans les bras de la Russie?

D'autre part, si on fait de larges concessions aux Slaves, aux Tchèques surtout, il est impossible de ne pas irriter profondément les Allemands, habitués à gouverner l'empire et convaincus que la supériorité de culture leur donne un droit inattaquable au pouvoir. Or, mécontenter les Allemands, c'est les pousser vers la grande Allemagne, dont les victoires et l'éclat littéraire les attirent déjà, et qui, elle au moins, les sauverait de la prépondérance détestée des Slaves. Telle est donc la situation de l'Autriche : si elle ne fait rien pour les Slaves, elle les jette dans les bras de la Russie, et, si elle leur donne satisfaction, elle pousse les Allemands dans les bras de la Prusse. Du moment qu'elle se décide à céder aux exigences slaves, elle doit obtenir de la Prusse que celle-ci ne profite point du mécontentement des Autrichiens allemands pour les attirer à elle. Voilà l'intérêt vital qui force le cabinet de Vienne à oublier ses anciens griefs pour obtenir sinon l'amitié, au moins la bienveillante abstention du cabinet de Berlin.

Maintenant, pourquoi la Prusse, après avoir fait la guerre de 1866 dans le dessein de reconstituer à son profit l'empire germanique, n'a-t-elle pas saisi une occasion si favorable d'y faire rentrer les Allemands de l'Autriche? La tentation a pu être grande, mais la prudence commandait d'y résister. Les dangers qu'une ambition trop impatiente aurait provoqués étaient visibles. D'abord il aurait fallu compter avec l'hostilité de la

France, et la Russie aurait aussi opposé son *veto*. D'un autre côté, l'Autriche quoique intérieurement minée par le conflit des nationalités, est encore une puissance de premier ordre; vouloir lui arracher ses provinces allemandes malgré la France et la Russie, c'était évidemment trop risquer car c'était provoquer une triple alliance contre la Prusse isolée. En outre, si l'empire germanique ne s'annexe que les provinces allemandes, il voue le reste de l'état autrichien au chaos, et par suite le livre au panslavisme et à la Russie. Toute offensive de la part de la Prusse sera donc prématurée aussi longtemps que l'Autriche offrira quelque cohésion, et que l'empire germanique ne sera pas prêt à prendre d'un coup et complètement la place de l'empire des Habsbourg. Manifestement le fruit n'est pas mûr. Comme d'autre part la Prusse a les mêmes intérêts que l'Autriche sur le Danube, qu'elle doit en désirer l'appui pour défendre sa position acquise, elle peut, pour l'obtenir, renoncer à exciter les Allemands de l'Autriche et à les accueillir. On voit que chacune des deux puissances allemandes avait en ce moment le plus grand intérêt à s'entendre avec l'autre. De là est sortie l'entrevue de Gastein de 1871, qu'on peut appeler un contrat de garantie mutuelle.

La Prusse ne pourrait donc travailler au démembrement de l'Autriche qu'en faisant à la Russie d'énormes concessions sur le Danube ce qui serait un danger mortel pour l'avenir. Son véritable intérêt est le maintien de l'état actuel et une alliance solide à la fois avec l'Autriche et avec la Russie. Pour que cette double alliance fut possible il fallait réconcilier l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie. C'est ce que le prince de Bismark est parvenu à faire l'été dernier (1872) dans la fameuse entrevue des trois Empereurs. Ç'a été un coup de maître dont l'Europe ne semble pas avoir bien compris la portée.

En définitive, à la suite des changements récents, la situa-

tion de la Russie est-elle devenue pire ou meilleure? Elle s'est empirée en ce que la Russie ne peut plus compter sur des concessions en Orient de la part de la Prusse, qui désormais est tenue de protéger partout l'intérêt allemand; mais elle s'est améliorée en ce que, la triple alliance austro-franco-anglaise étant brisée, la Russie n'a plus à craindre l'hostilité de la France en Orient ni en Pologne. Elle peut même espérer un jour obtenir son concours en le payant à sa valeur. Somme toute, il est probable que la Russie a gagné quelques points d'avance. Elle avait contre elle en Orient toute l'Europe sans exception; aujourd'hui l'Europe est divisée par une question plus aiguë que celle d'Orient. La Russie peut croire qu'elle saura au moment opportun tirer parti de cette division.

III

Après avoir établi que la Russie ne pouvait compter sur aucun allié pour l'accomplissement de ses desseins, en 1869, bien entendu, le général Fadéef se demande quel secours elle pourrait espérer des sympathies des Slaves. Il examine encore ce point avec une justesse de vues irréprochable et une parfaite absence d'optimisme. Il constate que chez les uns ces sympathies sont encore très peu éveillées, que chez les autres elles seraient impuissantes. Les Ruthènes et les Bulgares sont les mieux disposés en faveur de la Russie; mais ils manquent de culture, de vie propre, d'initiative. Les premiers, asservis aux Polonais, ne bougeraient point, et les seconds, longtemps écrasés par les Turcs, commencent seulement à élever les regards au delà du sillon qu'ils ouvrent avec la placidité de la bête de somme, leur compagnon de labeur. Si les Tchèques et les Croates invoquent souvent le nom de la Russie, c'est principalement comme moyen d'intimidation contre l'Autriche. Les Serbes, la seule tribu slave

qui ait reconquis son indépendance, conservent sans doute quelque reconnaissance à la Russie de l'appui qu'elle leur a toujours prêté ; mais ils sont prudents, très jaloux de leur autonomie, et ils craindraient probablement une prépondérance trop grande de leur puissante alliée. Les Slaves autrichiens enrégimentés marcheraient même contre les Russes, comme les Hongrois se battaient naguère contre les Italiens, quoique l'intérêt des deux peuples fût identique. Actuellement, la Russie ne peut attendre aucun secours efficace des nationalités slaves de l'Autriche ou de la Turquie ; cependant, d'après le général Fadéef, la Russie peut s'en faire des alliés dévoués et très utiles dans l'avenir. A cet effet, elle doit lever hardiment la bannière du panslavisme, et se faire partout le champion de ses frères opprimés ou humiliés. C'est ce que récemment encore ses hommes d'état ne voulaient pas comprendre. En 1849, l'envoyé russe à Vienne, le comte Medem, repoussait les sympathies slaves en disant : « En Autriche, je ne connais que des Autrichiens », et en refusant de s'entendre avec le ban Jellachich. Il est temps suivant le général Fadéef d'adopter une autre politique. Il faut que tous les Slaves, luttant contre le joug allemand ou magyar, sachent que le cœur de la Russie est avec eux ; le gouvernement, l'église, les particuliers, doivent venir à leur aide. Il faut secourir efficacement le mouvement littéraire, accorder un appui dévoué à tous les chefs du mouvement, et les accueillir en Russie, s'ils sont obligés de fuir leurs foyers. Il est nécessaire de répandre chez tous les Slaves la connaissance de l'histoire, de la langue et de la littérature russes, comme déjà cela s'est fait en Bohême, et d'autre part, il faut leur ouvrir les rangs de l'armée et les chaires de l'enseignement. On établira ainsi un contact intellectuel, une entente fraternelle, entre tous les groupes du monde slave, et, quand chez tous le sentiment national sera puissamment réveillé, alors la Russie pourra compter sur eux.

La communauté de la foi, dit encore M. Fadéef, ne peut manquer d'attirer aussi les Roumains et les Grecs vers la Russie, qui seule peut représenter et protéger l'orthodoxie. Sans le secours des Russes, les Roumains des principautés, des confins militaires et de la Transylvanie ne parviendront point à s'unir en un seul état, et les Grecs n'arriveront pas davantage à s'adjoindre leurs frères restés sous le joug turc. La Russie a besoin d'eux, mais eux ont bien plus encore besoin de la Russie. Donc une entente est imposée par l'identité des intérêts. Il ne peut être question d'annexer tous ces groupes divers à l'empire, il faut seulement les aider à reconquérir leur indépendance, conserver à chacun son autonomie, leur donner même comme chefs des princes de la famille impériale de Russie, enfin les unir tous dans une vaste confédération dont le tsar serait le chef, et qui aurait une armée et un budget militaire communs comme dans l'empire allemand. Ces peuples comprendraient bientôt que, s'ils ne se groupent pas autour de la Russie, ils tomberaient sous le joug de l'Allemagne. Entre ces deux immenses empires, il n'y a point de place pour une confédération indépendante sans lien intime, sans tradition, sans langue communes, et où seraient compris des Allemands et des Magyars habitués de tout temps à dominer. Le monde slave est encore semblable à une nébuleuse cosmique : pour se constituer en un corps organisé, il faut un centre d'attraction et d'unité; or ce centre ne peut être que la Russie.

Ainsi raisonne le général Fadéef. Il dit vrai quand il montre les difficultés que rencontrerait la constitution d'une confédération danubienne; mais il ne voit pas que la Russie, pour devenir un centre d'attraction, devrait représenter non seulement le principe slave et la foi orthodoxe, mais aussi la liberté. Le principe des nationalités est une force, mais l'amour de la liberté en est une autre. Tomber sous le régime despotique oriental que les Russes supportent ne sédui-

rait guère ni les Croates, ni les Tchèques, ni les Serbes. Mieux vaut encore vivre libres sous un Habsbourg allemand qu'asservis sous un prince moscovite. Toutes ces tribus slaves, pour conquérir leur autonomie, n'ont pas besoin de l'intervention russe. Si on ne met pas violemment obstacle au développement des populations chrétiennes du Danube et du Balkan, c'est la Serbie qui est appelée à jouer dans la péninsule thrace le même rôle que le Piémont a si heureusement rempli dans la péninsule italique. Les Serbes ont déployé un remarquable esprit de conduite. Leur pays est bien administré ; l'ordre, la sécurité, la liberté, y règnent ; leurs finances sont en bon ordre ; la culture intellectuelle et l'exploitation des richesses naturelles font de grands progrès. Ils s'entendent déjà avec les Monténégrins. La Bosnie, la Bulgarie, à mesure qu'elles s'éveillent, tournent leurs yeux vers Belgrade. Toutes ces populations parlent des dialectes presque identiques. Leur intérêt évident est donc de former un jour une fédération libre, et non de se laisser englober dans le despotisme moscovite. Les Russes, qui sont encore soumis à un régime bien moins libre que celui des autres États européens, ne peuvent avoir la prétention d'éclairer et de guider les Slaves occidentaux, qui sont bien plus avancés qu'eux. Comment supposer que les Serbes, par exemple, voudraient échanger la fière liberté dont ils jouissent contre cette tyrannie sourde et corruptrice et cette bureaucratie omnipotente qui pèsent comme un linceul de plomb sur l'empire des Tsars ?

Le général Fadéef aborde aussi, sans aucune réticence, la question polonaise, et il expose l'immense danger qui en résulte pour la Russie. « Tant que le triomphe du panslavisme n'aura pas écarté ce péril, il est aussi impossible à la Russie de régler la question d'Orient à son profit que d'opérer la quadrature du cercle. C'est une folie même d'y songer. » L'affirmation peut paraître bien tranchante ; pourtant elle est

juste. En effet, deux puissances s'intéressaient surtout à la question polonaise : la France et l'Autriche. La France la prenait de temps à autre en main, elle envoyait des notes comminatoires ou prononçait des discours éloquents ; mais elle était trop loin. Elle ne s'intéressait à la Pologne que par l'effet d'un sentiment qu'entretenait le souvenir d'une grande iniquité commise par les Russes et des services réels rendus par les Polonais, et que ravivait chaque explosion nouvelle des idées révolutionnaires. Pour l'Autriche au contraire, la question polonaise est un intérêt vital, d'abord parce qu'elle possède une partie de la Pologne, la Galicie, ensuite parce que, si les Polonais devaient se tourner contre elle, ce serait la Russie qui la tiendrait. Il n'est pas un homme éclairé en Autriche ou en Hongrie qui ne sache que la Pologne hostile élève entre les Russes et les Slaves occidentaux une barrière infranchissable, qu'au contraire la Pologne réconciliée est un pont qui ouvre à la Russie les autres pays slaves et le centre de l'Europe.

Avec la haine qui anime actuellement les Polonais contre les Russes, l'Autriche peut, au moyen de la Galicie, porter au cœur de son ennemie la plus formidable insurrection. Pour dompter la Pologne en 1863, quand elle était livrée à ses propres forces, il a fallu deux ans ; quelle puissance n'aurait-elle pas, si elle était pourvue de fusils, de canons, d'officiers, et appuyée sur une armée austro-hongroise ! La Russie ne peut se défendre par le même moyen, parce que les Slaves autrichiens ne sont pas prêts à s'insurger, et parce que l'Europe, y compris la Prusse, ne permettrait pas le démembrement de l'Autriche par la Russie triomphante. Tant que la Pologne résiste, le panslavisme ne peut prendre corps, et l'Autriche dispose d'une arme plus terrible que le canon rayé, arme dont son adversaire ne peut faire usage. Fait étrange, mais évident, c'est la Pologne au tombeau qui arrête encore les armes russes sur le chemin du Danube !

L'obstacle est tout moral; c'est un sentiment, mais à moins de le changer ou d'égorger les millions d'hommes qui le partagent, l'obstacle est absolu. C'est à Varvosie que le tsar doit conquérir les clés de Constantinople.

Comment résoudre dans le sens russe la question polonaise, à laquelle la question d'Orient est intimement unie! Voici les vues du général Fadéef à ce sujet. La difficulté n'est pas la même dans le royaume de Pologne que dans les provinces situées entre ce royaume et le Dniéper. Ces provinces faisaient autrefois partie de la république, mais elles sont habitées par des populations russes de sang ou grecques orthodoxes de religion. L'aristocratie et environ un dixième des habitants sont Polonais. Il n'en est pas moins vrai, le général Fadéef l'avoue, que ces familles dévouées à la Pologne suffiraient pour entraîner le pays dans l'insurrection. Il faut donc travailler avec énergie et persévérance à russifier ces provinces; on y parviendrait en consacrant, pendant quatre ou cinq ans, une dizaine de millions de roubles chaque année à faire passer la terre entre des mains russes. Ce serait une dépense de guerre qui épargnerait les centaines de millions qu'il faudrait employer à contenir le pays en cas d'une insurrection soutenue par l'ennemi; mais ce procédé de russification, à la longue infaillible dans les provinces du Dniéper, s'il y est appliqué « sans violence et avec discernement », ne peut réussir dans celles de la Vistule. Là, il ne sert de rien de distribuer la terre des nobles aux paysans; Polonais eux-mêmes, ils deviendraient plus hostiles en arrivant à la propriété. On ne peut pas davantage espérer qu'on étouffera jamais le sentiment national polonais, tant qu'il sera nourri et enflammé par une Galicie affranchie et voisine. Il faut donc tenter la réconciliation; bientôt elle cessera d'être impossible. Quand les provinces du Dniéper seront complètement russifiées et que les Slaves occidentaux seront entièrement gagnés à la cause du panslavisme, il ne

restera plus à la Pologne qu'à prendre dans la grande confédération slave la place qu'on lui réservera, ou à se courber sous le joug des Allemands. La Pologne, comme les autres membres de la famille slave, aurait son autonomie sous la présidence du tsar. Refuserait-elle cette indépendance et courrait-elle au suicide pour obéir à d'anciennes inimitiés qu'on ferait tout pour effacer? Aujourd'hui les Polonais peuvent encore se bercer du rêve chimérique de rétablir l'ancienne Pologne jusqu'au Dniéper; quand la Volhynie, la Podolie, Minsk et Grodno seront purement russes, cette vision cessera, et ils ne repousseront plus la position que leur intérêt le plus évident leur commandera d'accepter. Polonais et Russes sont du même sang; par quelle contradiction la haine persisterait-elle entre eux, lorsque partout le principe de la race devient le fondement des nouveaux états? La Pologne réconciliée, au lieu d'être l'avant-garde de l'Occident contre la Russie, deviendrait celle du monde slave contre l'Occident.

Tel est le programme tracé par le général Fadéef. Ce plan n'est nullement visionnaire ni optimiste. Il tient compte des difficultés existantes, et il indique le meilleur moyen d'y obvier. On ne peut dire que ce plan ne se réalisera pas dans l'avenir. N'oublions pas que c'est un polonais, le marquis Wielopolski, qui, après les massacres de Galicie, en 1846, donna le premier une forme précise et une importance politique à cette idée littéraire et vague du panslavisme, et que c'était pour détruire l'Autriche. La pensée d'une réconciliation avec les Russes, en haine des Germains, renaît, dit-on[1],

[1] La lettre « d'un Slave « à l'empereur Alexandre II, récemment publiée à Bruxelles (1871) et écrite par quelqu'un qui connaît bien la Russie et la Pologne, prêche la réconciliation entre les deux pays, afin de résister à l'envahissement germanique. Cette idée semble gagner du terrain à Saint-Pétersbourg, où elle est appuyée par des hommes de grande autorité, à la tête desquels se sont placés le général Fadéef et le prince Bariatinski, le vainqueur du Caucase.

Tout dépendra de la conduite de l'Autriche et de la Hongrie. Les Polonais sont maintenant tout dévoués à l'Autriche, parce que c'est avec son concours qu'ils espèrent un jour rétablir leur nationalité. C'est pour arracher des mains de la Russie l'arme du panslavisme que l'empereur François-Joseph s'est décidé à faire de si grandes concessions aux Polonais. Si les Slaves occidentaux peuvent espérer poursuivre leur développement national sous l'égide de l'Autriche-Hongrie, sans avoir à craindre d'être asservis, germanisés ou magyarisés, c'est en vain que la Russie les appellera sous la bannière du panslavisme. Ce ne serait que dans le cas où les Hongrois et les Allemands voudraient opprimer les Slaves et leur refuseraient les satifactions auxquelles ils ont droit que le programme russe pourrait se réaliser. Les événements de la Galicie en 1846 doivent servir de leçon à cet égard.

IV

A la fin de son écrit, le général Fadéef examine quel sera l'avenir de la Russie. D'après lui de sérieux dangers le menacent, et il faudra pour y échapper une grande habileté et une prompte résolution au moment décisif, ce qui suppose, bien entendu, une armée aussi nombreuse et aussi bien équipée que peuvent le permettre les ressources financières de l'empire. Le danger vient de l'ambition envahissante de la race germanique et de sa « poussée » constante vers l'est, du *Drang nach Osten*. L'empire germanique, si on ne l'arrête pas, germanisera la Bohême en absorbant les Tchèques, puis, par les Magyars, il s'emparera du Bas-Danube, fera de la Mer-Noire un lac allemand, et rétablira la Pologne sous l'influence allemande. La Russie devra donc combattre pour sa frontière actuelle, et, vaincue, elle sera rejetée au delà du Dniéper. Si elle ne trouve pas un moyen de résister, elle cessera presque d'être une puissance européenne. Autrefois,

à condition qu'elle se tînt coi, on l'aurait peut-être épargnée dans les limites qu'elle avait au XVIII[e] siècle; mais maintenant qu'elle s'avance par la Pologne comme un coin au centre de l'Europe, et qu'elle s'est donné pour mission de sauver les populations orthodoxes et slaves de la suprématie germanique, il est trop tard : elle sera un jour attaquée, et, si elle se contente de la défensive, elle aura bien des chances d'être battue. Le seul moyen de triompher, c'est d'arborer ouvertement le drapeau du panslavisme et de gagner à cette idée tous ses frères de l'Occident opprimés par des maîtres orgueilleux. Ces tribus slaves pourront un jour lui amener un renfort de 300,000 ou 400,000 hommes, braves et enflammés pour la cause nationale. Si même dans ces conditions la Russie devait succomber, elle resterait le représentant, le martyr d'une grande idée, comme l'Italie l'a été après sa défaite de Novare. Avec les sympathies nationales du monde slave, elle n'aurait rien à craindre, l'avenir serait à elle, car les revers même ne feraient que fortifier les sentiments de la communauté de race, et démontrer la nécessité de l'union fédérale de tous les Slaves. Le jour où des bords de la Moldau aux pentes du Balkan toute femme slave dira à ses enfants : « Ne criez point, les Russes viennent à notre aide », la Russie pourra compter sur le triomphe final. Mais point de milieu; il faut que sa main s'étende jusqu'à Prague et à Trieste, ou bien elle sera repoussée au delà du Dniéper.

Que vaut cette opinion? Pour entrevoir ce que peut être l'avenir de la Russie, il faut rappeler brièvement ses origines et l'histoire de ses agrandissements, qui font penser à l'accroissement de la Prusse. Et d'abord à quelle race appartiennent les Russes? sont-ils Aryens ou Touraniens, c'est à dire Slaves ou Finnois et Tartares-Ouraliens? Les Polonais soutiennent que les vrais Russes, les Moscovites, n'étaient point Slaves. Primitivement, jusqu'à l'an 1000, les Slaves ne

s'étendaient que jusqu'à l'Oka; au delà commençaient des peuplades touraniennes à l'est, finnoises au nord. Après avoir été conquises par les princes ruthéniens, de la dynastie des Rourik, elles adoptèrent la foi, la langue et les usages de leurs vainqueurs. La Moscovie, qui est la vraie Russie, est originairement un pays finno-touranien, donc étranger à la race âryenne. — Les Russes ne veulent pas admettre cette façon de faire leur histoire. Déjà Catherine II défendait de dire que son peuple était d'origine finnoise. Les historiens russes soutiennent, d'abord que les Ruthéniens, qui sont bien de purs Slaves, sont précisément les vrais Russes, et qu'en outre tout le pays au-delà du Dniéper, — occupé, il est vrai, dans les premiers temps par des hordes finnoises et touraniennes, — a été dépeuplé par les Mongols au XIIIe siècle et colonisé ensuite par les Slaves.

Ces questions ethnologiques, qui, semble-t-il, n'intéressent que les savants, sont pourtant aujourd'hui d'une grande importance en politique, puisque c'est d'après les limites des races que l'on veut tracer les frontières des États. Les documents historiques manquent pour déterminer avec précision de quels éléments se sont formées les populations qui occupent aujourd'hui l'empire des Tsars; on ne sait même pas au juste à quelle race appartenaient les Scythes et les Sarmates qui, dans l'antiquité, nous apparaissent au nord de la Mer-Noire. A juger d'après les caractères physiques des Russes d'aujourd'hui, on est porté à croire qu'ils sont issus d'un mélange de sang âryen et de sang touranien. Ils ont d'ordinaire les cheveux blonds, les yeux bleus, la peau blanche, les dents petites comme les Germains et les Scandinaves; mais fréquemment aussi ils ont le nez retroussé et les pommettes saillantes, comme les peuples de la race jaune. Le caractère finnois et touranien se marque à mesure qu'on s'avance vers l'est, tandis qu'il se perd vers l'ouest.

En second lieu, il ne faut pas oublier que l'histoire primi-

tive de la Russie a pour ainsi dire deux centres, la Ruthénie avec sa capitale Kief et la Sousdalie avec sa capitale Moscou.

Les Slaves léchites, qui habitaient le pays situé entre la Pologne et le Dniéper, sont conquis au xe siècle par des guerriers scandinaves venus des provinces suédoises de Rosslagen, sous la conduite du warègue Rourik. Les vaincus prennent de leurs conquérants le nom de Rouss, Rousseni ou Routheni, comme les Gaulois ont échangé le leur contre celui de leurs vainqueurs, les Francs. Sous les successeurs de Rourik, Oleg et Igor, la Ruthénie devient un état puissant qui débouche sur la Mer-Noire et qui fait trembler Constantinople. Par l'influence d'Olga, femme d'Igor, et de Vladimir, souverain de Kief, qui avait épousé Anne, sœur de l'empereur byzantin Basile, les Ruthènes embrassent le christianisme du rit grec et adoptent la liturgie et l'écriture que les saints Cyrille et Méthode avaient composées pour les Slaves qu'ils convertissaient. Quand au XIIe siècle les princes de la dynastie de Rourik soumirent les populations d'au-delà du Dniéper, où Moscou est fondé en 1147, ils y apportèrent le christianisme grec, qui est devenu ainsi le culte de l'empire russe. Les Polonais au contraire, convertis, pendant le xe siècle, sous les rois Mieczyslas et Boleslas, par des missionnaires venus d'Italie et de Bohême, adoptèrent le rit latin. L'invasion des Mongols, qui commence en 1224, met fin à la première période de l'histoire russe ou plutôt ruthène.

En résumé, des princes d'origine scandinave avaient conquis à la fois des populations purement slaves en deçà du Dniéper, et d'autres populations probablement finnoises au delà du Dniéper, à qui ils firent adopter la civilisation slave. Ainsi se forma la Russie ruthène; mais le principe germanique de la division égale des territoires entre tous les enfants, appliqué par les Rourik, amena la création d'une foule de principautés, qui, toujours en guerre les unes contre les autres, se trouvèrent incapables de résister à l'invasion mon-

gole. En 1238, ces hordes prennent Moscou, en 1240 Kief, et elles s'avancent jusqu'en Pologne. Au XIII[e] siècle, les Ruthènes du Dniéper se donnent à Gedymin, prince de Lithuanie, qui bat complètement les Mongols dans la grande bataille de Pripet, et d'autre part la Ruthénie rouge se réunit à la Pologne. Quand le Jagellon Ladislas, de Lithuanie, épousa la reine Hedvige, de Pologne, toutes les Ruthénies furent englobées dans l'état polonais.

Au centre de la Russie, les Mongols se maintinrent pendant deux siècles, et Moscou resta tributaire du khan de la *horde d'or*. Enfin Ivan III les chasse en 1482, et étend la domination moscovite du Dniéper à l'Oural. C'est à ce moment que commence la deuxième période de l'histoire russe, et, à vrai dire, l'origine de la Russie actuelle. Vassili Ivanovitch soumet les grands vassaux à son autorité et fonde la centralisation absolue du pouvoir sur le principe de l'hérédité de mâle en mâle. Le tsarat mesurait à sa mort 2 millions de kilomètres carrés. Son fils, Ivan le Terrible, qui règne de 1534 à 1584, soumet les deux kanats d'Astrakhan et de Kazan et pénètre en Asie ; mais il échoue en Crimée, que les Turcs, alors à l'apogée de leur puissance, viennent de saisir. Il supprime l'ordre des chevaliers allemands porte-glaive, établis aux bords de la Baltique, et partage leurs terres avec la Suède et la Pologne. A sa mort, le territoire russe est porté à 3,600,000 kilomètres carrés avec 12 millions d'habitants. A cette époque, la France en avait 16 millions, et l'embryon de la Prusse, le Brandebourg, 1 million. De 1584 à 1605, sous Fœdor et Boris, la Sibérie centrale est annexée et les Tartares refoulés, au sud, au delà de Roursk et de Tcherkask. La superficie du tsarat arrive à 8 millions de kilomètres ou seize fois la France actuelle.

Après l'extinction de la maisou de Rourik, le tsarat reste plongé dans une effroyable anarchie de 1605 à 1613, et pendant ce temps la Pologne lui enlève le territoire de Smolensk

et de la Severie, et la Suède, l'Ingrie et la Karelie, ce qui exclut les Russes de la Baltique. Cependant en Asie ceux-ci s'annexent la Sibérie orientale et même la région de l'Amur, qui est toutefois rendue à la Chine pendant la minorité de Pierre le Grand. Sous le premier des Romanof, Michel Fœdorovitch, la Russie se refait; sous Alexis, qui règne trente ans, de 1645 à 1676, elle reprend sa marche ascendante. Elle se fait rétrocéder par la Pologne le duché de Smolensk; et, après des victoires qui avaient conduit ses armes jusqu'à Vilna, elle retient Kief. Ses acquisitions en Europe équivalent à 350,000 kilomètres. Sous Fœdor III et la tsarine Sophie, il n'y a à signaler qu'une petite extension en Sibérie et quelques terres enlevées aux Tatars de la Crimée. Pierre le Grand, qui prend le titre d'empereur en 1700, n'obtient rien des Turcs au traité du Pruth, mais par la paix de Nystadt il prend à la Suède, après vingt-deux années de guerre, les importantes provinces baltiques, la Livonie, l'Esthonie avec son archipel et l'Ingrie, où il place sa capitale pour ne plus perdre de vue les bords de la mer. D'autre part, la Russie s'avance jusqu'à la mer Caspienne, soumet les nomades Kirghiz et Kaissaks, ce qui lui ouvre l'Asie centrale, et par la paix de Belgrade (1735) débouche sur la Mer-Noire en prenant possession d'Azof. Sous Élisabeth, les Cosaques zaporogues sont soumis, et le traité d'Abo porte la Finlande russe jusqu'aux bords du Kymen. En 1762, l'empire mesure 450,000 kilomètres en Europe et 13,300,000 kilomètres en Asie.

Pendant le règne de Catherine s'accomplissent les trois partages successifs de la Pologne, — 1773, 1793 et 1794, — qui apportent une notable extension vers l'ouest. Au traité de Paris de 1763, la Russie avait été reconnue comme une des cinq grandes puissances européennes, et, par le traité de Kainardji en 1774, elle avait pris sous sa protection les populations chrétiennes de la Turquie et acquis la Crimée. L'Amérique russe est occupée sous le même règne, et en 1795 le

duché de Courlande se réunit à l'empire par un vote des états. Paul, qui règne de 1796 à 1801, prend la Géorgie et le massif du Caucase, d'où l'on domine à la fois la Perse et la Turquie d'Asie. La région transcaucasique n'a été définitivement soumise qu'en 1863, après quatre-vingts ans de guerre continuelle contre les Tcherkesses musulmans. Sous Alexandre Ier, de 1801 à 1825, l'empire acquiert la Finlande, enlevée à la Suède, la Bessarabie et une partie de la Moldavie jusqu'au Pruth en 1812, le royaume de Pologne en 1815, et il obtient le protectorat des principautés danubiennes, aboli au traité de Paris en 1855. Sous Nicolas Ier et Alexandre II, c'est en Asie que la Russie s'est étendue ; elle a occupé tout le bassin de l'Amur, territoire énorme et fertile, qui la fait déboucher dans les mers du Japon, puis la mer d'Aral et les lacs Balkhash et Issik, le Syr-Daria, presque tout le nord du Turkestan y compris Tashkend et Samarcand jusqu'au Turkestan méridional et à l'Urtak-tau vers l'est, ce qui la conduit presque aux portes de l'Inde.

Aujourd'hui la superficie de l'empire russe est en Europe de 5,700,000 kilomètres carrés, ce qui dépasse l'étendue de tous les autres états européens réunis. Avec les 14,481,000 kilomètres de la Russie asiatique, la superficie totale est deux fois plus grande que celle de toute l'Europe. La population doit être d'environ 80 millions d'âmes [1]. En 1722, elle

[1] D'après l'almanach de l'empire de Russie qui vient de paraître, la Russie d'Europe comprend (avec la Pologne et la Finlande) 93,826 milles carrés avec 71,207,724 habitants, ou 758,9 âmes par mille carré, et la Russie d'Asie, 281,978 milles carrés, avec 10,573,513 habitants ou 35,4 âmes par mille carré, soit un total de 375,805 milles carrés, avec 81,745,307 habitants, ou 217,5 par mille carré.

D'après les cultes, il y a en Europe 53,169,019 Russes-orthodoxes, 926,631 Russes-dissidents (Raskolniki), 229,260 Grecs-unis, 37,136 Arméniens-grégoriens, 7,209,464 catholiques, 2,565,354 protestants, 2,612,019 israélites, 2,359,372 mahométans et 255,975 païens. En outre, la grande principauté de Finlande compte encore 1,843,253 habitants, presque tous luthériens. En Asie, il y a 4,936,917 Russes-orthodoxes, 166,985 Russes-

ne s'élevait qu'à 14 millions, et en 1815 à 45 millions. En défalquant les annexions, on constate un accroissement de la population de 90 pour 100 en soixante-dix ans.

Depuis qu'elle s'est reconstituée au XVI[e] siècle, la Russie s'est donc agrandie constamment, et l'on comprend que les Russes, en présence de cet accroissement pour ainsi dire organique, aspirent à s'avancer jusqu'au centre de l'Europe en réunissant sous leurs lois tous les Slaves, et à conquérir toute l'Asie, même l'Inde anglaise, au moins jusqu'à la Chine. Pourquoi le Tsar, régnant à Byzance, ne rétablirait-il pas l'empire romain, qui cette fois serait vraiment l'empire universel? Les Slaves sont les derniers venus et le plus jeune rameau de la race âryenne. De même que les Germains ont conquis jadis le monde latin, la destinée des Slaves n'est-elle pas de se soumettre à la fois les Germains et les Latins? L'unité du commandement est une grande force; d'autre part, le communisme russe, si on le généralise scientifiquement, empêchera les luttes de classe de se produire. Comment l'Occident, miné par la guerre des riches et des pauvres, par l'instabilité des pouvoirs électifs et par les guerres d'État à État, pourra-t-il, dans l'avenir, résister à l'empire panslave, démocratie égalitaire et satisfaite sous un chef héréditaire et absolu? Il ne faut point s'étonner que de semblables visions de grandeur future s'enracinent dans l'imagination des Russes, puisqu'elles s'offrent à notre esprit, à

dissidents (Raskolniki), 560,634 Arméniens-grégoriens, 54,106 catholiques, 16,337 protestants, 34,857 israélites, 3,267,650 mahométans et 295,734 idolâtres.

Les données manquent encore sur les territoires de la mer Noire et du Syr-Daria. Quant aux classes, il y a en Russie, la Finlande exceptée, 622,808 nobles héréditaires; 357,858 nobles personnels et employés; 673,839 prêtres et leurs familles; 7,170,610 bourgeois; 61,621,184 paysans, parmi lesquels les Samoyèdes du gouvernement d'Archangel, les Kirghises de horde intérieure et les Kalmouks du gouvernement d'Astrakhan; 4,746,663 militaires et leurs familles; 152,229 étrangers et 852,881 personnes d'autres catégories.

nous qui ne songeons guère à ce passé de l'empire des Tsars et à l'avenir qu'il semble présager.

Cependant deux obstacles s'offrent à la réalisation de ce rêve éblouissant. D'abord le monde germanique ne se laissera pas asservir sans une lutte à mort; ensuite, difficulté moins sérieuse peut-être, mais plus actuelle, les provinces occidentales ne sont pas purement russes. Les classes élevées, les propriétaires, les prêtres, les bourgeois, sont ou Polonais, ou Allemands, ou Suédois. Quand les Ruthénies et la Lithuanie se furent réunies à la Pologne au XIII[e] siècle, les nobles subirent l'influence d'une civilisation plus avancée et se polonisèrent. D'orthodoxes grecs, il devinrent même catholiques, parce que, ayant embrassé la réforme du XVI[e] siècle, ils furent reconvertis par les jésuites, qui les firent entrer dans l'église de Rome. Les classes supérieures, ainsi restées, dans les provinces du Dniéper, polonaises de cœur, de foi et de langue, constituent un sérieux obstacle et un danger pour le panslavisme; aussi travaille-t-on à le faire disparaître suivant le procédé recommandé par le général Fadéef. On excite les paysans contre les propriétaires en leur faisant entrevoir que la terre doit leur revenir un jour. Dans tout différend avec ses locataires, le propriétaire est toujours sacrifié. Quand, excédé ou ruiné, il vend ses biens, on fait en sorte qu'ils arrivent aux mains des Ruthènes russifiés. Avec du temps et de l'argent, la russification complète ne peut manquer de s'accomplir. Ce système se perfectionne chaque jour.

Le programme des patriotes exaltés, fauteurs du panslavisme, est que dans l'empire il ne doit plus y avoir qu'une langue, le russe, et qu'une religion, la grecque orthodoxe. Le gouvernement semble poursuivre la réalisation de ce plan avec des intermittences de violence et de relâchement. En Pologne, on l'applique avec une rigueur parfois extrême. On s'est même attaqué à la Finlande et à la Livonie; mais

là on s'est heurté à la ténacité et aux susceptibilités de la race germanique, et ainsi est née la question des provinces baltiques, dont il faut bien dire quelques mots.

Le grand-duché de Finlande a été enlevé à la Suède par le traité de Frederikshamm en 1809. Il n'avait alors que 900,000 habitants et il en compte aujourd'hui (1872) 1,843,253. Il a conservé une autonomie complète, et n'est réuni à l'empire que par un lien personnel, la communauté du souverain. La plus grande partie de la population, — environ 1,503,000 âmes, — est finnoise; mais, comme elle est entièrement luthérienne, sauf environ 40,000 orthodoxes, l'influence suédoise est prédominante. Les habitants des villes, les nobles, le clergé, sont Suédois; leurs regards sont donc tournés vers l'autre côté de la Baltique. Cependant leurs institutions provinciales, leur langue, leur culte, leur indépendance, ayant été jusqu'à ce jour respectés, il n'y a point de vrai mouvement séparatiste; il ne se produirait que du moment qu'on voudrait leur imposer la civilisation russe.

Les provinces baltiques proprement dites sont l'Esthonie, la Livonie et la Courlande. En 1158, un vaisseau de Brême aborda dans ces contrées encore sauvages, et y établit un comptoir qui prit le nom de Riga. Des colons allemands vinrent s'y fixer. Un évêché fut fondé, et le troisième évêque, Albert von Appeldern, créa l'ordre des chevaliers porte-glaive qui conquit successivement les trois provinces. C'est ainsi que s'y implantèrent la civilisation germanique et plus tard le Réforme. Dans l'Esthonie, la grande majorité de la population est finnoise. Sur 312,000 habitants, 25,000 seulement sont Allemands. Dans la Livonie, les paysans sont des Lettes et des Esthoniens; en Courlande, ils sont Lettes. Les Lettes, comme les Lithuaniens, appartiennent à la race âryenne. En Livonie, sur 917,300 habitants, 94,000 sont Allemands; en Courlande, sur 574,425, on compte

52,000 Allemands. Donc dans les trois provinces baltiques, sur une population de 1,843,253 âmes, 171,000, soit 10 pour 100, sont d'origine germanique; toutefois la grande majorité, soit 1,475,000, sont protestants. Les Allemands ne se rencontrent en groupe compacte que dans les villes; mais ils habitent les campagnes isolément, car ils sont presque les uniques propriétaires du sol qu'ils s'occupent généralement à faire valoir. Ils font un commerce actif par les ports de mer de Riga et de Revel. Ils ont aussi une université à Dorpat, qui, érigée sur le modèle de celles de l'Allemagne, entretient avec celles-ci des relations suivies. L'instruction secondaire et primaire est incomparablement plus développée que dans le reste de l'empire. Les commerçants, la bourgeoisie et les propriétaires fonciers étant Allemands, les provinces baltiques constituent des foyers de culture germanique; mais les paysans, quoique protestants, sont Lettes et Finnois, ce qui fournit une arme aux fauteurs des questions de nationalité. Dans les traités de cession de ces provinces, il avait été stipulé que leur culte, leur droits et tous leurs priviléges seraient respectés comme sous l'autorité suédoise, et les Tsars n'avaient pas violé ces engagements. Les pays de la Baltique conservaient donc leur autonomie communale et provinciale, et aucun esprit de sécession ne s'y était manifesté. Les Allemands se rendaient compte de leur situation; étant minorité dans le pays, ils ne pouvaient prétendre qu'ils occupaient une terre germanique, et qu'il fallait la réunir à la grande patrie. Une séparation d'avec la Russie serait mortelle à leur commerce, car leurs ports servent de débouchés aux provinces russes de l'intérieur. Enfin, comme représentants de la culture allemande, ils voyaient s'ouvrir devant eux dans le grand empire beaucoup de carrières lucratives. La Russie tirait aussi grand profit de l'esprit entreprenant et de la supériorité d'instruction de ces laborieuses populations. Les provinces baltiques servaient d'intermédiaires entre Ger-

mains et Russes, comme l'Alsace entre Allemands et Français. La barbare querelle des races n'était pas soulevée ; ainsi que l'explique très bien un écrivain de ces contrées, M. Jegor von Sivers [1], les Livoniens mettaient l'humanité au dessus de la nationalité, et, tout en restant Allemands, contribuaient consciencieusement au progrès de la Russie.

Telle était la situation quand le programme du panslavisme moscovite vint donner le signal du prosélytisme russophile, dont le mot d'ordre, dicté par MM. Katkof et Samarin, était que dans l'empire on ne doit tolérer désormais qu'un seul culte, l'orthodoxie grecque, et qu'une seule langue, le russe. La propagande moscovite se servit surtout de deux moyens : dans les villes, on imposa aux établissements d'instruction publique l'étude de la langue russe [2]. On fit paraître des journaux en russe, et la censure redoubla de rigueur contre tout ce qui était signalé comme une manifestation de séparatisme. Dans les campagnes, on eut recours à un système plus agressif encore : on tira parti de la

[1] *Humanität und Nationalität, eine livländische Sœcularschrift zum Andenken Herder's*, von Jegòr von Sivers. La question de la Baltique est constamment l'objet d'un grand nombre de publications en Allemagne.

[2] Les journaux de Berlin constataient récemment (1871) que les mesures destinées à la « russification » des Allemands dans les provinces russes de la Baltique deviennent plus sévères que jamais, et sont exécutées avec une grande cruauté. Voici quelques faits. A Riga, où les Russes forment une petite minorité de la population, le gouvernement vient d'ouvrir un séminaire avec l'intention avouée de propager la langue et la religion russes parmi les habitants allemands qui sont protestants. Un général russe a été nommé directeur de cet établissement, et il a prononcé un discours d'ouverture où il a déclaré que « nul ne peut être un bon chrétien, à moins d'être ou de devenir Russe. » Le général ajouta qu'Alexandre Ier avait délivré la Russie des Français, Alexandre II des Polonais, et qu'Alexandre III la délivrerait des Allemands. Le directeur du collége allemand dans la même ville a reçu l'ordre d'introduire la langue russe dans son établissement, sous peine d'une destitution immédiate, et d'écrire dorénavant tous ces rapports en russe. Le directeur a répliqué que ni lui ni les professeurs du collége ne comprenaient le russe, ce à quoi le général a répondu : « Alors il faut qu'ils l'apprennent. »

différence des nationalités, en excitant les paysans esthoniens et lettes contre les propriétaires allemands. Ces étrangers, disait-on, vivent des sueurs du peuple; qu'ils reprennent le chemin de l'Allemagne, et qu'ils laissent la terre à ceux qui la cultivent et à qui ils l'ont jadis volée.

Les propriétaires avaient beau répondre que déjà, dans la diète provinciale de 1818, ils avaient affranchi tous les serfs sans indemnité aucune, tandis qu'ailleurs l'état et les serfs eux-mêmes avaient dû racheter les droits seigneuriaux, et que depuis lors la terre passe peu à peu aux mains des cultivateurs. Lorsque, comme en Ruthénie, en Galicie et en Irlande, le propriétaire est de race étrangère, il est facile de faire naître contre lui une opposition où viennent se confondre les sentiments les plus violents des classes inférieures: la haine du pauvre contre le riche, la passion du paysan pour la terre qu'il cultive, l'espoir d'en rester maître par quelque mesure d'expropriation, le sentiment national, l'hostilité contre des maîtres qui parlent une langue étrangère. Le plan des russophiles, que le gouvernement paraît vouloir mettre à exécution, serait donc de faire naître ici une agitation agraire, et d'en profiter pour faire, passer peu à peu la terre de la main des Allemands dans celles des paysans lettes et esthoniens, qui ne présenteraient pas une sériense résistance à la russification. Pour les convertir du protestantisme à l'orthodoxie, il y a divers procédés. Parfois on essaie de les gagner par l'intérêt en leur promettant que le Tsar leur avancera de l'argent pour racheter leurs champs aux étrangers. D'autres fois on les prend par la curiosité. Un pope arrive, les rassemble, leur adresse un sermon, officie en leur présence, et puis les déclare convertis. Comme il est interdit en Russie sons les peines les plus sévères d'abandonner la foi orthodoxe, ceux qui veulent continuer à pratiquer le luthéranisme sont persécutés avec la dernière rigueur, et de temps à autre l'Occident apprend avec stupeur les épi-

sodes les plus lamentables. Le travail de russification, très habilement conçu et déjà très avancé dans la Ruthénie, a fait aussi certains progrès dans les provinces baltiques ; seulement le parti panslave exalté trouve qu'on n'y apporte pas assez d'énergie et de suite, ce qui est vrai, le gouvernement reculant sans doute devant l'odieux des mesures qu'il faudrait employer pour arriver plus vite au but désiré.

Ainsi russifier par les moyens les plus expéditifs tous les habitants de l'empire, afin de n'avoir plus à craindre de résistance à l'intérieur, grouper tous les Slaves d'Occident sous le sceptre du Tsar, occuper l'Asie et faire trembler l'Europe, tel est le programme des patriotes russes. Si le gouvernement russe est habile, disent-ils, il assurera aux Slaves la prépondérance à laquelle la Providence les a appelés en leur livrant un territoire deux fois aussi vaste que l'Europe; mais, s'il laisse échapper l'occasion, la Russie sera rejetée au delà du Dniéper, et les conquêtes de trois siècles seront perdues.

Ces ambitieuses visées, hautement et journellement développées dans la presse russophile [1], excitent nécessairement les appréhensions et les colères de l'Allemagne. La Russie a pu traiter la Pologne sans merci : qui donc l'aurait défendue? Mais faire passer sous le joug slave les Germains de la Baltique ou de la Bohême soulèverait d'autres clameurs et rencontrerait d'autres résistances; qu'on se rappelle l'affaire des duchés de l'Elbe. Jusqu'à ce jour, la Prusse s'est tue; elle avait besoin de la Russie, et les deux souverains s'entendent trop bien pour qu'un différend puisse s'élever entre eux à propos des provinces baltiques ; mais les persécutions moscovites, si elles continuent, ne manqueront pas d'éveiller les susceptibilités de la nation allemande, qui voudra délivrer

[1] Ces idées ne sont pas exprimées seulement dans des livres et des brochures : elles font le thème habituel des journaux. Récemment encore le principal journal de Kief, le *Parowog*, les développait avec complaisance.

ses frères de la Livonie et de la Courlande comme ceux du Slesvig et du Holstein. Des écrits dans le genre de celui que M. E. Kattner adressait naguère à la confédération du nord, *Preussen's Beruf im Osten,* sommeront l'Allemagne de délivrer ses enfants opprimés. Jamais la race germanique ne permettra que la Bohême devienne un fief moscovite. Si donc les idées des panslaves russes, déjà triomphantes en Pologne et essayées le long de la Baltique, devaient être un jour complétement et ouvertement adoptées à Saint-Pétersbourg, la Russie marcherait vers un conflit avec la race germanique. Malgré les alliances dynastiques, la Prusse se lèverait, car l'empereur d'Allemagne ne pourrait, sous peine de déchéance, trahir les intérêts allemands. Déjà Frédéric II traçait d'un mot le rôle de la Prusse. Tandis que Joseph II s'alliait aveuglément avec Catherine pour démembrer la Turquie, Frédéric disait : Nous ne pouvons favoriser les desseins de la Russie ; le lendemain du jour où elle serait à Constantinople, elle entrerait à Kœnigsberg.

Dans la lutte contre l'ambition russe, l'Autriche et la Prusse auraient pour alliée sûre et déterminée l'Angleterre, car c'est en Pologne et sur les bords du Dniéper qu'elle se verrait obligée d'arrêter la marche des Russes vers l'Inde. J'admire la perspicacité du général Fadéef, qui, dès 1869, annonçait à son pays le danger dont le menaçait la triple alliance austro-prusso-anglaise. « Tant, disait-il, que dure la querelle entre la France et la Prusse, la Russie aura quelque liberté de mouvement; mais, quand ce différend sera apaisé ou réglé les armes à la main, alors la Russie devra enlever d'assaut la moindre difficulté, car suivant toute probabilité, elle aura devant elle la triple alliance anglo-austro-prussienne, bien plus dangereuse pour nous que celle de la France et de l'Angleterre. Les sentiments personnels du roi Guillaume y ont seuls mis obstacle jusqu'à présent. » En bon patriote qui ne veut pas tromper son pays, le général prend

soin de l'avertir que la guerre aurait un tout autre caractère que celle de 1854. Ce ne serait point, dit-il, une attaque maritime sur un point isolé du territoire, ce serait une lutte formidable sur toute la frontière occidentale de l'empire, depuis le cercle polaire jusqu'aux rives de la Mer-Noire.

Le général Fadéef a raison : si jamais pareille guerre doit éclater, elle sera terrible, car ce sera la lutte de deux races puissantes qui se disputeront la suprématie de l'Europe centrale, et l'avenir de chacune d'elles se jouera sur les champs de bataille. On voudrait détourner les yeux de ces épouvantables prévisions de combats et de carnage. Les peuples n'ont aucun intérêt à s'entr'égorger ; ils n'ont qu'à gagner aux progrès de leurs voisins. Il suffit de respecter les droits de chacun pour que l'harmonie règne; mais les Russes se laissent enivrer par la vision de l'empire universel. Comme les Slaves, qui sont au nombre de 100 millions, s'avancent jusqu'à Trieste et à Prague, jusque-là doit s'étendre leur empire. D'autre part, les Allemands, exaltés aussi par leurs récents succès, ne peuvent supporter l'idée de la prééminence des Slaves, et ils ne permettront pas qu'on opprime impunément des branches de la famille germanique; voilà les éléments du conflit. Si les gouvernements sont sages, il n'aura pas lieu, car tout fait une loi de l'éviter; mais, hélas ! ce sont les souverains qui décident la guerre, et trop souvent ils y jettent les peuples sous prétexte d'obéir aux aspirations nationales. Il suffit d'un prince ambitieux et impatient à Berlin ou à Saint-Pétersbourg pour mettre aux prises 150 millions d'hommes. Tout en espérant encore qu'un semblable choc n'aura pas lieu, il faut que l'Occident essaie de deviner quelle pourrait être l'issue de la lutte.

V

Cette guerre, encore une fois, ne ressemblerait en rien à celle de 1854. On peut le dire aujourd'hui, la guerre de

Crimée a été entreprise sans motif [1] et sans but bien défini, conduite sans vigueur et terminée sans prévoyance. Bright et Cobden avaient raison : les motifs invoqués pour entamer les hostilités étaient insuffisants, à moins qu'on ne voulût considérer la Russie comme un danger permanent pour la civilisation occidentale, et alors il fallait l'attaquer sur toute la ligne et la rejeter au-delà du Dniéper. La guerre ne doit plus être un tournoi destiné uniquement à permettre à un souverain de couronner son effigie de lauriers. Le sang des peuples est trop précieux; il ne faut le verser que pour une juste cause et à la condition qu'on atteigne le but qui a fait recourir aux armes. L'origine du différend était une querelle de moines pour les lieux saints ; c'est un pur intérêt dynastique qui détermina Napoléon III, Kinglake l'a démontré à l'évidence. D'abord on jette les troupes en proie aux fièvres de la Dobrutcha; puis, après avoir sacrifié des milliards et des centaines de mille hommes, on finit par prendre un fort dans la Baltique et une forteresse en Crimée. Aussitôt on s'empresse de faire la paix, en imposant seulement à la Russie la neutralisation de la Mer-Noire, qu'elle devait évidemment secouer à la première occasion, ce qu'elle n'a pas manqué de faire en effet en 1871. Comme résultat de cette guerre, il ne reste rien, sauf un monument dans Pall-Mall à Londres, et à Paris le nom d'un pont et d'un boulevard.

La Russie, éclairée par les événements sur les causes de sa faiblesse, a émancipé ses serfs et construit ses chemins de fer, et elle est aujourd'hui bien plus forte qu'en 1854. Si l'on pensait que l'intérêt de l'Europe commandait la guerre, il fallait la faire dans un but qui en valût la peine, c'est à

[1] Ç'a été une guerre odieuse, car rien n'était plus facile que de l'éviter. A Vienne, la Russie avait fait toutes les concessions possibles. La Porte, en les rejetant, à l'instigation de la cour des Tuileries, a rendu le conflit inévitable. Voyez le résumé de la question parfaitement exposée dans *Les guerres contemporaines*, par Paul Leroy-Beaulieu.

dire pour mettre désormais à l'abri de l'ambition russe la Turquie et l'Autriche. Alors il fallait faire une guerre à fond et sur toute la ligne, marcher en avant avec l'Autriche, qui ne demandait pas mieux, pousser la Suède en Finlande, en lui assurant la possession de cette province suédoise d'origine, soulever et reconstituer la grande Pologne sous un prince autrichien, indemniser l'Autriche de la perte de la Galicie au moyen des principautés danubiennes, et, quant à la Prusse, s'assurer au moins sa neutralité en lui donnant une partie des provinces baltiques. De cette façon, le succès était assuré et un grand résultat obtenu. L'Europe n'avait plus à craindre la suprématie moscovite, les Slaves occidentaux conservaient leur indépendance, et la Russie était ramenée à sa véritable mission, qui est de porter la civilisation en Asie. Ce plan de campagne, esquissé un instant au printemps de 1855 [1], serait certainement suivi aujourd'hui et exécuté avec toute l'énergie dont l'Allemagne peut disposer. Les Anglais et les Suédois s'avançant en Finlande, la Prusse poussant ses armées de Kœnigsberg à Saint-Pétersbourg, et l'Autriche les siennes de Cracovie sur Moscou, la Russie aurait bien de la peine à se défendre. Depuis 1812, les conditions sont changées. Grâce aux chemins de fer, les armées se concentrent en quelques jours et pénètrent en quelques semaines jusqu'au cœur du pays envahi. En une campagne, tout est fini. D'ailleurs il ne faudrait point poursuivre les Russes jusqu'au fond de leurs immenses provinces; il suffirait d'occuper la Finlande, les provinces baltiques, et de reconstituer la Pologne. Le général Fadéef voit clairement le danger. « Si nous ne ramenons pas à nous la Pologne,

[1] En novembre 1854, un traité était conclu avec la Suède, qui devait prendre l'offensive en Finlande au printemps 1855. L'Angleterre s'était refusée à trancher la question d'Orient au moyen de la question polonaise. L'Autriche, faiblement appuyée, n'avait agi que par sa neutralité armée. Néanmoins la guerre allait changer de caractère quand le roi de Prusse, qui voyait le danger, détermina Nicolas à subir la paix.

s'écrie-t-il, les Allemands la rétabliront contre nous; c'est leur intérêt. » Leur évident intérêt en effet, car la Pologne indépendante leur servirait d'infranchissable boulevard. La garder pour eux-mêmes serait la folie d'une aveugle et inique ambition. Ce serait d'abord violer le principe des nationalités sans cesse invoqué par l'Allemagne. Puis, motif plus décisif, on ne pourrait germaniser toutes les provinces polonaises, et on les rejetterait dans les bras des Russes, comme en 1846 ; le panslavisme reprendrait par suite une puissance bien plus redoutable que celle dont il a pu disposer jusqu'à ce jour, car il réunirait cette fois tous les Slaves au service d'une même cause, et il serait armé contre l'oppression teutone du plus saint des droits. Trop faible peut-être pour se défendre, la Pologne peut perdre qui voudra l'asservir, soit la Russie soit l'Allemagne.

La Russie ne doit pas se faire illusion sur ses moyens de résistance. Deux choses essentielles lui font défaut : la liberté et les lumières, et elle ne voit peut-être pas même la faiblesse qui en résulte. Le despotisme est exposé à de terribles mécomptes. Les aveux de Napoléon III et de ses ministres nous en apportent chaque jour des preuves effroyables. Voyez par exemple l'écrit du comte Palikao. On se croyait admirablement préparé, et tout manquait, même dans les arsenaux comme Strasbourg. Le gouvernement russe paie pour avoir le meilleur matériel de guerre. L'obtient-il, et serait-il prêt là où il devrait l'être? Nul ne peut le dire. On raconte à ce sujet plus d'une anecdote en Russie. Ainsi récemment, affirme-t-on, l'empereur visitait ses régiments pour s'assurer que tous étaient armés du fusil transformé. Plusieurs en manquaient, mais immédiatement après la revue on expédiait, par chemin de fer, les nouveaux fusils à ceux qui en étaient encore dépourvus. Le fait fût-il faux, il est cru possible, et cela peint la situation. Sans le contrôle de la presse et de l'opinion libres, la vénalité et le désordre, ignorés

ou tolérés, désorganisent tout. Les populations russes ont les qualités les plus solides, mais elles manquent complétement d'instruction, et même les hautes études sont peu cultivées [1]. Or des hommes tout à fait ignorants ne forment pas un bon élément pour les armées modernes. Étant aussi inertes que les serfs du moyen âge, ils résisteraient mal à l'invasion et même à la domination de l'étranger. Des classes moyennes peu instruites ne peuvent fournir le corps d'officiers qu'exige la stratégie actuelle. Une nation où la vie intellectuelle est limitée aux sphères les plus élevées, et dont toute la force est concentrée aux mains de l'État, est incapable de lutter contre un pays où tous les citoyens, animés d'une passion individuelle et poussés par la vue claire de leur intérêt, se précipitent à l'appel de la patrie. Une ou deux grandes batailles pourraient décider du sort de l'empire des Tsars. Les Slaves, qui ne sont pas même unis, ne semblent pas encore assez forts pour affronter l'alliance des tribus germaniques et scan-

[1] D'après les *Archives de statistique militaire*, qui sont publiées à Saint Pétersbourg par les meilleurs officiers de l'état-major, la fréquentation des écoles en Russie a lieu dans les proportions suivantes. Dans les trente-cinq provinces russes proprement dites, où fonctionnent les états provinciaux, — qui font beaucoup pour l'enseignement, — 1 élève sur 168 habitants fréquente l'école. Dans les trois provinces où il n'y a pas encore d'états provinciaux, on trouve 1 élève sur 471 habitants. Dans les six provinces nord-ouest du district de Vilna, il y a 1 écolier sur 186 habitants. Dans les trois provinces sud-ouest (Kief, Podolie, Volhynie), on compte 1 écolier par 532 habitants; dans les provinces de la Vistule (royaume de Pologne), 1 sur 31 habitants; dans les provinces de la Baltique, 1 sur 19 habitants, et en Sibérie 1 écolier sur 664 habitants. Voyez mon livre *L'instruction du peuple*. — L'enseignement supérieur n'est pas plus florissant. On ne parvient point à remplir convenablement les chaires universitaires, et beaucoup d'entre elles restent vacantes. Naguère encore à Kasan la botanique, la philosophie et la littérature latine ne trouvaient point de professeurs. A Charkov, sur quatre chaires de professeurs extraordinaires, une seule était occupée. A Kief, les chaires créées par le règlement de 1863 sont presque toutes restées vacantes; en 1867-1868 la faculté de philosophie ne comptait que deux membres. A Odessa, le vide était encore plus grand. Les douze chaires les plus importantes n'avaient point de titulaires. Le gouvernement accorde cependant une dotation assez convenable au haut enseignement.

dinaves. Ce qui est certain en tout cas, et les Russes prévoyants le disent tout haut, c'est que, si la Russie continue à marcher en avant sous le drapeau du panslavisme persécuteur et conquérant, elle rencontrera devant elle la résistance acharnée du monde germanique conduit à l'assaut par la Prusse et l'Angleterre.

Quelles sont les forces réelles dont dispose la Russie pour résister à une pareille coalition? Après la guerre de Crimée, elle n'a songé qu'à se refaire en introduisant une stricte économie dans son établissement militaire et en réduisant l'effectif. Il s'agissait avant tout de constituer une nation qui pût déployer plus de ressort qu'en 1854. C'est dans ce dessein que le servage a été aboli. En même temps un immense réseau de chemins de fer a été construit, surtout dans des vues stratégiques, et afin que les armées ne se fondent plus en traversant les steppes. Peu à peu l'esprit national s'est réveillé. Les Russes sont sortis de l'abattement où les avait plongés leur impuissance si inattendue de 1854. Ce n'est plus l'empereur aujourd'hui qui rêve, dans le mystère du cabinet, aux grandes destinées de la « sainte Russie »; c'est la nation elle-même qui en veut l'accomplissement. Depuis l'insurrection polonaise de 1863, l'idée moscovite est entrée, armée en guerre, dans la politique pratique, et le gouvernement n'a pas cessé un moment d'augmenter et d'améliorer ses forces militaires.

On varie sur l'effectif dont la Russie pourrait disposer maintenant. Il y a deux ans, le ministre de la guerre d'Autriche, qui a le plus grand intérêt à être bien informé, donnait les chiffres suivants dans un document parlementaire ; armée active, y compris celle du Caucase, 827,350 hommes; troupes locales, 410,427; irréguliers, 229,223; total, 1,467,000. Il est vrai que le baron von Kuhn, qui demandait des fonds pour son budget, devait être porté à grossir le relevé des forces étrangères. Un écrivain anglais

de la *Revue d'Édimburg* (1871), qui paraît avoir obtenu des renseignements trés précis, ne porte le total de l'armée russe active qu'à 688,000 hommes ainsi répartis : infanterie de ligne, 492,000; fusiliers, 20,000; cavalerie, 33,000; artillerie, 28,000; génie, 11,500; et le reste irréguliers et armée du Caucase. Le nombre des canons de campagne serait de 1,304. En y ajoutant les réserves, les états-majors, le commissariat, on arriverait à un grand total d'environ 1,200,000 hommes, ce qui permettrait de jeter à bref délai sur le territoire ennemi une armée de 400,000 combattants. Cette force serait peut-être suffisante, pour attaquer l'Autriche seule; elle ne pourrait tenir tête aux forces combinées de l'Autriche et de l'Allemagne. Les militaires russes ne l'ignorent pas, et ils cherchent le moyen de porter leur effectif au niveau voulu sans ruiner les finances de l'empire, déjà très embarrassées. D'après leur calcul, rien que pour garder les provinces exposées aux coups de l'ennemi, il faudrait trente-quatre divisions ou 400,000 hommes, et en outre une armée active de 900,000 combattants sans compter les dépôts. Sur le papier, l'empire dispose déjà de forces supérieures ; mais il s'agit d'avoir de bons soldats, bien équipés et bien exercés, et non des contingents constituant une foule armée. Pour obtenir cette force, considérée comme indispensable à la sécurité de la Russie, deux systèmes étaient en présence : le général Fadéef, voulait tirer parti de l'*opoltschenie* ou milice, qui existe déjà et dont on ferait de bonnes réserve pour la défense, tandis que le général Miliutine, ministre de la guerre, voulait tout simplement adopter en bloc l'organisation prussienne. C'est, comme on le sait, le général Miliutine qui l'a emporté, et le Tsar a décrété le service obligatoire pour tous, sans remplacement et sans autre titre d'exemption que l'incapacité démontrée. C'est une mesure que tous les États devront adopter. Si on l'applique sérieusement en Russie, elle y amènera toute une révolution,

car l'ancien serf, étant appelé à servir à côté de son seigneur, ne tardera pas à devenir un citoyen. La durée du service est fixée à douze ans avec trois ou quatre ans de présence, mais « aucun homme ne sera renvoyé dans ses foyers, » son instruction fût-elle complète, avant de savoir lire et écrire. On estime que, lorsque le nouveau régime aura porté ses fruits, il produira 3 millions de combattants.

Seulement, on le voit, tout est à réorganiser, et en Russie les résultats sont toujours infiniment au-dessous de ce qu'on espère, parce que l'argent fait défaut, et qu'il est dévoré en concussions de toute espèce. C'est ainsi que le capitaine Brackenbury affirme dans son livre récent sur les armées européennes : *Foreign armies and home reserves*, que les troupes russes sont loin d'avoir toutes le nouveau fusil. On avait pris d'abord le système Carl, puis le système Berdan. Le ministre de la guerre, comte Miliutine, et le grand-duc héritier, défendaient avec acharnement, le premier un fusil américain, l'autre un fusil russe. Les bureaux annonçaient qu'on transformait par jour des milliers d'armes; mais, on ne sait par quel maléfice, elles n'arrivaient pas aux mains des troupes. Mêmes tâtonnements, même insuffisance pour l'artillerie, dont le capitaine Brackenbury fait connaître l'armement très en détail. D'après les observateurs les plus compétents, l'infanterie a fait beaucoup de progrès. Les hommes ne sont plus comme autrefois de simples machines. Ils se sont initiés à la tactique nouvelle; ils sont mieux nourris, plus contents, et « l'idée nationale » commence à faire battre leurs cœurs. Ils marchent admirablement, et on leur impose les plus durs exercices. Les officiers des armes spéciales sont très instruits; mais ceux de la ligne sont tout à fait au-dessous de ce qu'exige l'art militaire actuel. On se plaint qu'ils manquent de discipline; on affirme que les idées ultra-démocratiques les envahissent. Les sous-officiers sont à peine supérieurs en intelligence aux simples

soldats. Sauf les cosaques, excellents comme éclaireurs, la cavalerie ne peut se comparer à celle de l'Allemagne et de l'Autriche; elle serait incapable de remplir la mission de rideau d'avant-garde à laquelle la stratégie moderne semble la destiner.

Ce qui est le plus avancé, c'est la construction des places fortes et celle du réseau stratégique des chemins de fer. Kertch et Kief au sud, Sweabourg et Cronstadt au nord, sont bien fortifiés. En Pologne on a élevé un véritable quadrilatère formé des forteresses de Varsovie, Zamosc, Ivangorod, Brzesc-Rilewski et Modlin. Dès 1852, le baron Haxthausen, qui connaissait si bien la Russie, était épouvanté en voyant ce bastion de la Pologne, si fortement armé, s'avancer jusqu'au cœur des pays germaniques. Depuis lors, sous la direction de Todleben, on fait les travaux les mieux entendus pour transformer quelques-unes des places fortes en réduits complétement imprenables. Modlin, situé au confluent du Bug et de la Vistule, sans population civile à nourrir et à ménager, est le modèle du genre. « Immense, silencieuse et sombre, dit M. Brackenbury, destinée à l'attaque et à la défense, Modlin est bien l'image du gigantesque et menaçant empire du nord qui couve l'Europe du regard, attendant son heure. » Le réseau stratégique des voies ferrées est formé d'abord de quatre lignes dirigées du nord au sud, afin de permettre la concentration en arrière du point d'attaque ou la défense des côtes de la Baltique et de la Mer-Noire, ensuite de quatre lignes tracées de l'est vers l'ouest, afin de permettre aux armées de se porter rapidement en Prusse, en Autriche ou dans les principautés. Le réseau entier, déjà dessiné, n'est pas achevé. En résumé, on peut dire que la Rusise n'est pas encore prête à l'action. La réorganisation à la prussienne est à peine commencée; l'armement est incomplet, le réseau ferré n'est pas terminé, et le budget se solde chaque année par un déficit. Le parti ultra-moscovite se

montre trop pressé au gré du gouvernement. C'est une imprudence, mais c'est peut-être aussi le moyen de rallier tous les Slaves sous un drapeau commun.

Si cette lutte formidable devait éclater un jour, que ferait, que devrait faire la France? Depuis longtemps l'alliance russe est une tentation pour la France, et à l'avenir elle le sera plus que jamais. Napoléon Ier l'a adoptée un moment, puis rejetée, Charles X s'y engageait vers la fin de son règne et Napoléon III dérivait par moments de ce côté. La raison en est simple. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni même la Prusse ne peuvent rien céder à la Russie; il y va de leur existence comme grandes puissances. La France au contraire peut croire qu'elle ferait un bon marché en accordant le Danube et même les Dardanelles en échange du Rhin et de l'Escaut. Le Rhin est si près, et le Bosphore est si loin! Il est incontestable que Napoléon III, se donnant pour mission la revanche de Warterloo et le retour aux frontières léguées par la république et perdues par l'empire, s'est trompé d'allié. Avec leurs trames sournoises et leurs complots avortés qu'ils essaient en vain de pallier aujourd'hui par le mensonge, Napoléon III, conspirateur sur le trône, et ses diplomates, agents naïfs d'une politique à la fois perfide et inepte, tous se sont laissé jouer par Cavour et Bismarck, qui, eux, se mettaient hardiment à la tête du mouvement national unitaire de leur pays respectif. La petite politique compte sur les dispositions personnelles, sur des promesses, sur des marchés; elle agit dans l'ombre, et c'est toujours un jeu de trompeurs et de dupes. La grande politique table sur l'accord des intérêts des peuples et sur la force des idées qui règnent à un moment donné. Elle peut se faire au grand jour, et n'occasionne pas de déceptions à celui qui a vu clair.

Nous ne savons encore de quelles vagues espérances M. de Bismarck a amusé Napoléon III, mais il fallait être aveugle pour s'y laisser prendre. Point n'était besoin de la réponse

de la chancellerie de Berlin au dernier livre de M. Benedetti pour démontrer que la Prusse n'aurait jamais cédé, sans y être obligée par la force, ni le Palatinat, ni la Belgique, ni même la Saar. Le roi Guillaume ne pouvait accorder, volontairement du moins, un pouce du territoire allemand, sans abdiquer toute chance à l'hégémonie, et concéder les provinces belges, c'était du même coup livrer Cologne devenue intenable, et la route de Berlin en arrière des forteresses du Rhin, Mayence et Coblence. Si Napoléon eût agi et occupé, peut-être l'Allemagne se fût-elle résignée au fait accompli, après quelques revers. Mais attendre de la bienveillance de M. de Bismarck les concessions dont M. Benedetti traçait naïvement le plan, c'était en vérité un aveuglement dont l'histoire diplomatique offre peu d'exemples. Pour faire des conquêtes, Napoléon III s'est allié précisément à l'État qui pouvait le moins les lui permettre. L'alliance russe eût été certes plus indiquée; mais que d'obstacles elle eût cependant rencontrés! Il aurait fallu oublier à la fois l'intérêt de la civilisation occidentale, la Pologne et la Hongrie, nécessairement sacrifiées et toutes les traditions libérales de la France. Chose plus grave encore, c'eût été la rupture avec l'Angleterre. Sur le continent, il n'est plus que deux intérêts pour lesquels les Anglais feraient la guerre : la Turquie et la Belgique. Or une alliance offensive de la Russie et de la France mettraient évidemment ces deux intérêts en péril. Il est clair qu'aucun gouvernement français ne doit entrer à la légère dans une voie qui aboutirait à une lutte avec le pays qui a été le berceau et qui est encore le foyer des idées de liberté dans le monde.

Je n'ai pas hésité à examiner ces redoutables éventualités, parce que je suis convaincu qu'il est nécessaire de regarder en face ce qui est possible, le présent et l'avenir. La France a été jetée inopinément dans la guerre de 1870, parce qu'elle n'a pas su voir et dire nettement ce qu'elle voulait et ce

qu'elle ne voulait pas. C'est de loin qu'un pays doit décider la conduite qu'il tiendra dans telle ou telle circonstance. Rien n'est plus dangereux que de se laisser entraîner par un courant qui peu à peu devient irrésistible. C'est surtout en fait de politique étrangère qu'il faut toujours savoir très nettement où l'on va et jusqu'où l'on veut aller.

Si les gouvernements ne consultaient que l'intérêt des peuples, aucun conflit ne s'élèverait entre la Russie et l'Allemagne. Les Allemands n'ont rien à gagner à opprimer les Slaves, pas plus que les Russes à persécuter les Polonais et les Allemands qui habitent certaines de leurs provinces. On ne peut que regretter, surtout au point de la Russie, l'influence que semblent y prendre les idées du panslavisme agressif et conquérant. La Russie possède un territoire déjà trop vaste pour le ressort économique dont elle dispose. Au lieu de s'épuiser pour l'agrandir encore, qu'elle s'applique plutôt à le peupler et à le mettre en valeur. L'exemple des États-Unis devrait lui ouvrir les yeux. Les Américains supportent sans peine un budget deux fois plus considérable que le sien, et ils remboursent leurs dettes, tandis que la Russie en contracte chaque année de nouvelles pour faire face aux dépenses improductives de l'armée qui l'épuisent. Heureusement, l'Empereur actuel est, dit-on, complétement dévoué à la paix; il ne faisait la guerre que sous le coup de la nécessité. Il l'a bien montré dans les récentes négociations avec l'Angleterre au sujet de l'Asie centrale. Il comprend que pour assurer la grandeur de la Russie il faut d'abord développer les forces économiques du pays. Il fait ce qu'il faut pour achever le principal réseau des voies ferrées, mais il ne fait pas assez de sacrifices pour répandre l'instruction. Or, c'est elle surtout qui rend le travail productif.

La Russie est appelée, par sa position, à porter la civilisation dans toute l'Asie centrale. Depuis la fin de la guerre de Crimée c'est de ce côté que la Russie a porté princi-

palement sa force d'expansion. Elle s'est avancé rapidement vers l'est, c'est à dire vers l'Inde. Entre la mer Caspienne à l'occident et à l'orient, les hautes montagnes qui séparent le Thibet et l'Inde du bassin de la mer d'Aral, s'étend une région dont la partie basse est formée de steppes sans eau, souvent avec des affleurements de sel, et la partie haute, de vallées sauvages habitées par des tribus indomptées. C'est ce que l'on appelle le Turkestan. Le Turkestan comprend les trois Khanats de Khiva, de Bockara et de Khokan. Au sud-est se trouve l'Afghanistan qui, sous la protection de l'Angleterre, sert pour ainsi dire de boulevard avancé à l'empire des Indes.

Les Russes se sont avancés dans le Turkestan de deux côtés à la fois, par la mer Caspienne au midi, et au nord, par les steppes des Kirghiz, en partant d'Orenbourg. En 1846 ils construisent le fort Alexandrofski au cap Tuk-Karagan, sur la côte orientale de la mer Caspienne. En 1869 celui de Krasnovodsk, à l'entrée de la baie de Balkan. En 1870, le poste militaire de Ash-Arbat-Kala est établi dans les montagnes de Balkan et celui de Tchikislav aux bouches de l'Attrek. Cette dernière position est des plus importantes parce qu'elle commande la vallée de l'Attrek et la route qui par Koochan et Meshed conduit à Hérat. Par là aussi, ainsi que par le poste naval de Ashurada, la Russie domine la partie méridionale du littoral qui appartient encore à la Perse. Par le fort de Krasnovodsk et en remontant l'ancien lit desséché de l'Oxus, on arrive à Khiva.

D'un autre côté les Russes se sont avancés le long du Syr-Daria. En 1853, ils construisent le fort de Perouski aux bords de la rivière. En 1864 ils enlèvent les villes de Julek, de Turkestan et de Tchemkend, dépendant du Khokan. En 1865 les bandes de ce Khanat sont défaites et Tashkend est pris. En 1866, une bataille est livrée à Irdjar, cette fois contre les troupes de Bokhara. Après leur victoire, les

Russes prennent Khojend, Ora-Tepe et Juzak. En 1868, après une nouvelle victoire, Samarkand est occupé, et la Russie règne sur l'antique capitale de Timour. Le Khanat de Bokhara se trouve ainsi complètemeut à la merci des Russes, et ceux-ci touchent déjà aux tribus de montagnards qui habitent les hautes vallées de Badashkan et de Wakhan. Dépendant nominalement d'Afghanistan, ces gorges sauvages qui descendent des monts Hindoo-Koosh et où l'Amou-Daria ou Oxus prend sa source, sont désormais la seule barrière entre les avant-postes russes et l'Indus. Entre Sarvad, point extrême occupé par les Russes et la vallée de Gilgit qui appartient aux Anglais, il n'y a que cent lieues environ, mais ce n'est point par là que l'on peut le mieux, dit-on, pénétrer dans l'Inde, quoique entre la vallée de Gilgit et celle de Chitral et entre celle-ci et le Badashkan il y ait des communications assez fréquentes. Il n'est point du tout nécessaire, comme on le dit parfois, de passer par le haut plateau de Pamir, « le toit du monde », le point de partage supérieur des grands bassins asiatiques. Des chemins plus faciles existent, même à travers l'Indoo-Koosh, dont les pentes sont moins raides que ne le ferait croire la hauteur de ses sommets. Le général russe Duhamel indiquait à l'empereur Nicolas trois routes vers l'Inde à travers la Perse.

Ces annexions successives n'ont pas laissé l'Angleterre indifférente. Depuis quatre ans elle a fait entendre à Saint-Pétersbourg de sérieuses représentations. La Russie répond que ses marchands sont molestés par des tribus insoumises de musulmans fanatiques, et qu'elle ne peut les contenir qu'en occupant leur territoire. C'est exactement ainsi que l'Angleterre a été amenée à étendre constamment les frontières de ses possessions dans l'Inde. Quand le cabinet de Saint-James apprit que la Russie préparait une expédition contre Khiva (1873) pour délivrer des prisonniers russes et punir le Khan des déprédations incessantes commises par ses sujets,

elle renouvela ses objections avec plus d'insistance et récemment, lord Granville vient d'obtenir du prince Gortchakoff les concessions qu'il jugeait indispensables au maintien des bonnes relations entre les deux pays.

La Russie a donné l'assurance qu'elle n'annexerait pas Khiva et elle a reconnu comme dépendances de l'Afghanistan, c'est à dire comme appartenant à un allié de l'Angleterre, le Badashkan et le Wakhan [1].

[1] La dépêche russe qui clôt le débat actuel avec l'Angleterre est si importante que nous croyons utile de la reproduire ici.

Le prince Gortchakoff au comte Brunnow.

Saint-Pétersbourg, 19-31 janvier.

Monsieur le comte,

Lord A. Loftus m'a communiqué la réponse du principal secrétaire d'État de S. M. B., à notre dépêche du 19 décembre sur l'Asie centrale. Nous voyons avec satisfaction que le cabinet anglais continue de suivre dans ces régions le même objet que nous, à savoir, d'assurer la paix et la tranquillité autant que possible. La divergence existant entre nos vues avait trait aux frontières assignées aux États de Shere-Ali.

Le cabinet britannique y comprend Badaskan et Wakhan qui, suivant nous, jouissaient d'une certaine indépendance. Considérant la difficulté d'établir les faits en tous leurs détails, dans ces régions éloignées, considérant les facilités plus grandes que possède le gouvernement britannique pour recueillir les données précises, et surtout considérant notre désir de ne pas donner à cette question de détail, plus d'importance qu'elle n'en doit avoir, nous ne refusons pas d'agréer la ligne frontière posée par l'Angleterre.

Nous inclinons d'autant plus vers cet acte de courtoisie, que le gouvernement anglais s'engage à user de toute son influence auprès de Shere-Ali, afin de l'amener à conserver une attitude pacifique, et à insister auprès de lui pour qu'il renonce à toutes mesures d'agression ou de conquête ultérieure. Cette influence ne saurait être contestée. Elle n'est pas basée seulement sur l'ascendant matériel et moral de l'Angleterre, mais encore sur les subsides que reçoit d'elle Shere-Ali. Dès lors, nous voyons dans cette assurance une garantie réelle du maintien de la paix.

Votre Excellence aura la bonté de faire la présente déclaration au principal secrétaire de S. M. B., et de lui donner copie de cette dépêche. Nous sommes convaincu que lord Granville y trouvera une nouvelle preuve de la valeur qu'attache notre auguste maître au maintien et à la consolidation des relations les plus amicales avec le gouvernement de S. M. la reine Victoria.

Agréez, etc. GORTCHAKOFF.

Voyez le *Blue book : Correspondence respecting central Asia*, 1873.

Ainsi se trouve atteint un résultat dont la presse anglaise s'est félicitée, et avec raison. Elle prouve une fois de plus la modération et l'amour de la paix de l'empereur Alexandre. Toutefois il nous semble que les Anglais ont jugé cette question de l'Asie centrale un peu trop en ne considérant que le présent.

Le danger pour l'Inde actuellement est nul. Pour l'avenir, au contraire, il est très réel. Si la Russie continue à grandir comme par le passé, on ne voit point comment on pourra l'arrêter dans cette région.

Les forces que les Russes ont amenées dans ces contrées ingrates du haut Jaxartes (Syr-Daria) ont été insignifiantes. Tashkend a été pris avec 2,000 hommes. Le général Romanoffski, qui a occupé Samarkand après la victoire d'Irdjar, n'avait que 13,000 hommes dans tout le Turkestan. Mais peu à peu ces pays lointains seront reliés à l'Europe. Un chemin de fer conduira de la mer Noire à la mer Caspienne. Déjà la Russie entretient des flotilles à vapeur sur la mer Caspienne et sur la mer d'Aral. Plus tard il lui sera facile de construire une ligne ferrée le long du Syr-Daria. Elle pourra plier les habitants à l'obéissance, les discipliner et les enrégimenter en les payant bien. La colonisation russe suivra, car le cours supérieur du fleuve arrose un pays alpestre qui a des bois, des pâturages et qui peut entretenir une nombreuse et belliqueuse population. La soumission du Caucase a présenté de bien plus grandes difficultés, et cependant les Russes ont fini par y réussir complètement. La conquête ou plutôt l'annexion de toute l'Asie centrale, n'est manifestement qu'une question de temps. Les progrès de la civilisation la rendent inévitable, et s'il ne fallait pas craindre d'en voir résulter plus tard un conflit avec l'Angleterre, il faudrait s'en réjouir dans l'intérêt de l'humanité. Les habitants des Khanats sont des maraudeurs cruels qui enlèvent de malheureux esclaves aux Persans et aux Russes.

Ce sont des mulsulmans fanatiques qui ne reculent devant aucun crime. La domination russe les mettra à l'ordre et fera pénétrer la civilisation dans des régions dévolues aujourd'hui à la barbarie.

C'est là une grande et belle mission, mais pour la remplir, la Russie devrait d'abord commencer par élever le niveau intellectuel de ses propres populations. La race slave peut espérer un grand avenir. Jusqu'à présent elle n'a point donné la mesure de sa force, parce qu'elle a presque toujours été asservie; mais on ne peut lui dénier une intelligence très vive, très fine, et cette puissance de multiplication qui en fait la plus nombreuse des races âryennes. En Bohême au moyen âge, en Serbie aujourd'hui, elle a montré qu'elle était capable d'établir la liberté. Malheureusement en Russie, par suite de l'effet naturel du servage les populations semblent s'accommoder encore d'un régime presque asiatique, dont l'extension en Europe serait un malheur pour l'humanité tout entière. Le plus pressé pour les Russes est donc de s'élever à un état de culture intellectuelle qui leur permette de tirer parti des sources de richesse que leur territoire renferme, et de prendre une part effective à la direction de leurs destinées politiques. L'ambition de la Russie n'est pas en rapport avec les ressources dont elle dispose aujourd'hui, et il serait d'ailleurs profondément regrettable que les Slaves occidentaux, — Tchèques, Polonais et Serbes, — vinssent à tomber sous le joug des Russes, beaucoup moins avancés qu'eux. Le principe des nationalités est légitime quand il est invoqué par des populations qui réclament une autonomie à laquelle leur maturité intellectuelle et politique leur donne droit; mais on ne peut que le maudire quand on en fait une arme d'oppression, comme dans la Ruthénie et en Livonie, ou un moyen d'édifier un puissant empire, conquérant et despotique, comme le rêvent les patriotes de Moscou. Un Russe, M. Tourguenef, a écrit à ce sujet une

phrase qui est la condamnation de toutes ces aspirations de grandeur nationale à réaliser par la force des armes : « Le mot civilisation est seul pur, sacré et partout respectable, tandis que ces autres mots, nationalité, gloire, puissance, sentent le sang qu'ils font couler. »

ANNEXE N° 3

TRAITÉ DE PARIS DE 1856

(Extrait du *protocole* XXIII de la séance du 14 avril)

« M. le comte Clarendon ayant demandé la permission de présenter au *Congrès* une proposition qui lui semble devoir être favorablement accueillie, dit que les calamités de la guerre sont encore trop présentes à tous les esprits pour qu'il n'y ait pas lieu de rechercher tous les moyens qui seraient de nature à en prévenir le retour; qu'il a été inséré à l'art. 7 du Traité de paix une stipulation *qui recommande de recourir à la médiation d'un État ami, avant d'en appeler à la force*, en cas de dissentiment entre la Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires.

« M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne pense que cette heureuse innovation pourrait recevoir une application plus générale, et devenir ainsi une *barrière opposée à des conflits qui souvent n'éclatent que parce qu'il n'est pas toujours possible de s'expliquer et de s'entendre.* Il propose donc de se concerter sur une résolution propre à assurer, dans l'avenir, au maintien de la paix cette chance de durée, sans toutefois porter atteinte à l'indépendance des gouvernements.

« M. le comte Walewski se déclare autorisé à appuyer l'idée émise par le premier plénipotentiaire de la Grande-

Bretagne. Il assure que les plénipotentiaires de France sont disposés à s'associer à l'insertion au protocole d'un vœu qui, *en répondant pleinement aux tendances de notre époque, n'entraverait d'aucune façon la liberté d'action des gouvernements.*

« Après diverses observations de M. le comte de Buol, ministre d'Autriche, l'acceptation pleine et entière de M. le baron Manteuffel, ministre de Prusse, la demande du comte Orloff, ministre de Russie, d'en référer à sa cour; des demandes d'explication sur la portée de la proposition par M. le comte Cavour, ministre d'Italie, « messieurs les pléni« potentiaires n'hésitent pas à exprimer, au nom de leurs « gouvernement, le vœu que les États entre lesquels s'élève« rait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux « armes, eussent recours, en tant que les circonstances l'ad« mettraient, aux bons offices d'une puissance amie.

« Messieurs les plénipotentiaires espèrent que les gouver« nements non représentés au Congrès s'associeront à la « pensée qui a inspiré le vœu consigné au présent proto« cole. »

A la séance du 16 avril, M. le comte Orloff annonça « qu'il était en mesure, en vertu des instructions de son « gouvernement, d'adhérer définitivement au vœu consigné « à l'avant-dernier paragraphe du protocole XXIII. »

Ainsi, la clause d'*arbitrage* était admise dans un traité où figuraient toutes les grandes nations européennes. Mais pourtant nous trouvons une restriction à cette clause. Les plénipotentiaires « conviennent que le désir exprimé par le « congrès n'entraverait en rien la libre appréciation dans « les questions qui touchent à sa dignité, qu'aucune puis« sance ne saurait abandonner. »

Malgré cette réserve, il était permis d'espérer que la clause d'*arbitrage* était définitivement admise désormais par les lois internationales pour les traités à venir.

M. Glasdtone n'hésita pas à déclarer, en parlant de ce protocole, « que la proposition de soumettre les différends « internationaux à un *arbitrage* était en elle-même un puis- « sant instrument qui *devait favoriser le progrès de l'humanité et de la civilisation.* »

Le comte Derby considérait cette clause du *traité de Paris* « comme un principe qui, à la gloire immortelle de la Con- « férence de Paris, *serait désormais admis dans tous les* « *protocoles.* »

ANNEXE N° 4

RÈGLES ÉNONCÉES DANS L'ART. 6 DU TRAITÉ DE WASHINGTON

« Un gouvernement neutre est tenu :

« 1° D'user de toute diligence pour empêcher, dans sa juridiction, l'équipement et l'armement de tout vaisseau qu'il a des motifs raisonnables de croire destiné à croiser ou à faire la guerre contre une puissance avec laquelle il est en paix, et aussi d'employer la même diligence à empêcher le départ de sa juridiction de tout vaisseau destiné à croiser ou à faire la guerre, comme il a été dit ci-dessus, ce vaisseau ayant été spécialement adapté, en tout ou en partie, dans la juridiction de ce gouvernement à un usage guerrier ;

« 2° De ne permettre à aucun des belligérants de faire de ses ports ou de ses eaux, la base de ses opérations maritimes contre l'autre, ni de s'en servir pour augmenter ou renouveler ses approvisionnements militaires, ses armes ou pour recruter des hommes.

« 3° D'exercer toute diligence dans ses propres ports et dans ses eaux ; et à l'égard de toutes personnes, dans sa juridiction, d'empêcher toute violation des obligations et des devoirs qui précèdent. »

« Et les hautes parties contractantes conviennent d'observer ces règles entre elles à l'avenir, et de les porter à la con-

naissance des autres puissances maritimes, on les invitant à y accéder.

DÉCISION RENDUE PAR LE TRIBUNAL D'ARBITRAGE DE GENÈVE
LE 14 SEPTEMBRE 1872

« Considérant, que les arbitres sont tenus, en vertu dudit article 6, de se conformer, dans la décision des questions qui leur sont soumises, aux trois règles qui y sont énoncées, et à tels principes du droit des gens qui, sans être en désaccord avec ces règles, auront été reconnus par les arbitres comme ayant été applicables dans l'espèce :

Considérant, que les « *dues diligences* » dont il est parlé dans la première et dans la troisième desdites règles doivent être employées par les gouvernements neutres en raison directe des dangers qui pourraient résulter pour l'un ou l'autre des belligérants du manque d'observance des devoirs de la neutralité de leur part;

Considérant, que les circonstances, au milieu desquelles se produisirent les faits qui forment le sujet de la cause, étaient de nature à éveiller toute la sollicitude de Sa Majesté Britannique, touchant les droits et les devoirs de la neutralité proclamée par la Reine, le 13 mai 1861 ;

Considérant, que les conséquences de la violation de neutralité commise par la construction, l'équipement et l'armement d'un navire ne s'effacent point par le fait d'une commission gouvernementale, que le belligérant au profit duquel la neutralité a été violée, aurait par la suite accordée audit navire;

Qu'il est en effet inadmissible que la cause finale du délit devienne le motif de l'absolution du délinquant, et que de l'œuvre de la fraude accomplie surgisse le moyen d'innocenter le fraudeur;

Considérant, que le privilège d'exterritorialité accordé aux navires de guerre a été introduit dans le droit public, non

comme un droit absolu, mais seulement comme un procédé de courtoisie et de déférence entre les differentes nations, et qu'il ne saurait être invoqué pour couvrir des actes contraires à la neutralité;

Considérant, que l'absence d'un avis préalable ne peut être envisagé comme un manque aux égards commandés par le droit des gens, là ou le navire porte avec lui sa propre condamnation.

Considérant, que pour attribuer aux approvisionnements de charbon un caractère contraire à la deuxième règle, concernant l'interdiction pour un port ou pour des eaux neutres de servir de base d'opérations navales pour un belligérant, il faut que lesdits approvisionnements se rattachent à des circonstances particulières de temps, de personnes et de lieux qui concourent pour leur attribuer ce caractère;

Attendu, quant au navire nommé *Alabama*, que de tous les faits relatifs à la construction de ce vaisseau désigné d'abord par le chiffre 290, dans le port de Liverpool, à son équipement et armement sur les côtes de Terceira par les soins des bâtiments *l'Agrippina* et le *Bahama* venus d'Angleterre, il ressort clairement que le gouvernement de la Grande-Bretagne a négligé d'employer les dues diligences pour le maintien des devoirs de sa neutralité, puisque, malgré les avis et réclamations officielles des agents diplomatiques des États-Unis, pendant le cours de la construction du « 290 », ledit gouvernement ne prit aucunes mesures convenables en temps utile, et que celles finalement prises pour faire arrêter ledit navire, furent si tardivement ordonnées, qu'elles ne purent être exécutées.

« Attendu, que les mesures prises après l'évasion du dit navire pour le faire poursuivre et arrêter furent si incomplètes qu'elles n'amenèrent aucun résultat et ne peuvent être considérées comme suffisantes pour dégager le responsabilité encourue par la Grande-Bretagne.

« Attendu, que malgré les infractions à la neutralité de la Grande-Bretagne commise par le « 290 », ce même navire, alors connu croiseur confédéré *Alabama,* fut encore à plusieurs reprises librement admis dans les ports des colonies britanniques, quand il aurait fallu procéder contre lui dans tous les ports soumis à la juridiction britannique où il aurait été rencontré;

« Attendu, que le gouvernement de Sa Majesté britannique ne saurait se justifier du manque de due diligence en alléguant l'insuffisance des moyens légaux dont il pouvait disposer.

. . . .

« Le tribunal à la majorité de quatre voix contre une

« Adjuge aux États-Unis la somme en bloc de quinze millions et cinq cent mille dollars en or. »

. . . .

FIN



